









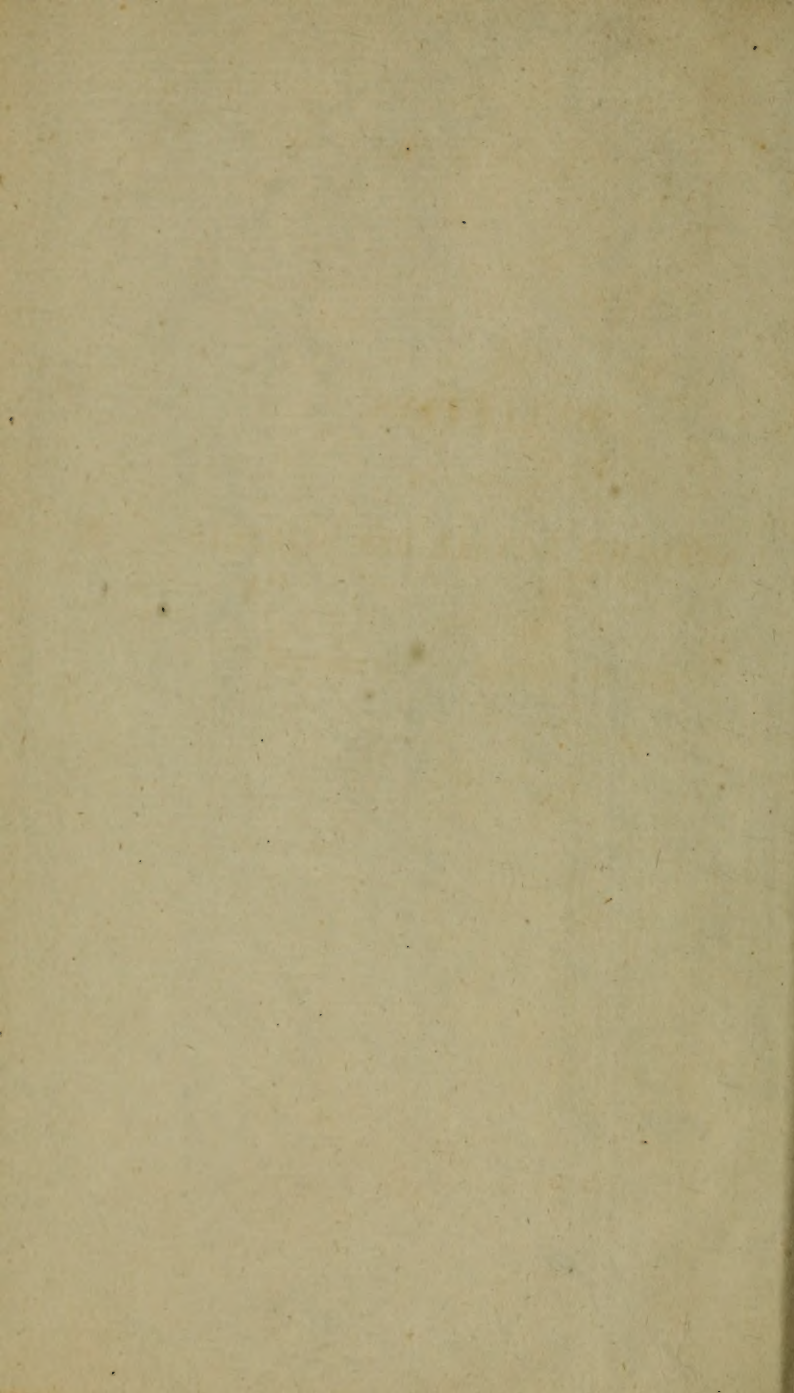














# **BULLETINS**

DE

**L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES**

ET

**BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.**

S. 701.B.16.

---

**BULLETINS**  
DE  
**L'ACADÉMIE ROYALE**  
DES  
**SCIENCES ET BELLES-LETTRES**  
DE BRUXELLES.

---

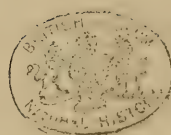
**TOME XI. — I<sup>re</sup> PARTIE. — 1844.**



**BRUXELLES,**  
M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

---

**1844.**



# BULLETIN

DE

## L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES

ET

**BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.**

1844. — N<sup>o</sup> 1.

---

*Séance du 15 janvier.*

M. le baron de Stassart, directeur.

M. Quetelet, secrétaire perpétuel.

---

### CORRESPONDANCE.

---

M. le Ministre de l'intérieur adresse à l'académie un nouveau rapport de M. Guioth, ingénieur en chef de la province du Limbourg, sur une découverte numismatique faite dans le cimetière de la commune de Mopertingen. (Commissaires : MM. Roulez et De Reiffenberg.

Trois communes envoient des réponses à la circulaire de l'académie, relative aux antiquités nationales.

L'académie reçoit encore :

1° De M. le professeur Schwann, le 2° tableau des mesures des organes internes de l'homme, pour faire suite à celui publié en 1842.

2° Les résultats des observations de MM. Jenyns et J. Blancquaert sur la périodicité des phénomènes naturels en 1845.

5° Les observations météorologiques horaires faites à Rennes par M. Aug. Morren, à l'époque du dernier solstice.



## COMMUNICATIONS ET LECTURES.



### *Observations météorologiques horaires des équinoxes et des solstices.*

Le secrétaire fait connaître que les faibles moyens dont il peut disposer pour mener de front les travaux relatifs aux observations horaires des équinoxes et des solstices, le mettent dans l'impossibilité de continuer la tâche difficile qu'il avait entreprise dans l'intérêt des sciences. Les nombreux calculs de réduction et les travaux d'assemblage ont été faits jusqu'à présent à l'observatoire royal; mais cet établissement, avec le peu de ressources qu'il possède, ne saurait s'en charger à l'avenir, surtout depuis que les principales villes de l'Europe ont pris part au système d'observation dont Bruxelles est le centre:



L'académie nomme une commission composée de MM. Crahay, Plateau, Stas et de Koninck, pour aviser avec le secrétaire aux moyens de continuer les travaux commencés.

---

*Remarques sur une réclamation de M. le professeur Vrolik, insérée dans le BULLETIN DE L'ACADÉMIE du 11 novembre dernier; par M. Martens, membre de l'académie.*

Dans le *Bulletin* de la séance du 11 novembre dernier (page 565), M. le professeur Vrolik d'Amsterdam a cru pouvoir réclamer la priorité relativement à quelques observations de physiologie végétale, que j'ai consignées dans ma notice *sur les causes de la mort naturelle*. Il annonce avoir déjà publié des observations analogues à la fin du dernier siècle dans sa *Dissertatio medico-botanica sistens observationes de foliatione vegetabilium, necnon de viribus plantarum ex principiis botanicis dijudicandis*, publiée en 1796. N'ayant eu aucune connaissance de cet opuscule, je n'ai pu en faire mention dans mon travail, ni rendre au savant professeur hollandais la justice qui lui est due. Mais depuis que M. Vrolik a eu la bonté de transmettre à l'académie un exemplaire de sa dissertation, je me suis empressé de la lire, pour voir jusqu'à quel point les idées de notre honorable confrère s'accorderaient avec les miennes. Or cet examen m'a convaincu que le travail de M. Vrolik n'a que bien peu de points de contact avec le mien. Il admet à la vérité, comme moi et comme plusieurs autres physiologistes, que la mort des feuilles de nos arbres précède leur chute; mais il ne s'explique pas sur les *causes* de cette mort naturelle, que j'ai eu seules en vue d'étudier dans

mon travail. Il pense aussi que la chute des feuilles est le résultat d'une opération vitale en vertu de laquelle les parties vivantes de l'arbre se débarrassent de la feuille morte, de la même manière que, dans le cas de grangrène partielle chez un animal, la partie vivante finit par s'isoler et se séparer de la partie morte par le travail de la suppuration. Je ne veux point ici discuter la valeur de cette opinion; mais il est évident qu'elle n'a aucun rapport avec celle que j'ai cru pouvoir adopter dans ma notice. D'après moi, la chute des feuilles peut n'être qu'un effet mécanique, suite de leur dessiccation et de la rétraction qui doit en résulter dans la surface immédiatement contiguë à l'arbre; car si ce dernier, aux points d'attache de la feuille, ne subit pas la même rétraction, ce qui est le cas dans un arbre vivant, il faut nécessairement qu'il s'établisse quelque solution de continuité entre la feuille morte et l'arbre; ce qui doit provoquer la chute de la première. Cette chute sera d'ailleurs d'autant plus prompte à se faire que les points d'attache de la feuille à l'arbre seront moins nombreux, et que son tissu ou celui de son pétiole sera plus mou et plus susceptible de rétraction; et de là la chute *précoce* des feuilles *articulées* et celle *tardive* des feuilles *coriaces* de la plupart des chênes, qui ne perdent leurs feuilles mortes qu'au printemps suivant et même plus tard, lorsque la sève montante vient dilater leur tissu et provoquer ainsi une solution de continuité entre la branche qui grossit ou se distend et la base de la feuille morte qui ne peut la suivre dans cet accroissement.

Quoi qu'il en soit des idées qu'on peut avoir sur les causes immédiates de la chute des feuilles, il est clair que ce n'est là qu'un point très-secondaire de mon travail, qui a eu principalement pour but de constater s'il existait des

différences entre les quantités proportionnelles de matières inorganiques contenues dans le tissu du cœur à différents âges, afin d'arriver ainsi à déterminer, mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, quelles peuvent être les causes de la mort naturelle chez l'homme. C'était pour pouvoir mieux apprécier la nature de ces causes, que j'ai cru pouvoir prendre mon point de départ dans le règne végétal, et si j'ai dit qu'on devait s'étonner que les physiologistes n'eussent guère fixé leur attention sur les *causes* de la mort naturelle dans les végétaux, c'est que dans la physiologie végétale du célèbre P. Decandolle et dans celle plus récente de Meyen, que j'avais consultées à cet égard, je n'ai rien trouvé d'analogue à ce sujet. M. Vrolik lui-même, dans la dissertation qu'il a eu la bonté d'envoyer à l'académie, n'a aucunement traité cette question, et encore moins celle de la mort naturelle de l'homme. Son travail est donc complètement différent du mien, et ne présente avec celui-ci que des points de contact tellement éloignés, que la lecture de l'intéressante dissertation du savant professeur hollandais n'aurait pas même pu me conduire à l'examen des faits que j'ai cherché à constater dans ma notice.

*Antiquités.* — M. Crahay annonce qu'il y a eu méprise dans les indications qui lui ont été données au sujet des antiquités mentionnées à la page 577 du *Bulletin* d'octobre dernier. Ce n'est pas dans le voisinage de Trèves, mais près de Virton qu'elles ont été trouvées.

---

*Suite des notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque royale. — Le dominicain Brochart et la Terre-Sainte. — Barlaam et Josaphat (addition). — Par le baron de Reiffenberg.*

En 1550, le roi de France, Philippe de Valois, s'était rendu à Avignon, et dans des conférences avec le pape Jean XXII, une nouvelle croisade fut projetée; mais la ferveur s'était éteinte, et l'activité des esprits trouvait ailleurs satisfaction : la prise de St-Jean-d'Acre par le sultan de Babylone, arrivée dès l'an 1291, avait d'ailleurs ruiné la cause des croisés,

Cependant le roi eut l'air de songer sérieusement à cette entreprise. Le jacobin Burcard, surnommé l'Allemand, appelé Brochart par les Français, et qui avait séjourné longtemps outre mer, essaya de lui venir en aide. Dans ce but il composa en latin deux ouvrages que l'on a quelquefois confondus : l'un expose les motifs qui militaient en faveur de la croisade et les mesures qu'il convenait de prendre; l'autre est une description de la Terre-Sainte. C'est celui-ci qui a été imprimé pour la première fois en 1475, dans le *Rudimentum novitiorum*, et qui a été reproduit souvent depuis avec des différences plus ou moins considérables. Une des meilleures éditions est celle de Jean Romberch, publiée à Venise en 1519 : celle de Magdebourg, en 1595, n'en est qu'une réimpression. Dans l'édition d'Anvers 1556,

on a suivi le texte remanié par Simon Grynaeus. L'édition d'Amsterdam 1707, in-fol., est de toutes la plus récente(1). C'est aussi le texte imprimé en 1555, à Bâle, dans le *Novus orbis* de Grynaeus.

Si les imprimés furent nombreux, les copies manuscrites l'ont été davantage encore. La bibliothèque du Roi, à Paris, le *British Museum*, le collège de la Madeleine, à Oxford, en possèdent de l'un des deux ouvrages ou des deux à la fois (2). Le catalogue de Gaignat, cité par MM. Villenave et Eyriès (*Biogr. univ.* VI, 2), indique la traduction de *l'avis directif* sous le n° 2657. Le savant M. V. Le Clerc, qui s'en occupe pour *l'histoire littéraire de la France*, a reçu en partie la collation des manuscrits de l'Escurial contenant le *Libellus de Terra Sancta*.

Quand à la cour de Philippe-le-Bon, la politique du prince, afin de détourner l'attention, de distraire des esprits inquiets, et peut-être aussi d'autoriser certaines exigences financières, on voyait des plans chimériques de croisades se mêler aux plaisirs les plus mondains, il était tout simple que les écrits de Brochart eussent encore de la vogue, quoique la prise de Constantinople par les Turcs vint rendre la situation des chrétiens en Orient encore plus désespérée.

(1) *Onomasticon urbium et locorum sacrae scripturae seu liber de locis hebraicis, graece primum ab Eusebio caesariensi deinde latine scriptus ab Hieronymo, in commodiorem vero ordinem redactus....opera Jacobi Bonfrerii S.-J. Recensuit... J. Clericus. Accessit huic editioni BROCARDI MONACHI ORD. PRAED. DESCRIPTIO TERRAE-SANCTAE. Amstel. Fr. Halma, 1707, in-fol.*

(2) Pertz, *archiv.*, VII, 65, 81, 95. Dans la table on a confondu *Burchardus teutonicus* avec *Burchardus Vicedominus Gentinensis*, comme Philippe Bosquier et Canisius ont confondu le jacobin allemand avec le cordelier français Bonaventure Brochart.



Mais Brochart avait écrit en latin, et si le latin était la langue des clercs, il s'en fallait qu'il fût celle des gentils-hommes et des chevaliers. Philippe-le-Bon fit donc traduire en français le *Directorium* et la *Description de la Terre-Sainte*, par son traducteur ordinaire, le bon Jean Mielot, chanoine de Lille en Flandre qui se qualifie humblement du moindre de ses secrétaires.

Je vais faire connaître rapidement deux manuscrits de la bibliothèque royale.

# I.

Le premier marqué à l'inventaire sous les n<sup>os</sup> 9116-9117 (ancien 918 et 82<sup>d</sup>), est un grand in-fol. en papier, de 45 feuillets, longues lignes, avec lettrines peintes et dorées, écriture de la fin du xiv<sup>e</sup> siècle. Il contient les deux écrits de Brochart. Voir le 2<sup>e</sup> vol. du Cat. des manuscrits (Répertoire, I), p. 80. Il provient de la librairie primitive des ducs de Bourgogne.

Legrand d'Aussy, dans les mémoires de l'Institut (sciences morales et politiques, t. V, pp. 450-466), parle de Brochart, à propos de Bertrandon de la Brocquiere, et cite les manuscrits de Bruxelles. Il donne le n<sup>o</sup> 519 au manuscrit latin qui est coté 46 dans le catalogue de Haenel (col. 767), et le n<sup>o</sup> 552 au manuscrit français.

Le volume latin commence ainsi :

*In nomine patris et filii et spiritus sancti. Incipit Directorium ad passagium faciendum, editum per quendam fratrem ordinis praedicatorum, scribentem experta et visa potiusquam audita. Ad serenissimum principem et dominum dominum Philippum regem Francorum, anno D<sup>ni</sup> MCCC XXXII. Prologus.*

« De Celsitudinis Vestrae sancto proposito, Domine mi Rex, in Romana curia fama celebri divulgato, exultat et jubilat orbis totus, quod scilicet, tanquam alter provius de superis Machabeus, pro aemulatione legis, pro zelo fidei, pro liberatione terrae Christi sanguine consecratae, sumitis bellum Dei. Et quia pauper ego non possum obsequium Vestrae Regiae Majestati tribuere et in aequis, quod, Deo teste, libentius et uberius facerem si haberem, cum hoc opusculo ad passagium directorio, in nomine Domini qui in tabernaculo testimonii pelles arietum et caprarum praecepit et docuit offerendas, et plus quam divites larga munera exhibentes, pauperculam commendavit duo tantum aera minuta in gazophilacium offerentem, Vestrae Felicitatis pedibus humiliter me prosterno. In quo quidem Directorio non tam aliorum relatione audita quam ea quae per XXIII annos et amplius, quibus fui in terris infidelium commoratus, causa fidei praedicandae, visa refero et experta..... Inter haec, si mererer, tui, Domine mi, vestigia prosequi tam sanctum negotium exequentis, non sicut unus de mercenariis tuis, sed sicut unus de illis quae (qui) de micis quae cadunt de mensa tua cupiunt saturari, ut, sicut haec describo literis, sic digito demonstrarem.

» Huic autem opusculo *Directorium ad passagium faciendum* nomen dedi quod ad significationem duorum gladiatorum quorum Dominus sufficientias attestatur, et ad typum apostolorum quorum numerus in duodenario consummatur, in duos libellos et XII partes distinctum exhibeo et completum. Ut sicut primus gladius vivus et efficax verbi dei, ipsorum apostolorum ministerio, indurata corda gentium penetravit, eorumque colla indomita suavi subdidit iugo legis, sic secundus gladius Vestrae Invictae Potentiae ac Virtutis exemptus de pharetra Regni Vestri, velut alter gladius Gedeonis, tabernacula hostilium nationum dividat, dejiciat, conterat et conculcet, amen. »

Ainsi, d'après ce qui précède, Brochart était parti pour la Terre-Sainte et les contrées environnantes, vers l'an-



née 1508, et y était resté au delà de vingt-quatre ans pour y prêcher la foi, ce qui s'accorde mal avec la date moyenne de 1240 marquée par Sax (*Onomasticon*, II, 504).

A la suite de son prologue, Brochart fait connaître la division de son premier ouvrage, qui est encore inédit.

Il est divisé en huit parties.

Dans la première sont déclarés les quatre motifs qui devaient engager le roi de France à la croisade, c'est-à-dire, l'exemple de ses prédécesseurs, l'amour de la propagation de la foi, la compassion des populations chrétiennes exposées aux plus grands malheurs, enfin le désir de récupérer la terre arrosée par le sang de Jésus-Christ.

La seconde partie traite des conditions préalables de la croisade. 1° Que dans tout l'univers on ordonne des prières pour la prospérité de l'expédition ; 2° que ceux qui accompliront une œuvre si sainte se proposent surtout deux points, corriger et amender leur vie présente, la mieux régler à l'avenir ; s'exercer assiduellement dans tout ce qui tient à la discipline et aux habitudes militaires ; 3° que la paix et la concorde soient établies entre ceux qui ont quelque autorité sur la mer ; 4° que l'on réunisse un nombre suffisant de galées et de nef ; 5° qu'au printemps prochain douze galées soient armées pour la garde de la mer.

La troisième partie indique les routes à suivre, afin qu'on puisse choisir la meilleure ; celle par l'Afrique doit être absolument évitée ; la seconde, directement par mer, a des inconvénients pour les troupes et les chevaux ; la troisième par l'Italie est sûre et bonne ; la quatrième par l'Allemagne et la Hongrie, chemin facile et salubre.

La quatrième partie roule sur le choix à faire entre ces

routes pour le roi et sa suite , et pour les diverses fractions de l'armée, selon les nations qui les composent. Le roi doit préférer l'Allemagne et la Hongrie; aux populations maritimes et aux convois , c'est la mer qui convient; les autres prendront par Aquilée, l'Istrie, la Dalmatie, le royaume de Rassie et Salonique.

Robert, comte de Flandre, s'était dirigé à travers la Pouille, par Otrante, Corfou, etc. Godfroid de Bouillon, ses deux frères et Baudouin, comte de Hainaut, prirent par la Hongrie et la Bulgarie, tandis que Raimond, comte de St-Gilles, et Ademar, évêque du Puy et légat du saint siège, traversèrent la Hongrie et l'Esclavonie, qui faisait partie du royaume de Rassie, quoique quelques auteurs prétendent qu'ils suivirent la route d'Aquilée et de Dalmatie.

La cinquième partie apprend la conduite qu'il faut tenir en passant par la *Rassye* (Legrand d'Aussy rend ce mot par *Servie*) et l'empire grec.

Le sixième montre les causes pour lesquelles il était facile de s'emparer de cet empire : 1° la dégradation morale et la décadence militaire des Grecs, depuis qu'ils s'étaient séparés de la foi catholique; 2° la déplorable dépopulation du pays, devenu désert en beaucoup d'endroits; 5° son mauvais gouvernement politique et religieux.

La septième partie se subdivise en deux : la première subdivision expose les moyens de soumettre Thessalonique et Constantinople, la seconde l'avantage qui devait résulter de l'asservissement de l'empire grec.

La huitième partie enfin contient six règles de conduite pour conserver, sous l'autorité du roi de France, l'empire grec une fois subjugué. La première de ces règles est de brûler ou d'exiler tous les Latins qui ont abandonné la foi romaine pour le schisme des Grecs; la deuxième de ren-

voyer en Occident les moines grecs qui n'auraient pas adopté la vraie foi ; la troisième d'obliger chaque famille grecque à livrer un fils pour être élevé dans les mœurs et les belles-lettres latines ; la quatrième d'abandonner diligemment aux flammes tous les livres des Grecs ; la cinquième de rassembler les Grecs dans S<sup>te</sup>-Sophie , où , après avoir fait leur profession de foi , ils se soumettront *spon-tanément* à la souveraineté des Francs ; la sixième consiste dans quelques réformes à introduire d'abord dans l'église grecque. Ce chapitre montre de plus avec quelle facilité on pouvait s'emparer du royaume de *Rassye*. Il n'aurait fallu pour la conquête de cette contrée que mille chevaliers et six mille hommes d'infanterie. La guerre aujourd'hui n'est pas si modeste ni si parcimonieuse.

En lisant ce traité il semble que la croisade soit plutôt dirigée contre les Grecs que contre ceux que l'on appelait Sarrazins, et qu'aux yeux de bien des gens les schismatiques fussent plus coupables que les infidèles. Quelques-unes des maximes politiques de l'excellent frère Brochart pourraient paraître aussi d'une certaine brutalité, mais avant de les juger sévèrement, nous aurions raison de faire quelque retour sur nous-mêmes.

Le *Directorium* finit au verso du 24<sup>e</sup> feuillet. *Sequitur libellus de terra sancta editus a fratre Brochardo Theutonico ordinis fratrum praedicatorum. Rubrica.*

*Incipit prologus de situatione seu descriptione Terrae Sanctae.* « Cum in veteribus historiis legamus , sicut dicit beatus Jeronymus. »

Ce prologue , où rien n'annonce que l'ouvrage soit dédié au frère de l'auteur , religieux comme lui , suivant la *Biographie universelle* , etc. , manque dans l'édition de J. Leclerc qui est intitulée : *Locorum Terrae Sanctae exactissima*

*descriptio*, auctore *F. Brocardo monacho*, et qui remplit les pp. 167-192 du volume dont j'ai donné le titre en commençant.

Ce n'est pas la seule différence qu'on remarque entre notre manuscrit et cette leçon. D'abord les chapitres, dans le premier, ne sont point numérotés, et les sommaires de ces chapitres ne sont pas identiques; ensuite il y a des variantes très-nombreuses et même presque continues dans le texte. Je n'en donnerai qu'un exemple :

MS.

*Incipit divisio Terrae Sanctae per  
loca et per provincias.*

Sciendum tamen est in principio quod terra ista quam sanctam dicimus, quae cecidit in sortem duodecim tribuum Israël, pro parte aliqua dicebatur regnum Juda, quae erat duarum tribuum, scilicet Juda et Benjamyn, et erat caput decem tribuum reliquarum quae dicebantur Israël....

LECLERC OU GRYNÆUS.

CAPUT I.

*De Syria, Phoenicia, Palaestina et  
Arabia.*

Ista terra, quam sanctam vocamus, duodecim tribubus Israël funiculo distributionis in possessionem tradita, post tempus Salomonis in duo regna excrevit : unum regnum Judae dicebatur, duas complectens tribus, nempe Judae et Benjamin : alterum vero regnum Samariae vocabatur, a metropoli Samariae, quae nunc Sebast nomen habet, reliquas decem continens tribus.

On s'aperçoit aisément que le texte de Grynaeus ou de Leclerc est un texte entièrement retouché. Le deuxième chapitre offre les mêmes dissemblances que le premier, mais il serait trop long de s'y appesantir. Je me contenterai de quelques courtes observations. Au verso du 51<sup>e</sup> feuillet, dans un chapitre intitulé : *De tertia divisione, quartae orientalis*, Brochart dit qu'il est faux qu'il ne tombe ni pluie ni rosée sur le mont Gelboe, puisque y étant allé le jour de St-Martin, de l'an MCCIII (cette date doit être mal écrite) il y fut mouillé jusqu'aux os : *Nec est verum quod dicunt*

*quidam quod nec ros nec pluvia veniant super montes Gelboe , quia enim in die beati Martini CCIII ibi venit super me pluvia qua usque ad carnem fui madefactus.* Or, Grynæus, dans son VII<sup>e</sup> chapitre intitulé : *Iter ab Acone versus Notum*, donne une autre date plus probable et une leçon plus latine : « *Nec est verum , ut quidam putant , neque rorem neque pluviam descendere super montes Gelboe , quum in memetipso , anno Domini millesimo ducentesimo octuagesimo tertio (1285) , et pluviam et rorem in illo monte fui expertus.* » Il est impossible, en effet, qu'un homme qui écrivait en 1552, raconte une aventure qui lui est arrivée, au moins dans la force de sa jeunesse, 129 ans plus tôt.

Au fol. 41, dans le portrait très-peu flatteur que Brochart fait des Grecs, on lit ce qui suit : *Inter Sarracenos habitant et , ut plurimum officiis eorum fruuntur et sunt procuratores terrae. In habitu fere concordant cum Sarracenis , nisi quod tamen per cingulum laneum discernuntur. Graeci similiter sunt christiani sed scismatici , nisi quod pro magna parte in concilio generali proximo , sub divo Gregorio papa V , ad obedientiam romanae ecclesiae redierunt.* Cette dernière circonstance a disparu dans le texte de Leclerc : *Inter Sarracenos habitant , et , ut plurimum , officiis eorum mancipantur. In habitu a Sarracenis fere nihil differunt , nisi quod per cingulum laneum ab eis aliquid discriminis habent. Graeci similiter christiani sunt , sed schismatici et a romanae ecclesiae obedientia alieni.*

Le manuscrit se termine par le douzième chapitre de Leclerc, dont la fin n'est cependant pas la même et a rapport à la manière dont les Arméniens célébraient la messe. Il ne contient pas la description de l'Égypte. En voici la conclusion : *Et cantant melodiam quandam valde devotam et dulcissimam sibi alternisecus respondentes. Istud absque*



*dubio videre et audire devotissimum est. Et haec de hiis dicta sufficiunt.*

*Explicit libellus editus a fratre Brochardo Theutonico ordinis praedicatorum de discriptione (sic) et terminatione Terrae Sanctae, quam ipse terram perambulavit et vidit, et diu ibi stetit. Quem conscripsit Dominus Joannes Reginaldi, cameracensis ecclesiae canonicus, ob amorem illius qui in Terra Sancta mortuus est pro nobis. Cui sit laus et gloria in secula seculorum. Amen.*

Leclerc, qui a publié le traité fort modifié de Brochart sur la Terre-Sainte, dit quelques mots de cet auteur dans la préface de son édition de la *Geographia sacra* de Nic. Sanson, Amst., Halma, 1704, in-fol., pp. 10, 12. Il y remarque que Chrétien Adrichomius de Delft, faisait grand cas de Brochart, et qu'il l'a presque toujours suivi : *Indicat diligentissimum et accuratissimum terrae Chananaeae perlustratorem et descriptorem fuisse Brochardum aut Burchardum illum antiquiorem : qui eam ad ventorum rationem exegit, nec voluntate aut facultate rei perficiendae destitutus fuit. Eum ergo fere semper secutus est Adrichomius....* Busching, bon juge en ces matières, a été aussi très-favorable à Brochart ; en effet ce moine n'a cédé que rarement à ce penchant au merveilleux qui a souvent égaré Mandeville et d'autres voyageurs (1). C'est un observateur exact et judicieux.

---

(1) Sur Mandeville et sa relation, dont je parlerai plus tard, voir le curieux recueil de MM. Fr. Jacobs et F.-A. Ukert : *Beitraege zu aeltern Litteratur oder Merkwürdigkeiten der Herzogl. oeffentlichen Bibliothek zu Gotha*, I B. 2 H. (1855), pp. 420-429. On lit dans le même volume des détails intéressants sur les historiens ou romanciers d'Alexandre au moyen âge, sujet dont j'ai déjà parlé à propos du *Guidonis liber*. V. I B. 2 H. pp. 571-420, 452-455, II B. 2 H. VIII-X ; on renvoie à F. Weckherlin's *Beitraegen zur Geschichte altd deutscher Sprache und Dichtkunst*. Stuttg. 1811. 1-52.



L'auteur de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* ne fait que nommer Brochart sous l'an 1285 (1), mais cette mention très-concise est aussi un éloge.

Venons maintenant de l'original à la traduction.

## II.

Sanderus, dans son informe catalogue des manuscrits des ducs de Bourgogne (Bibl. MSS, II, p. 7, n° 252), en signale un de cette manière :

*Livre du passage d'outre-mer que firent les chrestiens pour la conquête de la Terre Sainte.*

Mais il est fort incertain qu'il soit ici question de la traduction de Brochart.

M. J.-B. Barrois, dans sa *Bibliothèque protypographique*, fournit ces indications :

P. 220, n° 1551. *Ung livre couvert de noire toille, à ung crucifix, intitulé au dehors.* Ce livre parle du passage d'outre-mer. *Començant ou second feuillet* : d'icelle gent paienne et ennemie, *et ou dernier* : vestre sanitatis (sanctitatis) pedes.

P. 512, n° 2205. *Même ouvrage finissant* : Mahomet l'an MCCC et XXXIX.

Ce manuscrit, comme celui de Sanderus, est peut-être l'ouvrage traduit par Jean de Vignay en 1555, et porté sur le catalogue de la bibliothèque du Louvre, du temps de Charles V, avec ce titre :

---

(1) Œuv. de M. de Châteaubriand. Paris, Fournier, XV, 221, Cf. Vossius, II, de *Hist. lat.* C. LX, pp. 446, 447, Guill. Cave, II, 510, Fabricii *Bibl. latina med.* I, 775-775, Fabricii *Histor. bibl.* V, 201, 202, etc.

N° 550. *Le passage de la Terre Sainte, nommé directoire ou adrecement de la conquête d'outremer* (Van Praet, *Inventaire de l'ancienne bibl. du Louvre*, p. 72). Ou bien encore est-ce l'ouvrage de Mamerot, chanoine et chantre de Troyes, cité par Legrand d'Aussy (*ubi supra*, p. 448). Mais le n° suivant ne laisse pas d'incertitude :

P. 524, n° 2508. *Advis directif pour faire le voyage d'outremer, par un religieux de l'ordre des prêcheurs, en 1552, traduit de latin en français, par J. Mielot, chanoine de Lille en Flandre, en 1445 (lisez 1455) par ordre du duc de Bourgogne*. In-folio, sur vélin.

La Serna Santander place également ce manuscrit parmi ceux du duc Philippe-le-Bon, *Mém. historique sur la bibl. de Bourg.*, p. 15, n° 4. Cette copie n'est pas la nôtre, qui n'est pas sur vélin, et qui est marquée plus bas par La Serna, p. 55, n° 5.

Legrand d'Aussy s'est servi d'un manuscrit qui renfermait non-seulement la traduction de l'*advis directif*; mais encore celle de la *description de la Terre Sainte*, faite par le même Mielot en 1456, de plus le voyage outre-mer de Bertrandon de la Brocquière, en 1452, M. Van Praet qui renvoie également à ce manuscrit, fait observer que dans une traduction du *Rudimentum novitiorum*, sous le titre de *Mer des histoires*, Paris, Pierre Lerouge 1488, et Paris, Antoine Verard, vers 1501, la version du voyage de Brochart n'est pas celle de Mielot (1).

Notre volume, inscrit à l'inventaire sous le n° 9095 (ancien 1069 et 52<sup>d</sup>), est un grand in-fol. à longues lignes, de cette large écriture du XV<sup>e</sup> siècle ou de cette espèce de

---

(1) *Notice sur Colard Mansion*, pp. 116, 117.

grosse adoptée par les calligraphes du duc Philippe. Il est orné de lettrines et de trois miniatures d'une bonne exécution, dont la première représente l'auteur dans son cabinet, un cabinet de savants de ce temps-là, entouré de banquettes, tout parsemé de livres et dont le meuble principal est un énorme pupitre sur pivot, sur lequel se projette la pâle lueur d'une lampe suspendue à une potence, comme un réverbère. Il contient 68 feuillets.

Aubert Le Mire a écrit de sa main au-dessus de la première miniature :

224.

*Brocardus ordinis praedicatorum, cognomento Alemannus, scripsit latine, an. 1552.*

*A. Miraeus, Bibliothecarius Regius.*

Au-dessous de l'aquarelle on lit :

*Rubriche du translateur.*

« Cy commence ung advis directif pour faire le passage d'oulremer, lequel advis frère BROCHART, de l'ordre des prescheurs fist et composa en latin l'an mil CCCXXXII et le presenta à très-excellent prince et son souverain seigneur Phelippe de Valois, par la grace de Dieu lors roy de France, septiesme de ce nom, en récitant les choses qu'il a veues et expérimentées sur les lieux, trop mieulx que celles qu'il a ouy dire par bouche d'aultrui. Et depuis, l'an mil CCCC cinquante V, par le commandement et ordonnance de très-hault et très-puissant et mon très-redoubté seigneur Phelippe par la grace de Dieu duc de Bourgongne, de Brabant, de Lembourg et de Lothier, conte de Flandres, d'Artois et de Bourgongne palatin, de Haynnau, de Hollande, de Zélande et de Namur, marquis du saint Empire, seigneur de Frise, de Salins et de Malines, a esté translaté en cler, françois par Jo. Mielot, chanoine de Lille en Flandres, en comprenant la substance selon son entendement,

sans y adjouster rien du sien en la fourme et maniere qui ci après s'ensievent. »

Charles Mielot, constamment appelé *Melot* par La Serna et *Miclot* par Paquot, est auteur d'un grand nombre de traductions (1). J'extraurai de celle-ci le chapitre relatif au *Roy de Rassie*. On y trouvera des détails qu'on chercherait vainement ailleurs, du moins dans nos écrivains, sur des pays qui sont à peine entrés, même aujourd'hui, dans la grande famille politique européenne (2).

Fol. 54 verso. *S'ensieut du roy de Rassie* (Servie).

« Certes je ne sçay que je doy dire du roy de Rassie pour ce qu'il n'a nul droit en ycellui royaume ne raison aussi, car il est noté et divulgué d'une semblable coulpe de infidélité, de traison et de tyrannie comme est l'empereur de Grèce, infâme par une chaine de péchiez qui se extent (*s'étend*) depuis ses ancestres jusques à lui, laquelle se accroist continuellement en lui et augmente de mal en pis. Et pour déclairier ceci, il fault savoir qu'il y eut jadis ung roy de Rassie nommé Estienne. Cestui ot ij filz dont l'un fu appelé Estienne et l'autre Orose. Après la mort du roy Estienne, père de ces II enfans-ci, Orose se drescha contre son frère Estienne jà fait roy de Rassie. Mais il advint que en champ de bataille ledit Orose fut vaincu. Mais depuis ledit Estienne ayant mercy du sang de son frère, le reçut en pitié et de son bon gré devisa le royaume

(1) M. Van Praet, *Notice sur Colard Mansion*, pp. 52, 116, 117, 118, énumère quinze ouvrages de Mielot, dont l'un est incertain. Cf. *Archiv. philolog.*, I, 224, et Van Praet, *Recherches sur Louis de Bruges, seigneur de la Gruuthuyse*, p. 105.

(2) V. S. Ciampi, *Bibliografia critica delle antiche reciproche corrispondenze politiche, ecclesiastiche, scientifiche, litterarie, artistiche dell'Italia colla Russia, colla Polonia ed altre parti settentrionali*, Firenze, 1854-1859, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, encore inachevé, s'arrête aux lettres  
P R A.

avec son frère Orose. Cestui Estienne joint à femme la fille du roy de Honguerie nommée Katherine, suer de madame Marie de bonne recordation, royne de Sicile et de Hongrie, qui fu mère de madame votre mère.

» De ceste dame Katherine engendra ledit Estienne 1 fil qui ot nom Vlatislaus, lequel il lascia à sa mort héritier de la partie du royaume qu'il avait retenu par tele condition que Orose recognoistrat soy tenir l'autre partie du royaume dudit Vlatislaus, son nepveu, si le print comme son vassal. Mais ledit Orose, après la mort dudit Estienne, fit guerre contre Vlatislaus, son nepveu, si le print et lui osta sa part du royaume, si le mist en prison, dont il ne peut oncques estre delivré, tant que le dit Orose vesquist.

Cestui Orose print à femme madame Elizabette, suer de madame votre taye, laquelle il répudia, et, elle encoires vivant, il espousa la fille de l'empereur de Grèce qui lors estoit, c'est assavoir la suer de cestui qui est maintenant empereur. Or n'eut-il oncques enfant de ces II femmes-ci, mais il engendra II fils de II concubines, dont l'un fu appelé Constantin et l'autre Estienne, qui fu père de cestui qui ad présent occupe indeuement le royaume de Rassie. En la parfin il fut commandé par son père que on lui crevast les yeulx et fu envoié banny en Constantinoble avec ses II filz. Et pource que le bourreau, corrompu par argent, ne lancha pas la flammette tout droit en la prunelle de l'œil, comme il avoit esté ordonné et commandé par le père, touteffois il vey (*vit*) depuis aucunement, jà soit ce que non pas plainement, par médecines que on lui fit aux yeulx. Et autant que son père vesquist il vould ceci estre tenu si secret que tantost de sa propre main il estranglason propre fil pour ce qu'il avoit entendu que ceci avoit esté fait par la sagesse de l'enfant, en ressongnant qu'il ne le revelast à personne qui fust née. Et par ainsi cellui qui vould tuer son père ne espargna pas son propre fils. Puis après son père en ayant pitié, cuidant qu'il fust aveugle du tout, le rappella après plusieurs ans qu'il avoit esté en exil. Et quand son



père Orose fu mort , il manifesta par lettres escrites de sa main et fist savoir à tous ceux du royaume qu'il veoit bien et cler, pour quoy il tira à soy par dons et par promesses une très-grande sequelle et priva et dechaça hors de son royaume Utislaus, le vray héritier qui estoit délivré hors de prison. Et puis il emprisonna son propre seul frère Constantin et le fist morir d'une manière de crudelité non ouye, car il le fist tendre sur une pièce de bois et le fist transpercher de cloux par les bras et par les cuisses, et puis le partit en deux par le millieu. Telle est ceste progenie serpentine qui jette et espant telz beuvrages envenimez.

» Et s'il est aucun qui vueille oyr parler de celui qui règne maintenant en Rassie, fil de cest aveugle, pour certain il congnoistra que jà soit qu'il soit moindre de corps et d'eage plus bas, touteffois il sormonte ses ancestres ou venin de malice non ouye en fait, et, par aventure, en volenté, car il print et loya et emprisonna et plus que cruellement mist à mort son propre père, comme dit est, bastart, illégitime, mal né, cruel tirant, occiant son fil et son frère, et quant en lui fu, son père mesme de Grèce.

Ce volume ne contient pas la traduction de la *Description de la Terre-Sainte* dont nous avons parlé tout à l'heure.

### III.

Parmi les manuscrits de la légende de *Barlaam et de Josaphat*, je n'ai point mentionné celui qui est indiqué dans l'inventaire de l'an 1575 des livres du roi de France Charles V, dit le Sage, inventaire publié par M. Van Praet, et où cette légende occupe le n° 547 (p. 72).

M. Barrois place parmi les manuscrits de Charles-le-Téméraire, à Dijon, suivant une liste dressée en 1477, (n° 705) *La vie Barlaam et Jozepha*. (*Bibl. protyp.*, p. 119).

M. Ad. Keller, à qui la littérature romane est si redevable,



note parmi les manuscrits du Vatican, un manuscrit en parchemin n° 660, qui contient un texte français de cette légende. *Romvart*, Mannheim, 1844, p. 155. »

---

M. le directeur, en levant la séance, a fixé l'époque de la prochaine réunion au samedi 5 février.

---

### OUVRAGES PRÉSENTÉS.

---

*Population ; mouvement de l'état civil pendant l'année 1841*, publié par le Ministre de l'intérieur. Bruxelles, 1843, 1 vol. in-fol. — De la part de M. le Ministre de l'intérieur.

*Bulletin de la commission centrale de statistique*, tom. 1<sup>er</sup>. Bruxelles, 1843 ; 1 vol. in-4°.

*Programmes des questions proposées par l'académie royale de médecine de Belgique, pour le concours de 1844* ; 3 feuillets in-8°.

*Annuaire de l'observatoire royal de Bruxelles*, par M. A. Quetelet. Bruxelles, 1843 ; 1 vol. in-18.

*Annuaire de l'université catholique de Louvain*, 1844, 8<sup>e</sup> année. Louvain ; 1 vol. in-18.

*Salon triennal de l'académie de dessin, sculpture et architecture de la ville de Gand*. Gand, 1844 ; in-8°.

*Journal vétérinaire et agricole de Belgique*, tom. II, feuilles 44-51. Bruxelles, 1843 ; in-8°.

*Gazette médicale belge*. Supplément de décembre 1843, 2<sup>e</sup> année, janvier 1844, n<sup>os</sup> 1 et 2, avec supplément. Bruxelles ; in-4°.

*Trésor national*, 8<sup>e</sup> livr., décembre 1843. Bruxelles ; in-8°.

*Annales de la Société médico-chirurgicale de Bruges*, tom. IV, année 1843. Bruges ; in-8°.

*Annales de la société de médecine d'Anvers*, feuille 13. Anvers, in-8°.

*Archives de la Flore de France et d'Allemagne*, par M. F.-G. Schultz, feuilles 1 à 3; in-8°.

*Mémoires de l'académie impériale des sciences de St-Petersbourg*, VI<sup>e</sup> série. — Sciences politiques, histoire, philologie, tom. VI, livr. 1-3. St-Petersbourg, 1843; 1 vol. in-4°. — Sciences mathématiques, physiques et naturelles, tom. V, I<sup>re</sup> partie. — Sciences mathématiques et physiques, tom. III, livr. 1-3. St-Petersbourg, 1842-43; 2 vol. in-4°; tom. VII, 2<sup>me</sup> partie. — Sciences naturelles, tom. V, livr. 1 et 2. St-Petersbourg, 1843; 1 vol. in-4°.

*Mémoires présentés à l'académie impériale des sciences de St-Petersbourg*, par divers savants, tom. IV, 5<sup>me</sup> livr. St-Petersbourg, 1843; 1 vol. in-4°.

*Recueil des actes des séances publiques de l'académie impériale des sciences de St-Petersbourg*, tenues le 31 décembre 1841 et le 30 décembre 1842. St-Petersbourg, 1843; 1 vol. in-4°.

*Correspondance mathématique et physique de quelques célèbres géomètres du XVIII<sup>me</sup> siècle*, par M. P.-H. Fuss, tom. I et II. St-Petersburg, 1843; 2 vol. in-8°.

*Séance de l'académie du 12 janvier 1843. Discours prononcé par M. G.-H. Fuss, secrétaire perpétuel.* St-Petersbourg, 1843; in-8°.

*Annuaire magnétique et météorologique du corps des ingénieurs des mines de Russie*, publié par M. A.-T. Kupffer. Année 1841, nos 1 et 2. St-Petersbourg, 1843; 2 vol. in-4°.

*Zweiter Zusatz zu der Schrift, Ueber den Galvanismus als chemisches Heilmittel*, von Dr Gustav Crusell, mit einer Tafel. St-Petersburg, 1843; in-8°.

*Ermittelung der absoluten Störungen in Ellipsen von beliebiger Excentricität und Neigung*, von P.-A. Hansen, 1<sup>ster</sup> Theil. Gotha, 1843; 1 vol. in-4°.

*Flora*, nos 25-40. Regensburg, Juli-October 1843; in-8°. Divers extraits du même ouvrage, 6 feuilles in-8°.

*Archiv des Mathematik und Physik*, herausgegeben von J.-A. Grunnert, 4<sup>ter</sup> Theil, 1<sup>stes</sup> und 2<sup>tes</sup> Heft. Greifswald, 1843; in-8°.

*Verzueh einer neuen Methode zur Bestimmung der Polhöhe oder geographischen Breite bei geodätischen Messungen*, von J.-A. Grunnert. Leipzig, 1844; in-8°.

Isis. *Encyclopädische Zeitschrift*, von Oken, 1843, Heft XI (Taf. II, III, 1842), Leipzig; in-4°.

*L'Investigateur, journal de l'institut historique*, 10<sup>me</sup> année, tome III, 2<sup>me</sup> série, 112<sup>me</sup> livr., nov. 1843, Paris; in-8°.

*La revue synthétique*, tome IV, n° 1, oct. 1843, Paris; 1 vol. in-8°.

*Bouwkundige Bijdragen*, uitgegeven door de Maatschappij tot bevordering der bouwkunst te Amsterdam, 6<sup>de</sup> stuk, nov. 1843. Amsterdam, 1843; in-4°. Met 3 losse platen, n°s 15-17.

*Kongl. Vetenskaps-Academiens*, för År 1841. Stockholm, 1842; 1 vol. in-8°.

*Berättelse om astronomiens Framsteg*, för Åren 1837-1841, of N.-H. Selander. Stockholm, 1842; in-8°.

*Aersberättelse om Fromstegen I Kemi, och Mineralogi*, afgiven den 31 Mars 1841, den 31 Mars 1842, den 31 Mars 1843, af Jac. Berzelius. Stokholm, 1841-43; 3 vol. in-8°.

*Aersberättelse om technologiens Framsteg. År 1841*, of G.-E. Pasch. Stokholm, 1843; in-8°.

*Aersberättelse om zoologiens Framsteg under Åren 1840-1842*, af C.-H. Boheman. Stockholm, 1843; in-8°.

*Le leggi elettro-magnetiche del prof. Zantedeschi, con una tavola*. Venezia, 1843; in-8°.

*Dell' influenza dei raggi solari rifratti dai vetri colorati sulla vegetazione delle piante en germinazione de' semi*, memoria dell'ab. prof. F. Zantedeschi. Venezia, 1843; in-4°.

*Ossertazioni intorno alla Struttura dell' arillo fatte da G. Gasparrini*. Napoli; in-4°.

*Osservazioni intorno alla struttura del frutto dell' opunzia*, par le même; in-4°.

*Ricerche sulla struttura degli stomi*, par le même. Naples, 1842; in-4°.

---

# BULLETIN

DE

## L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES

ET

**BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.**

1844. — N<sup>o</sup> 2.

---

*Séance du 3 février.*

M. le baron de Stassart, directeur.

M. Quetelet, secrétaire perpétuel.

---

### CORRESPONDANCE.

---

L'académie reçoit les ouvrages manuscrits suivants :

1<sup>o</sup> Notice géologique sur le département de l'Aveyron, par M. Marcel de Serres. (Commissaires : MM. d'Omalius et Dumont.)

2<sup>o</sup> Note sur le mode de propagation des nédulaires, genre

TOM. XI.

3

de l'ordre des Gastromyces (cryptogamie), par M. G. D. Westendorp. (Commissaires : MM. Kickx et Cantraine).

5° Mémoire sur la non-existence du sulfate d'oxyde azotique, par M. le Dr Koene. (Commissaires : MM. Stas, de Koninck et de Hemptinne.)

4° Mémoire de M. Vloeberghs sur la garance. (Commissaires : MM. de Koninck et de Hemptinne.)

M. Bergsma fait parvenir à l'académie les graines de dix espèces de plantes annuelles, pour être distribuées aux personnes qui s'occupent des phénomènes de la végétation.

M. Staring communique ses observations sur la floraison en 1845, et M. le baron de Selys-Longchamps ses observations sur les migrations des oiseaux pendant la même année.

L'académie reçoit de M. Duprez les résultats des observations météorologiques faites à Gand en 1845.

M. Decloet fait hommage de son herbier de la Belgique, fruit de vingt années de recherches et d'études. Remerciements.

M. Morren montre le dessin d'un cercle lunaire qu'il a observé à Bruxelles, le 2 février, entre 9  $\frac{1}{2}$  et 11 heures du soir.

M. le Dr Gluge demande à l'académie, de la part de M. Zipser, s'il pourrait lui être agréable de recevoir une collection des minéraux de la Hongrie; ces offres sont acceptées avec reconnaissance.

M. de Koninck fait connaître qu'il a appris, par une lettre de M. Liebig, que ce savant chimiste a découvert de l'acide hyppurique dans toutes les urines humaines fraîches. Cet acide a disparu dans les urines putréfiées et y a été remplacé par de l'acide benzoïque.

---

CONCOURS DE 1844.

L'académie avait proposé, pour le concours de 1844, sept questions dans la classe des lettres, et sept dans la classe des sciences. Le secrétaire annonce qu'il a reçu en réponse à ces questions, les mémoires suivants :

CLASSE DES LETTRES.

1° Sur la question :

*La famille des Berthout a joué, dans nos annales, un rôle important. On demande quels ont été l'origine de cette maison, les progrès de sa puissance et l'influence qu'elle a exercée sur les affaires du pays.*

Un mémoire portant l'inscription :

*Ausi... celebrare domestica facta.*  
(HORACE).

Commissaires: MM. le baron de Reiffenberg, le chanoine de Ram et Willems.

2° Sur la question :

Les anciens Pays-Bas autrichiens ont produit des jurisconsultes distingués qui ont publié des traités sur l'ancien droit belge, mais qui sont, pour la plupart, peu connus ou négligés. Ces traités précieux, pour l'histoire de l'ancienne législation nationale, contiennent encore des notions intéressantes sur notre ancien droit politique; et, sous ce double rapport, le jurisconsulte et le publiciste y trouveront des documents utiles à l'histoire nationale.



*L'académie demande qu'on lui présente une analyse raisonnée et substantielle, par ordre chronologique et de matières, de ce que ces divers ouvrages renferment de plus remarquable pour l'ancien droit civil et politique de la Belgique.*

Un mémoire portant l'épigraphe :

*Jurisprudentia aliarum scientiarum est dominatrix.*

Commissaires : MM. Steur, le baron de Gerlache et Grandgagnage.

CLASSE DES SCIENCES.

1° Sur la question :

*Étendre aux surfaces la théorie des points singuliers des courbes.*

Trois mémoires :

Le premier portant l'inscription :

Tout se tient dans la chaîne des vérités.

Le deuxième, sans devise.

Le troisième, avec l'inscription :

Les principes de la science mathématique sont imprescriptiblement stéréotypés et dans les lois de la gravitation et dans celles qui régissent les phénomènes de l'étendue, sans acception de forme, et dans le système décadère écrit par Dieu même dans l'organisation qu'il nous donna, pour nous révéler en même temps sa puissance et sa bonté.

Commissaires : MM. Timmermans, Pagani et Verhulst.

2° Sur la question :

*Éclaircir par des observations nouvelles le phénomène de la circulation dans les insectes , en recherchant si on peut la reconnaître dans les larves des différents ordres de ces animaux.*

Un mémoire avec atlas , portant l'inscription :

La vérité n'est que dans l'observation.

Commissaires : MM. Morren , Wesmael et Van Beneden.

---

## RAPPORTS.

---

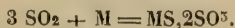
*Rapport de M. de Koninck sur le mémoire de M. Koene, intitulé : MÉMOIRE SUR L'ACTION RÉCIPROQUE DE L'ACIDE SULFUREUX ET DU ZINC OU DU FER , ET SUR LA CONSTITUTION DES PRODUITS QUI RÉSULTENT DE CETTE MÊME ACTION.*

Le travail de M. Koene est divisé en cinq parties :

I. Il commence par une introduction historique , dans laquelle il énumère les travaux des auteurs qui , depuis Stahl , ont successivement soumis l'acide sulfureux à leurs recherches. Il termine cette première partie par l'exposition des théories qu'a fait naître l'action réciproque des métaux et de l'acide sulfureux.

Quelle que soit l'étendue de cette partie du travail de l'auteur , nous y avons observé deux lacunes très-importantes : d'abord l'auteur ne fait aucune mention de la théorie

d'Ampère, adoptée par M. Dumas (1), sur la constitution des hyposulfites. D'après cette théorie, les hyposulfites sont considérés comme des bisulfates de sulfure, et trois équivalents d'acide sulfureux et un équivalent de métal concourent à la réaction; un équivalent d'acide sulfureux réagit sur le métal en lui cédant son soufre, pour former un équivalent de sulfure, tandis que ses deux équivalents d'oxygène se portent sur les deux autres équivalents d'acide sulfureux, et les transforment en acide sulfurique. Cette réaction peut être interprétée par la formule suivante :



Cette théorie méritait cependant d'autant mieux d'être citée, qu'elle a été émise par un homme dont les idées spéculatives ont souvent reçu la sanction de l'expérience et qu'elle avait en sa faveur l'opinion de l'un des plus savants chimistes de notre époque.

La seconde lacune consiste dans l'omission de la citation d'un travail assez court, à la vérité, et fait en 1826 par M. Mitscherlich (2), travail dans lequel la théorie de la formation des hyposulfites par l'action de l'acide sulfureux sur les métaux, se trouve cependant nettement formulée et appuyée sur des expériences précises, faites dans ce but, et que j'invoque depuis plusieurs années pour exposer cette même théorie à mes élèves.

Cette théorie est la même que celle établie d'abord d'une manière générale par Fourcroy et Vauquelin, adoptée plus

(1) *Chimie appliquée aux arts*, tom. II, p. 226.

(2) *Poggendorff Ann.*, tom. VIII, p. 442.

tard par M. Berzélius, professée dans ces derniers temps par MM. Gay-Lussac et Pelouze (1), et confirmée depuis par les expériences de MM. Fordos et Gélis, dont celles de M. Koene ne sont que le corollaire.

En effet, M. Mitscherlich dit : « Lorsqu'on dissout du zinc dans de l'acide sulfureux, il se forme du sulfite et de l'hyposulfite zinciques ; aucun dégagement de gaz n'a lieu, et le zinc s'oxyde aux dépens de l'oxygène d'une partie de l'acide sulfureux ; la moitié de l'oxyde zincique formé se combine à l'acide hyposulfureux, et se transforme en sel neutre : l'autre moitié entre en combinaison avec l'acide sulfureux, pour donner un sulfite cristallisable. Il m'a été impossible de faire cristalliser l'hyposulfite. »

II. La seconde partie du travail de M. Koene est consacrée à la discussion et à l'essai des divers réactifs propres à l'analyse des sulfites et des hyposulfites, et ne contient rien qui nesoit déjà connu par les publications de MM. Fordos et Gélis, et par celles de l'auteur même.

III. La troisième partie traite des produits de l'action de l'acide sulfureux sur le zinc. L'auteur y conclut à la formation simultanée de sulfite et d'hyposulfite zinciques, et ne nous apprend rien de nouveau à cet égard. Mais il y avance, que *lorsqu'on fait arriver de l'acide sulfureux dans de l'eau au fond de laquelle se trouve du zinc, il se dégage de l'hydrogène*. Je me bornerai à observer que l'auteur est ici en contradiction avec les expériences de MM. Fordos et Gélis et avec les miennes, et que ces habiles chimistes n'ont pu, ainsi que moi-même, constater le dégagement de la moindre trace de gaz hydrogène, en faisant agir un

---

(1). *Journal de Pharm.*, 3<sup>me</sup> série, tom. IV, p. 247.

courant continu de gaz acide sulfureux , sur de l'eau et du zinc , mais qu'ils ont pu au contraire en constater le dégagement , chaque fois que l'on plongeait des lames de zinc dans une dissolution aqueuse d'acide sulfureux , préparée d'avance , ou bien lorsqu'on interrompait le courant d'acide pendant quelque temps. Mes expériences confirment également ce second fait. J'ajouterai en outre, que M. Mitscherlich n'a pas remarqué non plus le moindre dégagement de gaz.

A la fin de cette partie, l'auteur discute la théorie de la réaction par laquelle l'acide sulfureux et le zinc se trouvent mutuellement transformés en sulfite et en hyposulfite zinciques. La formation d'une petite quantité de sulfure zincique , le conduit à émettre l'hypothèse que l'acide sulfureux subirait des changements très-complexes avant d'être transformé en acide hyposulfureux.

En effet, d'après l'auteur, 9 équivalents d'acide sulfureux et 6 éq. de zinc entreraient en jeu, et *« dans la première période de chaque intervalle de la réaction, le zinc en s'oxydant réduit entièrement les  $\frac{2}{3}$  de l'acide sulfureux mis en activité et forme deux équivalents de sulfure, et par la combinaison de l'oxyde avec  $\frac{4}{3}$  de l'acide, quatre éq. de sulfite. Dans la deuxième, le sulfure formé en s'associant les éléments des  $\frac{2}{3}$  de l'acide qui reste, donne naissance à deux éq. d'hyposulfite et à un éq. de soufre. Ce dernier à son tour se combine avec le quart du sulfite formé, pour donner naissance à un éq. d'hyposulfite. »*

Avant de discuter les opinions de l'auteur du mémoire, je ferai remarquer : 1° que l'acide sulfureux n'est capable de produire des hyposulfites qu'avec des métaux qui opèrent la décomposition de l'eau , circonstance qui fait déjà présumer l'intervention de l'hydrogène dans la réaction ;

2° que le sulfure zincique se produit toutes les fois qu'on ajoute à une dissolution d'acide sulfureux, dans laquelle le gaz ne peut pas se renouveler, un excès de zinc métallique; 3° que si l'on remplace le zinc par le cadmium, on obtient, presque dès le début de l'opération, un précipité assez abondant de sulfure cadmique (1); 4° que le sulfide hydrique ne précipite pas les sels ferreux, que les sels zinciques ne sont précipités par le même agent que lorsqu'ils sont entièrement neutres ou très-peu acides, et enfin que les sels cadmiques sont précipités par ce même sulfide, quel que soit leur degré de saturation. « Ces faits admis, disent MM. Fordos et Gélis (2), nous allons expliquer les phénomènes. Aussitôt le contact établi entre l'eau, l'acide sulfureux et le métal, l'eau est décomposée, il se forme un sulfite et de l'hydrogène naissant. Cet hydrogène, au moment où il prend naissance, rencontre de l'acide sulfureux; or, nous avons prouvé dans un autre mémoire publié en 1841, que dans cette circonstance l'acide sulfureux est réduit, et que de l'hydrogène sulfuré est le produit de cette réduction. Que va-t-il arriver? si le sulfite métallique contenu dans la liqueur peut être précipité à l'état de sulfure en présence d'un acide par le gaz sulphydrique, il se précipitera du sulfure, et l'excès de sulfite restera dans la liqueur: c'est ce que nous avons observé avec le cadmium et l'étain. Si au contraire l'acide sulphydrique est sans action sur la dissolution métallique, dans laquelle il a pris naissance, les décompositions suivent leur cours; il se trouve en présence d'un grand excès d'acide sulfureux, les deux gaz se décomposent mutuelle-

---

(1) *Journal de Pharm.*, 5<sup>me</sup> série, tom IV, p. 359.

(2) *Id.* *ibid.* 341.



ment; il se forme de l'eau et du soufre.\*Mais ce soufre ne peut se précipiter, car il rencontre un sulfite prêt à le dissoudre pour former de l'hyposulfite. Tels sont aussi les résultats que nous avons obtenus avec les métaux alcalins, le zinc, le fer et le nickel. »

Ces explications sont bien plus en harmonie avec tous les faits observés et même avec certaines expériences invoquées par M. Koene, telles que la destruction du sulfide hydrique par l'acide sulfureux dans lequel on a dissout du sulfite zincique, aussi longtemps que cet acide s'y trouve en excès, et celle du soufre du persulfure potassique par cette même dissolution.

Il en est de même de l'observation de M. Gay-Lussac, par laquelle ce savant a constaté, que la présence d'un hydrosulfate était nécessaire pour qu'une dissolution de sulfure alcalin soit capable de produire de l'hyposulfite au contact de l'air.

Enfin, si la théorie de M. Koene était la véritable, on devrait pouvoir transformer les sulfures directement et uniquement en hyposulfites, en les traitant par l'acide sulfureux; mais, malheureusement pour lui, les expériences de MM. Fordos et Gélis semblent indiquer que les produits qu'ils ont obtenus par l'action de l'acide sulfureux sur le sulfure cadmique, sont très-différents de ce qu'ils devraient être suivant l'opinion de M. Koene, et ne se forment qu'en quantité variable et toujours assez faible (1). Si l'action se passait telle que le suppose l'auteur du mémoire, elle constituerait une véritable exception en faveur de l'acide sulfureux, puisque tous les acides qui agissent directement sur les métaux capables de décomposer l'eau en présence de ce liquide, donnent des produits dans lesquels l'intervention

---

(1) *Journal de Pharmacie*, 5<sup>e</sup> série, t. IV, p. 540.

de l'hydrogène est manifeste, si ce gaz ne se dégage pas à l'état de liberté. C'est ainsi que l'on voit se produire de l'ammoniaque par l'action de l'acide azotique sur le zinc, le fer, etc.; que se réduit l'acide chlorique et l'acide chromique, etc.

C'est à la fin de cette même partie que l'auteur discute la constitution de l'acide hyposulfureux, et il profite de l'occasion pour y rattacher aussi celle des acides hyposulfurique sulfuré et bisulfuré (acides dithioneux, trithionique et tétrathionique de M. Berzélius). Tout en ne se basant que sur des analogies plus ou moins éloignées, il finit par conclure que l'acide hyposulfureux véritable est encore à découvrir, et que celui qui porte aujourd'hui ce nom, doit être considéré comme de l'acide sulfurique dans lequel un équivalent de soufre remplace un équivalent d'oxygène. En conséquence, il représente sa formule par  $\text{S}'$ , et lui donne le nom d'acide oxysulfosulfurique. Pour lui, l'acide de M. Langlois résulte de la combinaison d'un équivalent d'acide hyposulfureux avec un équivalent d'acide sulfurique, tandis que l'acide du soufre de MM. Fordos et Gélis serait formé de la réunion d'un équivalent d'acide sulfureux bisulfuré, lequel n'existe pas, et d'un équivalent d'acide sulfurique. L'un aurait pour formule  $\text{S}'\text{S}$  et l'autre  $\text{S}''\text{S}$ .

Pour combattre les opinions de l'auteur à cet égard, je me contenterai de lui répondre par la bouche de deux de nos plus célèbres chimistes. Il ne serait pas plus absurde, dit M. Berzélius (1), d'avancer que le soufre n'est que de l'acide sulfureux dans lequel deux atomes d'oxygène sont remplacés par du soufre, qu'il ne l'est de considérer l'acide hyposulfureux comme de l'acide sulfurique, dans lequel un atome d'oxygène est remplacé par un atome de soufre; beau-

---

(1) Berzélius, *Lehrbuch der Chemie*, 5<sup>e</sup> édit., t. I, p. 505.

coup de chimistes de ce temps-ci, ajoute M. Rose (1), montrent souvent dans le groupement des formules chimiques, plus de licence qu'il ne faut, seulement dans le but d'attirer l'attention en présentant des combinaisons ingénieuses.

V. La dernière partie du mémoire comprend la description et l'analyse de quelques sels zinciques, ferreux et ferriques, dont l'auteur a déjà donné les formules dans le résumé de son travail publié dans le *Bulletin de l'Académie*.

Je me bornerai à faire observer qu'il y rectifie la formule du sulfite ferreux cristallisé, qu'il dit contenir 5 éq. d'eau pour 2 éq. de sel, tandis que MM. Fordos et Gélis admettent 5 éq. d'eau pour 1 éq. de sel. Ce sera à l'expérience à décider laquelle des deux formules devra être considérée comme la véritable.

*Conclusions.* — En résumé, le travail de M. Koene ne contenant rien qui ne soit déjà connu, soit par les travaux de MM. Fordos et Gélis, soit par ceux d'autres chimistes, soit par le résumé même qui a été inséré au *Bulletin de l'Académie*, je propose à l'Académie d'ordonner le dépôt du mémoire dans ses archives et de remercier l'auteur de sa communication.

Après avoir entendu ses deux autres commissaires, MM. Stas et de Hemptinne, l'Académie, conformément aux conclusions proposées, ordonne que le mémoire de M. Koene soit déposé aux archives et que des remerciements soient adressés à l'auteur.

#### COMMISSION POUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES.

M. le Ministre de l'intérieur écrit que le sieur Toulmond, instituteur à Géronville, province de Luxembourg, a

---

(1) *Annales de Chimie et de Physique*, 3<sup>e</sup> série, t. VIII, p. 372.

adressé une requête au Roi , tendante à ce qu'il soit fait des fouilles dans les ruines d'un ancien château, situé sur le territoire de la commune précitée. « Il résulte d'un rapport du bourgmestre de ladite commune, ajoute M. le Ministre, que ces ruines sont à peine apparentes aujourd'hui, et qu'on découvre de temps en temps sur l'emplacement qu'elles occupent, des médailles romaines. Le sieur Toulmond en possède quelques-unes. M. le gouverneur de la province, consulté sur l'opportunité d'effectuer des fouilles, pense qu'il convient d'attendre les renseignements que vous avez demandés récemment par votre circulaire. Toutefois j'ai cru, Messieurs, que les détails qui précèdent pourraient vous offrir quelque intérêt. »

— Le secrétaire annonce ensuite qu'il a reçu différentes réponses à la circulaire de l'Académie, relative aux antiquités de la Belgique, savoir : des communes de Loo, Couckelaere, Zulte, Cherey, Fourron-le-Comte, Noville, Amay, Beauraing, Jauche, Laeken, Ocquier, Xhoris, Hougaerde. M. le baron de Reiffenberg dépose également une réponse qu'il a reçue de M. Gilen Lulsdorff, pour Maesyck.

---

*Rapport fait par MM. Roulez et le baron de Reiffenberg,  
sur les monnaies anciennes trouvées à Mopertingen.*

MM. Roulez et le baron de Reiffenberg font leur rapport sur les monnaies trouvées dans le cimetière de Mopertingen. Il en résulte que cette découverte, peu importante sous le rapport de l'histoire et même de la numismatique, mérite cependant les remerciements de l'académie, qui voit avec plaisir enregistrer les moindres faits archéologiques, et qui est convaincue que la science ne doit rien dédaigner. Les pièces venues au jour, au nombre de 65, et parmi les-

quelles se trouvaient plusieurs bractéates, sont toutes étrangères à la Belgique; elles appartiennent à l'Allemagne, à la Suisse, à la Lorraine, à la Pologne, etc., et datent des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Quelques-unes, les polonaises, par exemple, sans être tout à fait rares, ne se rencontrent pas communément.

---

ARCHÉOLOGIE.

*Note sur une statuette antique trouvée à Casterlé; par M. le chanoine de Ram, membre de l'académie.*

M. le chanoine de Ram présente à l'académie une statuette de bronze, trouvée en 1841, à Casterlé, par M.-J. Van Hal, de Turnhout (1), et communique à ce sujet les observations suivantes :

« Cette statuette, d'une parfaite conservation, est presque entièrement semblable à celle qui a été trouvée en 1859, par des ouvriers occupés à creuser le chenal du port de Calais, et sur laquelle M. Pagard a donné une notice dans les *Mémoires de la société des antiquaires de la Morinie*, tom. V, p. 551.

» La hauteur de la statuette de Calais est de 15 centimètres 2 millimètres (environ 5 pouces); celle de la statuette de Casterlé est de 21 centimètres (environ 8 pouces).

» L'une et l'autre représentent un vieillard nu et sans apparence de sexe. L'ensemble des traits, marqués d'une manière très-expressive dans la statuette de Casterlé, donne à la physionomie quelque chose de sauvage et de majestueux; de longues moustaches tressées descendent

---

(1) Voyez la planche.



des deux côtés de la lèvre supérieure et viennent encadrer une barbe longue et épaisse, soigneusement peignée. Dans la statuette de Casterlé la barbe flotte largement sur la poitrine du côté droit; la partie supérieure des bras, le tronc et les cuisses sont couverts de poils.

» Le front est ceint d'une corde tressée formant couronne, laquelle dans sa partie inférieure, semble retenir les cheveux : ceux-ci, symétriquement disposés, tombent sur les épaules.

» Toute la partie de la tête en dedans de la couronne est rase dans la statuette de Calais, et au milieu de cette large tonsure est une ouverture circulaire d'environ 4 centimètres de circonférence, dont la profondeur est celle de la hauteur de la tête. La statuette de Casterlé a la même ouverture dans cette partie de la tête qui est couverte de cheveux.

» Le bras droit est levé, et la main, seulement indiquée dans le monument de Calais, est percée d'un trou qui très-vraisemblablement était traversé par une verge métallique faisant partie, soit d'une arme, soit d'un attribut quelconque. La pose du bras gauche, dont la main est fermée, paraît indiquer que la partie inférieure de ce que tenait la main droite était tenue dans la main gauche : la pose des bras de notre statuette semble devoir écarter cette conjecture.

» Le corps, à la hauteur des reins, est entouré d'une corde, comme celle qui forme couronne à la tête; elle est seulement un peu plus grosse. Le monument de Casterlé a ceci de particulier, que la corde ou ceinture soutient une petite draperie ou tablier qui couvre une partie du bas-ventre et de la cuisse gauche.

» La statuette ne semble pas avoir été faite pour être



posée droite sur les pieds; elle a dû être placée sur un support qui, peut-être, ressemblait à un cippe, c'est au moins ce qu'on peut conjecturer de la forme arrondie des rainures entaillées dans l'intérieur des cuisses. Ce cippe avait été surmonté d'une ligne de fer qui, introduite dans la partie inférieure du corps, le traversait de part en part et le fixait invariablement.

» A en juger par la planche insérée dans les *Mémoires de la société des antiquaires de la Morinie*, le monument de Casterlé est travaillé avec plus de soin que celui de Calais. On pourrait en déduire qu'il serait peut être un peu moins ancien.

» Sans aucun doute, l'une et l'autre statuette représentent la même divinité gauloise.

» M. Pagart, auquel nous avons emprunté la description du monument de Calais, croit que sa statuette est du siècle qui a précédé l'invasion romaine dans les Gaules, ou de la première moitié du siècle qui l'a suivie. Il ajoute qu'elle appartient à l'art gaulois pur; non pas si l'on veut à cet art dans son enfance et tel qu'il nous apparaît dans les médailles gauloises, qui offrent un travail vraiment barbare, et où les figures sont ce qu'on peut voir de plus informe et de plus disgracieux, mais à une époque où les artistes gaulois, sans faire beaucoup mieux que des ébauches grossières, avaient néanmoins eu connaissance des produits de l'art romain, et cherchaient à l'imiter.

» En outre, M. Pagart croit que la statuette est celle de l'Hercule gaulois ou de l'*Hercule Ogmios*.

» OGHAM, dont on fait *Ogmios* et *Ogmios* (*Ὀγμιος*), ne nous est connu que par ce qu'en dit Lucien. Cet auteur en fait la description sur ce qu'il avait vu de ses propres

yeux dans un voyage qu'il fit dans les Gaules, où il avait été témoin du culte qu'on rendait à cette divinité (1).

« Les Gaulois, dit-il, appellent en leur langue Hercule » *Ogmios*, et lui donnent une figure tout à fait extraordinaire. C'est un vieillard décrépit et chauve, ayant le » peu de cheveux qui lui restent blancs; il est ridé et » basané, comme le sont ordinairement les vieux » tonniers. Vous le prendriez plutôt pour Caron, pour » Japhet ou pour quelqu'un de ceux qui sont au plus profond du Tartare que pour Hercule. Cependant si l'on » considère sa peau de lion, sa massue dans la main » droite, son carquois et son arc dans la gauche, il a tout » l'air d'un Hercule (2). » La description de Lucien convient presque en tous points aux statuettes trouvées à Calais et à Casterlé.

» On explique le mot celtique *Ogh-Am* par *puissant sur mer*; l'Hercule gaulois, l'Hercule Ogmios, serait donc un dieu des mers, invoqué à ce titre pour toutes sortes de voyages qu'on faisait sur mer. Le culte de cette divinité marine a peut-être plus d'un rapport avec celui de l'*Hercules Magusanus*, trouvé en 1514 dans l'île de Walcheren, où l'on découvrit encore en 1646 des statues de la déesse Nehallenia (5).

» Toutefois on peut soulever des doutes sur le vrai carac-

(1) Les critiques ne sont pas d'accord sur l'époque où Lucien a vécu. Reitzius le fait vivre depuis 120 de Jésus-Christ jusqu'à 200. Des passages de ses écrits prouvent non-seulement qu'il a voyagé dans les Gaules, mais aussi qu'il y fit un séjour de plusieurs années.

(2) Voy. *Luciani opera*, edit. Reitzii, t. III, p. 82. Amstelod., 1755, in-4°.

(5) Voy. le mémoire du marquis de Chasteler sur la déesse Nehallenia, dans le t. V des anciens *Mémoires de l'Académie*.

tère d'Ogmios. Dom Martin, dans son savant ouvrage sur la religion des Gaulois, t. I, p. 506, prétend que Lucien s'est trompé en appliquant mal à propos à Hercule les attributs et les symboles que les Gaulois donnaient seulement à Mercure, leur dieu favori. Ils avaient tant de vénération, dit-il, pour le visage d'Ogmios, c'est-à-dire de *Mercure-vieux*, qu'ils confondaient quelquefois leurs Mercures, et donnaient de temps en temps, même depuis l'entrée de César dans les Gaules, un visage vieux et barbu à Mercure : ce qui ne pouvait venir que de l'idée qu'Ogmios n'était autre chose que Mercure.

» Il importerait d'examiner jusqu'à quel point la théogonie gauloise est d'accord avec celle des Égyptiens, qui considère Hercule et Mercure comme le même dieu.

» Dans mon rapport sur les antiquités trouvées dans l'ancienne Campine brabançonne, je me propose de faire un examen des questions qui se rattachent à la statuette découverte à Casterlé. Ce monument est d'autant plus précieux, puisque, selon le témoignage de Montfaucon, on peut dire, généralement parlant, que, hors quelques médailles, nous n'avons pas de figures de dieux que nous puissions assurer être des anciens Gaulois, lorsqu'ils étaient en liberté et qu'ils vivaient selon leurs lois. »



## COMMUNICATIONS ET LECTURES.

M. le professeur Schwann dépose un mémoire sur la bile, et donne sommairement les indications suivantes sur cet écrit :

« J'ai l'honneur d'entretenir l'académie d'expériences que j'ai faites sur la bile, pour savoir si elle joue dans l'économie animale un rôle essentiel pour la vie. Pour



*Rebat ou*

*J. J. Curran.*



*Statuette trouvée à Castelle (prov. d'Anvers).*

constater cela, j'ai fait sur des chiens la ligature du conduit cholédoque, comme l'ont déjà fait plusieurs physiologistes; mais j'ai établi en même temps une fistule de la vésicule du fiel, qui s'ouvrait à l'extérieur. Le but de cette modification est de ne pas empêcher la sécrétion de la bile, objection qui ôte aux expériences faites sur la ligature du conduit cholédoque, toute force de conclusion dans notre question. Le résultat de dix-huit expériences est que tous les chiens sont morts, à l'exception de deux, sur lesquels il y avait eu reproduction du conduit. Si on fait abstraction des chiens, qui sont morts par l'opération comme cause transitive, il reste huit chiens opérés, dont la mort s'explique seulement parce que la bile joue un rôle essentiel pour la vie. »

Commissaires : MM. Stas, Martens et Sauveur.

---

#### PALÉOGRAPHIE. — HISTOIRE.

*Suite des notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque royale. — Turpin. — Prise de Jérusalem par Saladin, et croisade de l'empereur Frédéric I<sup>er</sup> Barberousse. — Itinéraire de la Terre-Sainte, de Brochart (addition); par le baron de Reiffenberg.*

#### I.

Le MS. 14,775-14,776 est un petit in-folio de huit feuillets sur parchemin, à longues lignes, écriture du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle. Le commencement et la fin en ont été arrachés avant sa reliure actuelle, aussi en parchemin et qui est déjà ancienne. De plus le relieur a interverti les feuillets qui restent, et qui sont placés dans cet ordre : 1, 2, 6, 4, 5, 3, 8, 7.



L'inventaire imprimé l'indique comme contenant :  
Turpini. — *Fin de l'histoire du règne de Charlemagne.*  
*De translatione corporis S. Jacobi ab Jerosolymis.*

Indépendamment de l'inexactitude de ce libellé, le MS. contient un autre morceau que je transcrirai ci-après.

Ce volume a été signalé dans les Archives de M. Pertz, tom. VIII, p. 540.

Le faux Turpin, dont j'ai donné, par parenthèse, une édition, et qui m'a fourni une dissertation étendue sur laquelle M. Ideler a bien voulu s'appuyer, n'est pas ici entier. Il commence par ces mots..... *III<sup>or</sup> plagas celi et sic digna morte discerptus interiit*, passage qui a rapport au supplice de Ganélon, et qui se lit p. 514 de mon texte. Voici les intitulés des chapitres qui suivent :

*De corporibus mortuorum aromatibus et sale conditorum*  
(R. ch. XXVII).

*Decimeteriis sacro-sanctis, unum apud Arelatem, alterum apud Blavium* (R. ch. XXVIII).

*De sepultura Rotolandi et ceterorum qui apud Blavium locis sunt sepulti* (R. ch. XXIX).

*De his qui sepulti sunt apud Arelatem in Ayliis Campi*  
(R. ch. XXX).

*De concilio quod apud stum Dionisium fecit Karolus*  
(R. ch. XXXI).

*De septem artibus quas Karolus in palatio suo depingi fecit* (R. pp. 627-628, tom. I de l'édition de Ph. Mouskes).

*De morte Karoli* (R. ch. XXXII).

*De miraculo Rotolandi comitis quod apud urbem Granopolim Deus per eum facere dignatus est* (R. pp. 629-630 du tom. I de l'édition de Ph. Mouskes).

*Cap. XXXIII explicuit. Calixtus PP. de inventione corporis beati* (ib. 630).

*De altumaiore Cordubæ. Quid patrie Galecie... (ib. 650-652).*

*De hoc quod Navarri de vera prosapia non sunt geniti;* ce chapitre ne se trouve dans aucune édition de Turpin, et je le donnerai ailleurs ainsi que le suivant ;

*Incipit translatio sci Jacobi apostoli fratris Johannis evangeliste, qui III kl. januarii celebratur, qualiter ab Jerosolimis translatus est in Galetiam. Post salvatoris nostri passionem, etc.*

Je m'arrête pour le moment à une pièce plus importante, qui reparaitra dans les *Mélanges de la société historique de Stuttgart*, et qui offre une relation de la croisade de Frédéric I<sup>er</sup> Barberousse, précédée de celle de la prise de Jérusalem; relation écrite, en 1187, par un témoin oculaire, probablement un prêtre ou un religieux, mais malheureusement incomplète. Elle commence au verso du quatrième feuillet, continue jusqu'à la fin du volume et s'arrête avec le passage du Danube par les croisés allemands. Les fautes du texte prouvent que nous n'avons qu'une copie.

Ce morceau n'est ni dans Freher, ni dans Canisius, tom. III, P. II, ni dans Ansbert, éd. Dobrowsky; je le crois entièrement inédit. Le voici textuellement.

Solet nonnunquam accidere ut res quantumlibet notas et eximie gestas tractus temporis vel fama languidior minuat, vel oblivio posteritatis extinguat. Sic regum quam plurimum emarcuit gloria, et ipsis consepultum evanuit quod ab eis magnifice factum, et suis celebratum temporibus novitas excepit in favorem, fama in preconium, populus in exemplum. Hoc Grai veteres divinitus attendentes, scripti remedium prudenter objecerunt, ac scriptores suos quos dixere hystoriographos, ad conscribendas historias studiosius exciverunt. Unde feliciter contigit ut vocis vive silentium vox scripta suppleret, ne ipsis

mortalibus eorum commorentur virtutes. Romani vero, Grecorum emuli, perpetuam (*perpetuum*) de virtutis obtentu non solum stili assumpserunt officium, sed et statuas adjecerunt; et sic tam veteres representando quam provocando posteros, virtutis amorem tum per oculos, tum per aures, ad interiora multipliciter demissum, imitantium mentibus firmissime impresserunt. Quis iter Jasonis, labores Herculis, Alexandri gloriam, Cesaris victorias nosset, si scriptorum beneficia defuissent? Et, ut sanctorum patrum utamur exemplis, nec Job patientia, nec Abraham liberalitas, nec David mansuetudo fidelibus posteris ad exemplum viveret, si conscia veritatis antiquitas legendam nobis historiam non reliquisset. Sane reges antiqui cum variis extollerentur preconiiis, id vel maxime in votis habebant ut ad posteritatis noticiam devenirent. Ceterum cum innumeri rerum gestarum scriptores extiterint, plurimi quod audierant, pauci quod viderant scripserunt. Quod si Frigio Dareti de Pergamorum eversione ideo potius creditur, quia quod alii retulere auditum, ille presens conspexit; nobis etiam non indigne fides debetur, quia quod vidimus testamur, et res gestas adhuc calente memoria stilo duximus designandas. At si cultiorem dicendi formam delitiosus exposcit auditor, noverit in castris fuisse cum scripsimus, et bellicos strepitus tranquille meditationis ocius non admisisse. Ipsa sibi veritas ad gratiam sufficit; et licet pomposo non expolita ornatu, quemcumque saltem secreti sui alliciet auditorem.

Anno incarnationis dominice MCLXXXVII (1).

Apostolice sedis apicem obtinente Urbano tertio, imperante in Alemannia Frederico, apud Constantinopolim Ysaakio, Philippo regnante in Francia, Henrico in Anglia, in Sicilia Wilhelmo, aggravata est manus Domini super populum suum, si tamen recte dixerimus suum, quem conversationis immundicia, vite turpitudine, vitiorum feditas, fecerant alienum. Jam enim eo usque flagitiorum consuetudo proruperat, ut omnes,

---

(1) L'année 1187 (1188) est celle même de la troisième croisade.

abjecto erubescente velo, palam et passim ad turpia declinant. Cedes, rapinas, adulteria, longum esset evolvere, ac proposito nostro contrarium, quia res gestas delibare decrevimus non formare tractatum. Sed cum hostis ille antiquis corruptionis spem longe lateque diffudisset, specialius tamen Syriam occupaverat, et unde regiones ceterae susceperant religionis principium, inde totius immundicie sumebant exemplum. Hinc igitur Dominus terram nativitatis suae, locum passionis suae, in abyssum turpitudinis decidisse conspiciens, hereditatem suam sprexit, et virgam furoris sui Salahadinum ad obstinate gentis exterminium debachari permisit. Maluit enim terram sanctam per aliquantum tempus prophanis gentilium ritibus ancillari, quam illos florere diucius, quos ab illicitis nullius honestatis compescebat respectus. Hanc future demolicionis instanciam casus preloquebantur diversi, fames, terre motus, frequens tam lune quam solis defectus. Sed et ventus ille validus quem de planetarum concursu proventurum astronomici prenuntiaverant, in hujus rei significationem commutatus migravit. Ventus vere validus, qui quatuor mundi cardines concussit, ac orbem totum in seditiones et prelia concitandum premonstravit. Salahadinus igitur, contractis armatorum copiis, Palestinam violenter aggressus ad miraculum Edesse, Mavafaradinum cum septem milibus Turcorum, qui terram sacram depopularentur, permisit. Hic autem cum in partes Tyberiadis processisset, casu sibi obvius magistrum milicie templi Gerardum nomine de Rideffordia, et magistrum hospitalis Rogerum de Molendinis, illum quidem fugatum, istum vero interfectum inopino morte (*marte*) confecit. In quo conflictu cum nostrorum paucissimi ab immenso concluderentur exercitu, insigne quoddam et memoria dignum contigit. Nam quidam templarius officio miles, natione turonicus, nomine Jakelinus de Mailliaco, quadam virtutis preeminencia in se omnium provocabat insultus. Ceteris autem commilitionibus qui quingenti aestimabantur, vel capitis (*captis*) vel interfectis, belli totius impetum solus sustinuit, et pro lege Domini sui athleta gloriosus

effulsit. Hic hostium vallatus cuneis , et humano prorsus auxilio destitutus , cum tot milia hinc inde irruentia conspiceret , collegit in vires animum , et unus contra omnes bellum animosus suscepit. Virtus ejus ad gratiam hostium commendanda enituit , ut ei plerique compassi , ipsum ad deditionem affectuosius hortarentur. Quorum monita dissimulans , mori pro Christo non abhorruit , sed telis , lapidibus , lanceis oppressus magis quam victus , vix tandem occumbens , ad celos feliciter cum palma martyrii triumphator migravit. Mors quidem mitior et ad sensum doloris non venerat , cum unius viri gladius tantam circumjacentis turbe struxisset coronam. Dulce viro sic occumbere , ubi victor ipse in medio et in circuitu impii (*impiorum*) quos dextra victrice consumpsit. Erant in loco ubi pugnabatur stipule , quas messor , post grana paulo autem decussa , reliquerat inconvulsas. Turcorum autem multitudo tanta irruebat , et vir unicus contra tot acies tam diu conflixit , ut campus in quo stabant , totus resolveretur in pulverem , nec ulla messis vestigia penitus comparerent. Fuere , ut dicebatur , nonnulli qui corpus viri jam exanimum pulvere superjecto conspexerunt , et ipsum suis imponentes verticibus , virtutem ex contactu hausisse credebant. Quidam vero , ut fama ferebat , ardentius ceteris movebatur , et abscisis viri genitalibus , ea tanquam in usum gignendi reservare disposuit , ut vel mortua membra , si fieri posset , virtutis tante suscitarent heredem. Hac ergo suorum victoria Salahadinus impendio hilaratus , animum occupandi regni ambitione succensum ad majora intendit. Verum ut tantus christiani nominis persecutor cupide posteritati plenius innotescat , de principiis ejus aliquid , quantum brevis captata permiserit , premittemus. Fuit itaque de genere Mirmuraeni , parentum non ingenuorum proles , non tamen obscuri sanguinis humilitate plebescens. Pater ejus Job , ipse vero Joseph nuncupatur. Nam , juxta Mahumeti traditionem , hec apud plerosque gentium viget observantia , ut cum caractere circumcisionis , etiam Hebreorum nomina circumcidendis imponant. Principes vero , ut nominibus suis ammoniti , legis mahumeticæ studiosi defen-



sores existant , ab ipso legis vocabulo nomina sortiuntur. Lex siquidem lingua gentili *hadin* dicitur. Unde et Salahadinus appellatus est , quod legis corrector interpretatur. Et sic principes nostri vel imperatores dicuntur vel reges , sic apud illos qui preeminent , Soldani , quasi soli dominantes , nominantur. Salahadinus itaque sub Soldano Damascenorum Noharadino hoc primum potestatis sue auspiciū habuit , quod de puellis Damasci questuariis questum sibi colligebat in famem. Eas enim non aliter licebat prostitui nisi ab ipso primitus libidinis exercende copiam precio impetrassent. Quicquid autem hujusmodi lenocinio lucrabatur , in usus histrionum prodigus refundebat. Sicque largitionis obtentu , venalem vulgi gratiam totis desideriis comparavit. Hic cujusdam Suriani vaticinio in spem regni adductus , ab illo futurum audierat , ut Damasci et Babylonis ditione potiretur. Sic ergo ascensiones in corde suo disposuit , et jam cepit regno maiora sperare ; cujus ambitus anguste possessionis limites non excedebat. Processu temporis cum jam etas robustior officium militare deposceret , ad Enfridum de Turone , illustrem Palestine principem , paludandus accessit , et Francorum ritu milicie cingulum ab ipso suscepit. Eo tempore gentilis quidam , Sevvarius (*Sevvarinus?*) nomine , sub Calepho de Baldach Egyptiorum tenebat imperium , quem victoriosus Jerosolimorum rex , Almaricus , ad tributum coegerat annuatim solvendum. Molanus siquidem ter in anno tantum se visibilem , et adorandum exhibebat Egyptiis , qui apud subditos credebatur tantus ut ejus imperio Nilus effluere diceretur. Porro gentilitie religionis statuta observanter adimplens , dies anni concubinarum numero coequabat. Sicque inter mulierculas consensescens tractanda regni negocia Sevvarino comittebat. Hos Salahadinus cum patruo suo Sarracuno tunc temporis apud Egyptios militans prodiciose peremit incautos , et sic totius Egypti obtinuit principatum. Postmodum vero non multo temporis interfluente tractu , Noharadinus diem clausit extremum. Cujus uxorem Salahadinus matrimonio sibi copulans , cum ipsa regni regimen fugatis heredibus occupavit. Hec fortune ludentis



potentia has rerum vicissitudines voluit , que de paupere divitem , de humili sullimem (*sublimen*) , de servo suscitât dominantem. Quod si rerum precia iudicio non opinione metimur , quantalibet terrene felicitatis potencia vilis estimanda est , quam pessimi et indigni sepius nasciscuntur (*nanciscuntur*). Leno ille cujus regnum in prostibulis , militia in tabernis , studium in aleis et alliis , subito sullimatur (*sublimatur*) , sedet cum principibus , immo maior principibus , et , solium glorie tenens , Egyptiis imperat , Damascenos subdit , terram Roasie cum terra Gesire occupat , et ad intima certioris (*certior is?*) in die penetrat regnaturus. Regnaitaque circumiacentia nunc dolis nunc armis impugnans et expugnans , de sceptris pluribus monarchiam efficit , et tot regum solus vindicat principatum. Nec his contenta tyranni cupiditas , quo plura possidet ad plura incenditur , et hereditatem domini totis viribus occupare conatur. Tempus autem votis accomodum nactus , jam obtinere sperat quod nunquam obtare (*optare*) presumpserat , nam propter regnum dissidentibus tripolitano comite Raimundo et Guidone Latinorum rege octavo , pernicioſa sedicio populum distrahebat. Hec igitur oportunitas cupientem animum acrius accendit , et tam celerem quam certum gerendi negocii pollicetur effectum. Ceterum non sua causa a Soldano bellum indicitur , nam princeps Antiochie Reginaldus fedus induciale ruperat , quod nostri cum gentilibus hinc inde sanxerant observandum. Quodam enim tempore cum plurimus et opulentus gentilium comitatus a Damasco in Egyptum transiret , et preter limites terre christianorum , ob induciarum fiduciam , itinerare non formidaret , in eos subito princeps predictus irruit , et ipsos cum universis sarcinis minus decenter captivos abduxit. Soldanus igitur tum ambitione fervens , tum injuria sibi facta permotus , tocus imperii sui excito robore , Jerosolymorum fines tam potenter quam violenter invadit. Si numerus hominum , dissimilitudo gentium , cerimoniarum diversitas , prout lex hystorie postulat , plenius describerentur , tractatus diffusior brevitatis propositum conturbaret. Parthi , Beduini et Arabes , Medi et Scordini , et Egyptii , sicut loco , ritu et nomine

diversi, sic in excidium terre sancte unanimiter accensi. Nostris obviam procedentibus, cum jam funesta dies instaret, camerario Regis visio tremenda contigit, quod quedam aquila christianum transvolaret exercitum, que septem missilia et balistam gestans in pedibus, voce terribili personabat : ve tibi Jerusalem ! Ad hujus visionis eliciendum mysterium sufficere credimus quod scriptum legitur : Tetendit Dominus arcum suum, et in eo paravit vasa mortis. Quid autem septem missilia, nisi septem criminalia typice indicant, quibus infelix exercitus erat in proximo periturus ? Potest etiam illius septenarii nomine penarum universitas que christicolis imminebant intelligi, sicut postmodum fidelis nimium et dirus interpret rerum declaravit eventus. Conflictu nondum inito, cum non longe a Tyberiade hinc inde acies produxissent, conclusit Dominus in gladio populum suum, et hereditatem suam peccatis hominum in cedem tradidit et direptionem. Quid plura ? Nec tenor propositi, nec ipsa doloris indulget immensitas ad singula trenos (?) aptare. Sed ut multa paucis claudantur, tot ibi cesi, tot vulnerati, tot in vincula coniecti, quod ad hostium miserationem gens nostra consumpta deperiit. Illud vivificum salutifere crucis lignum in quo Dominus ac Redemptor noster pependit, in cujus stipitem pius Christi sanguis defluxit, cujus signum adorant angeli, venerantur homines, demones expavescent, cujus presidio nostri semper in bellis victores extiterant, heu nec ab hoste capitur, et ipsius crucis baiulatores, duo episc. Acconensis, et episc. sancti Georgii, ille cesus, iste captus pariter cum ipsa succumbunt. Hanc alteram post Cosdroem regem Persarum crux sancta propter scelera nostra contumeliam pertulit, et que nos a veteri captivitatis iugo absolvit, propter nos captiva ducitur, et prophanis gentilium manibus contrectatur. Videat si est intelligens, que sit ira Domini, immo quanta servorum iniquitas, cum ad crucis custodiam gentiles quam christiani minus reputentur indigni. Nichil eque lugendum etas antiqua protulit, quia nec archa Domini, nec reges Judeorum captivati nostri casum temporis equiparare possit,

in quo gloriose crucis rex ducitur concaptivus. De captivis autem quorum multitudo non minus miranda quam miseranda extitit, pars pro victoris arbitrio reservatur illesa, partem vero tam felici quam festino compendio ad celum gladius mactator transmittit. Inter ceteros princeps Antiochie Reginaldus Soldani conspectibus presentatur, cui tyrannus ipse vel furorem suum secutus, vel viri tanti excellencie deferens, manu propria caput emeritum et longevum abscidit. Templarios quoque quotquot erant preter magistrum milicie, decapitari precipiens, ipsos stirpitus exterminare statuit, quos in bello ceteris omnibus noverat prevalere. O zelus fidei! o fervor animi, quam plures, assumpta templariorum tonsura, certatim ad carnifices confluunt, et sub pio nove professionis mendatio letam ferientium gladiis cervicem dependunt. Hos inter Christi milites templarius quidam nomine Nicholaus ita ceteris subeunde mortis amorem persuaserat, quod jam aliis pervenire certantibus, ipse martyrii gloriam vix primus obtinere poterat, quod tamen summopere affectabat. Nec defuit miraculosa divine miserationis potentia; nam per tres noctes proximas, cum sanctorum martyrum corpora adhuc insepulta jacerent, celestis radius ignis desuper manifestus infulsit. Salahadinus itaque, cum jam belli fremitus conquiesceret, et hinc captivos trahi, inde cesos passim jacere conspiceret, erectis ad celum oculis de adeptione victorie grates Domino reddidit; sic enim facere in omnibus que accidebant consuevit. At inter cetera hoc sepius dixisse fertur, quod non sua potentia, sed nostrorum iniquitas hanc illi victoriam contulit, et hoc ipsum non insolitus rerum comprobabat eventus. In congressibus aliis nostrorum exercitus quantumlibet modicus, divino presidio semper prevaluerat; nunc autem quia nec nos cum Domino, nec nobiscum Dominus, gens nostra penitus ante conflictum succubuit, cum tamen milites plusquam mille, et pedites plusquam viginti milia censerentur. Adeo sane totius regni robur edicto regio ad bellum illud confluxerat: ut illi tantum in castrorum et urbium residerent custodia, quos etatis et sexus infirmitas armorum

prorsus habebat immunes. Hoc bellum die translationis Sancti Martini fato infelici commissum, sub uno actu temporis omuem regni gloriam transtulit et extinxit. Soldanus ergo munitiones terre cesis defensoribus faciles ad occupandum confisus, regem captivum victor per castra Syrie circumducit, ut in ludibrium reservatus et capiendis ostendatur urbibus, et populum incitet ad deditionem. Accon itaque veniens, ipsam primum et quam primum absque insultu recipit, civibus ex conducto libertatem habentibus se ac sua, qua mens duxerit, transferendi. Interea naute cursus solitos Accon dirigunt, qui ab ore christiano perfecti, alii merces, alii transvehunt peregrinos, et heu! rerum gestarum inscii, ad portum hostilem applicant captivandi. Casus quidem mirabilis! litus a longe conspectum salutant, et vincula parantur egressis, naufragia evasisse letantur, et in gladios incidunt, pacem fatigati expectant, et inveniunt persequentem. Plerique reservantur captivi, quamplures habentur ludibrio, pauci sinuntur reverti quos hostis ex industria nudos et inopes abire permittit, ut illorum exemplo exterreantur venturi. Interceteros Marchisus, a Constantinopoli veniens, extra portum Accon, sole in occasum vergente, velis dimissis subsistit. Urbis enim silentia suspicionem inducunt, cum alias semper jam adventu navium ad plausum soleat concitari. Vexilla Soldani per urbem conspecta majorem timendi causam incutiunt ac, ceteris diffidentibus, tamen (*cum*) jam galeas gentilium adventare cernerent, Marchisus omnes silere imperat, et se omnium prolocutorem opponit. Missis namque quinam essent sciscitantibus, navem institoriam esse asserit, et se dominum navis rei geste non inscium, ac Soldano devotum; die crastina illucescente ad urbem venturum cum mercibus constanter promittit. Nocte ipsa, vento favente, Tyrum secedens, ipsam defensurus suscipit, cujus adventus et venturis christicolis processit ad commodum, et ipsi cessisset ad gloriam, si qualis ceperat presstitisset. Marchisus iste Conradus nomine, natione Italus, vir quidem singularis industrie et ad quevis aggredienda strenuus; sed quantumlibet insigne principium, si turpi claudatur exitus,

vituperium potius quam laudem meretur. Soltanus post Accon redditam, Beritum et Sydonum occupans, cum Tyrum eadem facilitate vendicare speraret, turpiter repulsus abscessit. Exinde rege secum perducto Ascalonem pervenit, et erectis petrariis urbem impugnat, quam captu facilem rarus et inermis defensor efficit, licet loci munitio multiplex invincibile robur pretendat. Urbem sibi reddi insatiabilis predo votis omnibus instat, prorsus ab expugnatione diffidens, rerum quidem inscius et statum urbis in armis, viris, victualibus inopem ac infirmum ignorans. Pascitur (*pascitur*) autem et cives cum rebus suis libere discessuros et regem cum aliis (XV) quindecim electoribus captivis quam citius absolvendum. Die ipsa qua pactio prescripta in urbis traditionem processit, sol quasi compatiens beneficium luminis defectu ecliptico urbi et orbi subtrahit. Porro tyrannus perjurus et perfidus tenorem pacti ex parte transgreditur. Rex enim Damascum transmissus ibidem usque ad maium sequentem tenetur in vinculis nec aliter potest captivus absolvi, nisi regno primitus abjurato. Fatis itaque succensum urgentibus, Jerolimam (*Jerolimam*) victor tam festinus quam infestus aggreditur, urbem obsidet, machinas extruit, loca sacra sacrilegiis irreverenter invadit. Erat crux quedam lapidea quam olim milites nostri cum hanc urbem post Antiochiam victoriose cepissent, in titulum facti super murum erexerant. Hanc ictu phalarice gens seva diruit et cum ipsa partem muri non parvam prostermit. Cives equidem quas possunt defensiones obitiunt (*objiciunt*); sed quidquid temptatur a nostris effectu caret, profectum non invenit. Arcus, baliste, petrarie inutiliter tractantur, sicque tam arma quam machine iram Domini manifeste nuntiant, et urbis excidium perlocuntur. Illuc undique quam plurimi e castris vicinis confluxerant, de loci potius securitate quam de munitione confisi. Sed in tanta hominum multitudine, bis septem (VII) milites poterant inveniri. Ceterum sacerdotes et clerici, quamquam professioni sue indebitum, pro tempore tamen officium militandi assumunt, et pro domo Domini strenue dimicant, illud tenentes memoriter quod vim vi repellere, om-



nes leges et omnia jura permittunt. Vulgus vero tam ignavum quam pavidum ad patriarcham et ad reginam, qui tunc urbi preerant, frequenter recurrit, flebiliter queritur, instanter supplicat, ut cum Soldano de urbe tradenda quam cicius paciscantur. Verum flenda magis quam commendanda pactio intercedit. Nam singuli capitis sui censum dependunt. Vir quidem bizantios (X) decem, mulier (V) quinque, infans unum; et quisquis ad solvendum non sufficit, tenetur captivus. Sic ergo contigit, ut cum plerique vel de rebus propriis, vel aliunde vindicato subsidio salutis sue pensionem dedissent, reliquorum qui sine redemptore superfuerant quatuordecim (XIII) milia jugum perpetue servitutis subierunt (*subierint*). Illis autem qui libertatem emerant, hec optatio proposita fuit, ut vel Antiochiam pergerent, vel Alexandriam transfretandi gratia dato conductu migrarent. Dies illa, dies amara valde, qua populus exul ab invicem discedit, in diversa iturus, urbemque tam sacram deserit, urbem que, domina urbium, in servitutem redigitur; urbem que, filiorum hereditas, aliegenis (*alienigenis*) subditur, a malicia habitantium in (*en*) ea gloriosa civitas Domini Jerusalem, ubi Dominus passus, ubi sepultus, ubi gloriam resurrectionis ostendit, hosti spurio subjicitur polluenda. Nec est dolor sicut dolor iste, cum hii sepulchrum possideant, qui sepulchrum persecuntur; crucem teneant, qui crucifixum contempnunt. Hanc autem sacratissimam civitatem circiter nonaginta et sex (VI) annos gens nostra tenuerat, ex quo ipsam pariter cum Antiochia, victoriosa christianorum recuperavit potentia, cum eam prius gentiles per annos (XL) quadraginta possedissent. Urbe reddita, prece legis mahumetice eminentem Calvarie rupem conscendit, et ibi lex spuria declamata personuit, ubi legem mortis Christus in cruce consumpsit. Nefas aliud atrocissimi hostes aggressi, crucem quandam que super pinnaeculum ecclesie hospitalarium posita eminebat, alligatis funibus dejecerunt, et eam turpiter consputam et cesam per urbis sterquilinia in improprium (*opprobrium*) fidei nostre traxerunt. Sane regina regis Amalrici filia, Sibilla nomine, una cum patriarcha Eraclio, cum



templariis, hospitalariis et immenso coexulantium cetu versus Antiochiam iter direxit. Quod autem apud Neapolim cum rege marito et captivo colloquium triste habuerit, quando navem in qua transfretare disposuerat, Marchisus violenter Tyrum abduxerit, brevitatis studio supersedemus. Illud quidem silentio suppressi omnino arbitramur indignum, quod Salahadinus, occupande urbis desiderio fervidus, Tyrum rursus totis viribus expugnare contendit. Nec terrestri obsidione contemptus urbi qua mari cingitur, galeis obsidet, et undique molitur insultum. Nil vero intemptatum relinquens, patrem Marchisi quem in bello superiori ceperat, sub hac fiducia presentat captivum, ut filius, necessitudinis affectu permotus, patris concambio civitatem contradat. Nunc ergo reddendum offert, nunc perdendum minatur, varios contemptat accessus. Sed in omnibus fallitur, nam Marchiso (*Marchisus*) flecti nescius, offerentem irridet, minantem contempnit. Quotiens autem provocande compassionis intuitu, illi pater in vinculis vivendus ostenditur, confestim balistam corripit, oblicos in patrem ictus designat, manum quidem aberrare volens, sed similis percussuro. Missis etiam Soldani qui patris interitum crebrius minitantur, id se votis omnibus expetere asserit, ut et maleficus ille post tot flagitia bonos tandem inveniat exitus, et ipse patrem habere martyrem mereatur. Hac igitur tyrannus obtinende urbis delus (*delusus*) fiducia fortunam alio pertemptat aditu, et quia nichil arte perficit, quid armis valeat experitur. Tyrus siquidem in corde maris sita, undique ambitur menibus et modica sui parte, qua ponto non clauditur, muro munitur multiplici, que suis olim famosa regibus Thebarum et Carthaginis peperit conditores, hoc regnante in Judea Salomone, proprio rege gaudebat, et que regni sui tunc caput extitit, tractu temporis regno Jerosolimorum in partem concessit. Hanc hostis cupidus terra marique aggreditur, et introrsus fame afflictam varia incursione lacescit. Crastina innocentum festo seu gloriosi martyris Thome celebrem cives nanciscuntur victoriam, nam, illucescente aurora, cum naviculis paucis et parvis egressi, obsidionem maris navali

congressu dissolvunt. Ceterum ad fugam potius quam ad bellum prodire videntur, seu in primo impetu tota hostium classis ita virtute divina succubuit, quod pars in urbem cum remigibus ipsis abducitur, pars vero refuga ultro harenis (*arenis*) illiditur peritura. Gentiles, viso navali conflictu, urbem defensoribus vacuam esse credunt, et eam, de victoria certi, certatim impugnant. Jam menibus applicantur acies, et ad consensum festinant quam plurimi, cum Marchio portas pandi percipit, quem Hugo de Tyberiadē cum fratribus suis, et alio comitatu strenuo exeuntem secutus, innumeros rara manu prostermit. Salahadinus, facta sibi adversantia conspiciens, petrariis suis et galeis quę superstites fuerant, igne ad ipsius jussionem consumptis, recedit inglorius et Machomum (*Machometum*) execratur infessus. Postmodum circa circa (*sic*) principium maii, regem a vinculis liberat, et, lesa pactione priori, novam et duram conditionem imponit. Est insula quę Atados dicitur, cujus civitas Antharados, vulgo Tortosa, nominatur. Hic in occursum regis regina procedit, miscentur oscula, nectuntur amplexus, suas leticia lacrimas elicit, et casus quos incidisse dolent, evasisse letantur. Rex siquidem per annum sequentem, nunc Antiochie, nunc apud Tripolim commoratur, et transmarinos christicolos in terre sancte subventionem venturos expectat. Sane hoc inter cetera nullatenus silendum censemus quod rex Anglorum Henricus pecuniam multam apud templarios et hospitalarios congesserat, qua et Tyrus defensa et cetera negotia regni utiliter expedita. Hanc autem pecuniam rex magnificus pia et necessaria provisione in terre subsidium per multos annorum circulos Jerosolimam transmiserat, cujus summa, ut dicitur, in triginta (XXX<sup>a</sup>) milia marcharum excrevit. Salahadinus igitur Tyro discedens, cum castra Palestine quam plurima occupasset, in partes Antiochie festinus secedit, et impetu potius quam obsidione Gabellum, Laodiciam et quasdam alias provincie munitiones expugnat. Terror quidem Christi urbi non parvus incutitur, sed civium communi consilio patriarcha et princeps deditionem tyranno promittunt, si citius infra datum terminum

sperati (*speratos*) invenerint adiutores. Meror quidem inconsolabilis universos turbasset christicolas, si urbs tam inclita que christiani nominis inventione letatur, rursus gentilibus cessisset immundis, quos longo et diro bellorum discrimine nostri dudum expulere victores. Ceterum nova defensionis auxilia unde venient, quando venient, vel quomodo venient? terra non patet accessus, mare ab hostibus tenetur obsessum, christianorum a veniendo temperant, dum galeas gentilium que sedent in insidiis incidisse formidant. Verum perire non potest quod Dominus salvare disponit: ecce optati veniunt, expectati accedunt; nam egregius rex Siclorum (*Siculorum*) Willelmus primos terre subsidiarios destinat, qui comites duos, milites quingentos, galeas quinquaginta transmittit. Ejus ergo beneficium esse, quis dubitat, quod Antiochia retenta, quod Tripolis defensa, quod Tyrus servata, qui harum urbium incolas a fame et gladio viribus suis securos conservat. Margaritus classi regie regende preerat, vir admodum strenuus, qui cum galeis percurrrens, ausus piraticos reprimat, et pertemptata veniendi fiducia sequentes invitat. Hic insulas procul positas premens imperio, et tot casus equoreos fato felici expertus, victoriis multis obtinuit, ut rex maris, et a nonnullis alter diceretur Neptunus. Jam Tripolis navigantibus in prospectum occurrit, cives eminus vela conspiciunt, et cum nuntii salutis adveniant, sinistra pronunciat pessimus in dubiis augur timor, nec mora muros coronant, propugnacula conscendunt; victori tamen an dedicationem offerant, an pugnam pretemptent? At cum propius in eminentiis puppium vexilla crucis et alia christiane religionis insignia conspiciantur, clamor ingens tollitur, consalutantium voce resultant equora; turbis occurrentium litus impletur, et ineffabile gaudium cunctos accendit. Inter alios Hervicus de Danziaco, sed pre aliis fama factorum insignis, maturum terre presidium commodat, sicque in brevi manu multa et valida confluenta, nostrorum maritima illesa servatur. Est castrum quod Crathum dicunt, ubi civitas olim Petras nomine, nunc vero metropolis, sed loci antistes nomen antiquum retinet,

et archiepiscopatum petracensis appellatur. Castrum illud in sinu regni penitioris consistens per admiratos Soldani dudum tenebatur obsessum. Locus quidem si sola recedat expugnatusque tuta fames, ab omni securus insultu. Est et castrum quod Mons Regalis dicitur, quod ab urbe jam dicta (XX<sup>ti</sup>) viginti leugarum interjectu distans, ulterius versus Egyptum secedit. Huc etiam admiratos suos a principio rerum tyrannus transmiserat, ut diutina obsidione fames vinceret quos loci munitio servabat invictos. Verum nec eriguntur machine, nec temptatur insultus. Ridiculum enim esset os in celum ponere, et ibi expugnandi habere fiduciam, ubi nec impugnandi datur accessus. Cumque in duos annos fere protraheretur obsidio, nostri egere ceperunt, sed victor animus adversis non frangitur, et ex vite periculo virtutis periculum enitescit. Quicquid autem triste vel durum apud Saguntum Hiberos, apud Perusium pertulisse Romanos, testis narrat antiquitas, nostrorum constantia sustinet, nec abhorret egestas edulium quod usus et natura condempnant. Suas insuper affectiones pietas abdicat, suas amor abjurat delicias, nam pater progeniem parvulam, filius parentes decrepitos, nuptam maritus proscribit, et ejecti cum lacrymis hostibus exponuntur invalidi, ut alimentis residuis diutius militent pugnaturi. Tandem fame confecti et semianimes honeste tamen deditionis pactum ineunt, nam et sibi recessus liberos et domino suo Enfrido scilicet de Turone qui tenebatur captivus, liberationem adquirunt. Pari fato magister milicie templi Gerardus de Rideffordia quarundam munitionum deditione absolvitur. Sed et pater Marchisi quodam gentilium captivorum concambio liber abscedit. Salahadinus itaque jam toto fere regno politus, cum cuncta sibi ad nuptum (*nutum*) succederent, elatione fastuosa lasciviens legem Machomi magnificentius extulit, et eam christiane religioni precellere, rerum gestarum probabat eventum. Cujus superbientis gloriam cum se victor coram christiculis insolentius jactitaret, fatuus quidam, propter dicacitatem ipsi non incognitus, Domino quidem inspirante, tali responso delusit. « Deus, fidelium pater, delinquentes

christicolos corripiendos et corrigendos indicans, te ministrum, o princeps, in hos assumpsit, sicut carnalis pater ira nonnunquam accensus baculum immundum e luto corripit, quocum filios excedentes pulsaverit, eundem rursus in sterquilinum unde assumptus erat demergit. »

Talia dum apud Palestinam aguntur, archiepiscopus Tyri navi concensa tante cladis nuntium jam ad orbem christianum detulerat, et terre tam modice vulnus terris omnibus intulit lesionem. Fama rerum ad aures principum illapsa decurrit, et universis fidelibus hereditatem christi agentibus occupatam nuntians, quosdam ad lacrimas concitat, alios ad vindictam accendit. Primus omnium magnanimus Pictavie comes Ricardus, ob ulciscendam crucis injuriam cruce insignitur, et omnes precedit facto quos invitat exemplo. Pater ejus rex Anglorum jam vergebat in senium, ipse tamen et patris canitiem et regni jus sibi debitum et itineris tanti difficultantes (*difficultates*) dissimulat, nec ullis occasionibus a cepto declinabat. Hanc viri constantiam Dominus remunerandam judicans, quem primum aliorum omnium incentorem elegit, eum ceteris principibus vel regressis vel defunctis negotii sui executorem reservavavit (*reservavit*). Post aliquantum tempus rex Francorum Philippus et rex Anglie Henricus, apud Gizorcium crucizantur, quos utriusque regni principes et innumeri tam ecclesiastice quam secularis milicie viri voto pariter et effectu sequuntur. In tantum vero nove peregrinationis fervebat studium, ut jam non esset questio quis crucem susciperet, sed quis nondum suscepisset. Plerique colum et pensa sibi mutuo trans mittebant, ut ad muliebres operas turpiter demigraret quisquis hujus militie inveniretur immunis. Ad tam insigne certamen et nuptie (*nupte*) viros, et matres incitabant filios quibus dolor unicus erat, propter sexus ignaviam conprofisci (*conproficisci*) non posse. Hac militandi gloria vagante licentius, de claustris quam plures migrabant ad castra, et abjectis cucullis loricas induti, jam vere Christi milites, non armariis sed armis studere gaudebant. Ecclesiarum vero prelati nutricem virtutum sobrietatem publice indicebant,



exortantes attentius, ut omnes et mensarum et vestium nitore postposito, a luxu solito temperarent. Institutum etiam communi consilio tam principum quam presulum fuit, quod ad sustentandos pauperes peregrinos, alii qui remanebant rerum suarum decimas impenderent. Sed malitiosa multorum cupiditas hinc occasionem sumpsit ut graves et indebitas exactiones in subditos exercerent. His diebus rex Siculorum Willelmus in fata concessit, cujus obitus universo fideli populo tanto flebilior erat, quanto ipse ad subsidium terre sancte propior et pronior existeret.

Decurso tempore Romanorum imperator Fredericus sacre peregrinationis assumit insignia, et veri formam peregrini tam exteriore habitu quam interiore depromit affectu. Vir tantus cujus imperium hinc mare mediterraneum, hinc borealis claude (*claudit*) oceanus, cujus gloria continuis crevit victoriis, cujus felicitas non sensit offensam, omnem blandientis seculi postponit illecebram et humilis pro Christo accingitur pugnaturus. Ejus strenuitas presertim in annis vigentibus non minus stupenda quam laudanda est, nam cum senior esset, et filios haberet quibus et etas et virtus ad militandum aptior videbatur, eos tamen tanquam insufficientes reputans, te (*ipse?*) christianissimi negotium procurandum suscepit. Filiis autem instantibus ut vel pro illo vel cum illo suscepto milicie munus implorent (*implerent*), illum qui natu major erat regnantem reliquit (*reliquit*), alium vero quem ducem Suauorum fecerat, secum assumpsit. Et quia imperialis majestas neminem subito impetens, hostibus suis bella semper indicit, destinatur ab imperatore ad Salahadinum nuntius ut vel christianorum universitati quam lesit satisfaciat in plenum, vel disfiduciatus se prepararet ad congressum. Epistolam Soldani responsoriam libello nostro inserendam duximus, nam superba tyranni fiducia quam ad resistendum conceperat, et ipsius tenore clarescit. Eam quidam in ipsa simplicitate verborum in qua conscripta fuerat, recitando proponimus, nichil penitus immutantes. « Illi regi sincero amico, magno, excelso Frederico, regi Aleman-



nie. In nomine Domini miserentis , per gratiam Domini unius potentis , exuperantis , victoris , perhennis , cujus regni non est finis. Grates ei agimus perhennes , cujus gratia est super totum mundum. Deprecamur eum ut infundat orationem suam super prophetas suos , et maxime super instructorem nostrum nuntium suum Mahumeth prophetam , quem misit pro correctione recte legis , quam faciet apparere super cunctas leges. At tamen notum facimus regi sincero , potenti , magno , amico , amicabili regi Alemannie , quod quidam homo Henricus nomine , venit ad nos , dicens se nuntium vestrum esse , et detulit nobis quandam cartam quam dixit esse vestram. Nos legi fecimus cartam et audivimus eum viva voce loquentem , et verbis que ore dixit , verbis respondimus , sed hoc est responsum carte. Quod si computatis eos qui vobiscum concordant veniendi super nos , et nominatis eos et dicitis : Rex talis terre , et rex alterius terre , et comes talis , et tales archiepiscopi , et marchiones , et milites ; et si nos vellemus enuntiare eos qui sunt in nostro servitio , et qui sunt intendentes nostro precepto , et promti nostro sermone , et qui dimicaret coram nostris manibus , non posset hoc in scriptis redigi. Et si christianorum computatis nomina , Sarracenorum sunt plura et plura habundantius quam christianorum. Et si inter nos et eos quos nominastis christianos , mare est , inter Sarracenos qui non possunt estimari , non est , mare inter eos et nos , nec ullum impedimentum veniendi ad nos. Et nobiscum habentur Beduini , quos si opposeremus , inimicis nostris sufficerent , Turkemanni , quos si effunderemus super hostes nostros , destruerent eos ; et rustici nostri qui dimicaret strenue , si juberemus , contra gentes que venture sunt super terram nostram , et ditarentur de eis , et exterminarent eas. Et quomodo ? Nos habemus nobiscum soldarios bellicosos per quos terram apertam habemus et adquisitam , et expugnatos inimicos. Et hii et omnes reges paganismi nec tardabunt cum eos submonuerimus , nec morabuntur cum eos vocaverimus , et vos congregati fueritis , sicut carta vestra dicit , et du-

cetis, sicut nuntius vester narrat; obviabimus vobis per potentiam Dei. Nec sufficit nobis terra ista que est in maritima, sed transibimus voluntate Dei et obtinebimus terras vestras universas fortitudine Dei. Nam si veneritis, cum toto posse vestro venietis, et presentes eritis cum omni gente vestra, et scimus quod in terra vestra nullus remanebit, qui se defendere possit, nec terram tueri. Et quoniam victoriam nobis Dominus sua fortitudine de vobis donaverit, nichil amplius erit quam ut trans vestras libere capiamus fortitudine sua et voluntate. Adunatio enim legis christianorum bis venit super nos in Babylone. Una vice apud Damiatam, et altera apud Alexandriam, et erat maritima Jerusalem christianorum et in terra Damasci, et in terra Sarracenorum, in singulis castellis singuli erant domini sibi proficientes. Nostis qualiter christiani utraque vice redierunt, et ad qualem exitum venerunt, et hee gentes nostre refecte sunt cum regionibus suis, et Deus adunavit regiones affluentius et coadunavit eas longe lateque in potestate nostra, et Babyloniā cum pertinentiis suis, et terram Damasci et maritimam Jerusalem et terram Gesire, et castella sua et terram Roasie cum pertinentiis suis; et per gratiam Domini hoc totum in manibus nostris est, et residuum regum Sarracenorum nostro est imperio. Nam si mandaremus excellentissimis regibus Sarracenorum, non retraherent se a nobis. Et si submoneremus Calephum de Baldach, quem Dominus salvet, veniendi ad nos, de sede excelsi imperii sui assurgeret, et veniret in auxilium excellentie nostre. Et nos obtinuimus per virtutem Domini et potentiam Jerusalem et terram ejus, et remanent in manibus christianorum tres civitates: Tyrus, Tripolis, et Antiochia; et de his non est aliud nisi ut occupentur. Attamen si bellum vultis et si Dominus voluerit, ut sit per voluntatem suam quod totam terram christianorum adquiramus, obviabimus per virtutem Domini sicut scriptum est in litteris vestris. Verum si nos de bono pacis requisieritis (*requisieritis*), mandabitis procuratoribus istorum trium locorum predictorum ut nobis ea sine contradictione assignent, et vobis sanctam crucem red-

demus, et liberabimus omnes captivos christianos qui sunt in tota terra nostra, et habebimus pacem vobiscum et permittemus vobis ad sepulchrum unum sacerdotem, et reddemus abbatias que solebant esse in tempore paganismi, et bonum eis faciemus, et permittemus venire peregrinos in tota vita nostra, et habebimus vobiscum pacem. Quod si carta que ad nos venit per manum Henrici, nominatim sit carta regis, scripsimus cartam istam pro responso, et Dominus erigat nos ad consilium suum sua voluntate. Carta hec scripta fuit anno adventus prophete nostri Mahumeth, DLXXXVIII, gratia Dei solius. Et Dominus salvet prophetam nostrum Mahumeth, et suam progeniem, et salvet salvationem salvatoris domini excelsi regis, victoriosi adunatoris, veridici verbi comptoris, vexilli veritatis, correptoris orbis et legis, Soldani Sarracenorum et paganorum, servitoris duarum sanctarum domorum et sancte domus Jerusalem patris victorum. Joseph filii Job suscitatoris progeniei Mirmureni. »

Hanc superbi et infidelis tyranni epistolam cum nugis suis magnificus Imperator contempnens dignas principe iras concipit, et ad bellum totis affectibus exardescit. Eum totius imperii sequuntur magnates et apud Maguntiam ubi ex edicto imperiali convenerant, una omnes et unanimiter omnes in votum eximie tam peregrinationis proclamant. A Domino factum est istud, qui spirat ubi vult, et corda omnium inclinat quo vult, nam principes tanti non inanis glorie appetitu illecti, non inducti precio, non precibus exciti, sed solo superne retributionis desiderio, per Dominum et propter Dominum, ad miliciam accinguntur. Providerat quidem celestis altitudo consilii ut et ipsi sponte vocati obsequium Domino gratum dependerent et imperialis magnificentia comitatus condignos haberet. Sic ergo incentore spiritu undique confluunt et qui tot gentes, tot principes, sub uno imperante conspiceret, antiquam romane potestatis gloriam non crederet deflexisse (*deflexisse*). In hoc Christi exercitu erant pontifices, duces, comites, marchiones et principes alii quam plurimi, quos si nominibus et locis distin-

gueremus , incurreret pariter et scriptor molestiam , et lector tedium , et tenor brevitatis offensam. Decretum sane prudentum fuit consilio quod hoc iter nullus arriperet , cujus facultas adsumptum annum insufficiens videretur. Vehicula vero quam plura propter itinerarios egrotantes constructa fuerant , ne vel sano infirmus moram necteret , vel languentium turba ob iter destituta periret. Dudum quidem in discussionem venerat an mari , an terra potius tanta belli moles incederet. Sed quantalibet navium multitudo tot milibus transvehendis minus sufficere videbatur. Imperator itaque opus propositum instanter accelerans , per Ungariam iter instituit , et qui regum ultimus peregrinandi votum emiserat , primus ad solvendum festinat. Rex Ungarorum Bela nomine , statura eminens , vultu insignis , cujus profectio a cumulo incipit , cujus preconium ad summa progreditur , cui et si cetera non suppeterent , sola imperiosi vultus elegantia regno dignissima censeretur. Hic exercitum Christi hospitaliter recipit , ovanter occurrit , benigne persequitur , et operum exhibitione devotionis fervorem testatur. Indigene vero quam plurimi , eximio calentes exemplo , vident aciem sanctam , et commilitare gestiunt , attendunt certantium premia , et labores non metuunt , simulque et volunt et vovent , et sequuntur , ut jam liquide constet quod tarda molimina spiritus sancti gratia non novit. Danubio transito , cum ad ultiores Bulgarie fauces deventum esset , Huni , Alani , Bulgares et Pincenates....

Certes , il est à regretter que ce morceau soit mutilé , et les savants membres de l'Institut de France , occupés de recueillir les historiens des croisades , le regretteront comme nous. Ce récit , écrit au milieu du bruit des armes , comme le dit l'auteur , semble , je le répète , par les citations de la Bible , les réflexions pieuses et une certaine érudition , être dû à la plume d'un *clerc* , prêtre ou religieux. Parmi les anecdotes singulières on aura sans doute remarqué celle

de ce croisé qui , par une obscénité sublime , avait imaginé un singulier moyen de perpétuer la bravoure héroïque du templier Jakelin de Mailly.

## II.

Le répertoire du catalogue imprimé des MSS. de la bibliothèque royale indique , p. 79 , comme distinct de l'ouvrage de Brochart , un *Itinerarius terrae sanctae* ( inventaire , n° 759 ) , qui n'est cependant autre que son ouvrage.

Cette copie , qui fait partie d'un recueil entièrement copié au XV<sup>e</sup> siècle ( deux colonnes , in-fol. , papier mêlé de quelques feuillets en parchemin ) , diffère beaucoup de celle dont j'ai déjà parlé. Elle occupe , dans le volume , les feuillets 145 à 175 , et se termine par une description de l'Égypte comme l'édition de Le Clerc.

Au verso du feuillet 154 se trouve le passage relatif au mont Gelboc , et sur lequel se fixe l'attention , parce qu'il peut servir à déterminer l'époque où Brochart était en Palestine. Mais , ici , l'année a été omise et on lit simplement ces mots : *Nec est verum quod dicunt quidam quod nec vos nec pruina veniat super montes Gelboc , quia cum in die beati Martini essem ibi , venit super me pluvia quae usque ad carnem fui madefactus.*

Telle est , après le prologue , la division des chapitres :

*Divisio terrarum adjacentium terre sancte.*

*Divisio contra Aquilonem.*

*Divisio contra Boream id est Septentrionem.*

*Divisio contra Subsolonum.*

*Divisio contra Eurum.*

*Divisio contra Nothum.*



*De urbe Sancte Iherlem.*

*Divisio contra austrum directe.*

*De longitudine et latitudine terre sancte.*

*Summa longitudinis et latitudinis.*

*De Divisione habitantium in terra sancta.*

*De gentibus christianis que ultra mare sunt et de cultu  
et uxoribus eorum.*

*Descriptio Egipti.*

*Explicit itinerarius* (et non pas *itinerarium* comme dans  
le répertoire imprimé).

---

ARCHÉOLOGIE.

*Combat de Thésée et de l'amazone Molpadie; peinture de  
vase, expliquée par M. Roulez.*

La défaite des Amazones par Thésée était regardée comme un des principaux exploits de ce héros, et comme un des événements les plus glorieux de l'histoire primitive d'Athènes. Célébrée par la poésie épique (1), elle devint un sujet de prédilection pour l'art, qui le trouva si favorable au développement de son génie. Les chefs-d'œuvre de

---

(1) On cite une Amazonide attribuée à Homère (Suidas voc. "Ομυρως), et une Atthide d'Hegesinoüs (Pausanias, IX, 29, 1), lesquelles faisaient peut-être partie d'une Théséide. Voy. Welcker, *Der epische Cyclus*, S. 313 fgg. Cf. Müller, de *Cyclo Graecor. Epico et poet. Cycl.*, p. 64, sq.



Phidias (1) et de Micon (2), fixèrent la forme des représentations de ce sujet, et servirent de modèles aux artistes des siècles suivants. Leur influence sur la céramographie est attestée aujourd'hui encore par un grand nombre de vases peints, qui la plupart sont remarquables, du moins sous le rapport de la composition. L'amphore inédite de la collection Pizzati, dont je donne ici un dessin, tient une place distinguée parmi ces monuments.

La peinture du côté principal du vase, offre une amazone placée entre deux guerriers, dont l'un la poursuit et l'autre court au devant d'elle pour l'arrêter dans sa fuite. Le premier l'a atteinte déjà et lui porte un coup de lance, au moment où, se retournant sur lui, elle lève le bras pour le frapper de sa bipenne. Ce guerrier, à la figure juvénile, est sans aucun doute Thésée. Il a la tête coiffée de l'espèce de casque appelé aulopis (3); on remarque sur

(1) Le combat des Athéniens contre les Amazones était représenté sur les bas-reliefs de la frise du temple de Thésée, dont plusieurs fragments se trouvent au Musée britannique, ainsi que sur ceux des métopes du Parthénon. Voy. Müller, *Handbuch der Archeolog.*, § 118, 2. S. 103 fg. Il avait été reproduit également, peut-être par Alcamène, élève de Phidias, sur les bas-reliefs du temple de Phigalie, que possède aujourd'hui le Musée britannique. Voy. Combe, *A description of the collection of ancient Marbles in the British Museum*, P. IV. London, 1821. O. M. Baron von Stackelberg, *Der Apollo's Tempel zu Bassae in Arcadien*. Rom., 1826, in-fol. Ph. Lebas, *Monuments d'antiquité figurée, recueillis en Grèce par la commission de Morée*, cah. I, in-8°. — Phidias avait encore retracé le même sujet sur le trône de Jupiter à Olympie (Pausan., V, 11, 2) et sur la partie convexe du bouclier de la Minerve Parthenos. (Plin., *Hist. nat.*, XXXVI, 4, 4.)

(2) Micon avait peint la lutte des Amazones contre les Grecs dans le Pœcile (Pausanias, I, 15, 2, Schol. ad Aristoph. *Lysistr.*, 679) et sur les murs de la cella du temple de Thésée (Pausan., I, 17, 2).

(3) Hesychius, voc. Ἀὐλόπις, tom. I, p. 618. Cf. le duc de Luynes, *Annales de l'inst. arch.*, tom. V, p. 240.

la visière relevée de grandes ouvertures pour les yeux. Sa tunique courte (ἐξωμῖς) et succincte laisse à découvert l'épaule droite et le sein droit (1). On aperçoit à la hanche gauche le bout de son parazonium suspendu à un cordon qui passe sur l'épaule droite; un vaste bouclier rond couvre une partie de son corps. L'armure de l'autre guerrier est plus complète que celle de Thésée. Outre la lance, l'épée, le casque (2) et le bouclier, il porte encore une cuirasse et des cnémides. Aucun emblème particulier ne décore le bouclier; on remarque seulement, au milieu de deux cercles concentriques, des ornements lancéolés de différentes dimensions et disposés en forme d'étoile.

Pindare rapporte que Thésée était accompagné de Pirithoüs, lorsqu'il enleva Antiope (3), et en effet deux peintures de vases, munies d'inscriptions et représentant cet enlèvement (4), donnent ce nom au compagnon du héros athénien. Il ne saurait donc y avoir d'in vraisemblance à reconnaître le chef des Lapithes dans le guerrier qui, sur notre vase, de même que sur plusieurs autres (5), combat à côté du fils d'Égée. Cependant il serait plus rationnel peut-être, surtout dans ces scènes de bataille, d'appeler

(1) Pollux, VII, 15. Schol. Aristoph., *Fesp.*, 442. Cf. Lebas, *Monuments d'antiquité figurée*, p. 57 sv.

(2) C'est le casque appelé *cranos*; les *généïastères* ou couvre-joues en sont retrouvés. Voy. Pollux, I, 156. Cf. le duc de Luynes, *ouv. c.*, p. 240.

(3) Pindare ap. Pausan., I, 2, 1.

(4) Vase du prince de Canino, décrit par M. de Witte, *Catalogue étrusque*, n° 115. Cf. Gerhard, *Rapporto volcente*, p. 152 (586), et le *Musée étrusque* de Lucien Bonaparte, n° 560; revers du célèbre vase de Crésus du cabinet Durand, publié par le duc de Luynes, dans les *Monum. inédits de l'inst. arch.*, vol. I, pl. LV, et reproduit par Inghirami, *Vasi Fittili*, Tav. CCCXX.

(5) Un vase publié chez Millin, *Peintures de vases*, tom. II, pl. XXV. Un autre décrit par de Witte, *Catalogue Durand*, n° 345.

le guerrier en question *Phalère* (ΦΑΛΕΡΟΣ), nom qui nous est fourni par le fragment d'un beau cratère, appartenant à M. le duc de Luynes (1). Il est naturel de rencontrer dans les premiers rangs des défenseurs d'Athènes contre les guerrières redoutables des bords du Thermodon, le héros qui donna son nom à l'un des ports (2) et à un dème de cette ville (3), et qui avait, ainsi que Thésée, fait partie de l'expédition des Argonautes (4).

Les armes offensives de l'amazone sont la bipenne et l'arc; un carquois est suspendu à sa ceinture (5). Elle porte le costume national ou scythique, consistant en une tunique à manches et en une espèce de pantalon appelés *anaxyrides*. Ces vêtements sont mouchetés de taches et de raies en zig-zag, qui imitent la peau de la panthère et du zèbre. Le bonnet phrygien ou mitre, qui coiffe la tête de la guerrière, est d'une forme particulière et manque des trois pointes qui recouvrent ordinairement la nuque et les joues.

Le nom à donner à cette amazone (6) ne peut pas être

(1) Publié par l'illustre possesseur dans sa *Description de quelques vases peints, etc.*, p. 24, pl. XLIII. — Peut-être l'amour-propre des Athéniens ne voulait-il reconnaître aucune assistance étrangère pour la défense de leurs foyers; et l'on sait que Pirithoüs n'était pas d'Athènes.

(2) Pausan., I, 1, 4. Dans ce port même, le héros avait un autel à côté de ceux qui étaient consacrés aux fils de Thésée, Pausan., *ibid.*

(3) Xénoph., *De re equest.*, c. 3, 1. Stephan. Byzant. voc. Φάληρον, p. 293, éd. Westermann. — Une des douze peuplades sur lesquelles régna Cécrops, portait aussi le nom de Φαληρίς. Voy. Strabon, IX, 20, p. 397. (Tom. II, p. 160, Coray.)

(4) Pausan., l. c. Orphei, *Argonautic.*, 145. Apollon. Rhod., I, 96. Schol. Hygin, *Fab.*, 14.

(5) *Succincta pharetra*. Voy. Virgile, *Æn.*, I, 523.

(6) L'inscription qui accompagne la figure est illisible.

déterminé avec le même degré de certitude que ceux des guerriers. Sur le vase de l'ancienne collection Durand, aujourd'hui au cabinet de M. le comte de Pourtalès (1), l'amazone à cheval qui est aux prises avec Thésée, est appelée *Hippolyte*. Si nous ne connaissions que cette seule inscription, nous pourrions admettre que ce nom est applicable à toutes les peintures où l'amazone qui combat l'hercule athénien se trouve à cheval; et cela avec d'autant plus de raison que le nom même (2) est indiqué symboliquement par la figure équestre. Mais un autre vase à inscriptions, le cratère précité de M. le duc de Luynes, s'il ne détruit pas cette règle, y jette au moins de l'incertitude. Sur ce monument, l'amazone à cheval s'appelle *Antiope*. Cette différence de noms sur deux compositions qui offrent beaucoup de ressemblance entre elles, s'explique par la diversité des opinions des Anciens sur l'épouse de Thésée, que les uns (3) appellent Hippolyte et les autres (4) An-

(1) Publié par Millin, *Monum. inédits*, tom. I, pl. XXXV, et par Pannofka (avec les explications inédites de Visconti), *Antiques du cabinet du comte de Pourtalès-Gorgier*, pl. XXXV.

(2) *Hippolyte*, c'est-à-dire celle qui monte un coursier sans frein, la cavalière intrépide. Les allusions aux noms propres dans les ouvrages de l'art grec sont très-fréquentes: ainsi un demi-cheval avec les brides abandonnées sur le cou est le symbole de *Lysippe*, sur les monnaies de Tarente. Voir une foule d'autres exemples produits par Visconti dans sa dissertation précitée (voy. la note précédente), p. 17.

(3) Clidemus, ap. Plut., *Vit. Thes.*, 27. Schol. Euripid., *Hippolyt.*, v, 10, éd. Matthiae. Schol. Aristophan., *Ran.*, 873. Athen., XIII, 1, p. 557. Tzetzes ad Lycophr., 1529, p. 1004. Müller. Servius ad *Æn.*, VII, 761, t. I, p. 445, éd. Lion. Justin, *Hist.*, II, 4. Inscr. du bas-relief farnésien de l'apothéose d'Hercule, Marini, *Inscriz Albane*, p. 155.

(4) Plut., *l. c.*, 26. Isocrat., *Panathen.*, c. 78, p. 275, Coray. Diodor. Sic., IV, 16. Hygin., *Fab.*, 50. Seneca, *Hippolyt.*, 227. Pausan., I, 2, 1. 41, 7. Servius ad *Æn.*, XI, 661, t. II, p. 45. Cf. Bachet de Meziriac,

tiophe. Mais là n'est pas toute la difficulté; il s'agit encore de savoir si l'adversaire du héros athénien est bien celle qui devint ensuite sa femme. Pour pouvoir prendre une décision sur ce point, il faut rechercher d'abord de quel événement de la guerre des Amazones il est question sur ces peintures.

Lorsqu'Hercule, par l'ordre d'Eurysthée, alla conquérir le boudrier de la reine des Amazones, Thésée l'accompagna dans cette expédition et reçut pour prix de sa valeur, Antiope ou Hippolyte, qui se trouvait au nombre des prisonnières (1). Une autre légende parlait d'une expédition particulière entreprise par Thésée dans le pays des Amazones (2). D'après le poète Hégias (3), Antiope étant devenue amoureuse du héros athénien pendant le siège de Thémiscyre, lui livra la ville (4), puis le suivit dans l'Attique et l'épousa. Mais selon Pindare (5), elle aurait été ravie par le fils d'Égée et son compagnon Pirithoüs. Cet enlèvement est retracé sur deux peintures de vases provenant de Vulci (6).

*Comment. sur les épîtres d'Ovide*, tom. I, p. 317 sv. Ed. Most, de *Hippolyto Thesei filio*, Marburg, 1840, p. 1.

(1) Philochore, ap. Plut., *l. l.*, 26. Diodor. Sic., IV, 28. Justin., II, 4, 26. Hygin., 50. *Etymol.*, Magn., voc. "Ἐφεσος, Tzetzes ad Lycophron, *l. c.*

(2) Plut., *l. l.*, c. 26, sq. Statius, *Theb.*, XII, 519, sqq. Cf. Bachet de Mezeriac, *ouv. c.*, p. 318, et Ludolf. Stephani, *Der Kampf zwischen Theseus und Minatoros*, Leipzig, 1842, in-fol., S. 12.

(3) Ap. Pausan., I, 2, 1. Cf. Isocrat, *Panathen.*, § 78.

(4) Un vase peint du Musée britannique paraît représenter l'amazone introduisant Thésée dans la ville. Voy. Millingen, *Ancient unedited monuments*, p. 52, pl. XIX. Cf. Welcker, dans les *Hyperboreisch. Röm. Studien von Gerhard*, S. 505 fg.

(5) Ap. Pausan., *l. c.*

(6) Revers du vase représentant Crésus : Thésée emporte dans ses bras



Quoi qu'il en soit, l'arrivée d'Antiope à Athènes devint le prétexte de l'invasion des Amazones dans l'Attique. Une bataille sanglante fut livrée dans la ville même (1), et la victoire resta à l'armée de Thésée. Cette défense glorieuse, qui avec Athènes, avait sauvé la Grèce entière (2), intéressait bien plus vivement la vanité nationale des Athéniens que les combats livrés par leur chef sur les bords du Thermodon. Ce sont ces succès qui avaient été chantés par les poètes, vantés par les historiens (3), et qui étaient devenus en quelque sorte un lieu commun oratoire (4). Il n'est donc pas permis de douter que ce ne soit ce même fait d'armes que retracèrent le pinceau de Micon et le ciseau de Phidias. De même que le sculpteur des bas-reliefs de Phigalie (5), ces grands maîtres, dans la plupart de leurs compositions, avaient probablement montré aux prises les chefs des deux armées, et les peintres de vases, limités par l'espace, auront choisi de préférence ce groupe pour leurs tableaux.

C'est donc la reine des Amazones que, sur les vases peints, il convient de reconnaître dans l'adversaire de Thésée. Or, cette reine est pour les uns Hippolyte (6), pour les

l'amazone, Pirithoüs les suit. Vase du prince de Canino (de Witte, *Catalogue étrusque*, 115) : Thésée monté sur un quadriges, enlève entre ses bras Antiope. A la suite du char, marchent Pirithoüs et Phorbas.

(1) Plut., *Vit. Thes.*, c. 27. Sur le lieu du combat, Voy. Th. Benfey, dans les *Neue Jahrbüch. für Philologie*. Vol. X. S. 451.

(2) On considérerait en effet cette invasion comme étant dirigée contre la Grèce entière. Voy. Isocrat., *Panegyric*, § 19, pag. 50, Coray. Welcker, *Der epische Cyclus*, S. 517.

(3) Herodot., IX, 27.

(4) Voy. Platon, *Menexen.*, p. 259 B.

(5) Voy. chez Lebas la plaque n° 8.

(6) Pausan., I, 41, 7. Le vase de Nola au cabinet de M. le comte de Pourtalès.



autres Antiope (1), selon que, dans leur opinion, le nom opposé appartient à l'épouse du fils d'Égée. Mais alors qu'on admet que la lutte souvent acharnée qu'offrent ces représentations a pour théâtre l'Attique, rien n'autorise plus à supposer qu'elle se passe entre Thésée et l'Amazone qu'il a enlevée. Le poëme même de la Théséïde, dont la légende du reste ne paraît pas avoir eu beaucoup de vogue (2), tout en donnant pour cause de l'invasion la jalousie d'Antiope répudiée par Thésée, ne dit nullement que celle-ci se soit mise à la tête des Amazones et qu'elle ait péri dans la mêlée par la main de son mari (3). Enfin, dans la tradition, à mon avis d'origine tragique, que nous a conservée Hygin (4) et d'après laquelle Thésée immola Antiope pour obéir à un oracle d'Apollon, il ne peut pas être question d'une mort sur le champ de bataille.

En jetant un coup d'œil sur les bas-reliefs de Phigalie, on remarque que l'artiste a distingué les chefs des Amazones des autres guerrières en les représentant à cheval. Cette distinction se sera rencontrée probablement sur d'autres compositions de l'époque de la grande splendeur de l'art, et aura été transportée de là aux imitations reproduites sur les monuments de la céramographie. Les vases de MM. de

(1) Le fragment de cratère de M. le duc de Luynes.

(2) Plut., *Vit. Thes.*, c. 28 : "Ἦν γὰρ ὁ τῆς Θησείδος ποιητῆς Ἀμαζόνων ἐπανάστασιν γέγραφε.... περιφανῶς ἔοικε μύθῳ καὶ πλάσματι.

(3) Voy. Ph. Lebas, *Monuments d'antiq. figurée*, p. 51, not. 120.

(4) *Fab.* 241. On lit dans Plut., *l. l.*, c. 26 : Τέλος δὲ Θησεύς, κατὰ τι λόγιον τῷ φόβῳ (M. Lebas corr. Φοίβῳ) σφαγιασάμενος συνῆψεν αὐταῖς. Si, dans ce passage, il est réellement question du sacrifice d'Antiope, comme le conjecture très-ingénieusement M. Lebas (*ouv. c.*, p. 52, not. 126), il n'en est pas moins vrai que ce sacrifice a eu lieu avant le combat.

Pourtalès et de Luynes, où se lisent les noms d'Hippolyte et d'Antiope viennent à l'appui de cette hypothèse. Une autre conjecture qui n'est que le corollaire de la précédente, c'est que ni l'une ni l'autre de ces princesses ne figure sur les peintures où Thésée combat une amazone à pied. Par conséquent, sur le vase qui fait l'objet de la présente notice, je suis porté à croire que l'amazone est *Molpadie*, qui, après avoir tué Antiope d'un coup de flèche (1), reçoit à son tour la mort de la main de Thésée (2). On montrait à Athènes le tombeau de cette amazone.

La peinture du revers de notre vase montre au centre de la composition, un personnage barbu, enveloppé dans son himation, et s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre. Il se trouve au milieu de deux femmes vêtues de tuniques et de longs péplus, et coiffées du bonnet nommé *cecryphale*. Toutes deux tiennent la main droite levée. Un vase de la collection Durand, aujourd'hui au musée britannique, représentant le combat de Thésée et d'Hippolyte, offre au revers une composition analogue à la nôtre, avec l'inscription ΣΙΝΙΣ, placée à côté du personnage barbu et drapé (3). Selon la tradition (4), Sinis occupait l'isthme de

(1) Pausan., I, 21 : Αντιόπην μὲν ὑπὸ Μολπαδίας, τοξευθεῖναι. Plut., *Vit. Thes.*, 27 : "Ενιοι δὲ φασὶ μετὰ τοῦ Θησέως μαχομένην πεσεῖν τῇ ἀνθρωπον ὑπὸ Μολπαδίας ἀκοντισθεῖσαν. Cf. Herodorus, ap. Tzetz. ad Lycophron., 1552, p. 1010. Müller, où, au lieu de Μολπαδίας, l'éditeur aurait dû rétablir dans le texte Μολπαδίας, nom simplement défiguré dans la leçon vicieuse Μαλπουδίας des codd. Vit. 1, et Ciz.

(2) Hélias, ap. Pausan., l. c.

(3) De Witte, *Catalogue Durand*, p. 121, n° 346.

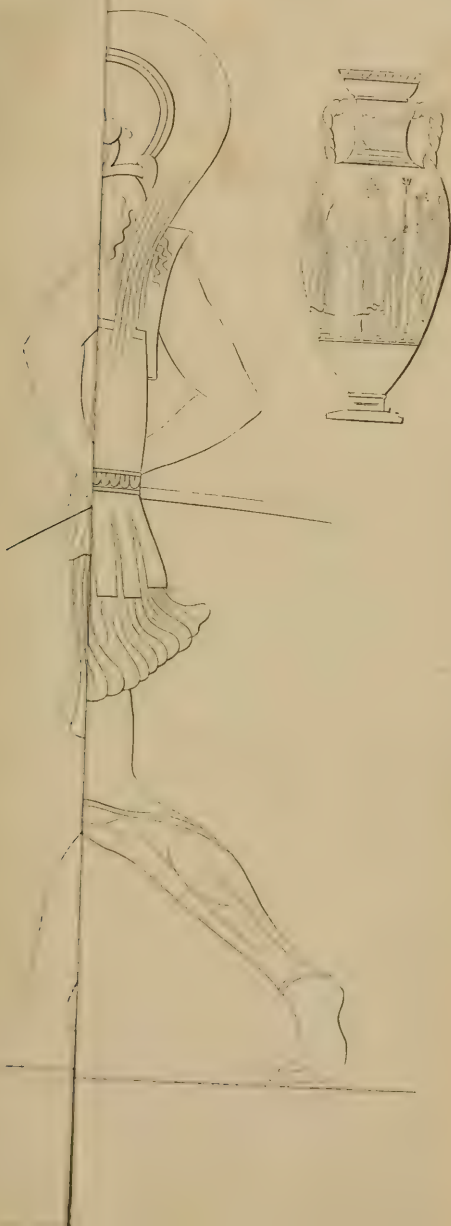
(4) Apollodor., III, 16, 2. Diodor Sic., IV, 59. Schol. Pind., *Isthm. Arg.* Pausan., II, 1, 4. Ovid., *Metam.*, VII, 440. Hygin. *Fab.*, 58.

Corinthe et y écartelait les voyageurs en les attachant aux cimes de deux pins, qu'il avait courbés et qu'il abandonnait ensuite à eux-mêmes. Thésée, en passant par là, vainquit le brigand, et lui fit subir le supplice auquel il condamnait ses victimes. Plutarque (1) raconte que Sinis avait une fille nommée Périgune, d'une beauté remarquable. Après sa mort, elle prit la fuite, et alla se cacher dans un lieu couvert de broussailles. Mais rassurée bientôt sur les intentions du héros athénien, qui s'était mis à sa poursuite, elle se livra à lui et en eut un fils, appelé Mélanippe. Nous devons supposer que, sur notre tableau, les filles de Sinis viennent annoncer à leur père l'approche d'un étranger, notamment de Thésée. Il faut avouer cependant que la manière dont ce personnage est figuré ne convient guère pour caractériser le brigand inhumain de l'isthme de Corinthe, et ne répond pas non plus aux représentations que nous avons de lui sur d'autres monuments (2), où nous le voyons nu ou bien couvert d'une peau d'animal.

En l'absence de l'inscription du vase Durand, on eût plutôt reconnu dans ces compositions Cécrops au milieu de deux de ses filles, ou Minos avec Phèdre et Ariadne.

(1) *Vit. Thes.*, c. 8.

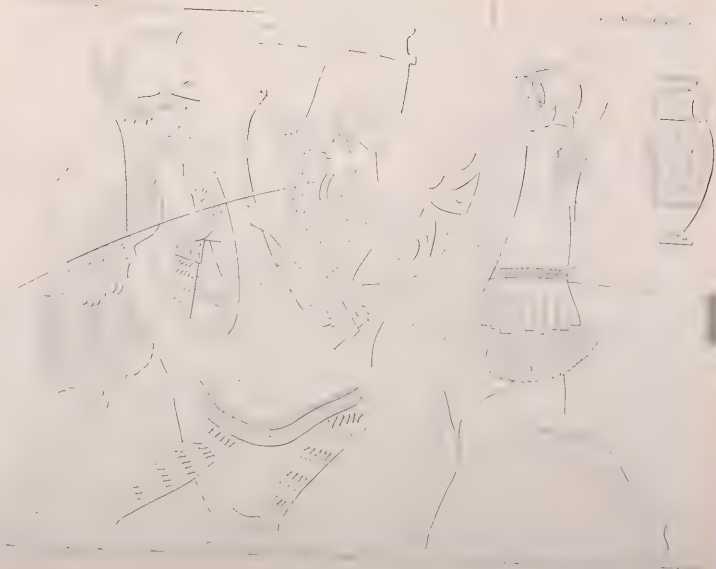
(2) Trois vases peints publiés l'un par Winckelmann, *Monumenti antichisti inediti*, n° 98; l'autre par Tischbein, I, 6, et le troisième par Millin, *Peintures de vases*, tom. I, pl. XXXIV. Sur ce dernier monument le lieu de la scène est caractérisé par la présence de Neptune Isthmius. Sur notre vase, Sinis, son fils, s'identifierait-il avec lui? ou bien le dieu prendrait-il lui-même le nom de Sinis, et recevrait-il sous sa protection ses petites-filles qui se réfugient vers lui après la mort de leur père?



aux  
nait  
quit  
nait  
fille  
s sa  
rou-  
ten-  
nte,  
ous  
ous  
ger,  
e la  
nère  
Co-  
que  
us le

cût  
lieu  
e.

on-  
Mi-  
nt le  
noire  
l lu-  
s qui



Ha ce M. p. du. Ph. de.



M. le Directeur, en levant la séance, a fixé l'époque de la prochaine réunion au samedi 2 mars.

---

## OUVRAGES PRÉSENTÉS.

---

*Bulletin de l'académie royale de médecine de Belgique.* Année 1841-42, nos 2 et 3 ; année 1842-43, nos 8 à 11 ; année 1843-44, tome III, n° 1. Bruxelles, 1843-44 ; 7 brochures in-8°.

*Notice historique sur F.-C.-E. Vottem.* Par M. le docteur De Lavacherie. Bruxelles, 1843 ; in-8°.

*Belgisch museum.* Uitgegeven door M. J.-F. Willems, 1843, 4<sup>de</sup> aflevering. Gent ; in-8°.

*Gazette médicale belge.* 2<sup>e</sup> année, n° 3. Bruxelles ; in-4°.

*Essai historique de la révolution brabançonne, suivi de la joyeuse entrée de Joseph II.* Par M. Le Grand. Bruxelles, 1843 ; 1 vol. in-8°.

*Essai sur les gangrènes spontanées.* Par M. Victor François. Paris et Mons, 1832 ; 1 vol. in-8°.

*Essai sur les convulsions idiopathiques de la face.* Par le même. Bruxelles, 1843 ; in-8°.

*Annuaire de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles.* 10<sup>e</sup> année. Bruxelles, 1844 ; 1 vol in-18.

*Recherches sur les polypiers flexibles de la Belgique, et particulièrement des environs d'Ostende.* Par M. G.-D. Westendorp. Bruges, 1843 ; in-8°.

*Catalogue de livres anciens et modernes de M. A. Vandale.* 1<sup>er</sup> catalogue de 1844. Bruxelles, 1844 ; in-8°.

*Note sur quelques libellules d'Europe.* Par M. E. de Selys-Longchamps ; feuille in-8°.

WODANA. *Museum voor Nederduitsche Oudheidskunde.* Uit-

gegeven door M. J.-W. Wolf, 2<sup>de</sup> aflevering. Gent, 1843; in-8°.

*Catalogus plantarum horti botanici Antverpiensis.* Anno 1844. Antwerpiae, 1844; in-8°.

*Annales de la société de médecine d'Anvers.* Année 1843, feuilles 2 et 3. Anvers; in-8°.

*Journal historique et littéraire de Liège.* Tome X, livr. 10. Liège; in-8°.

*Histoire politique, civile et monumentale de la ville de Bruxelles.* Par MM. Alex. Henne et Alph. Wauters, livr. 57 à 70. Bruxelles, in-8°.

*Messager des sciences historiques de Belgique.* Année 1843, 4<sup>e</sup> livr. Gand, 1844; in-8°.

*Annales et Bulletin de la société de médecine de Gand.* Année 1844, janvier, XIV<sup>e</sup> vol., 1<sup>re</sup> livr. Gand; in-8°.

*Annales d'oculistique.* Publiées par le docteur Fl. Cunier, VII<sup>e</sup> année, tome XI, 1<sup>re</sup> livr. Bruxelles, 1844; in-8°.

*Du danger de l'emploi de quelques collyres mal formulés ou mal préparés, dans les cas d'ulcération de la cornée.* Par le même. Bruxelles, 1844; in-8°.

*Bulletin de la société géologique de France.* Tome XIV, feuilles 41-42, septembre 1843; 2<sup>e</sup> série, tome I<sup>er</sup>, feuilles 1 à 3, novembre 1843. Paris; in-8°.

*La revue synthétique.* Tome IV, n° 2. Paris, 1843; in-8°.

*Revue zoologique.* Par la société cuviérienne, 1843, n° 11. Paris, 1843; in-8°.

*Journal d'agriculture pratique et de jardinage.* Publié sous la direction du docteur Bixio, 2<sup>e</sup> série, tome I<sup>er</sup>, n° 6. Paris; in-8°.

*Journal de la société de la morale chrétienne.* Tome XXIV, n° 6. Paris; in-8°.

*Nouveaux mémoires de la société impériale des naturalistes de Moscou.* Tome VII. Moscou, 1841; 1 vol. in-4°.

*Bulletin de la société impériale des naturalistes de Moscou.* Année 1843, nos 2 et 3. Moscou, 1843; in-8°.

*Observations astronomiques faites à l'observatoire de Genève, dans l'année 1842.* Par M. E. Plantamour, 2<sup>e</sup> série. Genève, 1843; in-4°.

*Remarques sur les anthracites des Alpes.* Par M. Alph. Favre. Genève; in-4°.

*Considérations géologiques sur le mont Salève et sur les terrains des environs de Genève.* Par le même. Genève, 1843; in-4°.

*Observations sur les Diceras.* Par le même. Genève, 1843; in-4°.

*Mémoires de la société de physique et d'histoire naturelle de Genève.* Tome X, 1<sup>re</sup> partie. Genève, 1843; 1 vol. in-4°.

*Mémoires de la société royale des sciences, lettres et arts de Nancy.* 1842. Nancy; 1 vol. in-8°.

*Astronomical observations made at the Radcliffe observatory.* Oxford, in the year 1841, by Manuel J. Johnson, vol. II. Oxford, 1843; 1 vol. in-8°.

*Programma certaminis poetici ab Instituto Regio Belgico propositi.* Anno CIOIÖCCCXLIV; feuillet in-4°.

---

ERRATUM.

---

Page 7, lig. 18 et 19, on voyait.... se mêler, lisez se mélaient.



# BULLETIN

DE

## L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES

ET

**BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.**

1844. — N<sup>o</sup> 3.

---

*Séance du 2 mars.*

M. le baron de Stassart, directeur.

M. le baron de Reiffenberg, faisant les fonctions de secrétaire.

---

### CORRESPONDANCE.

---

Le secrétaire perpétuel écrit qu'une indisposition l'empêche de se rendre à la séance; il prie en même temps M. le directeur de vouloir bien prévenir l'académie que Munich remplacera désormais Bruxelles, comme centre

des observations météorologiques horaires des équinoxes et des solstices. C'est M. Lamont, le savant continuateur des *Éphémérides palatines*, qui a consenti à reprendre la direction de cette entreprise. Le secrétaire prie également l'académie de vouloir bien le considérer désormais comme déchargé de la direction des travaux relatifs aux phénomènes de la floraison, des migrations des oiseaux, etc., et joint à sa lettre toutes les communications sur les phénomènes périodiques qu'il a reçues jusqu'à présent pour 1845. Ces communications sont les suivantes.

### I. *Observations botaniques.*

BELGIQUE. *Bruxelles*, par M. Quetelet; *environs de Bruxelles*, par M. Galeotti; *Vinderhaute*, près de Gand, par M. Blanquart; *Bruges*, par M. le docteur Forster.

NÉERLANDE. *Lochem*, en Gueldre, par M. Staring; *Vucht*, par A. Cartini Van Geffe.

BAVIÈRE. *Munich*, par M. G. Lommler (communiqué par M. de Martius).

DUCHÉ D'OLDENBOURG. *Jever*, par M. le docteur Brennecke.

ANGLETERRE. *Newmarket*, par M. Jenyns.

ÉCOSSE. *Makerstoun*, par M. Bronn (communiqué par Sir Dugald Brisbane).

ITALIE. *Parme*, par M. Scherer; *Venise*, par M. Zantedeschi.

### II. *Observations zoologiques.*

BELGIQUE. *Bruxelles*, par M. Vincent; *Liège*, par M. de Selys-Longchamps; *Louvain*, par M. Schwann (1); *Bruges*, par M. le docteur Forster.

---

(1) Ces observations se rapportent à l'homme.



ANGLETERRE. *Newmarket* , par M. Jenyns.

ITALIE. *Parme* , M. Camille Rondani.

### III. *Observations des équinoxes et des solstices.*

Le secrétaire a reçu, de plus, pour le dernier solstice d'hiver, les observations météorologiques horaires des stations suivantes : Bruxelles, Gand, Lille, Luxembourg, Francfort, Valenciennes, Paris, Greenwich, Makerstoun, en Écosse, York, Utrecht, Amsterdam, Leuwaarden, Deventer, Groningue, Angers, Thouarcé, Rennes, Marseille, Toulouse, Lausanne, Lucerne, Genève, Aoste, l'hospice du grand Saint-Bernard, Gênes, Parme, Bologne, Florence, Naples, Venise, Trieste, Milan, Vienne, Munich, Prague, Varsovie, Cracovie, Lemberg en Galicie.

— Les villes de Nivelles, Malines et Turnhout, envoient des réponses à la circulaire de l'académie sur les antiquités nationales. MM. Piot et Hanssens adressent également des renseignements sur des tombelles et d'autres objets remarquables.

---

## RAPPORTS.

---

*Notice géologique sur le département de l'Aveyron*, par M. Marcel de Serres (rapport de M. d'Omalus d'Halloy).

La notice géologique sur le département de l'Aveyron, touchant laquelle l'académie a demandé un rapport, est une nouvelle production de la plume, si féconde, de

M. Marcel de Serres. Ce travail contient une bonne description géognostique d'une des contrées les plus intéressantes de la France. Il est écrit avec facilité, d'une lecture agréable, mérite assez difficile pour une matière aussi aride; mais on y aperçoit quelquefois l'extrême rapidité avec laquelle l'auteur est habitué à produire ses ouvrages.

Le mémoire est terminé par quelques considérations sur les phénomènes géogéniques qui se sont passés dans la contrée qui en fait le sujet. Ces considérations, comme toutes celles de même nature, pourraient donner lieu à des observations; mais, comme l'auteur a eu le bon esprit de les reléguer dans l'explication de sa planche, qu'elles n'influent aucunement sur la partie géognostique, et que d'ailleurs elles sont assez conformes aux opinions admises dans la science, il n'y a pas lieu d'établir ici de discussion sur cette matière.

L'auteur traite avec beaucoup de détail du phénomène si remarquable et si difficile à expliquer, des caves de Roquefort, qui ont la propriété de donner au fromage des qualités si estimées des amateurs. Je ne me permettrai pas de juger l'explication que l'auteur donne de ce singulier phénomène, et j'émettrai, à cet égard, le vœu que l'académie fasse examiner cette partie du travail par ceux de nos confrères qui ont fait une étude plus approfondie des causes des variations de température.

Passant maintenant à la question de l'impression, dans les recueils de l'académie, du mémoire dont il s'agit, impression qui est, sans doute, le motif pour lequel ce travail nous a été adressé, je dirai qu'une bonne description géognostique étant toujours quelque chose d'utile à la science, je conclurais à l'impression, si l'état des finances

de l'académie ne la force pas de faire des restrictions à ses publications ; mais, dans le cas contraire, comme il s'agit d'une contrée éloignée de notre pays et que ce mémoire ne contient pas de faits nouveaux au point de vue général , je conclurais à ce que, en remerciant l'auteur de son intéressante communication, on lui témoignât le regret que les moyens dont l'académie dispose ne lui permettent pas de publier des descriptions de pays étrangers.

L'académie, conformément aux conclusions de ce rapport, auxquelles adhère M. Dumont, second commissaire, ordonne l'impression de la notice de M. Marcel de Serres dans le prochain volume des mémoires des savants étrangers.

— L'académie, sur les rapports de ses commissaires, MM. Cornelissen, Willems et Grandgagnage, ordonne également l'impression du mémoire de M. le chanoine De Smet, *Sur la guerre de la Zélande, 1504-1505.*

---

*Rapport sur un travail de M. le Dr Koene, intitulé :*  
MÉMOIRE SUR LA NON-EXISTENCE DU SULFATE D'OXYDE AZOTIQUE, par M. Stas.

L'objet de ce mémoire est de démontrer que la combinaison de l'acide sulfurique avec la deutoxyde d'azote, que MM. H. et Adolphe Rose avaient cru observer, et dont ils avaient même décrit les propriétés, n'existe pas.

La lecture de ce travail nous a surpris, par la raison que le fait avancé par M. A. Rose paraissait avoir été vérifié par un chimiste distingué de France, M. Pelouze. En effet,

celui-ci , dans un mémoire récent (1), dit positivement : « J'ai préparé cette combinaison , » et d'un autre côté il a basé un procédé de préparation de l'azote sur l'existence même de cette combinaison.

Il est bien évident que l'une ou l'autre de ces assertions doit être erronée. Comme il n'y a que l'expérience seule qui puisse résoudre la question , nous y avons eu recours , et nous avons reconnu l'exactitude des données du mémoire qui nous est présenté.

En effet , quand nous avons éliminé , comme l'a fait M. Koene , l'oxygène des appareils , ni le deutoxyde d'azote , ni aucune combinaison oxydée de ce corps ne s'unit à l'acide sulfurique.

L'acide sulfurique au travers duquel a passé de l'oxyde azotique *pur* ne donne pas , comme le prétend M. Pelouze , de l'azote , quand on le chauffe avec du sulfate d'ammoniaque.

Cet acide , au contraire , dans lequel on a fait barboter de l'oxyde azotique , mais sans exclure l'air des appareils , contient toujours des combinaisons oxydées de l'azote ; celui-là , chauffé avec du sulfate d'ammoniaque , donne constamment de l'azote. Ce qui prouve que l'intervention de l'oxygène de l'air , comme l'observe M. Koene , est indispensable à la formation de la combinaison nitrosulfurique que l'on avait observée et décrite depuis quelque temps.

En conséquence de ceci , nous avons l'honneur de proposer à l'académie de voter des remerciements à l'auteur pour sa communication et d'insérer son travail dans le prochain numéro des *Bulletins*.

Conformément aux conclusions de ce rapport , aux-

---

(1) *Ann. de Ph. et de Ch.*, troisième série , tom. II, p. 49.

quelles ont adhéré les deux autres commissaires, MM. de Hemptinne et de Koninck, l'académie a ordonné l'impression du mémoire de M. le docteur Koene.

---

*Mémoire sur la non-existence du sulfate d'oxyde azotique*, par le docteur Koene, professeur à l'université de Bruxelles.

Dans un travail que j'ai entrepris il y a quelques semaines, il m'était indispensable de connaître la nature du sulfate d'oxyde azotique que M. Henri Rose a décrit. Comme cette nouvelle combinaison se forme, d'après M. Adolphe Rose, aussi bien par l'action de l'oxyde azotique sec sur l'acide sulfurique anglais, que sur l'acide sulfurique anhydre, et plus aisément encore si l'on fait arriver le gaz humide dans de l'acide sulfurique concentré, on a procédé de la manière suivante pour le préparer.

Dans une petite cornue tubulée, à col effilé et courbé à angle droit, on a chauffé de l'acide sulfurique pur et concentré. Lorsque l'acide était en pleine ébullition, on a introduit le col dans un vase où il se dégageait constamment de l'acide carbonique. Ensuite on a diminué la flamme de la lampe à esprit-de-vin, que l'on a éteinte quelques moments après.

L'acide étant arrivé à la température ambiante, on a adapté à la tubulure de la cornue un tube recourbé plongeant dans l'acide, et se trouvant en communication avec un flacon de Woulff contenant de l'eau, et dont l'air avait été expulsé préalablement par un courant d'acide carbonique. A l'autre tubulure du flacon se trouvait adapté un



tube qui se rendait dans un vase contenant du cuivre et de l'acide azotique dilué.

L'oxyde azotique, après avoir abandonné dans l'eau du flacon de Woulff les oxacides de l'azote qu'il avait entraînés, passait dans l'acide sulfurique et de là dans l'air, où il formait des vapeurs rutilantes. L'acide sulfurique ne paraissait pas absorber de gaz. Il ne se formait pas non plus de cristaux de sulfate d'oxyde azotique; même une heure après que le gaz eut passé constamment à travers l'acide, il ne s'y était présenté aucun phénomène autre que celui qui résulte du passage d'un gaz humide à travers un liquide qui est avide d'eau.

L'opération ayant été prolongée suffisamment pour qu'une combinaison eût pu se former, on a enlevé de la cornue le tube de décharge pour y en introduire un autre, se trouvant en communication avec un vase où il se dégagait de l'acide carbonique, destiné à chasser l'oxyde azotique gazeux de la cornue. A l'instant où le bouchon se trouvait détaché de la tubulure de la cornue, l'oxygène de l'air, en venant en contact avec l'oxyde azotique, produisait des vapeurs rutilantes. L'acide sulfurique qui s'était condensé pendant l'ébullition contre les parois de la cornue, absorbait ces vapeurs en formant des cristaux dans le voisinage de la tubulure.

L'oxyde azotique gazeux ayant été chassé par l'acide carbonique, on a examiné l'acide sulfurique au moyen d'une solution de sulfate ferreux, laquelle s'en était colorée en brun rougeâtre. Avec l'eau purgée d'air il ne se formait point d'effervescence, et il ne se dégagait qu'une quantité si petite d'oxyde azotique, qu'on ne pouvait presque pas s'en apercevoir par l'odeur; tandis qu'avec l'alcool bouilli et refroidi dans une atmosphère d'acide carbonique,



l'acide donnait lieu à la formation d'une quantité, à la vérité fort petite, d'azotite éthylique, mais perceptible par l'adorat.

Or, si l'acide sulfurique était susceptible de contracter une combinaison avec l'oxyde azotique, il faudrait que ces deux composés formassent entre eux une combinaison définie, cristalline même, si l'on a égard aux assertions de M. A. Rose ; que cette combinaison colorât en noir une solution de sulfate ferreux, et qu'elle formât une forte effervescence avec l'eau purgée d'air. L'expérience n'étant conforme à aucune de ces conditions, il est permis d'en conclure que le sulfate d'oxyde azotique ne peut se former dans les circonstances ci-dessus indiquées, et que le corps cristallin sur lequel M. A. Rose a expérimenté, est une combinaison d'une nature autre que ce sulfate.

En considérant les circonstances dans lesquelles M. A. Rose a placé l'acide sulfurique et l'oxyde azotique, on observe tout d'abord que l'oxygène de l'air n'a point été étranger à la formation de la combinaison cristalline. Loin d'opérer à l'abri de l'action de ce gaz, le chimiste allemand a fait arriver l'oxyde azotique dans un vase spacieux, contenant de l'air et de l'acide sulfurique concentré. L'oxyde azotique, en traversant l'acide sulfurique et en venant en contact avec l'air de l'appareil, a formé de l'acide azoteux qui s'était condensé contre les parois mouillées d'acide sulfurique en formant une combinaison cristalline, analogue à celle qui se forme pendant la fabrication de l'acide sulfurique. Au lieu d'isoler cette combinaison, on a agité le vase. Les cristaux s'étant dissous dans l'acide sulfurique, on a continué l'opération ; bientôt après l'acide s'était pris en masse, ce qui permet de supposer que M. A. Rose n'a pas même lavé à l'eau l'oxyde azotique, avant de le faire réagir sur l'acide sulfurique.

Le chimiste allemand attache une grande importance à la réaction de la combinaison cristalline sur une solution d'hypermanganate potassique. Il a même cru résoudre avec ce sel différentes autres questions relativement à la présence ou à l'absence de l'oxyde azotique. On sait cependant que l'acide azoteux, aussi bien que l'oxyde azotique, détruit l'acide hypermanganique; qu'une combinaison d'acide sulfurique et d'acide azoteux forme, dans l'eau, de l'acide azotique et de l'oxyde du même radical, et que conséquemment l'acide azoteux, en supposant qu'il ne soit point susceptible de désoxyder immédiatement l'acide hypermanganique, réagirait immédiatement sur cet acide. Or, M. A. Rose, *dans toutes ses expériences*, avait affaire avec de l'acide azoteux (1); les essais qu'il a tentés ne sauraient donc conduire à une conclusion décisive.

Il y a un réactif qui conduit à des résultats autrement concluants que l'hypermanganate potassique. Ce réactif est le cuivre. Ce métal, comme on sait, n'a pas d'action sur l'oxyde azotique à la température ordinaire. Lors donc qu'on introduit quelques fils de cuivre dans de l'acide sulfurique, contenant un degré quelconque d'oxydation de l'azote, il y aura ou il n'y aura pas d'action, suivant que l'acide sulfurique contient un degré d'oxydation de l'azote supérieur à l'oxyde azotique, ou qu'il n'en contient point. Dans le cas où il y a réaction, l'acide prend une couleur pourpre plus ou moins foncée, qui s'approche même du violet si cette réaction est quelque peu intense. Il se forme en même temps une infinité de petites bulles de gaz, qui

---

(1) Je ferai voir incessamment que l'acide sulfurique bouillant transforme de petites quantités d'acide azotique en oxygène qui se dégage, et en acide azoteux qui reste en combinaison avec l'acide sulfurique.

viennent crever à la surface de l'acide et qui , si le flacon n'est pas plein d'acide sulfurique, vicie l'air qui s'y trouve enfermé; autre preuve que l'oxyde azotique ne contracte pas de combinaison avec l'acide sulfurique.

C'est par ce moyen qu'on a constaté la présence d'un degré d'oxydation supérieur à l'oxyde azotique, dans l'acide sulfurique qui avait été soumis à l'action de cet oxyde; et c'est par le même moyen qu'on a pu se rendre compte de la coloration du sulfate ferreux, du dégagement d'un peu d'oxyde azotique en traitant l'acide par de l'eau pure, et de la formation de quelques traces d'éther azoteux, en le traitant par de l'alcool bouilli et refroidi dans une atmosphère d'acide carbonique.

Afin de savoir si ces phénomènes étaient dus uniquement à l'action de l'oxygène de l'air, pendant qu'on substituait au tube de décharge de l'oxyde azotique celui qui devait conduire de l'acide carbonique dans la cornue, et s'assurer en même temps si la vapeur d'eau ne nuisait point à la réussite de l'opération, on a répété l'expérience avec de l'oxyde azotique sec; mais au lieu de changer de tube de décharge pour chasser après l'opération cet oxyde au moyen d'un courant d'acide carbonique, on a substitué au vase contenant du cuivre et de l'acide azotique dilué un appareil propre à faire dégager de l'acide carbonique, et rempli d'avance de cet acide. De cette manière on se mettait à l'abri de l'action de l'oxygène de l'air, et l'on empêchait la formation de la matière cristalline que ce contact avait occasionnée dans la première expérience.

On pense bien que le produit de la réaction a dû contenir moins d'acide azoteux, et que les réactifs n'ont pu produire des effets aussi prononcés que dans le premier cas. Toutefois, quoiqu'avec l'alcool l'acide ne donnât pas

lieu à la formation d'éther azoteux, la solution de sulfate ferreux se colorait encore sensiblement, et avec l'eau pure, l'acide produisait non-seulement un faible dégagement d'oxyde azotique, mais il se formait même une légère effervescence. De ce dernier phénomène on serait tenté de conclure à l'existence de la combinaison dont il est question ; mais qu'on ne s'y méprenne point. L'effervescence occasionnée par l'addition de l'acide à l'eau, n'était que le résultat de la solubilité de l'acide carbonique dans l'acide sulfurique qu'il avait traversé dans cette seconde expérience pendant plusieurs minutes ; et ce qui le prouve, c'est qu'à la première addition de quelques gouttes d'acide à un peu d'eau, alors précisément qu'il aurait dû se dégager du gaz si l'effervescence avait eu pour cause la formation d'oxyde azotique, on ne voyait naître que quelques bulles d'une petitesse extrême, là où le mélange de l'eau et de l'acide s'opérait, c'est-à-dire au fond du vase. Ces bulles disparaissaient presque en totalité dans leur mouvement ascendant. Par l'addition d'une nouvelle quantité d'acide, les bulles disparaissaient moins bien ; et en y ajoutant une bonne quantité d'acide à la fois, il se formait une légère effervescence. C'est que par l'élévation de la température l'acide carbonique, dont l'eau s'était saturée au premier moment, se dégageait spontanément ainsi que celui qu'apportait l'acide qu'on y avait ajouté en dernier lieu. Ajoutait-on l'acide à une solution de sulfate ferreux, l'effervescence était au moins aussi forte ; mais dans cet essai elle était due, tant au dégagement de l'acide carbonique qu'à celui d'un tant soit peu d'oxyde azoteux qui se forme, comme on sait, par la réaction de l'oxyde ferreux sur l'oxyde azotique pendant l'élévation de la température. Aussi la solution se décolorait-elle dans ce cas.

Quant à la coloration du sel ferreux au moyen du produit de cette seconde expérience, elle est essentiellement due à la présence de l'acide azoteux; car le cuivre métallique communiquait une couleur pourpre intense à une partie de ce produit, tout en donnant lieu à la formation d'une infinité de bulles gazeuses d'une petitesse extrême.

La présence de l'acide azoteux peut être attribuée à l'existence de quelques traces d'air dans l'appareil. Il se peut aussi que cet acide ait été entraîné par l'oxyde azotique, dont il est assez difficile de régulariser le courant. Enfin de l'oxyde azotique peut s'être dissous dans l'acide sulfurique, et avoir contribué aux phénomènes qui ont été décrits. Mais d'une solution de quelques traces de cet oxyde à une combinaison, et surtout à une combinaison cristalline tellement stable qu'elle ne prend l'état de vapeur qu'à une haute température, il y a une limite, et cette limite, l'oxyde azotique ne l'a pu franchir dans les circonstances où nous l'avons placé.

Considérons actuellement la combinaison que M. Henri Rose a formée en faisant passer de l'oxyde azotique sur de l'acide sulfurique anhydre. Les propriétés que possède ce composé sont : d'être solide, de ne point fumer à l'air, de ne prendre l'état de vapeur qu'à une haute température, de contenir de l'acide sulfurique tout formé et de former néanmoins de l'azotite éthylique avec l'alcool (1).

D'après cela l'acide sulfurique anhydre, entouré d'une atmosphère d'oxyde azotique, perdra la propriété de fumer à l'air, tout en absorbant le gaz avec lequel il forme

---

(1) *Pogg. Ann. B.* 47, S. 609.



une combinaison solide et très-stable. Il ne peut donc point se dégager de l'acide sulfurique anhydre, quand on fait passer de l'oxyde azotique sur cet acide. Une partie du premier pourrait échapper à l'action du dernier, si le courant gazeux en était trop fort, mais l'acide ne saurait être entraîné en quantité sensible, par cela seul qu'il forme avec l'oxyde azotique une combinaison solide, non volatile à une température inférieure à 500 degrés.

Mais il faut pour que ces phénomènes aient pour cause essentielle l'affinité de l'oxyde azotique pour l'acide sulfurique anhydre, il faut, dis-je, que cet oxyde soit aussi pur que possible, attendu que l'acide azoteux forme également avec l'acide sulfurique une combinaison possédant les mêmes propriétés que nous connaissons au composé de M. H. Rose.

Pour préparer le sulfate d'oxyde azotique, on a fait arriver de l'oxyde azotique sec et lavé sur de l'acide sulfurique anhydre, renfermé dans un tube de 0<sup>m</sup>,015 de diamètre. A ce tube en était adapté un autre d'un pied de long et de 0<sup>m</sup>,002 de diamètre. Ce dernier servait d'issue au gaz que l'acide sulfurique n'absorberait point.

Dès que le gaz se dégageait, il s'échappait à l'ouverture du tube d'épaisses vapeurs blanches d'acide sulfurique. Ces vapeurs étaient entraînées par l'acide carbonique qui avait servi à chasser l'air de l'appareil. Bientôt après l'oxyde azotique arrivait dans le tube contenant l'acide sulfurique anhydre, et dès lors les vapeurs blanches, qui ne cessaient de se former, étaient accompagnées de vapeurs rutilantes. Cet état de choses a duré jusqu'à ce que les trois quarts de l'acide eussent disparu, moment auquel on se voyait obligé de terminer l'opération afin d'avoir de quoi expérimenter.



Pendant que l'oxyde azotique traversait le tube contenant l'acide sulfurique, on n'observait d'abord rien de particulier, si ce n'est la formation constante des vapeurs blanches que le gaz entraînait. Lorsque la moitié de l'acide avait disparu, les parois du tube se trouvaient çà et là enduites d'un liquide oléagineux au sein duquel on voyait se former distinctement, quoique fort lentement, de petites aiguilles cristallines.

Après avoir chassé l'oxyde azotique gazeux au moyen d'un courant d'acide carbonique, on a détaché de l'appareil le tube contenant l'acide sulfurique. Ce composé ne paraissait pas avoir éprouvé la moindre altération par son contact avec l'oxyde azotique, car il répandait dans l'air des vapeurs blanches aussi épaisses qu'avant l'opération. Pour éviter autant que possible le contact de l'air, on a détaché l'acide du tube et on l'a immédiatement après introduit dans un flacon plein d'acide sulfurique pur. L'acide s'étant dissous, on l'a soumis aux mêmes épreuves que précédemment, et il s'est comporté à l'égard des réactifs absolument de la même manière que celui de la seconde expérience; ce à quoi l'on devait s'attendre en ayant égard aux phénomènes qui accompagnaient le dégagement de l'oxyde azotique, ainsi qu'à la propriété qu'avait le résidu de l'opération de fumer fortement à l'air avant qu'il fût détaché du tube qui le contenait.

Il n'y a donc aucune analogie entre cette substance acide et le composé que M. H. Rose a décrit, lequel composé possédait d'ailleurs la propriété de former avec l'alcool de l'azotite éthylique; ce qui permet de supposer que ce chimiste, n'ayant point lavé à l'eau l'oxyde azotique pour le débarrasser de l'acide azoteux, a eu affaire avec un composé d'acide sulfurique et d'acide azoteux, et non avec

du sulfate d'oxyde azotique; car une pareille combinaison ne se forme, d'après ce qui précède, ni par le contact de l'oxyde azotique avec l'acide sulfurique anglais, ni par celui du même corps gazeux avec l'acide sulfurique anhydre. Dans ce dernier cas, il se forme à la vérité quelques aiguilles cristallines, mais cette formation ne peut être attribuée qu'à des traces d'acide azoteux qui échappent à l'action de l'eau par le courant constant d'oxyde azotique qui les entraîne, et dont la présence est facile à constater au moyen du cuivre métallique. Avant de donner naissance à ces quelques cristaux, l'acide sulfurique devient liquide, avons-nous dit. C'est qu'alors il se trouve dans les circonstances les plus favorables à sa combinaison avec l'acide azoteux. L'acide sulfurique anhydre s'est liquéfié en partie, parce que le chlorure calcique n'enlève pas toute la quantité d'eau à un gaz qui se dégage d'un courant continu.

Pour arrêter l'acide azoteux, on a délayé dans une seconde expérience du carbonate calcique dans l'eau de lavage, afin de saturer l'acide azotique qui s'y forme constamment. Cette addition n'ayant pas eu d'influence sensible sur les résultats de l'opération, on peut en conclure qu'une bulle gazeuse ne se débarrasse complètement d'une autre substance également gazeuse, que par son contact quelque peu prolongé avec un solide ou avec un liquide qui tend à se combiner avec l'une d'entre elles.

Que l'on permette en effet à l'air d'arriver dans une éprouvette contenant de l'eau et de l'oxyde azotique, et l'on s'apercevra, tant aux rayons solaires qu'à la lumière artificielle, que les vapeurs blanches qui succèdent aux vapeurs rutilantes ne se dissolvent dans l'eau que par un repos de quelques minutes. Même en agitant l'eau de l'éprouvette, les vapeurs blanches persistent pendant quel-

ques moments, parce que l'acide azotique gazeux, dont l'affinité pour l'eau est dans cette circonstance en grande partie satisfaite, a à vaincre une certaine tension avant qu'il puisse se dissoudre dans ce liquide. C'est pour la même raison que *l'acide chlorhydrique gazeux mélangé d'air humide* n'abandonne pas complètement ce gaz pendant que celui-ci passe à travers une colonne d'eau de quelques centimètres de hauteur.

Ce sont ces circonstances auxquelles on doit avoir égard, si l'on veut se rendre compte de la formation d'une combinaison cristalline pendant le passage de l'oxyde azotique sur de l'acide sulfurique anhydre. Noublions point d'y ajouter que l'air enfermé dans les pores des bouchons, du chlorure calcique et de l'acide sulfurique anhydre, peuvent aussi avoir contribué à la formation d'un peu d'acide azoteux.

## NOTICES ET COMMUNICATIONS.

### ETHNOGRAPHIE.

*Deuxième note sur la classification des races humaines (1);*  
par J. J. d'Omalus d'Halloy.

J'ai entretenu l'académie, en 1859, de la classification des races humaines, et je lui ai présenté un aperçu de

(1) Voir le tome VI, page 279, du *Bulletin*.

leurs populations respectives ; mais j'ai fait remarquer en même temps que l'on ne devait pas mettre trop d'importance à cet essai, parce que la science à laquelle il se rattache est encore fort peu avancée, et que je ne puis me flatter d'y être assez versé pour lui faire faire des progrès. Toutefois, quelque imparfait que soit ce travail, l'intérêt du sujet me fait espérer que l'académie ne trouvera pas mauvais que je lui fasse connaître les changements que j'ai été conduit, depuis lors, à opérer dans mes tableaux. On conçoit que ces changements doivent être de deux catégories, selon qu'ils résultent de la marche des choses pendant le temps qui s'est écoulé, ou des modifications apportées dans les idées par la marche de la science. Or, pour que l'on puisse apprécier, sous ce dernier point de vue, les motifs qui m'ont porté à persister dans le mode général de classification que j'avais adopté, et à opérer dans les détails quelques changements que j'avais déjà fait pressentir, il est nécessaire que je revienne sur quelques considérations générales.

La classification des modifications que présente le genre humain peut, sans contredit, se faire d'une manière tout à fait indépendante des causes qui ont produit ces modifications, puisqu'une classification naturelle ne consiste, en réalité, qu'à ranger les êtres qui en font le sujet en divers groupes, de manière que les êtres qui forment un de ces groupes présentent dans leur ensemble plus de rapports entre eux qu'avec ceux des autres groupes, quelles que soient d'ailleurs les causes qui ont produit ces différences. Mais il n'en est pas moins vrai que les opinions sur ces causes ont toujours exercé une grande influence sur les auteurs des classifications, surtout en ce qui concerne le genre humain, car on conçoit que l'on doit être

porté à donner plus d'importance aux considérations *so-*  
*siales* de langage et de filiation historique, ou bien aux  
caractères *naturels* de forme ou de couleurs (1), selon que  
l'on considère ces dernières modifications comme un sim-  
ple résultat de l'action, telle qu'elle s'exerce actuellement,  
du climat et de la manière de vivre, ou selon qu'on les  
attribue à des causes plus énergiques que celles qui se  
passent actuellement :

Je n'ai nullement envie de rechercher ici quelles ont pu  
être les causes originaires de ces différences, questions  
dont l'esprit de parti s'est souvent emparé parce que l'on a  
cru y trouver des moyens d'attaquer ou de défendre des  
croyances religieuses, comme si ces croyances ne se rap-  
portaient pas à un ordre de choses trop élevé pour être at-  
teintes par des hypothèses de naturalistes.

Tout ce que je veux dire à ce sujet, c'est que je pense  
avec Cuvier que les différences qui existent entre les prin-  
cipales modifications du genre humain sont trop profondes  
pour pouvoir être attribuées à l'action des causes qui ont

(1) Les deux catégories de *caractères* que je distingue ici par les épithètes  
de *naturels* et de *sociaux* sont ordinairement désignés par celles de *physi-*  
*ques* et de *moraux*. Mais cette manière de s'exprimer me paraît défectueuse ,  
parce que , d'un côté , le mot *physique* étant spécialement affecté à l'étude  
de certains phénomènes de la nature inorganique , ne devrait pas être ratta-  
ché à des résultats de la vie , et , d'un autre côté , parce que les caractères de  
la seconde catégorie ne sont pas toujours en rapport avec les mœurs ou avec  
la morale ; mais comme ces caractères sont toujours produits par des rela-  
tions *sociales*, tandis que ceux de la première catégorie sont une consé-  
quence de la *nature* de l'individu qui en est doué , il me semble que les  
dénominations de *caractères naturels* et *sociaux* sont les plus convenables.  
Si on objectait que la sociabilité est un caractère naturel , je répondrais que  
ce n'est point la sociabilité que je range dans les caractères sociaux , mais  
seulement les effets de cette propriété.



agi depuis les dernières grandes révolutions géologiques. En effet, si c'était à la chaleur du climat et au défaut de civilisation que l'on dût attribuer le museau allongé et les cheveux laineux des Nègres, pourquoi ces formes ne se sont-elles pas développées dans d'autres contrées tout aussi chaudes, tout aussi barbares? Si c'était au climat froid que l'on dût attribuer le teint blanc, les cheveux blonds, les yeux bleus des Scandinaves, pourquoi leurs voisins, les Lapons ont-ils un teint basané, des cheveux noirs, etc. ? Aucune observation positive, aucune donnée historique ne nous autorise à admettre que l'influence du climat, de la nourriture, des mœurs, puisse, dans l'état actuel du globe, produire des modifications semblables à celles que l'on observe dans le genre humain. Mais l'étude des effets de cette influence, tant chez l'homme que dans la série animale, nous montre qu'elle s'exerce dans des limites beaucoup plus étroites, et d'une manière différente de celle des changements les plus marquants que nous voyons s'opérer chez l'homme et chez les animaux.

On sait que les changements les plus importants que l'on peut obtenir chez les animaux dérivent des croisements, et l'on sait également que les produits de ces croisements n'ont point la fixité de formes qui caractérisent les espèces ou variétés bien établies, et, quoiqu'en général les produits des croisements, c'est-à-dire les hybrides, présentent un intermédiaire entre les caractères du père et ceux de la mère, on voit qu'il y a souvent des exceptions à cette règle, et que certains petits participent plus de l'un que de l'autre, comme si la nature ne se prêtait qu'à regret à l'établissement d'une forme nouvelle. Qui ne sait, par exemple, que les produits de l'accouplement d'un chien noir et d'un chien blanc ne seront pas toujours des



petits tachetés de noir et de blanc, mais qu'il pourra en venir de tout noir et de tout blanc. On sait également que cette tendance à reproduire les types originaires, ne se borne pas à la première génération, mais se retrouve, au contraire, dans les générations suivantes; c'est ainsi que deux chiens blancs pourront donner quelques petits de couleur noire si, comme dans l'exemple précédent, ils descendent d'un chien noir. Or, ce sont précisément des phénomènes de cette nature que nous présente le genre humain, et qui nous montrent quelquefois dans une même famille des enfants à cheveux noirs et d'autres à cheveux blonds, tandis que si ces couleurs étaient le résultat de l'influence du climat, on verrait chaque famille tendre uniformément à prendre la teinte en harmonie avec le climat qu'elle habite.

Il résulte, selon moi, de cette tendance qu'ont actuellement les êtres vivants à conserver leurs types, que dans la classification des races humaines ce sont les caractères naturels qui doivent l'emporter sur tous les autres, ces caractères étant dans le fait les seuls qui ne peuvent pas induire en erreur, puisqu'ils expriment un fait positif, que l'on peut même dire immuable dans l'état actuel du globe; car lorsque ces caractères nous paraissent changés, c'est que la chose elle-même est changée, soit qu'un croisement ait formé un peuple nouveau, soit que ce peuple, résultant déjà de croisement, ait tendu à reprendre l'un de ses caractères originaires, parce que sa nouvelle forme n'était pas encore suffisamment fixée.

Si nous examinons, d'un autre côté, quelle peut être la valeur des caractères tirés du langage, des renseignements historiques et des autres considérations sociales, nous verrions qu'ils peuvent très-facilement nous induire en erreur.

Car, quelles que soient les difficultés qu'il y a de changer la langue d'un peuple, il y a beaucoup d'exemples de ce fait, et, sans sortir de ce qui s'est passé de nos jours, n'avons-nous pas vu des hommes de race nègre et originaires d'Afrique, constituer, en Amérique, une nation dont la langue est le français? Or, si cette nation prenait un grand développement et que de violentes révolutions anéantissent tous les monuments écrits de notre civilisation, en même temps qu'elles détruiraient le peuple français à l'exception des habitants de quelques hautes vallées des Alpes, on conçoit que dans les temps futurs des ethnographes, qui ne s'appuyeraient que sur les caractères linguistiques, considéreraient la petite peuplade française des hautes Alpes comme des Haïtiens, dont un climat plus froid aurait modifié les caractères naturels.

Les renseignements historiques sont dans le cas de nous induire encore plus facilement en erreur, car combien de fois n'est-il pas arrivé qu'un peuple conquérant, après avoir donné son nom à un peuple conquis, plus nombreux, a fini par se fondre dans ce dernier, dont le sang s'est introduit dans toutes les familles des conquérants, quelles que soient les mesures que l'esprit de caste leur ait inspirées pour maintenir la pureté de leur sang.

Le désir de mettre mes tableaux plus en harmonie avec les considérations qui précèdent, m'a porté à faire dans la répartition des peuples entre les cinq grandes divisions que j'ai adoptées d'après l'illustre auteur du *Règne animal*, quelques changements dont je m'étais borné à indiquer la convenance, afin de ne point m'écarter des idées les plus communément reçues.

Le principal de ces changements est relatif aux Hindous, dont on s'est plu à faire la souche des Européens,

parce qu'ils réunissent à des analogies linguistiques des preuves de civilisation plus ancienne. Mais, outre qu'il est reconnu maintenant que les ancêtres des Européens étaient déjà séparés de ceux des Hindous, lorsque ceux-ci ont acquis leur civilisation, il n'est nullement prouvé que cette civilisation doive son origine à un peuple semblable aux Hindous d'aujourd'hui. Les variétés de couleur que l'on rencontre chez ces derniers, leur division en caste, la coloration des castes inférieures plus foncée que celles des castes supérieures, l'existence pour les livres sacrés d'une langue différente des langues usuelles, les rapports de cette langue des livres sacrés avec les langues européennes, sont autant de circonstances qui semblent annoncer qu'un peuple noir, habitant antérieur de l'Hindoustan, a été conquis par un peuple blanc, venu du Nord-Ouest, qui a apporté sa civilisation, et qui, tout en réduisant le peuple conquis à un certain état de servage, a fini par se mêler plus ou moins avec lui.

On a invoqué en faveur de l'opinion que l'Hindoustan aurait été le berceau de la race blanche, des rapports de coloration entre les anciens Égyptiens et les Hindous, ainsi que des rapprochements dans les institutions et les arts de ces deux peuples. Mais en admettant que l'Égypte aurait été anciennement colonisée et civilisée par les Hindous, ce fait, bien loin d'annoncer que les Européens et les Perses descendent aussi des Hindous, est précisément une présomption en faveur de l'opinion contraire, puisque ces peuples n'avaient pas le teint rougeâtre ou basané que l'on suppose avoir caractérisé les anciens Égyptiens.

D'autres ethnographes, qui admettent également l'opinion que les Hindous sont le résultat du mélange d'anciens habitants noirs avec des blancs qui les auraient conquis,

supposent que ces conquérants sont originaires de l'Himalaya, et font également partir de cette chaîne de montagnes les peuples des familles Teutoniques et Slaves, de même qu'à la fin du siècle dernier on les faisait descendre du Caucase. Sans avoir la prétention d'établir à ce sujet une discussion régulière, pour laquelle je n'ai pas les connaissances nécessaires, je me permettrai de faire les observations suivantes. D'abord, c'est qu'il n'est pas probable que les premiers peuples se soient développés dans des montagnes qui leur offraient moins de ressources pour subsister que les pays plus unis et plus fertiles. D'un autre côté, les rapports des langues teutoniques et slaves, avec celles des conquérants de l'Indoustan ne suffisent pas, comme je l'ai dit ailleurs, pour prouver que les Slaves et les Teutons sont originaires de l'Himalaya, car il est plus probable, dans l'hypothèse d'une origine commune, que le point de départ est intermédiaire entre les lieux où les temps historiques ont trouvé ces divers peuples.

Je n'ai nullement envie de combattre l'origine asiatique que l'on se plaît assez généralement à attribuer aux Européens, car je n'ai aucun moyen positif pour soutenir cette controverse, mais je trouve que ceux qui adoptent l'opinion que les premiers Germains, les premiers Celtes, les premiers Slaves sont originaires de l'Asie, ne peuvent aussi s'appuyer que sur des hypothèses ou sur des textes historiques qui peuvent s'interpréter de diverses manières. C'est ainsi que l'on a invoqué à l'appui de cette opinion la circonstance rapportée par le père Ruisbroek, plus connu sous le nom de Rubruquis, qu'au XIII<sup>e</sup> siècle les habitants d'un château de Crimée parlaient un dialecte teuton, comme si, à une époque aussi peu éloignée de celle où les Normands avaient poussé leurs conquêtes jusqu'au centre

de la Russie et jusqu'à l'extrémité de l'Italie, il n'était pas plus probable que les ancêtres des Teutons, que Rubruquis a rencontrés en Crimée, y fussent venus du Nord-Ouest plutôt que d'être les traces d'une migration antérieure aux temps historiques?

Une considération d'un autre genre vient encore appuyer le classement des Hindous hors de la race blanche: c'est que les linguistes reconnaissent maintenant qu'une grande partie des peuples de l'Hindoustan, c'est-à-dire les Malabars, les Telingas, les Tamouls, les Cingalais, etc., parlent des langues tout à fait étrangères à la famille des langues sanskritiques. Or, on sait qu'il y a les plus grands rapports naturels entre ces peuples et les Hindous proprement dits, et que les différences se réduisent à ce que ceux-ci ont le teint moins foncé. Or, en maintenant ces divers peuples dans un même groupe, je ne fais que conserver une réunion qui était généralement admise avant que l'on connût mieux la langue tamoule, et si je sépare des peuples qui parlent des langues sanskritiques, je conserve un groupe d'hommes semblables par leurs caractères naturels, ce qui me paraît préférable à la réunion, dans un même groupe, d'hommes à peu près noirs avec les peuples les plus blancs du genre humain.

D'un autre côté, comme j'admets une race brune qui, par la variété de ses caractères, paraît, ainsi que les Hindous, n'être qu'une race hybride, il me semble qu'en plaçant aussi les Hindous dans cette race, on obtient un résultat beaucoup plus naturel.

Des considérations du même genre m'ont aussi porté à retirer les Abyssiniens de la race blanche, pour les placer dans la race brune; mais je dois avouer que, loin de pouvoir appuyer ce changement sur des faits nouveaux,



la plupart des voyageurs de ces derniers temps partagent l'opinion que les Abyssiniens sont originaires de l'Arabie. Je suis bien éloigné de contester que l'Abyssinie ait été conquise, peut-être plusieurs fois, par des peuples asiatiques, mais la couleur des Abyssiniens, beaucoup plus foncée que celle des peuples Araméens, annonce aussi que les conquérants blancs de l'Abyssinie ont éprouvé ce qui est arrivé à tant d'autres conquérants, c'est-à-dire qu'ils se sont mêlés avec le peuple conquis. Peut-être, en voyant combien la civilisation abyssinienne rétrograde, pourrait-on supposer que ce résultat social est dû à ce que la continuation de ce mélange parmi les descendants des conquérants les a rendus moins propres à maintenir l'ordre établi par leurs ancêtres, et ramène jusqu'à un certain point la société abyssinienne vers un état de choses plus analogue à ce qui a lieu chez les peuples noirs.

A côté des Abyssiniens se trouvent quelques peuplades, telles que les Barabras, les Gallas, etc., dont les unes se placent ordinairement dans la race blanche et les autres dans la race noire, mais qui, dans le fait, ont trop de rapports avec les Abyssiniens pour en être séparés. Or, le nouveau classement que je propose pour ces derniers permet de réunir tous ces peuples dans un même groupe, que je considère provisoirement comme une même famille ethnographique, quoiqu'ils parlent des langues différentes (1).

L'application des principes énoncés ci-dessus à une

---

(1) On considère ordinairement les Barabras comme une subdivision des Berbères, à cause de la ressemblance des noms et parce que l'on suppose qu'il existe des rapports entre les langues. Mais en admettant que ces rapports, dont l'existence n'est pas démontrée, prouveraient que des Berbères font partie des ancêtres des Barabras, le teint plus foncé de ces derniers annon-



autre famille africaine très-importante , celle des Fellans, conduit aussi à la retirer de la race noire pour la placer dans celle intermédiaire entre les noirs et les blancs, dont elle se rapproche par son visage analogue à celui des blancs, par son teint moins foncé que celui des nègres, par ses cheveux non laineux, par le commencement de civilisation qu'elle a atteint, par les grands états qu'elle a fondés depuis un siècle. Or, il est bien remarquable que des considérations linguistiques aient porté, dans ces derniers temps, M. d'Eichtal à rapprocher les Fellans de la famille malaise, c'est-à-dire de la race brune.

Cette race, ainsi augmentée, forme trois groupes géographiques respectivement séparés par la mer d'Oman et par le golfe de Bengale, et que l'on peut désigner par les dénominations de rameaux hindou, éthiopien et malais. Les deux premiers de ces groupes présentent des formes analogues à celles de la race blanche, tandis que le rameau malais rappelle davantage la race jaune, comme s'il était le résultat d'un croisement de cette race avec la race noire, tandis que les Hindous et les Éthiopiens résulteraient du croisement des blancs avec les noirs.

D'un autre côté, la race blanche débarrassée des Hindous et des Abyssiniens forme un groupe beaucoup plus naturel, plus en harmonie avec sa dénomination, et ne présente pour ainsi dire plus de difficultés qu'en ce qui concerne les rapports du rameau scythique avec la race jaune, ce qui m'a permis, sans m'écarter de mes princi-

---

erait également qu'ils sont le résultat du mélange de ces Berbères avec des peuples noirs, et M. Ruppel a reconnu que ce mélange est également indiqué, par la circonstance qu'une partie des Barabras parlent le Nuba, c'est-à-dire la langue des peuples nègres qui les avoisinent.

pes, de reporter ce rameau à la fin de la série ainsi que le faisait Cuvier.

Ces rapports du rameau scythique avec la race jaune, sont tels qu'il y a des ethnographes qui ne font qu'un même groupe des Turcs et des Mongols, et il est effectivement difficile de faire autrement, lorsque l'on ne s'attache qu'aux caractères linguistiques, car il y a entre ces peuples de telles liaisons, que la langue turque est non-seulement parlée par des peuples d'origine turque qui ont plus ou moins pris les caractères naturels des Mongols, mais aussi par de véritables Mongols, qui ont toujours été considérés comme tels (1). Dans cet état de choses, pour être conséquent avec les principes que j'ai posés ci-dessus, il faudrait retirer de la famille turque tous les peuples où les caractères naturels de la race jaune peuvent être considérés comme dominants, mais on ne possède pas encore des notions suffisantes pour se flatter de pouvoir opérer ce triage d'une manière complète, et je me suis borné à reporter les Iakoutes dans la race jaune.

J'ai cru aussi devoir placer dans la famille Finnoise les Bachkirs, les Téléoutes et quelques autres petites peuplades voisines de l'Oural et de l'Altaï, qui parlent des langues turques, mais qui, d'après une manière de voir qui fait journellement des progrès, doivent être considérés comme Finnois (2).

Je ferai remarquer, au surplus, que si l'usage, les liaisons dont je viens de parler et l'état d'infériorité actuelle

(1) Cette circonstance de véritables Mongols parlant la langue turque m'a été communiquée dernièrement par M. de Tchicatcheff qui s'occupe de la publication d'un voyage scientifique qui l'a conduit jusque sur le territoire chinois.

(2) Voici notamment comme M. Hefnerzen s'exprime à l'occasion des Tétéoutes : « Il ne faut d'ailleurs point oublier qu'on s'expose à de graves erreurs

de la plupart des peuples scythiques , m'ont porté à replacer ce rameau auprès de la race jaune , ce n'est nullement que je partage l'opinion des personnes qui voient une même souche chez les Scythes et les Mongols. Je pense , au contraire , que ce sont deux types très-différents , car les Finnois , qui se sont conservés purs , et les Turcs des temps anciens , tels que les ont décrits les historiens chinois , présentent par leurs cheveux roussâtres et leurs yeux bleuâtres ou verdâtres , des caractères extrêmement éloignés de ceux des peuples de la race jaune , qui ont toujours les yeux et les cheveux noirs. Au surplus , soit que les personnes qui entrent dans le champ des hypothèses voient dans le rameau scythique une dégénération de la race blonde proprement dite , ou la souche primitive de cette race , ou une souche particulière , tout semble annoncer que ce type est un de ceux qui tendent à s'éteindre ; car si , comme nous venons de le dire , il y a chez les Turcs orientaux une tendance à prendre les caractères des Mongols , les Turcs occidentaux , tout en conservant encore leur indépendance politique , sont frappés d'un état de dépérissement bien sensible ; aussi , malgré l'oppression et les exactions de tous genres qu'ils font peser sur les Européens qui leurs sont soumis , le nombre de ces derniers tend à augmenter , tandis que celui de leurs dominateurs tend continuellement à diminuer (1). D'un autre côté , les Finnois se fondent parmi les Russes , mais il faut remarquer que cette

---

» en établissant l'origine d'un peuple par sa langue. Ainsi les Bachkirs parlent  
 » turc , et cependant celui qui les a vus chez eux , dans l'Oural méridional , ne  
 » dira point qu'ils sont d'origine turque , mais les rapportera plutôt aux  
 » Finnois ( Oughors ). Aussi les Kirghis ne les nomment-ils pas Bachkirs , mais  
 » Itiaks ou Ostiaks. » ( *Annuaire des mines de Russie* , 1840 , p. 84 ).

(1) On peut notamment consulter les belles pages que M. Blanqui a écrites dernièrement sur ce sujet.

fusion, considérée sous le rapport naturel, n'est pas aussi rapide qu'elle le paraît sous le rapport social, car le type finnois se présente encore fréquemment parmi les hommes de la Russie septentrionale qui ont le langage et les mœurs des Russes.

Ceci nous conduit à examiner les changements qui se sont produits dans le genre humain depuis les époques auxquelles remontent les matériaux qui ont servi à mes premiers tableaux, et nous verrons que le rameau européen a non-seulement continué à gagner en puissance et en territoire, mais que les recensements y constatent un accroissement de population de plusieurs millions, tandis que les renseignements des voyageurs annoncent en général que les autres peuples présentent un état stationnaire ou rétrograde. Si nous poussons cet examen plus loin, nous verrons, en outre, que, si c'est seulement dans le rameau le plus blanc de la race blanche que ce progrès a lieu, c'est aussi la division la plus blanche, c'est-à-dire la famille teutonne, qui présente le plus de développement, et que, si ce développement s'est fait sentir dans la famille latine, c'est chez les peuples qui, comme les Français, les Italiens et les Valaques, se rapprochent le plus des Teutons et des Slaves, par leurs caractères naturels et par les rapports d'origine.

Il est bien remarquable, en effet, que, tandis que l'émancipation des colonies anglaises de l'Amérique du Nord a donné lieu à un si prodigieux développement de la race blanche dans cette partie de la terre, les mêmes circonstances politiques produisent assez généralement un résultat contraire dans l'Amérique espagnole. Cette différence n'aurait-elle pas quelques rapports avec ce préjugé, si fortement enraciné chez les Américains, de ne pas s'unir avec les races colorées, et de rejeter, en quelque manière, les

produits de ces unions hors de leur société, tandis que les Espagnols, plus libéraux sur cette question, admettent les gens de couleur à la participation des droits politiques? Ne pourrait-on pas aller plus loin, et se demander si la circonstance que les Espagnols n'occupent plus maintenant dans la civilisation européenne la position relative qu'ils y avaient il y a trois siècles, ne viendrait pas de ce que les anciens habitants de l'Espagne auraient été d'origine araméenne, et que l'effet produit par les conquêtes des Romains, des Goths et des autres Européens, aurait en quelque manière cessé de se faire sentir, par suite de la prépondérance reprise par le sang des peuples conquis à l'aide du temps et de l'influence de l'occupation maure? Cette manière de voir serait pour moi un motif d'adopter l'opinion, assez généralement en faveur maintenant parmi les ethnographes, de placer dans le rameau araméen le petit peuple Basque, qui est probablement un reste des anciens habitants du sud-ouest de l'Europe, lequel aurait pu conserver sa langue à l'aide de ses montagnes et de son courage; je n'ai cependant pas voulu faire à mon premier tableau un changement fondé sur une considération aussi hypothétique, et j'ai encore laissé provisoirement la famille basque à la suite du rameau européen.

Il est bien remarquable que le temps qui s'est écoulé de nos jours, temps si minime par rapport à la série des siècles, suffit pour nous faire apercevoir le mouvement progressif des variétés humaines les plus blanches, et la marche rétrograde des autres races. On dirait que malgré l'état de stabilité imprimé maintenant à la nature organique, il se passe encore un phénomène analogue à celui que nous révèle l'étude paléontologique de l'écorce du globe terrestre, où nous voyons paraître successivement des espèces de plus



en plus perfectionnées , de telle manière que les poissons ont précédé les reptiles , que les reptiles ont précédé les mammifères didelphes , que les mammifères didelphes ont précédé les mammifères monodelphes , et que l'homme n'a paru que pour couronner la série.

Il me reste , avant de terminer cette note , à dire quelques mots sur le chiffre que j'ai adopté pour exprimer la population totale de la terre. Dans les tableaux que j'ai présentés à l'académie en 1859 , j'ai restreint toutes mes divisions dans le chiffre de 759 millions adopté par M. Balbi , l'un des auteurs qui me paraissent avoir discuté cette question de la manière la plus judicieuse. Cependant lorsque j'ai reproduit ces tableaux , dans mes *Notions élémentaires de statistique* , j'ai élevé ce chiffre à 750 millions ; d'abord , parce que les évaluations de M. Balbi se rapportaient à l'année 1826 , et qu'il était constaté que les peuples européens avaient augmenté de plusieurs millions pendant les quatorze années de 1826 à 1840 , ensuite , parce que le nombre rond de 750 me semble mieux exprimer l'état incertain de nos connaissances qu'un chiffre plus précis. Cette dernière considération est cause que , quoique les populations européennes aient encore augmenté sensiblement depuis 1840 , j'ai cru devoir maintenir le chiffre de 750 millions , ce qui présente d'autant moins d'inconvénients que , outre que les évaluations de toutes les autres populations ne reposent que sur de simples conjectures , presque tous les renseignements recueillis dans ces dernières années tendent , ainsi que je viens de l'indiquer , à diminuer le chiffre de ces populations , et que j'ai tout lieu de croire que les évaluations de M. Balbi , pour le sud-ouest de l'Asie , sont trop élevées.

## TABLEAUX

DE LA DIVISION DU GENRE HUMAIN EN RACES, RAMEAUX ET PEUPLES, AVEC  
L'INDICATION APPROXIMATIVE DE LA POPULATION.

I. *Division en races et en rameaux.*

|                |   |                           |             |   |             |
|----------------|---|---------------------------|-------------|---|-------------|
| RACE BLANCHE.. | { | Rameau européen . . . . . | 260,000,000 | } | 330,000,000 |
|                |   | — araméen . . . . .       | 26,000,000  |   |             |
|                |   | — persique . . . . .      | 23,000,000  |   |             |
|                |   | — scythique . . . . .     | 21,000,000  |   |             |

|                 |   |                              |             |   |             |
|-----------------|---|------------------------------|-------------|---|-------------|
| RACE JAUNE..... | { | Rameau hyperboréen . . . . . | 250,000     | } | 218,000,000 |
|                 |   | — mongol. . . . .            | 2,000,000   |   |             |
|                 |   | — sinique. . . . .           | 216,000,000 |   |             |

|                 |   |                        |             |   |             |
|-----------------|---|------------------------|-------------|---|-------------|
| RACE BRUNE..... | { | Rameau hindou. . . . . | 124,000,000 | } | 146,000,000 |
|                 |   | — éthiopien . . . . .  | 6,000,000   |   |             |
|                 |   | — malais . . . . .     | 16,000,000  |   |             |

|                 |   |                                |           |   |           |
|-----------------|---|--------------------------------|-----------|---|-----------|
| RACE ROUGE..... | { | Rameau septentrional . . . . . | 500,000   | } | 5,000,000 |
|                 |   | — méridional. . . . .          | 4,500,000 |   |           |

|                 |   |                            |            |   |            |
|-----------------|---|----------------------------|------------|---|------------|
| RACE NOIRE..... | { | Rameau occidental. . . . . | 40,000,000 | } | 41,000,000 |
|                 |   | — oriental. . . . .        | 1,000,000  |   |            |

|               |  |                                                |            |
|---------------|--|------------------------------------------------|------------|
| HYBRIDES..... |  | Tels que métis, mulâtres, zambos, etc. . . . . | 10,000,000 |
|---------------|--|------------------------------------------------|------------|

TOTAL. . . . . 750,000,000

## II. Subdivision du Rameau Européen en familles et en peuples.

|                    |                      |                       |                   |            |
|--------------------|----------------------|-----------------------|-------------------|------------|
|                    |                      | Suédois . . . .       | 3,000,000         |            |
| F. TEUTONNE.       | Scandinaves.         | Norvégiens . . .      | 1,000,000         | 82,500,000 |
|                    |                      | Danois . . . .        | 1,500,000         |            |
|                    |                      | Germanes.             | Allemands . . . } |            |
|                    | Néerlandais . . }    |                       |                   |            |
|                    | Anglais . .          | Anglais p. dits . }   | 31,500,000        |            |
| Écossais . . . . } |                      |                       |                   |            |
| F. CELTIQUE.       | Kimrys . .           | Gallois . . . .       | 500,000           | 10,000,000 |
|                    |                      | Bas-Bretons. . .      | 1,000,000         |            |
|                    | Galls . . .          | Irlandais . . . .     | 8,000,000         |            |
|                    |                      | Highlanders. . .      | 500,000           |            |
| F. LATINE....      | Français . .         | Français p. dits. . } | 35,000,000        | 86,500,000 |
|                    |                      | Wallons . . . .       |                   |            |
|                    |                      | Romans . . . .        |                   |            |
|                    | Hispaniens .         | Espagnols . . . }     | 22,500,000        |            |
|                    | Portugais . . . }    |                       |                   |            |
|                    | Italiens . . . . .   | 22,500,000            |                   |            |
|                    | Valaques. . . . .    | 6,500,000             |                   |            |
| F. GRECQUE..       | Grecs . . . . .      | 2,500,000             | 4,000,000         |            |
|                    | Albanais . . . . .   | 1,500,000             |                   |            |
| F. SLAVE....       | Russes . . .         | Russes p. dits . . }  | 47,000,000        | 76,600,000 |
|                    |                      | Rousniaques . . }     |                   |            |
|                    |                      | Cosaques . . . }      |                   |            |
|                    | Bulgares . . . . .   | 4,000,000             |                   |            |
|                    | Serbes . . .         | Serviens . . . . }    | 3,500,000         |            |
|                    |                      | Bosniens. . . . }     |                   |            |
|                    |                      | Dalmates , etc. . }   |                   |            |
|                    | Carniens . . . . .   | 2,000,000             |                   |            |
|                    | Wendes . . . . .     | 200,000               |                   |            |
|                    | Tchèkhes. .          | Bohêmes. . . . }      | 8,500,000         |            |
|                    |                      | Slovakes. . . . }     |                   |            |
|                    |                      | Hanakes, etc. . }     |                   |            |
| Polonais . . . . . | 9,000,000            |                       |                   |            |
| Lithuaniens.       | Lithuaniens p. dits. | 2,400,000             |                   |            |
|                    | Lettons . . . .      |                       |                   |            |
| ? F. BASQUE.       | Basques. . . . .     | 4,000                 |                   |            |
| TOTAL. . . . .     |                      |                       | 260,000,000       |            |

III. *Subdivision du Rameau Araméen en familles et en peuples.*

|                |   |                   |                     |           |            |           |
|----------------|---|-------------------|---------------------|-----------|------------|-----------|
| F. SÉMITIQUE.  | { | Arabes . . . . .  | 16,000,000          | }         | 20,500,000 |           |
|                |   | Juifs . . . . .   | 4,000,000           |           |            |           |
|                |   | Syriens . . . . . | 500,000             |           |            |           |
| F. ATLANTIQUE. | { | Berbers .         | Kabyles . . . . .   | 1,000,000 | }          | 5,500,000 |
|                |   |                   | Amazyrghs . . . . . | 4,000,000 |            |           |
|                |   |                   | Touariks . . . . .  | 300,000   |            |           |
|                |   |                   | Tibbous . . . . .   | 100,000   |            |           |
|                |   | Coptes. . . . .   | 150,000             |           |            |           |
| TOTAL. . . . . |   |                   | 26,000,000          |           |            |           |

IV. *Subdivision du Rameau Persique en familles et en peuples.*

|                |   |                       |                          |         |            |           |           |
|----------------|---|-----------------------|--------------------------|---------|------------|-----------|-----------|
| F. PERSANNE... | { | Tadjiks . . . . .     | 9,500,000                | }       | 22,500,000 |           |           |
|                |   | Afghans .             | Afghans p. dits. . . . . |         |            | 3,500,000 |           |
|                |   |                       | Beloutchis . . . . .     |         |            | }         | 2,000,000 |
|                |   |                       | Brahouis. . . . .        |         |            |           |           |
|                |   |                       | Rohillas . . . . .       |         |            | }         | 5,000,000 |
|                |   |                       | Patans, etc. . . . .     |         |            |           |           |
|                |   | Kurdes .              | Kurdes p. dits. . . . .  |         |            | }         | 1,500,000 |
|                |   |                       | Loures . . . . .         |         |            |           |           |
|                |   | Arméniens . . . . .   | 1,000,000                |         |            |           |           |
|                |   | Ossètes . . . . .     | 50,000                   |         |            |           |           |
| F. GÉORGIENNE. | { | Géorgiens . . . . .   | }                        | 500,000 |            |           |           |
|                |   | Mingréliens . . . . . |                          |         |            |           |           |
|                |   | Lazes . . . . .       |                          |         |            |           |           |
|                |   |                       |                          |         |            |           |           |
| TOTAL. . . . . |   |                       |                          |         | 23,000,000 |           |           |

V. *Subdivision du Rameau Scythique en familles et en peuples.*

|                      |   |                                 |                        |   |            |
|----------------------|---|---------------------------------|------------------------|---|------------|
| F. CIRCASSIENNE..... | { | Tcherkesses . . . . .           | 600,000                | } | 1,200,000  |
|                      |   | Tchetschinzès. . . . .          | 200,000                |   |            |
|                      |   | Lesghiens . . . . .             | 400,000                |   |            |
| F. FINNOISE.         | { | Finnois de la Hongrie. . .      | Magjars . . . . .      | } | 4,500,000  |
|                      |   |                                 | Szeeklers . . . . .    |   |            |
|                      | { | Finnois de la Baltique. .       | Lives . . . . .        | } | 1,870,000  |
|                      |   |                                 | Esthes . . . . .       |   |            |
|                      |   |                                 | Ischores . . . . .     |   |            |
|                      |   |                                 | Karèles. . . . .       |   |            |
|                      | { | Finnois de la Russie orientale. | Ymes . . . . .         | } | 7,600,000  |
|                      |   |                                 | Quaines . . . . .      |   |            |
|                      |   |                                 | Permiakes . . . . .    |   |            |
|                      |   |                                 | Sirianes. . . . .      |   |            |
|                      |   |                                 | Votiakes . . . . .     |   |            |
|                      |   |                                 | Tchouvaehes . . . . .  |   |            |
|                      |   |                                 | Tcheremisses . . . . . |   |            |
|                      |   |                                 | Morduans . . . . .     |   |            |
|                      |   |                                 | Bachkirs . . . . .     |   |            |
|                      |   |                                 | Teptiaires . . . . .   |   |            |
|                      |   |                                 | Metschériakes. . . . . |   |            |
|                      | { | Finnois de la Sibérie . .       | Vogouls . . . . .      | } | 120,000    |
|                      |   |                                 | Ostiakes . . . . .     |   |            |
|                      |   |                                 | Téléoutes . . . . .    |   |            |
|                      |   |                                 | Sagaïtzes . . . . .    |   |            |
|                      |   |                                 | Katchinzes. . . . .    |   |            |
| F. TURQUE .....      | { |                                 | Etc. . . . .           | } | 12,200,000 |
|                      |   |                                 | Osmanlis . . . . .     |   |            |
|                      |   |                                 | Turcomans . . . . .    |   |            |
|                      |   |                                 | Usbecks . . . . .      |   |            |
|                      |   |                                 | Karakalpaks . . . . .  |   |            |
|                      |   |                                 | Kirghiz. . . . .       |   |            |
|                      |   |                                 | Koumykes . . . . .     |   |            |
|                      |   |                                 | Basians. . . . .       |   |            |
|                      | { |                                 | Nogais. . . . .        | } | 1,600,000  |
|                      |   |                                 | Touraniens . . . . .   |   |            |
|                      |   |                                 | Etc. . . . .           |   |            |

---

TOTAL. . . . . 21,000,000

---



## VI. Subdivision de la Race Jaune en rameaux, familles et peuples.

|                        |                       |                         |             |             |
|------------------------|-----------------------|-------------------------|-------------|-------------|
| RAMEAU<br>HYPERBORÉEN. | F. LAPONNE . . .      | Lapons . . .            | 16,000      | 250,000     |
|                        | F. SAMOIÈDE . . .     | Samoièdes . . .         | 20,000      |             |
|                        | F. IÉNISSÉENNE . . .  | Iénisséens . . .        | 38,000      |             |
|                        | F. IAKOUTE . . .      | Iakoutes . . .          | 88,000      |             |
|                        | F. KAMTCHADALE . . .  | Kamtchadales . . .      | 9,000       |             |
|                        | F. KORIAQUE . . .     | Koriaques . . .         | 8,000       |             |
|                        | F. JUKAGIRE . . .     | Jukagires . . .         | 3,000       |             |
|                        | F. ESKIMALE . . .     | { Tchouktches. . .      | 50,000      |             |
|                        |                       | { Tchougaches, etc. . . |             |             |
|                        |                       | { Aléoutes, etc. . .    |             |             |
| ? F. KOURILIENNE . . . | Aïnos . . . .         | 50,000                  |             |             |
| RAMEAU<br>MONGOL.      | F. MONGOLE . . .      | { Mongols . . .         | 500,000     | 2,000,000   |
|                        |                       | { Éleuths . . .         | 1,000,000   |             |
|                        |                       | { Bouriatz . . .        | 120,000     |             |
|                        | F. TOUNGOUSE . . .    | { Tougouses . . .       | 60,000      |             |
|                        |                       | { Mandchous . . .       | 600,000     |             |
| RAMEAU<br>SINIQUE.     | F. CHINOISE . . .     | Chinois . . .           | 160,000,000 | 216,000,000 |
|                        | F. CORÉENNE . . .     | Coréens . . .           | 8,000,000   |             |
|                        | F. JAPONNAISE . . .   | Japonnais . . .         | 25,000,000  |             |
|                        | F. INDOCHINOISE . . . | { Annamites . . .       | 12,000,000  |             |
|                        |                       | { Siamois . . .         | 4,000,000   |             |
|                        |                       | { Péguans . . .         | 5,000,000   |             |
|                        |                       | { Birmans . . .         |             |             |
|                        | F. TIBÉTAINE . . .    | Tibétains . . .         | 2,000,000   |             |
| TOTAL . . . .          |                       |                         | 218,000,000 |             |

## VII. Subdivision de la Race Brune en rameaux, familles et peuples.

|                      |                     |                   |                  |             |            |
|----------------------|---------------------|-------------------|------------------|-------------|------------|
| RAMEAU<br>HINDOU.    | F. HINDOUE . . .    | Seiks . . . . .   | 74,000,000       | 124,000,000 |            |
|                      |                     | Radjepoutes . . . |                  |             |            |
|                      |                     | Marattes . . . .  |                  |             |            |
|                      |                     | Bengalis . . . .  |                  |             |            |
|                      |                     | Zigeunes . . . .  |                  |             |            |
|                      |                     |                   | Etc., etc. . . . |             |            |
|                      | F. MALABARE . . .   | Malabars . . . .  | 50,000,000       |             |            |
|                      |                     | Tamouls . . . .   |                  |             |            |
|                      |                     | Telingas . . . .  |                  |             |            |
|                      |                     | Cingalais . . . . |                  |             |            |
| Etc., etc. . . .     |                     |                   |                  |             |            |
| RAMEAU<br>ÉTHIOPIEN. | F. ABYSSINIENNE . . | Barabras . . . .  | 5,000,000        | 6,000,000   |            |
|                      |                     | Abyssiniens . . . |                  |             |            |
|                      |                     | Gallas . . . .    |                  |             |            |
|                      |                     | Etc., etc. . . .  |                  |             |            |
|                      | F. FELLANNE . . .   | Fellans . . . .   | 3,000,000        |             |            |
|                      |                     | Ovas . . . .      |                  |             |            |
|                      |                     | Etc., etc. . . .  |                  |             |            |
|                      | RAMEAU<br>MALAIS.   | F. MALAISE . . .  | Malais . . . .   |             | 15,000,000 |
|                      |                     |                   | Battas . . . .   |             |            |
|                      |                     |                   | Javanais . . . . |             |            |
| Macassars . . . .    |                     |                   |                  |             |            |
| Bugis . . . .        |                     |                   |                  |             |            |
| Turajas . . . .      |                     |                   |                  |             |            |
| Dayaks . . . .       |                     |                   |                  |             |            |
| Binayos . . . .      |                     |                   |                  |             |            |
| Tagals . . . .       |                     |                   |                  |             |            |
| Etc., etc. . . .     |                     |                   |                  |             |            |
| RAMEAU<br>MALAIS.    | F. MICRONÉSIENNE .  | Mariannais . . .  | 100,000          | 16,000,000  |            |
|                      |                     | Caroliniens . . . |                  |             |            |
|                      |                     | Mulgraviens . . . |                  |             |            |
|                      | F. TABOUEENNE . .   | Néozélandais . .  | 1,000,000        |             |            |
|                      |                     | Tongas . . . .    |                  |             |            |
|                      |                     | Bougainvilliens . |                  |             |            |
|                      |                     | Cookiens . . . .  |                  |             |            |
|                      |                     | Taïtiens . . . .  |                  |             |            |
|                      |                     | Pomotouens . . .  |                  |             |            |
|                      |                     | Marquesans . . .  |                  |             |            |
| Sandwickois . . .    |                     |                   |                  |             |            |

---

 TOTAL . . . . 146,000,000
 

---

## VIII. Subdivision de la Race Rouge en rameaux, familles et peuples.

|                       |                    |                                                                                                                                                               |           |           |
|-----------------------|--------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| RAM. SEPTENTRIONAL... | F. KOLIOUGE . . .  | { Koliouges . . . . .<br>Haidas . . . . .<br>Etc., etc. . . . .<br>Knistenaux . . . . .<br>Chippewais . . . . .<br>Algonquins . . . . .<br>Etc., etc. . . . . | 500,000   |           |
|                       | F. LENNAPE . . .   | { Huross . . . . .<br>Etc., etc. . . . .<br>Dacotas . . . . .<br>Assinibouins . . . . .                                                                       |           |           |
|                       | F. IROQUOISE . .   | { Panis . . . . .<br>Osages . . . . .<br>Etc., etc. . . . .<br>Apaches . . . . .<br>Etc., etc. . . . .                                                        |           |           |
|                       | F. SIOUE . . . .   | {                                                                                                                                                             |           |           |
|                       | F. APACHE . . . .  | {                                                                                                                                                             |           |           |
|                       | ETC., ETC. . . . . | {                                                                                                                                                             |           |           |
|                       | F. ASTÈQUE . . .   | { Astèques . . . . .<br>Etc., etc. . . . .                                                                                                                    |           | 2,500,000 |
|                       | F. QUICHE . . . .  | { Mayas . . . . .<br>Quiches . . . . .<br>Etc., etc. . . . .                                                                                                  |           | 100,000   |
|                       | F. QUICHUENNE .    | { Quichuas . . . . .<br>Aymarás . . . . .<br>Etc., etc. . . . .                                                                                               |           | 1,315,000 |
|                       | F. ANTISIENNE . .  | { Tacanas . . . . .<br>Etc., etc. . . . .                                                                                                                     |           | 15,000    |
| RAMEAU<br>MÉRIDIONAL. | F. ARAUCANIENNE.   | { Aucas . . . . .<br>Fuégiens . . . . .                                                                                                                       | 34,000    |           |
|                       | F. PAMPÉEENNE . .  | { Patagons . . . . .<br>Mocobis . . . . .<br>Etc., etc. . . . .                                                                                               | 32,000    |           |
|                       | F. CHIQUITÉEENNE . | { Chiquitos . . . . .<br>Etc., etc. . . . .                                                                                                                   | 19,000    |           |
|                       | F. MOXÉEENNE . .   | { Moxos . . . . .<br>Etc., etc. . . . .                                                                                                                       | 27,000    |           |
|                       | F. GUARANIENNE .   | { Guaranis . . . . .<br>Botécudis . . . . .<br>Etc., etc. . . . .                                                                                             | 242,000   |           |
|                       | ETC., ETC. . . . . | {                                                                                                                                                             | 216,000   |           |
|                       | TOTAL. . . . .     |                                                                                                                                                               | 5,000,000 |           |

## IX. Subdivision de la Race Noire en rameaux, familles et peuples.

|                       |   |                  |   |                                                                                         |   |            |
|-----------------------|---|------------------|---|-----------------------------------------------------------------------------------------|---|------------|
| RAMEAU<br>OCCIDENTAL. | { | F. CAFRE . . . . | { | Une immense quantité de peu-<br>plades, dont plusieurs sont<br>encore inconnues . . . . | } | 40,000,000 |
|                       |   | F. HOTTENTOTE.   |   |                                                                                         |   |            |
|                       |   | F. NÈGRE . . . . |   |                                                                                         |   |            |
| RAMEAU<br>ORIENTAL .  | { | F. PAPOUENNE .   | { | Fidjiens . . . . .                                                                      | } | 1,000,000  |
|                       |   |                  |   | Néocalédoniens . . . . .                                                                |   |            |
|                       |   |                  |   | Néohébridien . . . . .                                                                  |   |            |
|                       |   |                  |   | Salomoniens . . . . .                                                                   |   |            |
|                       |   |                  |   | Papous . . . . .                                                                        |   |            |
|                       | { | F. ANDAMÈNE .    | { | A. des Andaman . . . . .                                                                | } |            |
|                       |   |                  |   | A. de l'Indochine . . . . .                                                             |   |            |
|                       |   |                  |   | A. de Luzon . . . . .                                                                   |   |            |
|                       |   |                  |   | A. de la Nouvelle-Guinée . .                                                            |   |            |
|                       |   |                  |   | A. de la Nouvelle-Hollande.                                                             |   |            |
|                       |   |                  |   | A. de Van Diemen . . . . .                                                              |   |            |
| TOTAL . . . . .       |   |                  |   |                                                                                         |   | 41,000,000 |

M. Van Beneden, membre de l'académie, présente ensuite des *Recherches sur l'organisation des Lagenella et les différents polypes Bryozoaires qui habitent la côte d'Ostende.* (Commissaires : MM. Wesmael, Cantraine et Dumortier.)

*Enumeratio synoptica plantarum phaneroganicarum ab  
Henrico Galeotti, in regionibus Mexicanis collectarum.  
Auctoribus M. Martens, et H. Galeotti.*

VALERIANEÆ. (Dec.)

VALERIANA. Linné. Neck.

1. VALERIANA LACINIOSA. Nobis.

(Coll. H. Gal. N° 2548.)

Herbacea, erecta, glabra; foliis radicalibus pinnatifido-pinnatis, pinnis distantibus profunde laciniato-pinnatifidis, laciniis linearibus obtusis, caule caespitoso simplici subaphyllo, foliis caulinis semi-amplexicaulibus laciniato-pinnatis, floribus subcapitato-corymbosis, corollis 5-fidis. — Caulis  $\frac{1}{2}$ -pedalis; folia radicalia multa, petiolata, petiolis sub 2-pollicaribus, limbo sub 3-pollicari, pinnis sessilibus subpollicaribus laciniato-pinnatifidis, laciniis integerrimis linearibus 3-5 lineas longis.

☉. — Croît sur les rochers trachytiques de Santa-Maria, près de Morelia de Michoacan, de 6,500 à 7,000 pieds. Fl. lilas. Août.

2. VALERIANA MEXICANA? Dec.

(Coll. H. Gal. N° 2546.)

Obs. Propter specimina imperfecta species dubia.

☉. — Croît dans les champs de Morelia, de Michoacan, à 6,000 pieds. Fl. lilas. Août.

3. VALERIANA BARBAREEFOLIA. Nobis.

(Coll. H. Gal. Nos 2549 et 2553.)

Caule herbaceo erecto glabro sulcato, foliis pinnatis petiolatis, pinnis bijugis distantibus obovatis sessilibus repandis,

foliolo terminali majori ovato-rotundato, petiolis alatis subconatis, floribus trichotomo-paniculatis 5-fidis, staminibus inclusis. — Affinis *Valerianae Mexicanae*, Dec. — Caulis ingulatus, foliorum pinnae repando-dentatae, saepius basi auriculatae, panicula laxa elongata, ramis lateralibus trichotomis, stigma trifidum exsertum.

Θ. — Croît dans les bois et sur les rochers de Réal del Monte et de Moran, au nord de Mexico, de 7,500 à 8,500 pieds. Fl. rosées. Août-octobre.

4. *VALERIANA RAMOSISSIMA. Nobis.*

(Coll. H. Gal. N° 2552.)

Caule herbaceo erecto tereti pubescenti a basi trichotomoramoso, foliis longè petiolatis pinnatis, pinnis 3-5-partitis, laciniis linearibus, corymbis terminalibus coarctatis trichotomis, bracteis oppositis linearibus basi ciliato-pilosis. — Corolla extus glabra albo-rosea.

4. — Croît sur les rochers porphyriques du Cerro Ventoso, entre Pachuca et Real del Monte (20 lieues au nord de Mexico), à 8,000 pieds. Fl. blanc-rosé. Août.

5. *VALERIANA URTICIFOLIA. HBK.*

(Coll. H. Gal. N° 2554.)

Θ. — Croît dans les champs et près des rivières d'Ario, dans le Michoacan, de 4 à 5,000 pieds. Fl. blanches. Août.

6. *VALERIANA PILOSIUSCULA. Nobis.*

(Coll. H. Gal. N° 2551.)

Caule herbaceo erecto subquadrangulo pubescenti-hirto, simpliciusculo, nodis incrassatis pilosis, foliis pinnatis glabris rachialato, pinnis 2-5-jugis adnatis ovato-lanceolatis repando-dentatis acuminatis, corymbo bis vel ter trichotomo denso longè pedunculato, corolla infundibuliformi glabra 5-fida,



staminibus exsertis, fructu piloso-hirto, bracteis linearis-subulatis. — Caulis subbipedalis, folia pollicaria, superiora sessilia subconnata, inferiora in petiolum alatum amplexicaulem attenuata, pinnae subpollicares ab apice ad basin folii decrescentes. — Affinis *Valerianae sorbifoliae*, HBK.

6. — Se trouve près de Morelia de Michoacan, dans les endroits humides, à 6,000 pieds. Fl. blanc-rosé. Août.

**7. VALERIANA AFFINIS. Nobis.**

(Coll. H. Gal. N° 2555.)

Caule herbaceo elongato glabro nodis pilosiusculis, foliis petiolatis pinnatis, petiolis alatis connatis piloso-ciliatis, pinnis lanceolatis subinciso-serratis, rachi alato ciliato, corymbis densis trichotomis pilosulis, corolla glabra, staminibus inclusis, fructu ovato pubescenti-piloso. — Proximè accedit ad priorem speciem a quâ pinnis inciso-serratis staminibusque inclusis praecipuè differt.

7. — Croît dans les forêts de chênes du Cerro de S. Felipe, près d'Oaxaca, de 8 à 9,000 pieds, et sur les rochers gneissiques de Juquila (cordillère occidentale d'Oaxaca), de 5 à 6,000 pieds. Fl. blanches. Mai-septembre.

**8. VALERIANA PULCHELLA. Nobis.**

(Coll. H. Gal. N° 2560.)

Caule herbaceo humili erecto glabro subsimplici, foliis radicalibus longè petiolatis lyrato-pinnatis glabris, pinnis distantibus obovatis sinuato-dentatis subpetiolatis, terminali ovato-rotundato inaequaliter sinuato-inciso, foliis caulinis pinnatis, pinnis lanceolato-oblongis subinciso-dentatis, corymbis densis dichotomis longè pedunculatis, bracteis linearibus elongatis oppositis, floribus majusculis infundibuliformibus 5-fidis glabris, staminibus exsertis. — Folia radicalia cum petiolo 4-5-pollicares, flores roseo-albi magni.

8. — On trouve cette belle espèce dans les forêts de la

Sierra de Yavezia, à 7,500 pieds. Fl. blanc-rosé. Juin.

**9. VALERIANA LATIFOLIA. Nobis.**

(Coll. H. Gal. N° 2558.)

Caule herbaceo erecto sulcato pubescenti, foliis omnibus petiolatis glabris subcordato-ovatis obtusis apiculatis repandis utrinque nigro-punctatis, panicula laxa dichotoma, floribus glabris 5-fidis, fructu obovato angulato glabro.

☉. — Croît dans les champs de la Antigua, près Vera-Cruz. Fl. violâtres. Juin.

**10. VALERIANA SCANDENS. HBK.**

(Coll. H. Gal. N° 7068.)

☉. — Croît dans les bois et dans les endroits humides, près de Xalapa, de 5 à 4,000 pieds. Fl. blanches. Mai.

**11. VALERIANA GALEOTTIANA. Martens.**

(Coll. H. Gal. N° 2547.)

Glabra; caule herbaceo tereti erecto, foliis radicalibus longissimè petiolatis, caulinis sessilibus omnibus profundè pinnatifidis, laciniis approximatis obovato-cuneatis apice 2-3-fidis obtusis, corymbo dichotomo, bracteis linearibus obtusis, floribus longè tubuloso-infundibuliformibus 5-fidis glabris fauce piloso, staminibus exsertis. Caulis sub 2-pedalis, petioli foliorum radicalium 8-10-pollicares, folia duos pollices longa, pollicem et amplius lata, laciniae 8-10-lineares.

☉. — Croît dans les endroits humides et dans les champs de Jesus del Monte, village près Morelia de Michoacan, à 7,000 pieds. Fl. rosées. Août.

**12. VALERIANA.**

(Coll. H. Gal. N° 2250.)

*Obs.* Specimen incompletum.

☉. — Sur les rochers basaltiques de Regla, près Real del Monte, à 6,500 pieds. Fl. blanc-rosé. Août.

**15. VALERIANA.**

(Coll. H. Gal. N° 2559.)

*Obs.* Species propter specimina incompleta non determinari potest. —  
Folia caulina integerrima petiolata lanceolata, pellucido-punctata, panicula  
effusa gracilis dichotomè-ramosissima.

☉. — Croît dans les endroits humides et dans les dunes  
de l'Antigua et de Vera-Cruz. Fl. blanc-rosé.

**RUBIACEÆ. (JUSSIEU.)**

**I. GALIUM. L.**

**1. GALIUM MEXICANUM. HBK.**

(Coll. H. Gal. N° 2616.)

☉. — Se trouve dans les bois de Xalapa et de Mirador,  
de 2,500 à 4,000 pieds. Fl. blanches. Juillet.

**2. GALIUM CANESCENS. HBK.**

(Coll. H. Gal. N° 2598 et 2616 bis.)

☉. — Se trouve dans les bois de chênes du district de  
Real del Monte, à 8,000 pieds, et près de Xalapa, à 4,000  
pieds. Fl. blanches. Juillet.

**3. GALIUM OBOVATUM. HBK.**

(Coll. H. Gal. N° 2656.)

☉. — Dans les bois de Yavezia dans la cordillère orien-  
tale d'Oaxaca, de 7 à 8,000 pieds. Fl. blanches. Sep-  
tembre.

**4. GALIUM CARIPENSE. HBK.**

(Coll. H. Gal. N° 2651.)

☉. — Se trouve dans les haies de Tehuacan (région  
cactifère), à 5,000 pieds. Fl. blanches. Août.

3. *GALIUM FUSCUM. Nobis.*

(Coll. H. Gal. N° 2633.)

Caule tetragono scaberrimo, foliis quaternis ovatis acutis supra glabris nitidis subtus pilosulis margine ciliatis, floribus terminalibus dichotomo-cymosis fuscis, fructu albo-pilosissimo, pilis elongatis mollibus non uncinatis. — Folia semipollicaria subtus trinervia. — Affinis *Galio obovato* HBK.

Θ. — Se trouve dans les endroits humides et dans les forêts humides du Cerro de San Felipe, près Oaxaca, à 8,500 pieds, et du Cerro de Juquila, de 7,000 à 8,500 pieds. Fl. brunes. Septembre.

6. *GALIUM HIRSUTUM? Ruiz et Pavon.*

(Coll. H. Gal. N° 2650.)

Hirsuto-pilosum; caule debili tetragono ramosissimo, foliis quaternis sessilibus reflexis lineari-lanceolatis margine subrevolutis undique hirtis, pedunculis axillaribus unifloris folio brevioribus, involucre 4-phyllo foliis simili, fructu ignoto. — Folia 3-linearia, internodia  $\frac{1}{2}$ -1-pollicaria. Fructus deest. — Affinis *Rubiae hirtae*, HBK.

Θ. — Croît sur les rochers de Mirador (département de Vera-Cruz), à 5,000 pieds. Fl. blanches. Septembre.

7. *GALIUM INVOLUCRATUM. HBK.**Syn. Rubia ciliata. Dec.*

(Coll. H. Gal. N° 2596.)

Θ. — Se trouve dans les bois de El Sabino, au nord de Mexico, à 6,500 pieds. Fl. brunes. Août.

8. *GALIUM GEMINIFLORUM. Nobis.*

(Coll. H. Gal. N° 2604.)

Caule diffuso ramoso hispido, foliis quaternis lanceolatis acuminatis glabris margine hispidis, floribus geminis pedunculatis in apice ramorum, fructu glabro. — Folia  $\frac{1}{2}$  pollicaria.

9. — Croît dans les régions alpines du pic d'Orizaba, vers 9,500 pieds. Fl. brunes. Août.

## II. RUBIA. Tourn.

### 9. RUBIA HYPOCARPIA? Dec.

(Coll. H. Gal. N° 2622.)

Caule 4gono piloso hispidiusculo, foliis quaternis ovatis subacuminatis utrinque piloso-subhispidis margine reflexis, pédunculis axillaribus unifloris folium aequantibus, flore in involucre 4phyllo sessili, bacca pilosiuscula magnitudine pisi minoris. — Folia  $\frac{4}{2}$ -pollicaria, pedunculi uniflori.

9. — Croît dans les forêts de Xalapa, à 4,000 pieds. Fl. blanches. Mai.

### 10. RUBIA ACUMINATA. Nobis.

(Coll. H. Gal. Nos 2631 et 2632.)

Glabra; caule tetragono debili scabro secus angulos retrorsum subaculeolato, foliis quaternis nitidis lanceolatis acuminato-mucronulatis, floribus in ramulis terminalibus subternis pedunculatis, corolla stellata, laciniis lanceolatis longe acuminatis, baccis glabris rotundatis. — Folia subsessilia 3-4 lineas longa; lacinae corollae in acumen longum productae. — Affinis *Rubiae Scabrae*, HBK.

9. — Se trouve avec le *Galium geminiflorum*, au pied des pins, dans les forêts du pic d'Orizaba, à 9,000 pieds; dans la plaine de Tehuacan, à 5,000 pieds, et dans les forêts de Juquila et de Sola (cordillère occid<sup>le</sup> d'Oaxaca), de 4 à 6,000 pieds. Fl. blanchâtres. Août.

## III. BORRERIA. Mey.

### 11. BORRERIA SUBULATA. Dec.

(Coll. H. Gal. N° 2654.)

Obs. In speciminibus nostris stipularum setae vagina longiores.

9. — Croit dans les bois humides de la cordillère orientale d'Oaxaca, près de Yavezia, de 6 à 7,000 pieds. Fl. blanches. Juin.

**12. BORRERIA VERTICILLATA. Mey.**

(Coll. H. Gal. N° 2560.)

Θ. — Se trouve avec l'espèce précédente. Fl. blanc-rose. Juin.

**15. BORRERIA VIRGATA. Cham. et Schlecht.**

(Coll. H. Gal. N° 2618.)

Θ. — Croit dans les bois de Xalapa et de la colonie allemande de Mirador, de 5 à 4,000 pieds. Fl. blanches. Juin.

**14. BORRERIA FERRUGINEA. Dec.**

(Coll. H. Gal. N° 2607.)

Θ. — Se trouve dans les champs et près des endroits habités, à la colonie de Mirador, à 5,000 pieds. Fl. blanches. Février.

**15. BORRERIA PATULA. Nobis.**

(Coll. H. Gal. N° 2608.)

Glabra, caule herbaceo tetragono flaccido laevi ramoso, ramis patentibus elongatis, foliis sessilibus oblongis acutis margine asperis ac revolutis, stipularum setis vagina longioribus, verticillis multifloris subglobosis, calycis dentibus 4 subulatis alternatim minoribus. — Caulis pedalis decumbens, ramis subpedalibus, folia pollicaria, verticilli densi magnitudine pisi majoris.

Θ. — Croit avec l'espèce précédente. Fl. blanches. Février.

**16. BORRERIA LONGISETA. Nobis.**

(Coll. H. Gal. N° 2611.)

Flavescens; caule herbaceo subhexagono simpliciusculo erecto pubescenti, foliis sessilibus lineari-lanceolatis rigidis



supra pubescentibus subtus villosis scabris, stipularum setis rigidis vagina quintuplò longioribus, verticillis capitatis globosis, foliis 4 inaequalibus involucretis, corolla glabriuscula lobis ovatis obtusis, staminibus exsertis, capsula oblonga villosa calycis dentibus 4 elongatis ciliato-pilosis coronata. — Folia 2 pollices longa; verticilli axillares pauci, terminalis major.

Θ. — Se trouve dans les savanes de Zacuapan et de Mirador, à 5,000 pieds. Fl. violettes. Octobre.

**17. BORRERIA GRAMINIFOLIA. Nobis.**

(Coll. H. Gal. N° 2599.)

Caule herbaceo tetragono folioso glabro apice pubescenti, foliis angustè linearibus laevibus oppositis et falso-verticillatis margine revolutis, stipularum setis vaginà pubescenti longioribus, capitulis semiglobosis terminalibus quasi pedunculatis, foliis floralibus 4 involucretis, capsula oblonga glabra dentibus calycinis 2 subulatis coronata. — Caulis 4-5 pollicaris, folia graminea 1-1  $\frac{1}{2}$ -pollicares, capitulum magnum hemisphaericum. — Affinis *Borrerieae podocephalae*, Dec.

Θ. — Croît dans les bois de chênes de El Sabino, près de Zimapan (au nord de Mexico), à 6,500 pieds. Cette espèce se plaît dans les endroits humides. Fl. blanches. Août.

**18. BORRERIA OVÀLIFOLIA. Nobis.**

(Coll. H. Gal. N° 2606.)

Glabra; caule herbaceo erecto tetragono, foliis ovatis obtusiusculis subsessilibus, stipularum setis reflexis vaginà sublongioribus, verticillis axillaribus multifloris sessilibus, capsula ovata subpubescenti-hirta dentibus 4 lineari-subulatis elongatis coronata. — Caulis  $\frac{1}{2}$ -pedalis, folia 6-8-linearia. Affinis *Borrerieae ocymoides*, Dec.

Θ. — On trouve cette espèce dans les savanes et dans les

endroits humides de la colonie de Mirador , à 5,000 pieds.  
Fl. blanches. Février.

**19. BORRERIA LAEVIGATA. Nobis.**

(Coll. H. Gal. N° 2586.)

Glabra ; caule herbaceo tetragono laevi , foliis oblongis acutis uninerviis laevigatis , stipularum setis 5 vagina sublongioribus , floribus capitatis terminalibus sessilibus , calycis dentibus 4 linearibus elongatis glabris obtusis , capitulo denso hemisphaerico foliis 2-10 inaequalibus suffulto , antheris exsertis. — Folia pollicaria ; flores albi.

Θ. — Croît dans la vallée de Morelia (Valladolid de Michoacan) , à 5,000 pieds , et dans la plaine de la Jordana , près Toluca , à 8,000 pieds. Fl. blanches. Août.

**20. BORRERIA HAENKEANA. Dec.**

(Coll. H. Gal. N° 2585.)

Θ. — Se trouve avec l'espèce précédente. Fl. blanches.  
Août.

**21. BORRERIA OAXACANA. Nobis.**

(Coll. H. Gal. N° 2629.)

Glabra ; caule herbaceo tetragono ramosissimo , foliis oblongo-linearibus acutis oppositis et falso-verticillatis , stipularum setis flavidis 7-9 vaginâ pubescenti paulum longioribus , capitulo globoso terminali multifloro , involucre 4-6-phylo reflexo , calycis dentibus 4 linearibus obtusis. — Caulis 4-5-pollicaris ramis patulis , folia semipollicaria. — Affinis *Borreriae Haenkeanae* Dec.

Θ. — Se trouve près de la ville d'Oaxaca , à 5,000 pieds , dans les champs cultivés et sur les rochers de las Canteras. Fl. blanches. Septembre.

**22. BORRERIA ASPERA Nobis.**

(Coll. H. Gal. N° 2625.)

Caule herbaceo erecto simplici pubescenti asperiusculo ,

foliis subternis sessilibus lanceolato-linearibus utrinque asperimis flavescentibus, setis 7-9 flavidis rigidis vaginâ duplo longioribus, capitulis globosis crassis terminalibus involucre 8-10-phyllo cinctis, calycis dentibus 4 lineari-lanceolatis ciliatis. — Folia 1-2-pollicaria.

Θ. — Croit dans les endroits humides et sur les rochers gneissiques de Juquila, près de la côte d'Oaxaca, baignée par l'Océan Pacifique, à 4,000 pieds. Fl. blanches. Septembre-octobre.

**23. BORRERIA SETOSA. Nobis.**

(Coll. H. Gal. N° 2627.)

Caule herbaceo erecto tetragono setoso aspero patentim ramoso parum folioso, stipularum setis multipartitis vagina longioribus, foliis oppositis lanceolato-linearibus elongatis acuminatis utrinque piloso-asperis margine revolutis scaberrimis, floribus subcapitatis terminalibus involucre 4-phyllo patenti cinctis, capsulis ovatis, calycis dentibus 4 lineari-lanceolatis basi longè setosis. — Caulis elongatus, internodii 5-pollicares, folia 2-3-pollicaria, bracteae inaequales 1-2-pollicares foliis simillimae ciliatæ.

*Obs.* Species distinctissima propter setos hyalinos albos 2-5-lineares in capsulis et ad margines dentium calycis.

Θ. — Se trouve dans les forêts de palmiers et sur les dunes de la côte d'Oaxaca, baignée par l'Océan Pacifique, près du Rancho du Rio Grande. Fl. blanches. Septembre.

IV. SPERMACOCE. L.

**24. SPERMACOCE ECHIOÏDES? HBK.**

(Coll. H. Gal. N° 2611 bis.)

Caule herbaceo erecto tetragono hispidi angulis retrorsum aculeolatis, foliis lanceolatis acuminatis subpetiolatis utrinque piloso-hispidis, stipulis hispidis longe ciliato-setosis, verti-

cillis axillaribus terminalibusque subglobosis, capsulis ovoideis hirtis brevè 4-dentatis. — Folia 2-pollicaria, verticilli magnitudine pisi.

Ø. — Se trouve dans les savanes de Zacuapan, à 5,000 pieds. Fl. violettes. Septembre.

25. *SPERMACOCE TENUIOR*. L. *Var. Latifolia*.

(Coll. H. Gal. N° 2600.)

4. — Croît dans les ravins de Zacuapan, à 2,000 pieds. Fl. Avril.

26. *SPERMACOCE ASPERIFOLIA*. *Nobis*.

(Coll. H. Gal. N° 2626.)

Caule herbaceo erecto pubescenti-hirto scabriusculo, foliis subsessilibus ovato-lanceolatis integerrimis supra et margine asperrimis subtus pubescentibus scabriusculis, stipularum setis vagina longioribus, floribus axillaribus subverticillatis, staminibus *exsertis*, capsula ignota. — Affinis *Spermacoce tenuiori*, L.

Ø. — Se trouve dans les endroits humides, près de l'Océan Pacifique, dans l'État d'Oaxaca. Fl. blanches. Septembre.

27. *SPERMACOCE? TETRACocca*. *Nobis*.

(Coll. H. Gal. N° 2587.)

Caule humifuso tetragono a basi dichotome-ramosissimo, foliis lanceolato-linearibus acuminatis subciliatis, stipularum setis vagina vix longioribus, floribus axillaribus 1-2, calicis dentibus 4 ciliatis, minoribus interjectis, capsula 4partibili glabra, coculis monospermis. — (*An genus novum?*)

Ø. — Se trouve sur les rochers trachytiques de Santa Maria, près de Morelia de Michoacan, à 6,000 pieds. Fl. blanches. Août.

N. B. N° 2595 est *Spermacocceae*, specimen incompletum : in sylvis Ario (Michoacan), ad 5,000 ped. gall. invenitur. Floribus albis. Aug.

V. TRIODON. *Dec.*

28. TRIODON ANGULATUM. *Benth.*

(Coll. J. Linden. N° 615.)

Θ. — Se trouve dans les bois de Xalapa et de Mirador, à 5,000 pieds. Fl. Août.

VI. CRUSEA. *Cham. et Schlecht.*

29. CRUSEA BRACHYPHYLLA. *Cham. et Schlecht.*

(Coll. H. Gal. N° 2605.)

Θ. — Croît dans les forêts de Coscomatepeque et de Totozinapa, sur la déclivité orientale du pic d'Orizaba, de 5 à 7,000 pieds. Fl. blanches. Août.

30. CRUSEA CALOCEPHALA. *Dec.*

(Coll. H. Gal. N° 2580 et 2591.)

Θ. — Cette espèce croît dans les endroits humides et dans les bois des régions tempérées du Mexique, près de Mirador et de Xalapa (Vera-Cruz), de 3,000 à 4,500 pieds; dans le Rincon et la Chinantla (Oaxaca), de 2,500 à 4,500; dans les ravins d'Arumbaro et de Tzitzio, près de Morelia (Michoacan), de 3 à 5,000 pieds, etc. Fl. violettes. Juillet-septembre.

31. CRUSEA HISPIDULA *Bartling.* (*Index sem. hort. bot. Gotting.* 1839.)

(Coll. H. Gal. N° 2628.)

Θ. — Se trouve dans les forêts et sur les rochers humides de Juquila (cordillère occidentale d'Oaxaca), de 6 à 7,000 pieds. Fl. blanches. Septembre-novembre.

VII. RICHARDSONIA. *Kunth.*

*Syn. RICHARDIA, L.*

52. RICHARDSONIA SCABRA. *Lin. et Dec.*

(Coll. H. Gal. Nos 2588, 2590 et 2655.)

Θ. — On trouve cette espèce dans les ravins du Rio Grande de Lerma, près de Guadalajara, à 5,000 pieds, dans les ravins d'Arumbaro, près Morelia de Michoacan, à 5,000 pieds, et dans les forêts du Rincon (cordillère occidentale d'Oaxaca), à 4,000 pieds. Fl. blanches. Août.

55. RICHARDSONIA PILOSA. *Dec.*

(Coll. H. Gal. N° 2582.)

Θ. — Croit dans les endroits humides et dans les bois de Xalapa, Mirador et de toute la région tempérée atlantique, de 2,800 à 4,500 pieds. Fl. blanches. Juin-octobre.

VIII. MACHAONIA. *HBK.*

54. MACHAONIA VELUTINA. *Nobis.*

(Coll. H. Gal. N° 7104.)

Frutex spinulosus, ramulis villosiusculis, foliis breve petiolatis ovatis acuminatis supra glabriusculis, subtus velutinis pubescenti-villosis, stipulis ovatis setaceo-acuminatis minutis, panicula terminali laxa pubescenti-hirta bracteolata, coccis dense pubescenti-hirtis. — Petioli 2-3-lineares hirti, folia 2-pollicaria, bracteolae subulatae, cocci trigoni 2-3-lineares.

‡. — Se trouve dans les ravins de Puente Nacional, dans la région chaude, près Vera-Cruz. Fl. blanc-fauve. Juin.

IX. CEPHALANTHUS. *L.*

55. CEPHALANTHUS SALICIFOLIUS. *HBK.*

(Coll. H. Gal. N° 2593.)

‡. — On trouve ce joli arbrisseau dans les ravins d'A-



rumbaro, au bord des ruisseaux, près de Morelia de Michoacan, à 3,000 pieds. Fl. blanches odorantes. Août.

X. GEOPHILA. *Don.*

56. *GEOPHILA RENIFORMIS*. *Cham. et Schlecht.*

(Coll. H. Gal. N° 2630.)

☉. — Croît dans les forêts de hauts palmiers et sur les dunes de la côte de l'Océan Pacifique, dans le département d'Oaxaca. Fl. blanches. Septembre.

XI. CEPHAELIS. *Sw.*

57. *CEPHAELIS HIRSUTA*. *Nobis.* (§ *Tapogomea*. *Dec.*)

(Coll. H. Gal. N° 7185.)

Caule inferne glabro, ramis petiolis pedunculis foliis involucrisque flavo-hirsutis, stipulis connatis vaginantibus apice in lacinias duas lineari-subulatas elongatas abeuntibus, foliis ovato-lanceolatis acuminatis in petiolum brevem attenuatis, capitulo terminali longe pedunculato, involucri foliolis basi lata ovato-lanceolatis acutis puniceis. — Folia 3-4-pollicaria foliolae involucri 1  $\frac{1}{2}$  pollices longa, apice attenuata. — Affinis *Cephaelis tomentosae*, *Dec.*

‡. — Se trouve dans les bois humides et au bord des ruisseaux de la Chinantla, dans la cordillère orientale d'Oaxaca, de 4,000 pieds. Fl. jaunes. Juin.

XII. PALICOUREA. *Aublet. et Dec.*

(*PSYCHOTRIA*. *Jussieu et Willd.*)

58. *PALICOUREA affinis P. GUIANENSIS*. *Aubl.*

(Coll. H. Gal. N° 2640.)

*Obs.* Propter specimen incompletum nobis obvium non determinanda species. — Affinis *Palicoureae Guianensi*, *Aubl.*

3. — On trouve cette belle plante au bord des rivières de la Chinantla (département d'Oaxaca), près de Tepinapa, à 2,000 pieds. Fl. orangées. Juin.

**39. PALICOUREA GALEOTTIANA. Martens.**

(Coll. H. Gal. Nos 2602 et 2636.)

Glabra ; foliis petiolatis lanceolatis utrinque attenuatis longe acuminatis, stipulis ovatis bipartitis acutis persistentibus, panicula laxa subtrichotoma terminali foliis brevior, floribus tubuloso-infundibuliformibus albis, pedicellis bracteolatis, bracteolis parvulis lineari-subulatis, stigmate exserto bifido, calyce minuto campanulato 5-fido. — Folia membranacea sub-lucida 3-4 pollices longa, pollicem et amplius lata, flores semipollicares, antherae inclusae.

3. — Se trouve dans les forêts épaisses et humides, entre Llano Verde et le Rincon (département d'Oaxaca), et dans la Chinantla, au delà des monts élevés de la Sierra de Yavesia, de 5 à 6,000 pieds. Fl. blanches. Mars-août.

**40. PALICOUREA NIGRESCENS. Nobis.**

(Coll. H. Gal. N° 2653.)

Glabra ; ramulis subtetragonis, foliis petiolatis ovato-lanceolatis nitidis longè acuminatis basi attenuatis, siccitate nigrescentibus, stipulis bipartitis, laciniis lineari-lanceolatis, panicula trichotoma laxa subsessili foliis multo brevior, calyce tubuloso-campanulato, limbo circumscisso subintegro, corolla cylindrica limbo 5-vel 6-fido, staminibus exsertis. — Folia 5-6 pollices longa, 2 pollices lata, petioli semipollicares, panicula sesquipollicaris, flores rosei 4 lineas longi.

3. — Croît au bord des ruisseaux, près de Xalapa (département de Vera-Cruz), à 4,000 pieds. Fl. blanc-rosé. Juin.

41. *PALICOUREA CROCEA*. Röm et Schult. (Syn. *Psychotria crocea*. Sw.)  
(Coll. H. Gal. N° 2617.)

3. — Croît dans les forêts humides de Xalapa, de Mirador et de toute la région tempérée atlantique, de 3,000 à 4,200 pieds. Fl. jaunes. Juin-octobre. Bois jaune très-amer.

---

*Notice sur les armoiries des chevaliers de la Toison d'Or, qui sont conservées dans la cathédrale de Saint-Bavon à Gand ; par le chanoine J. J. De Smet, membre de l'Académie.*

Nous nous plaignons assez souvent de l'indifférence de nos compatriotes pour les monuments des arts et les beautés naturelles que la Belgique peut citer avec un juste orgueil. Cette apathie pour les merveilles que nous avons, pour ainsi dire, sous la main, n'est malheureusement que trop réelle, mais avons-nous en effet le droit de nous en plaindre si vivement ?

Remarquons d'abord, que ce mal existe dans les autres pays autant que dans les provinces belges, et que nos voisins ne s'en plaignent pas moins que nous. Ce n'est pas l'enfant de l'Écosse qui franchit le court espace qui le sépare de l'ilot de Staffa, pour admirer ces colonnes magnifiques de basalte, dont se forment les parois de cette grotte, si célèbre dans l'Europe entière; ce n'est pas le Florentin qui s'extasie à la vue des tableaux et des statues de tant de grands maîtres, que les Médicis ont accumulés dans sa ville natale, comme ce n'est pas l'habitant de Paris qu'on voit empressé à connaître les monuments qui ennoblissent la

capitale de la France. Le mal est donc général, et peut-être n'est-il pas difficile d'en découvrir la cause. Dieu a fait du travail une obligation rigoureuse à l'homme, mais il a voulu lui faire trouver dans le travail même une récompense : c'est donc par une vue toute providentielle que tout ce que nous pouvons obtenir sans peine et sans effort perd par là même ses charmes, et que la fleur la plus brillante devient sans prix quand elle est commune.

Je ne veux pas conclure de là qu'on peut dédaigner ce que le sol de la patrie présente de curiosités naturelles ou de monuments ; j'en déduirai plutôt que, sans nous laisser arrêter par l'indifférence populaire, nous devons appeler l'attention sur nos antiquités nationales, et faire pour elles ce que nos honorables confrères, MM. Kickx et Quetelet ont fait pour la grotte de Han-sur-Lesse : dès-lors que ces restes d'un autre âge ou ces curiosités naturelles deviendront des objets de sérieuses études, l'indifférence dont nous nous plaignons ne tardera pas à disparaître.

Ce préambule est peut-être un peu trop grave et hors de proportion avec l'objet de cette note, mais s'il renferme, comme je le pense, une réflexion vraie, l'Académie me pardonnera sans doute, d'en avoir ici fait usage.

Plusieurs de nos villes principales avaient vu célébrer dans leurs murs ces chapitres de l'ordre de la Toison d'Or, où les ducs de Bourgogne et leurs successeurs étalaient tant de pompe ; mais peu d'entre elles ont eu soin d'en immortaliser le souvenir, ou celles qui y avaient songé ont eu le malheur d'en perdre les monuments dans les bouleversements successifs qui ont désolé le pays. Ainsi la magnifique cathédrale de Tournay ne possède plus rien qui rappelle le chapitre de l'ordre que Charles-Quint y réunit les 5, 4 et 3 décembre de l'an 1551, quoiqu'on eût placé les

écussons des chevaliers au-dessus des formes des chanoines (1).

La cathédrale de Saint-Bavon, à Gand, a eu plus de bonheur. Deux chapitres de l'ordre y furent tenus, l'un par le bon duc lui-même, et l'autre par Philippe II, roi d'Espagne; les armoiries des chevaliers, peintes à cette occasion et suspendues dans le chœur, échappèrent à la fureur des iconoclastes du XVI<sup>e</sup> siècle, et à celle des Vandales français. Elles eurent cependant leurs jours de danger, aussi bien que les braves guerriers qu'elles décoraient aux champs de Buligneville et de Luxembourg, de Pavie, de Muhlberg et de Saint-Quentin. Pendant la durée de l'espèce de république que Jean d'Hembyse et Pierre Dathenus avaient établie à Gand, on n'aurait pu les découvrir, sans les exposer à être lacérées et brûlées par la main du bourreau, comme rappelant le souverain qu'on surnommait le *Démon du Midi*, le terrible duc d'Albe, et tant d'autres courtisans détestés. Le chapitre parvint à sauver les tableaux, quoiqu'avec peine; et quand le règne d'Albert et Isabelle eut ramené le calme dans nos provinces, il les fit replacer dans la boiserie, immédiatement au-dessus des sièges des chanoines. Il y manquait toutefois seize écussons, ce qui fut cause, apparemment, qu'on ne se mit pas en peine de les placer tous dans un ordre nécessaire.

On y remédia en 1771, quand on fit au chœur ces embellissements somptueux, mais malheureusement peu en harmonie avec l'architecture de la majestueuse cathédrale. Les blasons furent complétés et placés dans leur ordre

---

(1) *Recherches sur l'église cathédrale de Tournay*, par Le Maître d'Austaing, tom. II, p. 259.



primitif devant les hautes galeries, où ils se trouvent encore aujourd'hui. A l'occupation française, le marteau révolutionnaire, qui avait démoli les antiques églises de Saint-Lambert à Liège et de Saint-Donat à Bruges, s'arrêta devant celle de Saint-Bavon. Mais quand le concordat permit d'en rouvrir les portes aux fidèles, il fallut cacher avec soin des armoiries que proscrivaient les lois républicaines, aussi longtemps que Bonaparte crut qu'il était de son intérêt d'en caresser les utopies. Depuis lors les blasons demeurèrent dans le même état, si l'on en excepte quelques-uns qui furent brûlés dans l'incendie qui faillit détruire de fond en comble un des plus beaux monuments religieux de Belgique : ils ont été remplacés plus tard.

En les parcourant des yeux on ne peut s'empêcher de remarquer qu'un assez grand nombre ne portent ni casque, ni cimier, mais à leur place le collier de l'ordre passé au nœud, et que trois blasons du dernier chapitre sont demeurés en blanc. Les premiers appartiennent aux chevaliers morts depuis le dernier chapitre. Les autres ont donné lieu à une méprise assez généralement admise, quoiqu'elle n'ait aucun fondement, comme l'a remarqué dans une de nos séances de l'année passée, notre honorable confrère, M. Cornelissen. On s'est imaginé, on a même écrit plus d'une fois, que ces armoiries étaient celles du prince d'Orange et des comtes d'Egmont et de Hornes, qui avaient été effacées, à cause de la rébellion de ces seigneurs contre le roi d'Espagne. Rien de plus faux que cette supposition : les armoiries de ces trois personnages, devenus si fameux plus tard, se trouvent intactes à leur place ; et les écussons en blanc, mais entourés du collier, sont ceux des chevaliers absents qui n'avaient pas été reçus avec les formalités requises.



Dans son *Histoire chronologique des évêques et du chapitre de Saint-Bavon* (1), M. le chanoine Hellin (2) a donné la liste des chevaliers dans leur ordre actuel, mais comme il l'a fait confusément et en différents endroits de son ouvrage, on ne me saura pas mauvais gré, j'espère, de la reproduire ici d'une manière plus suivie.

Les blasons des chevaliers du chapitre que Philippe-le-Bon célébra dans l'église, dédiée alors à saint Jean-Baptiste, les 6, 7 et 8 novembre, 1445, sont placés à l'entour du sanctuaire; ceux du chapitre, tenu les 25, 24 et 25 juillet 1559 (3), par le roi Philippe II, se trouvent au-dessus des stalles qu'occupent les chanoines. Deux inscriptions, placées au-dessus des portes latérales du chœur, séparent les uns des autres. La première, du côté de l'Évangile, a au milieu les armoiries du chapitre (4), et porte d'une part :

AUREI VELLERIS

IN COMITIIS GANDAVI CELEBRATIS

(1) Tom. I, pag. 405 et suiv. ; tom. II, pag. 9 et suiv.

(2) Emmanuel-Auguste Hellin, né à Anvers, le 11 février 1724, d'une famille de robe, était notaire apostolique, quand l'impératrice Marie-Thérèse le nomma, en 1753, à la troisième prébende royale de Saint-Bavon, où il devint depuis écolâtre. Il ne fit point partie du chapitre institué après le concordat, et mourut paisiblement à Gand, au commencement du siècle. Sous des formes peu agréables, son livre présente beaucoup de recherches curieuses.

(3) Ce fut le dernier chapitre de l'ordre.

(4) Elles étaient d'abord d'azur, à un phénix essorant sur des flammes et une crosse d'abbé posée en pal derrière le phénix, le tout d'or, et pour devise : *God doet meer*. Depuis le phénix fut chargé sur la poitrine de l'écusson aux armes de Saint-Bavon, qui sont d'azur, au lion d'argent chargé de quatre faces de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, l'écusson timbré d'une couronne de comte. C'est sans doute à ces armoiries qu'on doit le distique, placé sur le tombeau des deux premiers évêques de Gand, qui furent réellement des hommes de mérite :

*Unicus est, phoenix, cineres haec tumba duorum*

*Phoenicum verae religionis habet.*

( 142 )

MONUMENTA, ET TORQUATORUM  
DE GENTIBUS HEROUM PIGMATA,  
TEMPORUM INJURIIS LACESSITA,  
ILLUSTRE QUONDAM PRÆDECESSORUM  
EXEMPLAR :

et de l'autre :

PRO DIGNITATE AD POSTEROS  
TRANSMITTENDO ET PERENNITATI  
VOVENDO EXEMPLUM, HUIUS  
CATHEDRALIS ECCLESIAE CAPITULUM  
IN MELIOREM FORMAM RESTITUIT  
ET RENOVAVIT,  
ANNO SAL. MDCCLXXI.

Sur un panneau semblable, vis-à-vis du premier, qui porte au milieu la croix de Bourgogne, entourée du colier de la Toison d'Or, sur le manteau de l'ordre et sommée d'une couronne impériale, on lit à droite :

PHILIPPE-LE-BON,  
DUC DE BOURGOGNE, FONDATEUR  
ET CHEF DE LA TOISON D'OR,  
AYANT CONVOQUÉ A GAND LE CHAPITRE  
DE L'ORDRE, VII<sup>e</sup> DEPUIS SON  
INSTITUTION, Y PRÉSIDA ET EN CÉLÉBRA  
LA FÊTE EN CETTE ÉGLISE  
LE 6, 7 ET 8<sup>e</sup> JOUR DE NOVEMBRE, 1445.

et à gauche :

PHILIPPE II, ROI D'ESPAGNE,  
CHEF DE L'ORDRE, AVANT SON DÉPART  
POUR L'ESPAGNE,

TINT SOLENNELLEMENT EN CETTE  
ÉGLISE LE CHAPITRE DE LA TOISON D'OR ,  
QUI FUT LE XXIII<sup>e</sup> ET LE DERNIER DE  
L'ORDRE, LE 25, 24 ET 25<sup>e</sup> DE JUILLET, 1559.

En tête des deux côtés du chapitre du bon duc se présentent deux emblèmes : le premier est un caillou entouré de quatre fusils ou briquets, d'où jaillissent des étincelles et au-dessous la devise :

*Ante ferit quam flamma micat ;*

le second porte le collier de la toison d'or, avec cette autre devise :

*Pretium non vile laborum.*

A droite du maître-autel sont placées les armoiries suivantes :

De très-haut et puissant prince *Philippe*, duc de Bourgogne, etc.

De messire *Charles*, duc d'Orléans et de Valois.

De messire *Roland d'Uutkerke*, seigneur de Hemsterode et de Herstruut. Décédé.

De messire *Daniel de Brimeu*, seigneur de Ligny.

De messire *Jean de la Clyte*, seigneur de Commynes. Décédé.

De messire *Guilbert de Lannoy*, seigneur de Willerval et de Tronchiennes.

De messire *Antoine*, seigneur de Croy, comte de Porcien, seigneur de Renty.

De messire *Jacques de Brimeu*, seigneur de Grigny.

De messire *Philippe*, seigneur de Ternaut et de La Motte.

De messire *Jean*, seigneur de Créqui et de Canaples.

De messire *Frédéric*, dit *Waleram*, comte de *Meurs*.

De messire *Jean de Melun*, seigneur d'Antoing et d'Es-pinoy.

De messire *Baudot de Noyelles*, seigneur de Casteau.

De messire *Jean*, bâtard de Luxembourg, seigneur de Hautbourdin.

De messire *Jean*, seigneur de *Neufchâtel* et de *Châtel-sur-Moselle*.

De messire *Jean*, duc d'*Alençon*, comte de *Perche*.

De messire *François de Borsele*, comte d'Ostrevant (1).

De messire *Henri de Borsele*, seigneur de Vere, comte de Grand-Pré.

De messire *Drieu*, seigneur d'Humières.

A gauche du maître-autel se trouvent celles :

De très-haut, très-excellent et très-puissant prince, Don *Alphonse*, roi d'Arragon, V<sup>e</sup> du nom.

De messire *Jean*, seigneur de *Roubaix* et de *Herselles*.

De messire *Antoine de Vergy*, comte de Dampmartin, seigneur de Champlite et de Rigney. Décédé.

De messire *Hugues de Lannoy*, seigneur de Santes.

De messire *Jean de la Trémouille*, seigneur de Jon-velle.

De messire *Jean de Luxembourg*, comte de Ligny, seigneur de Beaurevoir et de Bouhaing. Décédé.

De messire *Florimond de Brimeu*, seigneur de Massin-court. Décédé.

De messire *Baudouin de Lannoy*, dit le Bègue, seigneur de Molembais.

---

(1) Mari de Jacqueline de Bavière.

De messire *Pierre de Beaufremont*, seigneur de Charny et de Montfort.

De messire *Jean de Croy*, seigneur de Tour-sur-Marne.

De missire *Simon de Lalaing*, seigneur de Hantes.

De missire *Jean de Vergy*, seigneur de Jonves et de Vignorry.

De messire *Charles de Bourgogne*, comte de Charolais.

De messire *Rupert*, comte de Werneburg. Décédé.

De messire *Jean*, duc de Bretagne, comte de Montfort. Décédé.

De messire *Mathieu de Foix*, comte de Comminges.

De missire *Regnauld*, seigneur de Brederode et de Viane.

De messire *Jean*, seigneur et ber d'*Auxi*.

Les armoiries du chapitre que présidait Philippe II commencent d'une manière opposée à celle dans laquelle sont rangées celles du précédent, les premières se trouvent ainsi au-dessus des stalles de MM. le doyen et l'archiprêtre.

Du côté droit, en entrant au chœur, on trouve celles :

De très-haut, très-excellent, très-magnanime et très-puissant prince *Charles*, empereur des Romains, V<sup>e</sup> du nom. Décédé.

De très-haut, très-excellent, très-magnanime et très-puissant prince *Philippe*, roi de Castille, de Léon, etc. chef et souverain de l'ordre.

De très-haut, très-excellent et très-puissant prince *Christierne*, roi de Danemarck. Décédé.

De très-haut, très-excellent, et très-puissant prince *Maximilien*, roi de Bohême, archiduc d'Autriche.

De messire *Pedro Antonio de San-Severino*, de St-Marc, prince de Visignano. Décédé.

De don *Bertrand de la Cueva*, duc d'Albuquerque.

De messire *Regnauld*, seigneur de *Brederode* et de *Viane*. Décédé.

De messire *Charles*, comte de *Lalaing*. Décédé.

De don *Inigo Lopez de Mendoza*, duc de l'Infantado.

De messire *Côme de Médicis*, duc de Florence.

De haut et puissant prince, messire *Emmanuel Philibert*, duc de Savoie, prince de Piémont.

De don *Manrique de Lara*, duc de *Najara*. Décédé.

De messire *Joachim*, seigneur de *Rye*. Décédé.

De messire *Lamoral*, comte d'*Egmont*, prince de *Gavre*, seigneur de *Fiennes*.

De messire *Maximilien de Bourgogne*, marquis de la *Vere*, seigneur de *Beveren*. Décédé.

De messire *Jean de Ligne*, comte d'*Aremberg*, baron de *Barbançon*.

De messire *Jean de Lannoy*, seigneur de *Molembais*.

De haut et puissant prince *Ferdinand*, archiduc d'*Autriche*, comte de *Tirol*.

De don *Consalve Fernandez de Cordova*, duc de *Sesa* et *Terranova*, comte de *Cabra*.

Pour le duc de *Medina del Rio seco* (1).

De messire *Charles*, baron de *Berlaimont*, seigneur de *Perweis*.

De messire *Charles de Brimeu*, comte de *Meghen*, seigneur de *Humbercourt*.

De messire *Jean*, marquis de *Berghes*, comte de *Walhain*.

---

(1) Ce blason est en blanc.



De messire *Jean de Montmorency*, seigneur de Courrières.

De messire *Vladislas*, baron de *Bernstein*.

De messire *Antonio Doria*, marquis de St-Etienne, seigneur de Gynosa.

Du côté gauche, celles :

Du très-haut, très-excellent, très-magnanime et très-puissant prince, *Ferdinand*, empereur des Romains, roi de Hongrie et archiduc d'Autriche.

De très-haut, très-excellent et très-puissant prince *Jean*, roi de Portugal. Décédé.

De haut et puissant prince, messire *Frédéric*, comte palatin, électeur, duc de Bavière. Décédé.

De don *Pedro Hernandez de Velasco*, duc de Frias, connétable de Castille.

De don *Ferrante Gonzaga*, prince de Molsetta, duc d'Ariano. Décédé.

De messire *Jean de Hennin*, comte de Boussu.

De messire *André Doria*, prince de Melfi.

De messire *Ferdinand Alvarez de Toledo*, duc d'Albe.

De haut et puissant prince messire *Albert*, duc de Bavière, prince d'empire.

De messire *Octavio Farnèse*, duc de Parme et de Plaisance.

De messire *Frédéric*, comte de *Furstembergh*. Décédé.

De messire *Ponthus de Lalain*, seigneur de Bugnicourt. Décédé.

De messire *Claude de Vergy*, baron de Champlite.

De messire *Pierre Ernest*, comte de *Mansfeld*.

De messire *Pierre*, seigneur de *Werchin*, sénéchal du Hainaut. Décédé.

De haut et puissant prince *Henri-le-Jeune*, duc de Brunswick.

De messire *Philippe de Croy*, duc d'Arschot, prince de Chimay, comte de Porcien et de Sinneghem.

Pour don Carlos, prince d'Espagne (1).

Pour le duc de Cordoue et Ségorbe (1).

De messire *Philippe de Stavele*, baron de Chaumont, seigneur de Gylan.

De messire *Philippe*, baron de *Montmorency*, comte de Hornes.

De messire *Guillaume de Nassau*, prince d'Orange, baron de Breda.

De messire *Jean*, comte d'Oost-Frise, seigneur de Durbuy.

De messire *François-Ferdinand d'Avalos*, de Aquino, marquis de Pescara et de Guasto.

De messire *s' Força s' Força*, comte de Santa Fiora marquis de Varzy, seigneur de Castello-Arquato.

Cf. de Reiffenberg, *Hist. de la toison d'or*, pp. 28, 469, etc.

—

*Note sur la technologie archéologique*, par M. Fabry  
Rossius, de Liège.

Si l'on peut encore admirer dans notre pays ces nombreux monuments d'architecture ogivale, que leur masse imposante a souvent sauvés de la destruction, il n'en est malheureusement pas de même pour cette multitude de menus objets, qui tous avaient leur but d'utilité ou d'em-

---

(1) Blasons en blanc.

bellissement. Ils ont disparu presque partout par l'effet des guerres ou des caprices de la mode. C'est donc un bonheur inespéré, lorsque la terre, fidèle dépositaire de ces curieuses reliques, les rend inopinément aux regrets des archéologues. C'est ce qui est arrivé à Liège, au mois d'octobre 1842. Des ouvriers, en creusant les fondements d'un mur de jardin, découvrirent les débris plus ou moins complets de niches en terre émaillée de couleur verte. Quoiqu'aucune ne soit entière, cependant si l'on en combine les fragments, on parvient aisément à une restauration certaine. Cela étant, nous allons décrire une de ces niches, qui du reste se ressemblent toutes. La hauteur est de 2 décimètres 14 centimètres, la largeur de 1 décimètre, 4 centimètres, 6 millimètres, et la profondeur de 4 centimètres. La devanture offre un encadrement rectangulaire consistant en deux baguettes séparées par des gorges, puis par un tore qui se bifurque pour former une arcade en mitre, ornée inférieurement d'un appendice tricurviligne composé d'une baguette qui descend le long du tore qui sert de support à l'arcade. Les cavités, produites par les trois détachements triangulaires de l'appendice tricurviligne, sont pleines et enjolivées de trèfles à lobes aigus. L'espace, compris entre chaque côté de l'arcade et chaque angle de la partie supérieure de la devanture de la niche, forme deux triangles rectangles cernés d'une baguette. Chacun de ces triangles présente un enfoncement sur lequel s'étend élégamment une branche d'arbre couverte en partie d'un blason; celui qui est à gauche appartient à Érard de la Marck, LV<sup>e</sup> évêque de Liège, et celui qui est à droite, à la noble cité de Liège. Le fond de la niche est paré d'arabesques italiques en forme de rubans légèrement végétalisés, et se terminant à leur extrémité supérieure par deux têtes de satyres

affrontées. Immédiatement dessous et au milieu, se montre un blason dont l'appartenance est inconnue. Le dos de la niche laissé brut et sans émail, indique évidemment qu'elle a dû être enchâssée dans un mur. Ce qui rend cette terre cuite remarquable, c'est moins son exécution assez peu soignée et floue, que son style simple et gracieux. Les vrais principes de l'architecture gothique y apparaissent d'une manière si éclatante, qu'en n'examinant que la devanture, on serait presque tenté de lui assigner le commencement du XV<sup>e</sup> siècle, si un des blasons qui la décorent ainsi que les arabesques qui en ornent le fond, ne la rattachaient indubitablement à la première moitié du XVI<sup>e</sup> (1506-1558). Ce système parachronistique démontre que l'artiste qui a composé le dessin de ce petit monument réprouvait la multiplicité de lignes contournées, et la luxuriance végétale qui caractérisent le style quartenaire, celui de la décadence de l'architecture ogivale.

## NOTES.

1. ...*d'un mur de jardin*..... Celui de M. Monard, situé le long de la partie aujourd'hui comblée de l'ancien canal de Notger (quai de la Sauvenière), près des substructions du rempart qui s'étendait de la porte d'Avroi jusqu'à Rolangouffre. Ce rempart avait été bâti en 1550, sous George d'Autriche, LVII<sup>e</sup> évêque de Liège, et pendant la magistrature des bourgmestres Edmond de Schwartzemberg et Guillaume de Meeff-Loyens. *Recueil héraldique des bourgmestres de la noble cité de Liège, etc.*, p. 279.

2. ...*puis par un tore*..... Ce tore devrait être prismatique, mais le flou de l'exécution ne permet pas de s'en assurer.

3. ...*Celui qui est à gauche appartient à Érard de la Marck*..... Le blason d'Érard de la Marck porte d'or à la fasce échiquetée d'argent et de gueules, de trois traits, au lion naissant des gueules.

Le blason de la noble cité de Liège porte de gueules à un perron soutenu de trois lionceaux et accompagné de deux lettres L. G., le tout d'or. Loyens, *Recueil héraldique*, etc., pp. 1, 226. *Le Trésor héraldique* ou *Mercurie armorial*, par M. Charles Ségoing, avocat au parlement et ès conseils d'état et privé du Roy. A Paris, MDCLVII, in-fol. pp. 97, 105. Jules Pautet, *Manuel du blason* (Encyclopédie Roret).

Le perron figuré sur notre niche n'est pas soutenu par des lions, ni accompagné des lettres L. G., mais il est surmonté d'une croix d'une dimension assez forte pour corroborer l'opinion du pseudonyme Léodinus, lequel a avancé, dans une savante dissertation insérée dans la *Revue numismatique de Tirlemont*, 2<sup>e</sup> livraison, que le perron était une croix de pierre, semblable à celles qu'on rencontre si fréquemment en Bretagne. Emile Souvestre, *le Léonnais, son aspect, ses monuments*; article inséré dans le *Magasin pittoresque*, tom. IV (1856), p. 83-84.

4. ....*appendice tricurviligne*.... L'expression ordinaire, arcade trilobée, me paraît entachée d'erreur; quoiqu'elle ait été et qu'elle soit encore employée par les archéologues de la France et de la Belgique.

Trilobé signifie muni de trois lobes; or, dans les arcades dites trilobées (*fig. 1*), on ne pourra jamais voir qu'un seul lobe, celui qui touche à la partie supérieure de l'intrados de l'arcade à laquelle il appartient. Pour qu'une arcade pût recevoir l'épithète de trilobée avec quelque apparence de raison, il faudrait qu'elle comptât réellement trois lobes (*fig. 2*). Dans cette supposition même, le trilobé n'existerait que dans le vide. Qu'arriverait-il si une arcade était ornée de trois lobes véritables?

(*fig. 3*.) Il résulte de tout ceci : que l'expression arcade à appendice tricurviligne, a l'avantage de présenter une image empruntée à la géométrie, et quel que soit le sens qu'on voudra donner au mot tricurviligne, il exprimera toujours un ensemble de trois lignes courbes. En supposant que l'appendice soit formé de quatre lignes courbes, ce qui arrive fréquemment lorsque la courbe supérieure et médiale étant rompue, elle forme une espèce d'ogive, par son adhérence à l'intrados de l'arcade (*fig. 4*). Dans ce cas, moyennant une légère catachrèse et un correctif, on peut

conserver l'expression proposée, en disant : appendice tricurviligne au sommet faussé.

Le mot détachement (en allemand, *Spaltung*) m'a été indiqué par M. Mengé, ce savant et modeste artiste qui a composé et exécuté toute la partie architectonique de la nouvelle chaire de St-Paul, à Liège.

Dans un appendice tricurviligne appartenant à une arcade ogivale, les détachements sont au nombre de trois.

Dans un appendice tricurviligne au sommet faussé et appartenant à une arcade ogivale, les détachements sont au nombre de deux.

Dans l'un et l'autre cas, les détachements sont toujours triangulaires ; ils peuvent être pleins ou vides. Leur forme détermine d'une manière certaine le sens du mot tricurviligne.

Leur sommet extérieur est quelquefois végétalisé. (*fig. 5.*)

#### HISTOIRE NATIONALE.

*Notice sur les relations commerciales des Flamands avec le port d'Alexandrie d'Égypte, avant la découverte du cap de Bonne-Espérance ; par M. Marchal. Lue en la séance du 5 février 1844.*

Qu'il me soit permis, à la suite d'un rapport que j'ai rédigé pour l'académie, au mois de décembre dernier, concernant différentes réponses adressées par M. Zizinnia, consul de Belgique à Alexandrie d'Égypte, d'ajouter une notice sur les relations commerciales des Flamands avec Alexandrie d'Égypte, avant la découverte du cap de Bonne-Espérance. J'y démontrerai, malgré l'opinion vulgaire, que les Vénitiens n'avaient point le monopole de ce commerce.

Ce n'est pas seulement sous le ministère du duc de Choi-



*Fig. 1.*



*Fig. 2.*



*Fig. 3.*



*Fig. 4.*



*Fig. 5.*





seul , pendant les dernières années du règne de Louis XV, après l'apparition , sur les rivages méditerranéens de la Turquie, d'une flotte russe envoyée par Catherine II, que les princes chrétiens jetèrent des regards de convoitise sur l'Égypte , dont la conquête fut réalisée par Napoléon; mais plusieurs siècles avant cette époque , pendant les dernières croisades de Palestine , les chrétiens voulurent plusieurs fois s'en emparer , d'abord pour défendre ou reconquérir leurs possessions de la Terre-Sainte , plus tard pour l'avantage de leur commerce.

On apprend , par les écrivains des croisades , qu'à leur entrée en Palestine , les chrétiens , dont Godefroid de Bouillon était le principal chef , avaient voulu conquérir l'Égypte avant de faire le siège de Jérusalem , parce que c'était un acte de prudence d'anéantir la domination des califes fatimites du Caire. Cette prévision , exposée dans le conseil des chefs de la première croisade , était fondée ; l'expérience l'a démontré un grand nombre de fois , surtout lorsqu'en 1175, Saladin fut sultan de Damas , d'Alep et d'Égypte. Mais bornons-nous à ce qui concerne les Flamands.

Aussitôt après que la première croisade eut été résolue , au concile de Clermont en 1095, les Flamands envoyèrent des expéditions navales pour secourir les croisés , conjointement avec la marine des Pisans , des Gênois et des Vénitiens ; car le passage suivant de l'*Histoire de Jérusalem* , par l'archevêque Baldric , ne peut se rapporter qu'à la Belgique , d'où étaient partis le duc de Lothier dit de Bouillon , les comtes de Flandres , de Hainaut et l'élite de la chevalerie : *Qui vel Oceani , vel maris Mediterranei littus , navibus onustis armis et hominibus , machinis et victualibus , mare sulcantes operuerint.*

En l'année 1097 , Baudouin de Boulogne ou du Bourg ,

frère de Godefroid de Bouillon (leur père était Eustache, comte de Boulogne), avait traversé l'Asie-Mineure; il venait d'entrer en vainqueur dans la ville de Tarse, sur le Cydnus, où s'était baigné Alexandre le grand; le port était à 5 stades de la mer Méditerranée, selon Strabon, et à 5 milles selon Albert d'Aix, l'un des historiens des croisades. Baudouin aperçut une embarcation qui s'approchait du rivage; c'était un navire flamand. Laissons parler de préférence à Albert d'Aix, Guillaume de Tyr, parce que celui-ci était très-instruit des affaires d'Orient, comme l'atteste M. de Guignes : *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tome XXXVII, p. 479. Voici la copie du texte de Guillaume de Tyr, traduction française ou peut-être texte primitif; Manuscrit 9492 de la Bibliothèque de Bourgogne.

« En cette ville de Tarse, Baudouin et sa troupe si dé-  
 » mourèrent asseoir, ne sai quant jors, un matin, virent en  
 » la mer une nave, qui estoit bien à trois mil de la côte. Ils  
 » oissirent hors de la ville et dessendirent à la mer; cil se  
 » rapprochèrent, ce que ils parloient ensemble; bien di-  
 » soient cil del nef qu'ils estoient chrétiens. Lan leur de-  
 » manda de quelle terre, ils répondirent de Flandre, de  
 » Hollande, de Frise, et ce estoit voir que ils avoient été  
 » galiot de mer (c'est-à-dire, *pirates*, selon Roquefort,  
 » p. 660, t. I), et vagues depuis bien VIII ans. Or sestoient  
 » repentis et venoient par pénitence en pèlerinage en Jhéru-  
 » salem. Ils sénoncèrent à venir à terre, et ilz y furent et  
 » orent grant joie que il i avoit el maître d'entre eux, qui  
 » avoit nom Cumeniers, et estoit nez en Boulogne-sur-Mer,  
 » del terre au comte Hustace (*Eustache*), le père au duc  
 » Godefroi. Quant il oi que Baudouin, le frère à Godefroi  
 » son seigneur, estoit illec, il laissa ses nef et dit qu'il iroit  
 » en Jhérusalem (Guill. Tyr, t. III, p. 25). »

Cette anecdote n'est rapportée, ni dans Meyerus, ni dans Brando (MS. 18,180 de la Bibliothèque de Bourgogne, et qui est la base de la chronique de Meyerus), ni dans la belle dissertation, trop peu connue, que M. Mortier publia en 1825, à Gand, et qui a pour objet, la part que les Belges ont prise aux croisades. C'est, selon mon opinion, un des meilleurs ouvrages sur cette matière.

Les pirates flamands, c'est ainsi que M. Michaud les appelle, furent, un peu plus tard, faits prisonniers des Sarrazins; ils furent délivrés en 1099, à la prise d'Arcas, forteresse au nord de la Palestine, et ils rendirent d'importants services aux croisés, par leurs connaissances nautiques.

Cet arrivage, au fond des parages orientaux de la mer Méditerranée, est la plus ancienne expédition maritime de long cours, que je connaisse, des Flamands; mais la manière dont elle est racontée par les historiens contemporains, fait conjecturer que les navigateurs de nos provinces avaient passé le détroit de Gibraltar et pénétré jusqu'en Asie, dans les temps antérieurs à la première croisade.

Nous occupant spécialement des relations commerciales et maritimes des Flamands, dans cette notice, nous ferons connaître uniquement, pour la clarté chronologique, que Godefroid de Bouillon, 1<sup>er</sup> roi de Jérusalem, mourut le 18 juillet 1100, que Baudouin, son frère, dont nous venons de parler, lui succéda; que le 5<sup>e</sup> roi, en 1118, est Baudouin d'Édesse; que le 4<sup>e</sup> roi, en 1151, est Foulques, comte d'Anjou, appelé Foucault, par Oudegerst, et qu'il mourut en 1144.

Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* font un reproche à Guillaume de Tyr, d'avoir placé cet événement en l'année 1142; mais si le texte latin, imprimé de la collection *Gesta*

*Dei per Francos*, que j'ai consulté, porte effectivement la date de 1144, la version de Guillaume de Tyr, au manuscrit 9492 de la Bibliothèque de Bourgogne, texte français, ne porte point de date d'année. La mort de Foulques y est racontée très-succinctement. Ainsi tout porte à croire que Guillaume de Tyr n'a point fait d'erreur, c'est l'éditeur latin qui aura voulu améliorer son texte, par une interpolation, faite sans fondement.

Si les trois premiers rois de Jérusalem appartiennent à la dynastie lotharingienne de la maison de Boulogne, le quatrième, de la maison d'Anjou, est allié à la dynastie comtale flamande de la maison de Bitche ou d'Alsace, car Thierry d'Alsace, comte de Flandre, pendant son premier voyage en Palestine, en 1158, ayant fait des prodiges de valeur avec ses 500 chevaliers flamands, le roi Foulques lui donna en mariage Sybille, sa fille, née d'une première femme qu'il avait épousée en Anjou, et qui était morte avant qu'il fût roi de Jérusalem. Foulques était débarqué en Palestine, en 1129, il avait fait aussi des prodiges de valeur; il avait épousé la fille du roi Baudouin II; ce second mariage fut la cause de son élévation, en 1151, au trône de Jérusalem.

Thierry emmena Sybille en Flandre; il en était reparti en 1158, selon les conseils de saint Bernard. Ce même docteur de l'Église, auteur d'un traité *De laude novae militiae Templi*, à l'usage de l'ordre nouvellement institué des Templiers, fut apôtre de la deuxième croisade, il conseilla de nouveau à Thierry d'Alsace en 1146, de partir pour la Palestine, et d'y accompagner son suzerain, le roi Louis-le-Jeune, en laissant le gouvernement de la Flandre à Sybille, sa femme.

Nous sortirions du cadre de cette notice, si nous expliquions ce voyage de Thierry, par Constantinople, sa capacité et ses talents pour préserver d'une destruction totale les



malheureux débris de l'armée française dans les défilés de la Cilicie. Il avait fait plus encore, une flotte de 200 voiles était sortie par son ordre des ports de Flandre, en 1147; elle contribua essentiellement à la conquête de la ville de Lisbonne, sur les Maures de la Péninsule espagnole. Cette flotte traversa ensuite le détroit de Gibraltar et arriva en Palestine avec des renforts.

Cette expédition est la preuve la plus formelle, que dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, les Flamands naviguaient jusque dans les parages les plus éloignés pour eux, du monde connu des anciens. Je ne trouve, pendant ce même douzième siècle, que la marine des républiques Lombardes, celles de Venise et d'Amalfi, qui aient porté des secours à la Terre-Sainte. Sans doute, les relations commerciales entrèrent pour beaucoup dans ces expéditions; il y avait plus de facilité et plus de brièveté pour le voyage des pèlerins en traversant la France et l'Italie et en s'embarquant dans le golfe de Tarente. Il y a dans la Bibliothèque de Bourgogne, un grand nombre de ces itinéraires, en manuscrit, tels que celui de Bochard; leurs détails sont connus depuis longtemps.

En 1157, Thierry d'Alsace fit un troisième voyage en Palestine; il y conduisit Sybille, sa femme. Le roi Foulques était mort depuis 1144, comme nous l'avons dit. Baudouin III, son fils, 5<sup>e</sup> roi de Jérusalem, était frère consanguin de Sybille. On sait qu'elle mourut à Jérusalem.

Thierry d'Alsace était débarqué au port de Berythe. *In portu Berythensium applicuisse*, dit Guillaume de Tyr, liv. XVIII, ch. 16 et 17, amenant des renforts de troupes comme aux deux voyages précédents.

J'ignore s'il fit la traversée par le détroit de Gibraltar, ce qui est assez probable, à cause de la désignation du port

de son débarquement et du nombre d'hommes qu'il conduisait ; la route de terre était ordinairement par Antioche.

En 1162 , Amaury, frère et successeur de Baudouin III , fut le sixième roi de Jérusalem. L'année suivante , Thierry d'Alsace fit un quatrième voyage en Palestine , pour l'aider dans une guerre contre le dernier calife fatimite d'Égypte , dont la dynastie s'éteignait par la faiblesse d'un mauvais gouvernement.

L'historien Jacques de Vitry nous apprend (ch. XLVIII) qu'outre le siège du Caire, le roi Amaury fit celui d'Alexandrie, à l'extrémité occidentale de l'Égypte la plus éloignée de la Palestine. *Amalricus prius Alexandriam , egregiam Ægypti civitatem , obsederat.* Le texte de Meyerus dit : *Balduinoregisesponderant Alexandrini.* C'est la première fois que les Francs essayèrent la conquête totale de l'Égypte. Guillaume de Tyr , dont le témoignage est prépondérant comme nous l'avons dit, fait ressortir en cet endroit les avantages de la conquête d'Alexandrie. Il décrit cette place ; voici l'extrait de son texte : *Verum et de regionibus transmarinis navigio omnis opulentia ministratur, unde amplius qualibet urbe maritima commoditatibus dicitur abundare. Estque eadem civitas forum publicum utriusque orbis.* (Guill. Tyr , liv. XI.)

Amaury fut le plus grand roi de Jérusalem après Godefroid de Bouillon. Il mourut en 1175. Baudouin IV, son fils, enfant de 15 ans, fut le 7<sup>e</sup> roi ; en 1185 , Baudouin V, enfant de 5 ans, neveu de Baudouin IV, fut le 8<sup>e</sup> roi. En 1186 , Gui de Lusignan , beau-père de Baudouin IV, fut le 9<sup>e</sup> roi , malgré l'opposition du comte de Tripoli , qui avait des droits à la couronne.

L'année suivante , il fut fait prisonnier de Saladin , à la funeste bataille de Tibériade. La ville de Jérusalem ouvrit ses portes aux Musulmans.

On ne peut lire le récit de cet événement sans faire de pénibles réflexions sur l'inutilité de tant de combats et de sang répandu, pour consolider la domination des chrétiens dans la Palestine. Le reste de l'histoire des croisades est une suite de catastrophes, après des succès brillants et toujours éphémères, après des actes innombrables de bravoure qui étonnent l'imagination.

Les historiens modernes, tels que Vertot, Michaud; les écrivains contemporains, tels que saint Bernard, Guillaume de Tyr, Jacques de Vitry, Joinville et d'autres, attribuent les revers des croisés, généralement et incontestablement supérieurs aux Musulmans par le courage et les talents militaires, à leur insubordination et à leur immoralité; mais il y avait une cause fondamentale, plus forte de beaucoup que la multiplicité des chefs militaires, qui nuisaient à l'unité de commandement. Les historiens n'ont point considéré que les croisés transportèrent en Orient, le système de la féodalité, qui morcelait l'autorité supérieure dans chaque ville, dans chaque forteresse et même dans chaque territoire. Le roi était le suzerain, il est vrai, mais l'on sait combien la puissance royale était alors bornée. Les Francs étaient désunis, les Mahométans étaient unis. Voilà l'explication de tous leurs revers. Si les croisades avaient commencé au siècle où Pélage régnait en Espagne, lorsque la féodalité des grands vassaux n'existait pas encore, ou si elles avaient commencé sous le règne de Philippe-le-Bel, lorsque la féodalité commençait à décliner, l'empire des Francs, à Jérusalem, à Edesse, à Antioche, à Constantinople, aurait été durable.

Cependant tous les princes de l'Occident, ayant appris que Saladin avait reconquis Jérusalem, en 1187, s'étaient mis en mouvement à cette fatale nouvelle. Frédéric Bar-

bérousse, empereur d'Allemagne, Philippe-Auguste, roi de France, Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, étaient partis par la voie de Constantinople, avec de nombreuses armées pour la Terre-Sainte. Philippe d'Alsace, comte de Flandre, accompagnait les deux rois. Il fit mettre à la voile, en 1188, une flotte de 57 navires de guerre flamands, selon Meyerus, de 27, selon Oudegherst, qui sortirent des ports de Flandre et se joignirent à 50 navires danois et hollandais. Philippe d'Alsace, ayant épousé en 1184, Thérèse ou Mahault, fille du roi de Portugal, l'escadre eut ordre de prendre, pendant le voyage, la ville de Silves dans le royaume des Algarves, sur les Maures d'Espagne, ce qui fut heureusement exécuté. Nous reproduisons cet événement parce que M. Michaud dit seulement : « Des guerriers français, anglais et flamands avaient devancé Philippe et Richard, conduit par Jacques d'Avènes, l'un des plus grands capitaines de son siècle. »

Le gouvernement du royaume, après la prise de Jérusalem en 1187, fut dans l'anarchie jusqu'à l'arrivée de Jean de Brienne, envoyé par Philippe-Auguste, à St-Jean-d'Acre; il fut le 15<sup>e</sup> roi, en 1210. Six ans auparavant, Baudouin IX, comte de Flandre, qui fut empereur d'Orient et qui s'était embarqué à Venise, avait envoyé à St-Jean-d'Acre, Marie de Champagne, sa femme. Elle s'était embarquée sur une flotte commandée par Jean de Neelle, prévôt de Bruges. Cette flotte traversa l'Océan. « *Oceano et mari Mediterraneo* » *emerso* (Miraeus). » Les navires relâchèrent à Marseille, selon d'Outreman (*Hist. de Valenciennes*, p. 151); Marie y attendit les instructions de Baudouin, son époux, qui donna l'ordre qu'elle continuât la route par mer jusqu'à St-Jean-d'Acre. *Post varias jactationes, multaque pericula, Ptolemaïda pervenerat.* (Meyerus, *ad annum* 1205). Elle y

mourut le 1<sup>er</sup> septembre ou le 27 août de la même année.

Jean de Brienne, roi titulaire de Jérusalem, régnait seulement sur quelques ports du rivage, tels que St-Jean-d'Acre, Tyr et Sidon : il reconnut l'utilité qui résulterait de la conquête de l'Égypte, selon les projets d'Amaury I<sup>er</sup>, l'un de ses prédécesseurs.

En conséquence, pendant les années 1215 et 1216, il obtint de grands secours des princes d'Occident, pour faire le siège du vieux Damiette, à l'extrémité orientale de l'Égypte, le plus près de la Palestine. Je dis le vieux Damiette, car cette place de guerre, dont nous allons parler, fut détruite à la fin des croisades; le nouveau Damiette est dans une autre localité. Une lettre d'Oliverius Scholasticus de Cologne, témoin oculaire, à Engelbert, son archevêque, renferme les détails de ce siège fameux, où s'illustrèrent les Flamands, les Frisons et les Allemands du Bas-Rhin, *Teutonicos* et *Frisiones*. Il y eut entre autres douze vaisseaux sortis des bouches de la Meuse et commandés par Guillaume I<sup>er</sup>, comte de Hollande; ils se joignirent à une flotte anglaise. *De graaf stak met twaalf schepen uit de Maas, naar Engeland, enz.* (VADERLANDSCHE HISTORIE).

Si deux Tournaisiens, frères, escaladèrent les premiers les murs de Jérusalem en 1099, *Ludolfus et Gislebertus, fratres, viri nobiles ortum habentes de civitate Tornaco*, (Guill. Tyr, liv. VIII, ch. 48), un Liégeois, et ensuite un Frison, escaladèrent les premiers, en quittant leur navire, la fameuse tour de la ville de Damiette. *Primus militari clavâ irrupit juvenis Leodiensis, Henricus nomine, quem mox Frisus, Haijo Triveligius in agro prope Groningam natus, subsecutus est.* (Mortier, *Dissert.*, p. 124.)

Pendant le siège de Damiette, les chrétiens d'Alexandrie, à l'autre extrémité du Delta du Nil, ne cessaient d'implorer



le secours du pape Innocent III, pour les délivrer de l'oppression des Musulmans ; le patriarche Melquite d'Alexandrie, c'est-à-dire, qui suivait l'obédience de la cour de Rome, car il y avait un autre patriarche appelé Jacobite, qui était schismatique, adressa lui-même les lettres les plus pressantes. Le souverain pontife lui répondit, par un bref que nous citons d'après le texte de l'*Histoire des Conciles* de Labbe. Il l'exhorte à supporter, avec une résignation chrétienne, les persécutions des infidèles. Il l'invite à se rendre au concile écuménique convoqué à St-Jean-de-Latran. Il ajoute : *Quia igitur in tanto negotio tuam desideramus habere praesentiam, si fieri poterit, personaliter ad praesentiam nostram accedas.*

Le patriarche envoya le diacre Germain. En 1225, Honorius III, l'un des successeurs d'Innocent III, assembla un autre concile en Campanie (*in Campania*), pour le recouvrement de la Terre-Sainte, et il écrivit des lettres affligeantes au roi Philippe-Auguste. Le patriarche écrivit de nouvelles lettres; il traça la route que les croisés devaient suivre par mer pour assiéger Alexandrie. Il ajoute, que depuis la reprise de Damiette, par les infidèles, 115 églises avaient été anéanties en Égypte; une partie de ces détails se trouve dans l'ouvrage de M. Michaud et dans la continuation de Baronius, t. I, p. 515, etc.

Voici l'extrait de la lettre du pape au roi des Francs : *Quantum illuxisse credebatur fidelibus felicium aurora successuum, quando cruce signatorum exercitus Egyptum aggre-diens, post turrin captam, castra fuerint in Damieta, quae robur censebatur Aegypti.*

Mais la discorde entre l'empereur Frédéric II, de la maison de Souabe, et le saint-siège, paralysa les opérations des chrétiens en Palestine. Enfin, en 1248, saint Louis prit la



croix. La conquête de l'Égypte fut le premier objet de ses opérations : « Le bon roi , dit Joinville , avoit dessein d'aller » de Chypre en Égypte sans séjourner. » La prise de Damiette fut sa première opération. Damiette était, *robur Ægypti*, la principale forteresse du côté de la Palestine. On doit regretter de ne trouver, dans les descriptions de Joinville, de Geoffroi de Beaulieu, confesseur du roi, et au texte du MS. 9492 de la Bibliothèque de Bourgogne, ayant des extraits de Joinville, aucun détail commercial. Mais détournons les yeux des opérations subséquentes et du tableau déchirant de la captivité du roi et de son armée, résultat de l'imprudence du comte d'Artois, frère du roi. Tous les projets de saint Louis, pour la colonisation française de l'Égypte, furent anéantis.

Cependant les croisés avaient pris possession de deux grandes îles, Chypre, érigée en royaume en 1190, et Rhodes, où s'établirent les chevaliers de S<sup>t</sup>-Jean-de-Jérusalem , en 1507 et 1510.

Parmi les rois de Chypre , Pierre I<sup>er</sup>, qui régna depuis 1561 jusqu'en 1568 , est incontestablement le plus célèbre. Il forma le projet de conquérir l'Égypte. Il parcourut l'Europe pour avoir des secours, mais il n'obtint que ceux des chevaliers de Rhodes. Néanmoins, il commença son expédition en 1565, avec une faible escadre de 50 galères. M. le comte de Caylus en a donné les détails dans un *Mémoire de l'académie des inscriptions*, tom. XX, p. 415. « Pour tromper ses ennemis, dit ce mémoire, le roi » Pierre I<sup>er</sup> mit à la voile sans déclarer le lieu qu'il voulait » attaquer. Il l'ignorait lui-même , mais avant de prendre » sa résolution, il consulta Perceval de Cologne, chevalier » sage et courageux, qui connaissait parfaitement l'Égypte, » et qui avait été longtemps prisonnier à Alexandrie; celui-

» ci lui conseilla d'attaquer la ville et lui promit un plein  
» succès, s'il prenait ses mesures pour arriver un vendredi. »

C'est en effet le jour de repos hebdomadaire des Mahométans. La ville fut prise avec la plus grande facilité; les Sarrazins en furent expulsés; mais après quatre jours d'occupation militaire, les chrétiens trop peu nombreux pour résister aux ennemis, dont la multitude s'accroissait de moment en moment, durent se rembarquer.

M. de Caylus dit ensuite : « La prise d'Alexandrie irrita  
» les Sarrazins; ils saisirent les effets des Chrétiens et mirent  
» dans les fers tous ceux qu'ils trouvèrent dans le pays.  
» Les Vénitiens portèrent leur plainte au soudan, dont le  
» conseil leur répondit que c'était une représaille à l'insulte  
» et au dommage qu'on lui avait faits. »

Cependant il y eut un traité de paix qui fut favorable aux Chrétiens; par ce traité, ceux qui étaient munis d'un passeport du roi de Chypre, ne payaient que cinq florins de Florence pour visiter les saints lieux; mais ce traité fut rompu après quelques mois.

Le 18 juillet 1568, Pierre I<sup>er</sup>, dont les vues supérieures à son siècle n'avaient pas été comprises, fut assassiné de 50 coups de poignard, dans son palais, la nuit, pendant son sommeil, à côté de la reine.

Après ces détails historiques, je vais donner quelques renseignements statistiques concernant le commerce des Flamands à Alexandrie. J'ai dit que les Vénitiens n'en avaient pas le monopole, je vais le démontrer.

Je cite d'abord une liste des marchandises importées en Flandre au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle. Cette liste est imprimée dans l'histoire de Flandre de M. Warnkœnig, tom. II, p. 512.

« Ce sont li royaume et terre desquels les marchandises

» viennent à Bruges et en la terre de Flandre; c'est assa-  
» voir les choses qui ensuivent ci-après. »

Il y a aux dernières lignes :

« Dou royaume de Constantinople vient alun de glace;  
» Dou royaume de Jhérusalem, dou royaume d'Égypte,  
de la terre de Soudan (d'Égypte), vient poivre et autre épi-  
cerie et brésis. » C'est-à-dire, bois de teinture, selon l'in-  
terprétation de M. Warnkœnig, d'où serait venu le nom  
du Brésil; Roquefort ne donne point ce mot.

On va voir, par le paragraphe final de cette liste, que ces  
objets étaient importés directement en Flandre et non par  
l'intermédiaire des Vénitiens.

« Et de tous les royaumes, et terres dessus dites, vien-  
» nent marchants et marchandises en la terre de Flandre,  
» par coi nulle terre n'est comparable, en marchandises, à  
» la terre de Flandre. »

Cela est si vrai, que dans le tarif il y a des articles des  
royaumes de Fez, de Maroc, de Segelmesse, de Bougie,  
de Tunis, c'est-à-dire, de toute la côte de Barbarie.

Ce n'était pas uniquement la religion qui avait été la  
cause des croisades, M. de Guignes (*Mém. académ. inscrip.*,  
tom. XXXVII, p. 496) le fait observer : « Quoique nos  
» historiens, dit-il, qui étaient ou des prêtres ou des reli-  
» gieux, n'ont parlé de cette guerre que comme d'une  
» guerre sainte. »

Mais le mémoire de M. de Guignes est spécialement  
rédigé pour démontrer l'existence antique du commerce  
de Marseille avec l'Égypte et la Syrie, et celui des provinces  
françaises de Normandie, de l'Île de France, d'Anjou,  
de Poitou et de Gascogne vers ces mêmes contrées, sans  
faire mention de la Belgique. J'ai pensé qu'il m'était per-  
mis de suppléer à cette lacune, par la présente notice qui  
en est un appendice.

M. de Guignes nous apprend que dès le temps des Mérovingiens, il y avait des marchands syriens, parlant leur langue, à Orléans et à Paris, et que les habitants de Verdun avaient aussi des relations commerciales chez les Musulmans. Je regrette de n'avoir rien trouvé concernant les draperies d'Arras et de Flandre, qui se vendaient jusques en Italie, dès le temps de l'empire Romain. Tout porte à croire que ce commerce, qui prit un grand développement sous les Carlovingiens, n'avait pas cessé d'exister, et qu'il s'était étendu jusques outre-mer, dans Alexandrie.

Il nous reste, pour ce commerce, trois documents à consulter : le premier, en termes généraux, est de la fin du XII<sup>e</sup> et du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle; les deux autres, plus spéciaux, sont du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle.

Guillaume de Tyr, qui donne le premier de ces documents, est incontestablement l'écrivain le mieux instruit de la fin du XII<sup>e</sup> siècle; il dit (liv. XIX, ch. 26) : « *Civitas sita est*  
 » *autem quantum ad celebranda commercia commodissimè*  
 » *verum et de regionibus transmarinis, si qua sunt quae*  
 » *Ægyptus non habet, navigio omnis opulentià ministratur....*  
 » *Ad haec ex utraque India, Saba, Arabia, ex*  
 » *utraque etiam nihilominus Æthopia, sed et de Persià*  
 » *quiquid aromatum, margaritarum orientalium, gazarum*  
 » *et peregrinarum mercium, quibus noster indiget orbis, per*  
 » *mare Rubrùm et Adeb in Alexandriam, per Nilum, descendit;*  
 » *sic ergo orientalium et occidentalium illuc fit con-*  
 » *cursus populorum, estque eadem civitas forum publicum*  
 » *utrique orbi.* »

Ce passage exclut incontestablement l'idée du monopole des Vénitiens au XIII<sup>e</sup> siècle.

Le meilleur écrivain du XIV<sup>e</sup> siècle, sur cette matière, est incontestablement Marino Sanuto Torzello, qui rédigea

et fit transcrire, depuis l'an 1506 jusqu'en 1551, en un grand nombre de copies, le manuscrit intitulé : *Secretum fidelium crucis*. Deux magnifiques exemplaires de ce manuscrit, sont dans la bibliothèque de Bourgogne; ils sont datés de 1551. L'on y voit des cartes géographiques et de nombreuses miniatures. Le texte est imprimé dans la collection : *Gesta Dei per Francos*. Le grand conseil ou sénat de Venise fit expédier cet ouvrage à tous les princes de la chrétienté, pour ranimer le zèle des croisades et surtout pour établir la domination des Latins, en Égypte. La famille Sanito ou Sanuto, et l'auteur lui-même, connaissaient parfaitement l'Orient; cette famille avait des possessions dans l'Archipel.

Cet ouvrage, à la fois historique, statistique, stratégique et commercial, était à l'usage de toute la chrétienté; l'auteur donne des renseignements sur l'utilité des services de toutes les nations pour la croisade d'Égypte. A l'indication des forces navales et des marins, il fait une mention spéciale de ceux de Flandre, malgré sa partialité pour les Italiens. Il cite entre autres le port de l'Écluse, près de Bruges. Il ajoute, qu'il a vu, par lui-même, que la marine flamande est égale à celle des Vénitiens, ce qui fait conjecturer qu'il aurait voyagé dans nos contrées comme Villani, Pétrarque et d'autres hommes célèbres de l'Italie. *Et pro parte oculis meis vidi, quod maritima Alamaniae, in qua dictus portus Clusae existit, valde nostrae maritimae Venetae conformis*. Il fait ensuite l'éloge du courage, de l'industrie et de la dévotion du peuple de nos contrées.

Il décrit les deux routes d'arrivage des marchandises du Levant (lib. I, part. I), l'une par l'Asie, à travers la Haute-Asie et la Chaldée. On y reconnaît les traces des antiques caravanes de la Colchide et du mythe de la Toison-d'Or,



enlevée par les Argonautes; l'autre route est celle qu'Alexandre de Macédoine, l'élève immortel d'Aristote, a tracée par la route de la ville d'Égypte qu'il a fondée, et qui porte son nom. Sanuto donne la liste des marchandises importées par l'une et par l'autre route. Il fait observer que la voie de Tartarie est moins dispendieuse, parce que les marchands y éprouvent moins d'avanies, et doivent payer moins de droits de douanes. Les plus précieuses marchandises venaient par la Tartarie; il les indique : *Cubebe, spicum, gariofile, nucæ muscatae, maci.* » Ce qui démontre que ce commerce avait ses ramifications jusque dans les îles Moluques et de la Sonde.

Parmi les arrivages d'Égypte, il dit : « *Alia mercimonia gravioris ponderis et minoris praetii est piper, cinziber, thus, canella et similia iis, descendunt per viam Haadan in Alexandriam.* On comprend aisément que les articles les plus pondéreux étaient importés par mer et par le Nil, à cause de l'économie des frais de la navigation sur le portage.

M. de Guignes, dans le mémoire dont nous faisons l'appendice, nous apprend qu'il n'y avait, par la route de la mer des Indes et de la mer Rouge, depuis le port d'Aden, sur la mer Rouge, jusques à Cous sur le Nil que neuf journées de portage sur des chameaux; 15 journées de navigation en aval du Nil jusqu'au Caire, et que là on attendait la crue du fleuve, en octobre, pour faire descendre des embarcations jusqu'à Alexandrie.

Sanuto donne un conseil qui d'abord paraîtra bizarre; il propose que les princes et les marchands de l'Occident cessent, avant l'expédition, tout commerce quelconque avec l'Égypte, et que l'on communique uniquement avec l'Asie par l'embouchure du Phase; il en résultera, dit-il, l'appauvrissement des états du soudan et la facilité de les



conquérir. Aussitôt après la conquête, le commerce reprendrait son ancien cours. *Quod magna pars honoris redditur, pareniis et exactionum Soldani et gentium illi subjectarum, est propter speciarum et alia multa mercimonia.* On dirait que Napoléon, en donnant ses décrets de Milan et de Berlin pour le blocus continental et la séquestration des Iles Britanniques, avait pris conseil dans les livres de Sanuto Torzello.

Selon M. de Guignes, l'on exportait aussi de l'Égypte, des dates, de la casse et du lin. M. Daru, auteur d'une excellente histoire de Venise, nous apprend que le soudan avait le monopole du poivre et d'énormes droits de douanes. On y importait d'Europe de l'or, de l'argent, du cuivre, de l'étain, du plomb, etc. Si l'on compare ces indications avec la liste donnée par M. Warnkœnig, qui désigne les arrivages des marchandises dans la rivière de Bruges, on verra : « Dou royaume d'Angleterre viennent laine, etc., plomb, estain; dou royaume de Behainghe (Bohême), vient or, argent, estain; » dou royaume de Polone, or et argent en plate, et cuivre. » Ainsi, tout porte à croire que les Brugeois, outre les objets de draperie, exportaient en Égypte plusieurs sortes de métaux.

Le manuscrit publié au XV<sup>e</sup> siècle, par Emmanuel Piloti Cratensis ou Cretensis (n° 15,701 de la bibliothèque de Bourgogne, collection Van Hulthem), en donne les détails. Son livre porte pour titre : *Emmanuelis Piloti Cratensis, de modo, progressu et ordine in passagio christianorum, pro conquesta Terrae-Sanctae.*

L'auteur, né comme Sanuto, dans les états de la seigneurie de Venise, écrivait en 1420, précisément un siècle après Sanuto. La traduction française de son ouvrage est de l'année 1441 (*translatum in francigenam linguam*); c'est

effectivement l'âge de l'exemplaire de la bibliothèque de Bourgogne, et l'époque où le duc Philippe-le-Bon était à l'apogée de sa prospérité, de sa puissance et de sa magnificence. On sait qu'il était connu en Asie, sous la désignation de grand Duc de l'Occident, et que les princes chrétiens de l'Orient et même le roi de Perse lui adressèrent des lettres et des ambassades, selon plusieurs manuscrits de la provenance du prieuré de Rouge-Cloître dans la forêt de Soigne, près de Bruxelles, qui sont en la bibliothèque de Bourgogne. Il méditait une croisade pour délivrer Constantinople de l'importun voisinage du sultan ottoman d'Andrinople; il assembla pour cet objet, en 1451, un chapitre de la Toison-d'Or à Mons. Il avait envoyé au secours de Constantinople, en 1444, des navires flamands dont le paiement ne fut liquidé qu'en 1480; j'en ai vu les pièces aux archives de l'état, à Bruxelles. Il fit un long séjour en Allemagne pour projeter la croisade et il correspondit avec le pape Pie II; c'est pour lui que les copies du manuscrit de Brochard sur le passage d'outre-mer ou d'autres furent rédigées. Mais revenons au manuscrit de Piloti, du pilote crétois, au lieu de divaguer dans des anecdotes et des singularités bibliographiques qui sont superflues au dix-neuvième siècle.

Piloti, après avoir donné des détails sur les premières croisades, porte un jugement, trop sévère peut-être, sur l'expédition de saint Louis en Égypte. « Le second passage, » dit-il, pour acquiert de la Terre-Sainte, fust celui que » fist l'illustre roy saint Loys de France, et soit entendu ce » que je dis, que qui veult tirer la Terre-Sainte des mains » des payens, fault acquester premièrement le siège du » soudan, c'est le Cayre, et avec elle on aura tout. »

Guillaume de Tyr avait fait aussi mention du Caire, au

XII<sup>e</sup> siècle, il avait avancé à peu près les mêmes maximes, dans le récit de la guerre d'Amaury, roi de Jérusalem.

Le pilote crétois dit ensuite que saint Louis a eu tort de commencer son expédition trop peu de temps avant le débordement annuel du Nil. C'était, selon mon opinion, une chose bien facile à dire; mais il faut observer que l'expédition française de saint Louis n'a pas échoué à cause de ce phénomène périodique. L'imprudence du comte d'Artois, qui laissa couper en deux l'armée française, au passage du Nil, fut la cause véritable de tous les malheurs arrivés à saint Louis; d'ailleurs ce roi, si sage, si prévoyant, n'est pas arrivé directement en Égypte; il avait séjourné pendant plusieurs mois dans le royaume de Chypre, c'était également pour y réunir ses forces et pour s'instruire des affaires de l'Orient.

Piloti décrit dans de grands détails, la ville du Caire, qui était alors, selon lui, la plus grande cité qui soit au monde. En effet, Constantinople languissait sous les derniers Paléologues, Paris avait à peine 200,000 habitants. « Cette » cité du Cayre, dit-il, si merveilleuse et si prospèreuse, » tant du vivre des gens comme de ses trafic et richesses » sans nombre et sans mesures. »

Après avoir fait connaître la fertilité de l'Égypte, les principes et les usages des sectateurs de Mahomet, il décrit la province de Syrie. Il revient en Égypte et il dit que la voie d'Alexandrie est préférable à celle de Damiette pour les arrivages au Caire.

Il rend compte des différentes nations de l'Asie et de l'Europe, dont on voit des marchands dans la ville d'Alexandrie, ce qui est une des preuves formelles que les Vénitiens n'en avaient point le monopole et que les Flamands y trafiquaient. « Messeigneurs, ajoute-t-il, en s'adressant à

» ses lecteurs (quoique l'ouvrage soit dédié au pape), la  
 » cité d'Alexandrie est édiflée loing du fleuve XXXV milles,  
 laquelle est un lieu sûr.

» Par ce devront, ajoute-t-il, des marchandises qui vien-  
 » nent de ponent en Alexandrie, au Caire, en Baruth et à  
 » Damasque. Si noterons les principales, lesquelles vont  
 » avec la caravanne à la Mecque dessus des camels et  
 » prennent draps de laine de Flandre, de Catalogne, de  
 » Barcelone et de Venise. »

L'auteur, comme on le voit, place les draps de Flandre  
 au commencement de cette liste. « Seigneurs Chrétiens,  
 » dit-il, la conquête d'Alexandrie requiert et si demande  
 » ung grand seigneur puissant, lequel soit fameux et bien  
 » aimé de tous les princes et seigneurs de la chretienté. »  
 Ce passage semble désigner le duc Philippe-le-Bon. »

Il ajoute : « La cité d'Alexandrie est de telle nature et  
 » condition, que toute nation de chrétiens et toute nation  
 » de payens ne peuvent vivre sans cette cité. Quant Alexan-  
 » drie, dit-il plus loin, sera terre de chrétiens, toutes na-  
 » tions chrétiennes y viendront pour vendre leurs mar-  
 » chandises et pour tirer les espices, et seront seurs comme  
 » en leur maison propre, et par cette occasion, Damasque  
 » serait abandonnée. »

Ce passage concorde avec le texte du voyage de Mandeville, manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne, qui fait connaître la situation avantageuse et la force d'Alexandrie.

L'auteur désigne ensuite les diverses nations commerçantes. Voici ce qu'il dit de nos provinces belgiques :

« De la Flandre, fameuse et gentille, se tirent drap de  
 » laine, une très-grant quantité d'une grant valeur. Après  
 » se tirent ambre, estain, fer et beaucoup d'autres mar-  
 » chandises menues, lesquelles marchandises se chargent

» sur naves et sur galées et viennent de ports en ports en  
» cité d'Alexandrie. »

Ce passage est entièrement en concordance avec la liste ci-dessus donnée pour le port de Bruges, concernant les pays où les Flamands faisaient le commerce de cabotage en Espagne, en Portugal et Afrique : « Dou royaume d'Ente-  
» louse (Andalousie) de Seville (Séville), de Cordoue, de  
» Grenade, de Fez, de Maroc, de Segelmesse, de Bugie, de  
» Tunis, etc., etc. (voir t. II, p. 514 et 515 de l'*Histoire de*  
» *Flandre*, par Warnkœnig). » Quant aux marchandises, on voit qu'il en provenait, à Bruges, de Suède, de Danemark, d'Écosse, etc., etc., etc.

L'auteur donne ensuite la liste des arrivages de Catalogne, de Sicile, de Gênes, de Venise, à Alexandrie. Si les Vénitiens avaient eu chez eux la concentration du commerce flamand en Orient, comme on le pense vulgairement, Piloti, leur régnicole, aurait-il fait une distinction en classifiant séparément les Flamands, les Catalans et d'autres peuples, et en faisant une mention spéciale de Venise ?

On ne peut en douter, car à l'article où il traite plus particulièrement de Venise, il fait une seconde mention du commerce des Flamands qui avaient d'autres relations avec la ville de Venise ; il y dit : « Et aussi vient (dans ladite ville)  
» des draps de laine de Flandre et labeurs d'argent, savon,  
» labeur de cristal ; encore de Flandre se porte ambre,  
» estain, etc., etc. »

Enfin voici la péroraison du pilote crétois. « Seigneurs  
» chrétiens, dit-il, tenez-vous seurs et certains que quant il  
» plaira au benoit Dieu, qu'Alexandrie soit en puissance de  
» chrétiens, que par l'espace de deux ou trois ans, elle  
» sera pleine et si habitée de toute nation chrétienne ; je dis



» que ils iront pour demourer avec leurs femmes et enfants  
 » pour tant qu'elle est terre fructueuse. »

L'auteur connaissait également bien les îles de l'archipel, ainsi que Candie, Rhodes et Chypre. Il vante le port de Famagouste en Chypre, pour être la clef de la navigation d'Europe en Égypte. En effet, cette navigation étant subordonnée au vent, on sait, si j'ai bon souvenir de ce que j'ai appris dans mes voyages maritimes, que pendant une partie de l'année, la navigation de Marseille à Alexandrie est entravée par des vents contraires, il faut louvoyer souvent 80 jours, tandis que dans d'autres saisons, il faut un cours de 15 jours; mais cet inconvénient n'existe point en rangeant la côte d'Italie, de Candie, de Rhodes et de Chypre, parce que la traversée de Rhodes et de Chypre vers l'Égypte peut se faire pendant toute l'année.

C'est par ce motif que les Phéniciens et ensuite les rois Lagides, successeurs d'Alexandre et souverains de l'Égypte, recherchèrent particulièrement l'alliance des Rhodiens et des Cypriotes, et qu'ils soumirent plusieurs fois à leur domination le royaume de Chypre au milieu de la redoutable *mare Myrtoum*, au débouquement des eaux de l'Archipel.

De là les richesses de ces deux îles; c'est par ces motifs qu'à la décadence la puissance des Lagides, les Romains jetèrent un œil de convoitise sur la succession du roi de Chypre, et que Caton alla recueillir; de là, redisons-nous, le passage d'Horace : *Myrtoum pavidus nauta secet mare*.

Les Vénitiens ayant reconnu tous ces avantages, employèrent tous les moyens de l'intrigue, au XV<sup>e</sup> siècle, dans l'apogée de leur puissance, pour forcer la malheureuse reine Catherine, couronnée en 1489, de leur faire la donation de son royaume de Chypre. M. Daru, l'un des plus



habiles administrateurs du grand Napoléon, a dénoué les ressorts secrets de cette abominable intrigue, dans son histoire de Venise. Il leur manquait l'île de Rhodes, mais la corporation chevaleresque qui la possédait depuis l'année 1510 ne leur donnait aucun prétexte d'usurpation.

Nous n'en dirons pas davantage, le régime féodal importé par les croisés, fut la cause principale qui fit avorter toutes les croisades; l'antipathie réciproque des communions grecque et latine combla la mesure des discordes civiles. L'Égypte, Chypre, Rhodes, l'antique Phénicie et tout le monde hellénique, d'où est sortie la civilisation européenne, ont passé sous le joug des Ottomans. Les Musulmans furent toujours unis, les chrétiens étaient désunis. C'est ainsi que se vérifia l'adage de Salluste : *Concordia res parvæ crescunt, discordia maximæ dilabuntur.*

Cependant l'expédition française de Napoléon avait fait connaître que l'Égypte étant au milieu des deux hémisphères, le port d'Alexandrie peut redevenir comme aux temps des Ptolémées, l'entrepôt des deux mondes. Aujourd'hui la navigation régulière à la vapeur a fait disparaître les retards et les autres inconvénients provenant des vents contraires. Cette invention contemporaine est aussi supérieure aux trirèmes des anciens, que notre artillerie l'est à leurs armes de jet.

Un vice-roi d'une haute capacité règne en ce moment. La ville fondée par Alexandre de Macédoine est dans un état progressif fort supérieur à Odessa, fondée de nos jours, par un autre Alexandre. Les importations et les exportations d'Égypte, par les seuls navires d'Europe, y augmentent tellement d'année en année, que le dictionnaire de commerce et de navigation commerciale, publié à Londres, en 1855, par J.-B.-M. Culloch, est déjà un ouvrage suranné.

Selon des documents officiels, le mouvement du port d'Alexandrie pendant l'année 1841, fut de 2,521 bâtimens européens, j'ignore leur tonnage, sans compter les navires ottomans. Selon d'autres documents, la Belgique, qui avait cessé depuis plus de trois siècles toute relation maritime avec le Levant, importa, pendant le premier semestre de 1842, au port d'Alexandrie d'Égypte, pour 414,400 fr. de marchandises diverses, et en exporta pour 2,079,400 fr.

---

PALÉOGRAPHIE. — HISTOIRE LITTÉRAIRE.

*Suite des notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque royale. — Addition au faux Turpin. — Légende relative à St-Jacques le mineur. — Voyage de Guillaume Bohunzele à la Terre-Sainte. Par le baron de Reiffenberg.*

I.

L'ouvrage fabuleux, connu sous le nom de *Chronique de Turpin*, est un des monuments littéraires les plus curieux du moyen âge. Il résume la plupart des traditions romanesques ou du moins en contient le germe. Et cependant, malgré les textes donnés par Schardius et Reuberus, que j'ai reproduits avec les additions publiées par Lambecius et Kollarus, malgré la publication de Ciampi, on n'en a pas encore une édition telle que la science philologique a le droit d'en exiger une aujourd'hui. M. Ideler et d'autres érudits de l'Allemagne ont bien voulu reconnaître que nous avions jeté quelque jour sur les questions qui se rattachent

à ce sujet, mais il s'en faut que la besogne soit achevée, et il serait à désirer que M. Monmerqué, dont la littérature est si étendue et si exquise, eût tenu la promesse qu'il avait faite, il y a longtemps, d'une édition critique.

Ce travail présente de nombreuses difficultés, d'abord pour établir un texte qui réunit les variantes essentielles, attendu la quantité de manuscrits qui se trouvent dans les différentes bibliothèques de l'Europe.

Ensuite il faudrait, comme le profond et ingénieux M. Massmann, rechercher les sources où le pseudo-Turpin a pu puiser, les secours qu'il a procurés aux autres écrivains, et les analogies qui se rencontrent entre eux et cet auteur.

Enfin, éclaircir par des notes ou commentaires tout ce qui, dans ce livre, tient à l'histoire, à la fable, à la géographie, aux idées religieuses, etc., etc.

Pour contribuer encore à ce travail, j'extraurai du manuscrit n<sup>o</sup>s 14775-76 (XIII<sup>e</sup> siècle), qui contient un texte de Turpin, avec les chapitres supplémentaires que j'ai placés à la fin du premier volume de Philippe Mouskes, un morceau que j'ai annoncé précédemment.

Après le chapitre : *De altumajore Cordubae*, on lit ce qui suit (fol. 5) : .

*De hoc quod Navarri de vera prosapia non sint geniti.*

Julius Caesar, ut traditur, tres gentes, Vubilianos scilicet et Scotos et Cornubiandos caudatos ad expugnandum Hispanorum populos, eo quod tributum ei reddere nolebant, ad Hispaniam misit, praeicipiens eis ut omnem sexum masculinum interficerent, femineum tantum ad vitam reservarent. Qui cum per mare illam terram ingressi essent, confractis navibus suis, ab urbe Barcinona usque ad Caesaraugustam et ab urbe

Bariona (*Baionam*) usque ad montem Oque , igni et gladio devastaverunt. Hos fines transire nequierunt , quum Castellani coadunati illos expugnantes a finibus suis ejecerunt. Illi autem fuegientes (*fugientes*) venerunt ad montes marinos qui sunt inter Vageram et Pampiloniam et Baionam , scilicet versus maritimam , in terra Biscagie et Alavae, ubi habitantes multa castra aedificaverunt et interfecerunt omnes masculos quorum uxores vi sibi rapuerant, e quibus natos genuerunt, qui postea a sequentibus Navarri vocantur. Unde Navarrus interpretatur non verus , idem non vera progenie aut legitima prosapia generatus. Navarri et a quadam urbe quae Nadaver dicitur primum nomen sumpserunt, quae est in illis horis (*oris*) e quibus primitus advenerunt , quum scilicet urbem in primis temporibus beatus Matheus apostolus et evangelista sua praedicatione ad Deum convertit.

*Incipit translatio Sancti Jacobi apostoli fratris Johannis evangelistae, qui iii kl. januarii celebratur, qualiter a Jerosolimis translatus est.*

Post Salvatoris nostri passionem, ejusdem gloriosissimum resurrectionis tropheum mirabilemque ascensionem qua paternum usque scandit ad solium nec non et paraclyti neumatis (*pneumatis*) flammivomam super apostolos effusionem , sapientiae radio irradiati ac coelesti gratia illustrati passim gentibus nationibusque quos idem elegerat Christi nomen sua praedicatione patefecerunt discipuli. Quorum praecluenti numero mirae virtutis sanctus extitit Jacobus vita beatus , virtute mirificus , ingenio clarus, sermone luculentus , cujus uterinus Johannes habetur evangelista. Huic nempe gratia tanta fuit concessa divinitus , ut etiam idem dominus inaestimabilis gloriae coram ejus usibus super montem Thabor transfigurari non sit dedignatus, astantibus cum eo Petro et Johanne , veridicis testibus. Hic vero aliis diversa cosmi climata adeuntibus, nutu Dei Hiberiae horis

(*oris*) appulsus, hominibus ibi de gentibus patriamque incolentibus verbum Dei praedicando disserit intrepidus. Ubi dum parva admodum seges quae tunc excoli vellet, inter spinas fructifica inveniretur, paululum commoratus, fertur septem clientulos perelegisse, Christo subnixus, quorum nomina haec sunt: Torquatus, Secundus, Indaletius, Tysephons, Eufrasius, Cecilius, Esicius; quorum collegio lolium evellendo extyrparet (*extirparet*) radicibus, ubique semina telluri diu sterili permanenti committeret propensius. Cumque dies immineret supremus (*supremus*), Jerosolimam tendit festinus, a cujus contubernali solatio praedictorum vernularum nullus extitit subtractus. Quem saducea ac farisiaca dum stipat manus improba, antiqua serpentis illecta versutia innumera apponit problemata. Verum sancti spiritus debriatus (*est ebriatus*) gratia; ejus eloquentia a nemine est superata; unde eorum fremens ira furit in eum acrius concitata. Quae in tantum, invidiae stimulante zelo, succenditur atque baccatur (*bacchatur*), ut importunitate saeva violentorum impetu caperetur, Herodisque praesentiae necem percepturus traderetur. Qui capitali ac digladiabili sententia plexus, rosei cruore (*cruoris*) quoque sui unda perfusus, triumphali martyrio coronatus ad coelum evolat, immarcessibili laurea laureatus. Exanime vero corpus magistri sui discipuli arripientes, summo cum labore haec percita festinatione ad lictora (*littora*) devehunt, navim sibi paratam inveniunt, quam ascendentes alto pelago committunt atque die septima ad portum Hyriae, qui est in Gallicia, perveniunt remisque desiderabile solum carpunt. Non est haesitandum rerum autori eos tunc temporis copiosissimas grates ac digna persolvisse praeconia, tum pro tanto munere sibi a Deo concesso, tum eo quod nunc piratarum insidias, nunc vitabundas scopulorum allisiones, nunc hiantium caecas vorticum absque ullius detrimento transegerunt fauces. Igitur tanti (*tanto*) ac tali subnixa patrono, ad caetera suis usibus profutura animos intendunt quemque suo magistri (*magistro*) requiescendi locum Dominus dare perelegerit, explorare pertemptant. Itaque iti-



nere ad orientem directo, in cujusdam matronae, Luparia nomine, praediolum fere quinque miliaris ab urbe semotum, sanctum componunt atque deponunt loculum. Quis autem illius fundi possessor haberetur sciscitantes (*sciscitantes*), quorum cum provincialium ostensu comperiunt, suaeque indaginis compotes effici vehementissime atque ardentissime gestiunt. Demum quippe feminae adeuntes colloquium narrantes que per ordinem rei eventum, sibi impendi quoddam expetunt delubrum, ubi ad adorandum statuerat simulachrum atque illic regio quoque gentilitatis errore frequentabatur forum. Quae clarissimis natalibus orta ac etiam, suprema interveniente sorte, viro viduata, tametsi sacrilegae fuisset supersticioni dedita, non suae nobilitatis oblita, juxta nobilium ac ignobilium sese appetentium, abdicaret (*abdicabat*) conjugium, ne tanquam scortum priorem pollueret maritalem thorum. Haec quidem eorum petitionem et verba saepius revolvendo, priusquam responsum daret omnimodo cogitat cordis in imo, quonam modo eos traderet ferali exterminio, ac tandem sermonem reciprocatur, saeviens in dolo. « Ite, inquit, petite regem qui moratur in Bugio, locumque postulate ab eo, in quo vestro paretis sepulturam mortuo. » Cujus dictis parendo, pars exequiarum ritu apostolicum corpus uno excubat in loco, parsque ocissime ad regale palatium calle pervenit citato. Antequam ejus ducti praesentiam, eum quidem more salutant regio; qui et unde sint et quamobrem advenierint apperunt (*aperiunt*) narrando. Rex autem, licet in exordicionis initio, libenter eorum adverteret assertionem attentus atque benivolus, tamen incredibili stupore attonitus, haesitans quid sit aucturus (*acturus*), daemoniaco jaculo jaculatus, clam insidias tendi atque Christicolae necari jubet, admodum efferus.

Ast enim vero, hoc velle Dei comperto, clanculum diver-tendo prope abscedunt fugitando. Ut autem est regi intimatum de eorum fuga, accerrima (*acerrima*) commotus ira, rabidi quidem leonis imitatus ferociam, cum his qui in ejus erant curia, fugientium deicolarum pertinaciter insequitur vestigia. Cumque jam ad id foret ventum, quo pene crudelium manibus caederen-



tur, cujusdam fluminis isti trepidantes, illi confidentes una subeunt pontem; uno eodemque momento, cum subito Dei omnipotentis judicio, quem gradiebantur pons dissolvitur caemento ac funditus diruitur in unum ablato; sicque decrevit deliberata judicis aeterni censura, quatinus ex omni insecutorum turba ne unus quidem superesset qui ea quae erant gesta renunciaret regis in aula.

Sancti autem ad armorum lapidumve corruentium sonitum sua vertentes capita, Dei praeconanda insonant magnalia, perspectando magnatum corpora equosque et militaria arma miserabiliter rotata sub fluminis unda, haut (*haud*) secus quam quondam exercitus acceperat Canopica. Igitur Dei auxiliante dextera adjuti atque erepti ac reanimati ac accensi, salubrem usque ad praefatae matronae domum peragunt callem, edocentque quemadmodum regis sententia exasperata eos perditum ire voluerit in necem, et quid Deus in eum egerit ad sui ultionem. Insuper efflagitando instant uti domum praedictam daemoniis dicatam Deo concedat dicandam, idola manufacta quae nec sibi prodesse nec aliis possunt obesse quaeque oculis non videre nec auribus audire, nec naribus odorare et quae penitus nullo membrorum officio utuntur (*utuntur*), respuat hortari insisse (*inscite?*). Cujus mens, quum in regis dimersione de propinquorum aut affinium morte verebatur, commota, ideoque salubris consilii, uti saepe fieri in humanis solitum est rebus, ignara, longe aliter quam dicebantur fraudulentum (*longe aliter quam dicebatur fraudulente*) ac frivola machinabatur machinatione cassa. Dum vero adhuc vehementius eam urgerent precibus ut vel praedioli aliquantulum ad sanctissimi viri membra praeberet humanda, nova et inusitata meditata praelia, putans eos aliquo posse interire dolo, hujusce modi sententia (*sententiam*) est exorsa. « Quando quidem, inquit, vestram tam effeciter intentionem ad hoc cerno intentam fore, neque ab ea vos desipere (*desistere*) velle, sunt mihi domiti boves quodam in monte quos euntes assumite et quicquid (*quidquid*) vobis visum fuerit utilitatisque necessaria (*utilitatis et necessaria quae*) existunt cum

cis deferentes, aedificate. Si quid victus defuerit propense vobis et illis impertire curabo. » Hoc apostolici viri audientes, neque muliebria figmenta perpendentes, gratanter adeunt, ad montem usque perveniunt, at aliud quod non merebantur cernunt. Dum enim montis confinia gressibus calcant, ex proviso (*ex improvviso*) ingens draco, cujus frequenti incursu villarum habitacula circum circa vicina eadem tempestate agebantur deserta, proprio digrediens ab antro in sanctos Dei flammivomos ignes evomendo, quasi impetum factururus, evolat exitium minando. Quem contra, fidei dogmata recolendo impavide, crucis munimina intentando, illum propulsant resistendo, dominicique signum stigmatis ferre non valens ventris rumpitur medio.

Quo bello peracto oculorum figentes lumina coelo, regi summo vota reddunt cordis ab imo. Demum ut daemonum illic omnino esset explosa frequentia, aquam exorcizant, quam super totum montem undique aspergunt. Is autem mons antea vocitatus Illicinus, quasi diceretur Illiciens quod plures, ante id temporis, mortalium male illecti, ibi ritum daemonibus exhibebant (*exhibebant*), ab his Mons sacer, id est Mons sacratus appellatus est. Inde quoscumque boves dolose sibi pollicito (*pollicitos*) perlustrando, habeunt (*abeunt*) procul contemplatur (*contemplantur*) indomitos ac mugientes, cornibus summa fronte aggerem (*aerem*) ventilantes pedumque ungulis fortiter terram terentes. Quos sese per montes (*montium*) devexa sequendo, mortis crudelitatem cursu infestissimo minitendo tanta exemplo (*exemplo*) lenitatis irrepsit mansuetudo ut qui prius praecipites atroci ferocitate ad inferendam (*inferendam*) cladem properabant currendo, summissa colla (*summisso collo*) sanctorum manibus cornua deponunt ultro. Sancti vero corporis delatores mulcendo animati, ex immitibus mitia facta absque mora super imponunt juga ac recta incendendo (*incedendo*) semita jugatis bobus intrant mulieris palatia. Illa quidem stupefacta mira videns miracula, his tribus evidentibus signis excita, eorum obtemperans petitioni, ex prava obediens facta, illis domuncula

tradita et trino fidei nomine regenerata, sua cum familia Christi nominis efficitur credula, sicque, inspirante Deo, fidei dogmate imbuta quae prius fantastico errore delusa efflagitaret humilis et prona, supererecta protrahit ac frangit simulachra, quaeque sub ejus fuerant dominatu, funditus diruit fana. Quibus obrutis atque minutatim in pulverem redactis, cavato in altum solo, construit sepulchrum miro opere lapideo, ubi apostolicum reconditur corpus artificiali ingenio, ejus quantitatis ecclesia eodem super aedificatur in loco, quae altari exornata divo, filicem (*felicem*) devoto pandit aditum populo.

Post aliquantum vero temporis ab ejusdem alumpnis apostoli fidei agnitione plebibus scalentibus (*squalentibus*) edoctis, prius campis coelesti rore roratis, brevi adolevit secunda ac Deo multiplicata messis. Duo autem magistri pedissequi, prae reverentia illius dum summo cum affectu ad praefatum sepulchrum indesinenter pervigilarent, definito dubio termino vitae, naturae debitum persolventes, felici excessu spiritum exalarunt (*exhalarunt*), coelisque animas gaudento intulerunt : quos praeceptor non deserens egregius, coelo terraque secum collocari obtinuit divinitus, stolaque purpurea purpuratus, in aetherea curia suis cum aseclis (*asseclis*) micat redimitus corona, miseris se poscentibus indicto suffragio patrociniatus, auxiliante domino nostro Jesu Christo, cujus regnum et imperium cum patre et spiritu sancto perhenniter (*perenniter*) manet in saecula saeculorum, amen.

( Ici vient le fragment sur les croisades que j'ai fait imprimer précédemment ).

Le premier de ces chapitres ne s'éloigne pas du ton général du faux Turpin, ni pour le fond ni pour la forme ; mais le second s'en distingue par une certaine nuance de caractère. Il me semble que j'y reconnais quelque chose d'espagnol, à ce besoin de transporter dans la légende sacrée le merveilleux et les émotions du roman profane. Enfin, on croirait que l'auteur a consulté un poète ou du

moins un versificateur, aux *disjecti membra poetæ*, c'est-à-dire aux bouts d'hémistiches que l'on rencontre dans son récit, dont la fin rappelle celle d'une homélie.

## II.

Voici encore un voyageur allemand qui, de même que Brochart, a visité la Terre-Sainte, mais plus tard que lui. Sa relation est contenue dans un petit in-quarto en parchemin de 28 feuillets à longues lignes (n° 8779). Elle est précédée de ces cinq vers, qui forment une espèce de dédicace à Engelbert de Nassau (1), seigneur de Breda, mort dans cette ville en 1504.

Huic licet exiguo cum magnus tu comes altus  
Nassouwenque Vianden, cum dominusque Breda (*Bredae*) sis,  
Quaesio, vir illustris, dono, Ingelberte, faveto  
Ipse tuae Jacobus Wortels quod nobilitati  
Offero, canonicus, cum perpeti servicioque.

Ce n'est donc point l'auteur qui fait hommage de sa relation au comte de Nassau, mais le chanoine Jacques Wortels, qui s'était probablement réduit au rôle modeste de copiste. Quant à Bolunzele, c'est au cardinal de Tallayrand Périgord qu'il avait offert son ouvrage, ainsi que l'indique le prologue, c'est-à-dire à Hélié de Talleyrand, né en 1501, évêque de Limoges en 1524, et d'Auxerre en 1529, créé cardinal en 1551.

*Incipit prologus nobilis viri domini Guilhelmi Bolunzele in librum de partibus quibusdam ultramarinis, et praecepit de Terra Sancta, quem compilavit ad instantiam domini Tallayrandi Petragoricensis, tunc sancti Petri ad vincula cardinalis.*

Ce prologue n'apprend rien, et ne contient que des réflexions pieuses. Au premier chapitre l'auteur raconte

---

(1) Orlers, *Genealogia comitum Nassoviae*, p. 28.

qu'ayant quitté l'Allemagne , son pays natal , il alla s'embarquer dans un port génois , sur une galère bien armée. Il fait en peu de mots la description de la Méditerranée et dit que le détroit que nous nommons aujourd'hui de Gibraltar, portait de son temps , le nom de *détroit de Maroth*. Il se rend à Constantinople , qui n'était pas encore sous la domination ottomane , et où l'empereur (Andronic II Paléologue) donna l'ordre de lui exhiber les choses les plus précieuses. Je transcris ses paroles mêmes :

Haec civitas solemnissima in optimo mundi loco , tam ratione aeris , maris quam terrae constructa est , portum habens maximum et optimum. Muris fortissimis cingitur , figuram habens trianguli , cujus duo latera versus mare sunt , tertium versus terram. In hac civitate multae sunt ecclesiae et fuerunt plures supra modum pulchrae opere musayco , marmoribus et singulari modo construendi mirabiles , pluraque pallacia pulcherrima in eadem. Tenet tamen principatum in ipsa civitate ecclesia Sanctae Sophiae , Sapientiae qui (*quae*) Christus est , quam Justinianus , sanctissimus imperator , fundavit , et mirabiliter singularibus praerogativis ac praeconiis decoravit. Credo quod sub coelo , postquam mundus creatus est , non fecit tale officium completum quod huic poterit in nobilitate et magnitudine caeteris paribus comparari. Coram ista preciosissima ecclesia stat imago Justiniani imperatoris eques , de imperiali diademate coronata , tota deaurata , maximae quantitatis , manu sinistra pomum quod orbem repraesentat , cruce superposita , tenens , dextramque contra orientem levans , ad modum principis minas rebellibus intentantis. Statua super quam imago posita est , altissima est , ex petris magnis et caemento fortissimo glutinata. In hac sancta urbe vidi , ex mandato domini imperatoris , magnam partem crucis dominicae , tunicam Domini inconsutilem , spongiam , calamum et unum clavum Domini corpusque beati Johannis Chrysostomi et plures alios sanctorum reliquias venerandas.



On peut comparer ces lignes sur Constantinople à la description plus étendue de Bertrandon de la Broquière , qui n'oublie pas non plus la statue équestre de Justinien , qui voyageait en 1452 et parcourut les mêmes contrées que notre pèlerin allemand (1). Après ce passage consacré à Constantinople , Bolunzele nous montre *les champs où fut Troie*.

Ubi vero hoc brachium maris dirivari incipit a mari Mediterraneo , supra littus Asiae minoris fuit Troya , illa antiqua civitas et potens constituta. Pulchrum locum habebat et planum aspectu versus mare , et latitudinem gratiosam ; portum vero bonum non videtur habuisse. Sed in quodam fluvio mari circa ipsam influente , aliqua navigia poterant conservari ; propter vetustatem temporis tantae civitatis vestigia vix apparent.

Il parcourt ensuite les îles de la Méditerranée , *Syo* , *Pathmos* , *Ephèse* , *Crète* , *Rhodes* , etc. Ces îles jadis peuplées et opulentes étaient alors presque désertes à cause des Turcs : *Nunc per Turcos plurimum desertae*.

Rhodes servait de siège aux chevaliers de S'-Jean.

Rodum insulam fratres Jherosolymitani vi armorum Constantinopolitanis abstulerunt , ubi nunc majorem conventum tenent et ipsum caput ordinis statuerunt.

Ce passage rappelle nécessairement à des Belges les *Monuments de Rhodes* du colonel Rottiers , et aux littérateurs

---

(1) Voy. le mémoire de Legrand d'Aussy dans le recueil de l'institut de France , *Sciences morales et politiques* , t. VI , p. 548 et suiv.



de tous les pays, l'ouvrage de M. le vicomte de Villeneuve-Bargemont, sur les grands-maîtres de Malte.

On sait que le grand-maître Foulque de Villaret s'empara de l'île de Rhodes, en 1509, ce qui servirait à déterminer l'époque où vécut Belunzele, si on l'ignorait, et que les chevaliers chrétiens prirent cette île non pas sur les Grecs de Constantinople, mais sur les Musulmans.

Le deuxième chapitre porte cette rubrique : *De Siria Phenicis et terra Philistini et civitatibus maritimis usque ad desertum quod dividit Siriam et Aegyptum.*

Dans ce chapitre, l'auteur poursuit sa route par la ville de Tyr ou Sur qui était presque entièrement détruite et déserte, quoique les Sarrasins veillassent sur son port avec soin. Il traverse Acon et Gaza dont Samson emporta les portes, et salue le Mont Carmel, Césarée, Joppé, Rama, Dispolis, Saffram, où naquirent, dit-on, saint Jacques et saint Jean. Il termine ce chapitre par ces mots :

Post haec veni ad castrum Darum, quod ultimum occurrit procedentibus de Syria ad Aegyptum. Et notandum quod eundo de Acon per hanc viam, dimisi civitatem sanctam Jhrusalem a sinistris vix ad viginti miliaria, volens videre prius Aegyptum et Arabiam, ut, obtentis Soldani litteris, possem in regressu commodius et securius terrae promissionis loca sanctissima visitare.

Le chapitre troisième a pour objet ce qui suit : *De deserto quod dividit Syriam et Aegyptum. — De Aegypto.*

E castro ergo Darum processi versus Aegyptum per desertum arenosum in septem diebus. In quo deserto est aquae penuria, portavique victualia et alia necessaria in camelis. Sunt tamen ordinata per Sarracenos certa secundum dietas hospitia, ubi etiam inveniuntur necessaria competenter. Post hoc veni in Aegyptum, ubi sunt casalia pulcherrima infinita

omnibus bonis temporalibus abundantia.... Perveni ad Cadrum (*le Caire*) et Babiloniam (*le vieux Caire*), metropolim Aegypti, ubi est sedes Soldani in uno castro pulcherrimo prope Cadrum. Hoc castrum in monte est non alto sed petroso; longum est valde, pulchris palatiis decoratum. Dicitur quod pro diversis ipsius Soldani serviciis et custodia ejus, in ipso castro commorantur circa sex milia personarum, quibus continue de curia victualia ministrantur, caeteri vero amirati, id est capitanei, et gentes armorum equites in maxima multitudine sub castro in civitatibus commorantur, ordinati sub millenariis, centenariis, quinquagenariis et decanis, secundum quod visum fuerit expedire, quibus per Soldanum secundum gradus suos stipendia ministrantur.

Plus loin Bolunzele fait une sortie contre Mahomet et glisse quelques mots sur son tombeau à la Mecque, distante de la Bâbylone d'Égypte de vingt-cinq journées :

Corpusque ipsius perditissimi.... pro maximo sanctuario conservatur in pulchra ipsorum ecclesia quam Nusquet (*Mosquée*) vulgariter dicunt, non quod pendeat in aere per virtutem petrae quae ferrum trahit, ut falsa divulgatum est, sed alias in tumba praecisa et elevata ad majorem ipsius mortui dampnationem perpetuam positum est.

Bolunzele passe de là à Bagdad, qu'il considère comme l'ancienne Bâbylone, près de laquelle fut élevée la tour de Babel.

Il ne se borne pas à parler des lieux, il mentionne aussi leurs productions et les animaux qui les habitent; ainsi il parle de l'aloès (1), et dit avoir vu au Caire trois éléphants

---

(1) Joinville, le naïf Joinville, qui croit que le Nil sort du paradis terrestre, dit qu'on y trouve des filets où l'on pêche l'aloès, la rhubarbe, le girofle et la cannelle que le vent abat dans ce paradis, d'où ils viennent en droite ligne par le fleuve.

vivants , merveille dont il fait cette description , qu'il est curieux de comparer avec les anciens traités appelés *Physiologus* :

Est autem animal valde magnum , pellem habens duram ad modum squammarum piscis , valde disciplinabile , ad sonum instrumenti chorizat et saltat. Dentes de ore exeunt ad modum apri valde longi. Supra os habet promuscidam longam ad modum nasi , rotundam , praeacutam , cartilagosam , ad omnem partem flexibilem qua utitur loco manus. Cibum per eam sumit et incurvando infra subtus in os mittit eaque plura recipit et distribuit. Solatiatur et ludit , se prosternit et se levat. Unde verum non est quod jacens se denuo erigere non possit. Ad praeceptum magistri sui advenientibus alludit , caput inclinando , genua flectendo , terramque osculando , quia hic modus honorandi in illa patria communiter est assuetus.

Puis il décrit en abrégé la girafe, que Levaillant a fait connaître pertinemment en Europe :

Vidi etiam in Cadro animal Indiae *Jeraffa* nomine , in anteriori parte multum longissimum habens collum , ita ut de tecto altitudinis domus posset comedere ; retro ita dimissum est ut dorsum ejus manu hominis tangi possit. Non est ferox animal , sed ad modum jumenti pacificum , colore albo et rubeo pellem habens ordinatissime decoratam.

Le manceau Pierre Belon, imprimé plusieurs fois à Anvers par Plantin, et notamment en 1555, donne le portrait gravé sur bois et la description de la girafe, fol. 209—210 verso. Il l'avait examinée dans la ménagerie du Caire (1).

---

(1) *Les observations de plusieurs singularitez et choses mémorables, trouvées en Grèce, Asie, Judée, Égypte, Arabie, et autres pays étrangers.*

Description d'un four à poulets vu par Bolunzele au Caire. Les pyramides :

Ultra Babyloniam , ad fluvium paradysi , versus desertum quod est inter Aegyptum et Africum , sunt plura antiquorum monumenta figurae pyramidalis , inter quae sunt mirae magnitudinis et altitudinis de maximis lapidibus , in quibus inveni scripturas diversorum idiomatum. In uno inveni hos versus latinos petri inscriptos.

Vidi pyramidas sine te , dulcissime frater ,  
Et tibi quo potui lacrymas hic moesta profudi.  
Sit nomen decimi anni pyramide alta (1)  
Pontificis comitisque tuis , tyranne , triumphas  
Lustra sex intra censoris consulis esse.

Horum versuum obscura expositio aliquantulum me tenebat.

Notre voyageur se moque ensuite de ceux qui croyaient que ces monuments étaient les magasins de blé des Pharaon , puisqu'il ne se trouvait dans les pyramides que des salles fort petites.

Le chapitre quatrième offre cette rubrique : *De itinere versus montem Synai in Arabia ac locis sanctis usque initium terrae promissionis.*

Monastère situé au pied du mont Sinai , dans l'enceinte duquel il ne pouvait y avoir ni mouches , ni vermine.

Intra septa hujus claustris nec muscae nec pulices aut hujus modi immunditiae possunt esse , cum tamen extra per desertum undique molestant plurimum transeuntes et non minus utique habitantes , de quo mirarer si non oculis meis vidissem quod hujusmodi animalia importuna moriebantur. Informatus fui

---

(1) Il manque un pied à ce vers.

quod olim orationibus sanctorum in eodem loco commorantium, qui in tantum hujusmodi animalibus vexabantur, quod etiam locum cogitabant dimittere, a pio Deo impetratum esse ut nullus tali taedio deinceps in dicto loco sanctissimo gravaretur.

Chapitre cinquième : *De initio terrae promissionis quod est Bersabee versus Arabiam et locis sanctis usque ad Jherusalem.*

Chapitre sixième : *De civitate sancta Jherusalem et locis sanctis in ea et primo de templo Domini.*

Ce temple n'était pas celui de Salomon, quum hoc penitus dirutum est.

Rotundum figura, satis longum et altum, plumbo cooperatum, ex magnis lapidibus et politis, habens atrium longum et latum in circuitu.....

La description du temple est détaillée et curieuse. On peut la comparer avec celles des voyageurs des époques voisines, et de nos jours, avec celle de M. de Châteaubriand.

Chapitre septième : *De monte Calvariae et sepulchro Christi et sancta ecclesia sepulchri.*

Chapitre huitième : *De locis sanctis in circuitu Jherusalem usque fluvium Jordanis.*

Chapitre neuvième : *De fluvio Jordanis et locis sanctis quae sunt in itinere versus Galileam ac in Galilea et de maritimis.* Le voyage se termine par un tableau abrégé du Liban.

Bolunzele est appelé Guillaume de Boldensel par le *Colonial Magazine* (1). Son voyage, commencé en 1518, a été

---

(1) *Des ambassades européennes en Chine*, trad. de l'anglais, pp. 257—309 des *Nouvelles annales des voyages*, 4<sup>e</sup> série, 4<sup>e</sup> année, 1845; décembre.

imprimé, mais cette impression est assez rare pour que nous ayons donné un extrait du manuscrit, bien que le *Magasin* assure qu'elle ne contient rien de remarquable.

---

M. le directeur, en levant la séance, a fixé l'époque de la prochaine réunion au samedi 6 avril.

---

### OUVRAGES PRÉSENTÉS.

---

*Bulletin de l'académie royale de médecine de Belgique.* Année 1843-1844, tome III, n° 3. Bruxelles, 1844, in-8°.

*Mémoire et observations sur quelques maladies des os maxillaires.* Par M. le docteur De Lavacherie. Bruxelles, 1843, in-8°.

*De la ténotomie appliquée au traitement des luxations et des fractures.* Par le même. Bruxelles, 1843, in-8°.

*Observations de calculs vésicaux.* Par M. Louis Dujardin. Bruges, 1843, in-8°.

*Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacologie, publié par la société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles.* 2<sup>e</sup> année, cahier de février 1844. Bruxelles, in-8°.

*Gazette médicale belge.* 2<sup>e</sup> année, nos 4 et 6. Bruxelles, in-fol.

*Annales d'oculistique.* Publiées par M. le docteur Fl. Cunier, tome X, 6<sup>e</sup> liv., décembre 1843. Bruxelles, in-8°.

*Annales de la société de médecine d'Anvers.* Année 1843, feuilles 4 à 6. Anvers, in-8°.

*Journal historique et littéraire de Liège.* Tome X, livr. 11. Liège, in-8°.



*La revue de Liège.* 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> livr., février 1844. Liège, in-8°.

*Essai sur la statistique générale de la Belgique, composé sur des documents publics et particuliers.* Par M. X. Heuschling. Supplément à la 2<sup>e</sup> édition. Bruxelles, 1844, in-8°.

*Histoire politique, civile et monumentale de la ville de Bruxelles.* Par MM. Alex. Henne et Alph. Wauters, livr. 71 à 80. Bruxelles, 1844, in-8°.

*Compte rendu de la séance solennelle du 11 février 1844, tenue par les sociétés de littérature flamande du pays.* Par M. le docteur Ch. Van Swygenhoven, 2<sup>e</sup> édition. Bruxelles, 1844, in-8°.

*Trésor national.* 2<sup>e</sup> série, 9<sup>e</sup> livr., janvier 1844. Bruxelles, in-8°.

*Annales et bulletin de la Société de médecine de Gand.* Année 1844, février, 14<sup>e</sup> vol., 2<sup>e</sup> livr. Gand, in-8°.

*Verzeichniss der Bücher und Landkarten, u. s. w., welche vom Juli bis December 1843 neu erschienen oder neu aufgelegt worden sind.* Zu finden bei C. Muquardt, 1843, in-12.

*Comptes rendus des séances de l'académie des sciences de Paris.* Tome XV, 2<sup>e</sup> sem. 1842, n<sup>os</sup> 17-26 et la table; tome XVI, 1<sup>er</sup> sem. 1843, n<sup>os</sup> 2-23 et la table; tome XVII, 2<sup>e</sup> sem. 1843, n<sup>os</sup> 1-26; tome XVIII, 1<sup>er</sup> sem. 1844, n<sup>os</sup> 1-8, in-4°.

*Bulletin de la société géologique de France.* 2<sup>e</sup> série, tome 1<sup>er</sup>, feuilles 4 à 7. Paris, 1843-44, in-8°.

*Journal d'agriculture pratique et de jardinage.* Publié sous la direction de M. le docteur Bixio; 2<sup>e</sup> série, tome 1<sup>er</sup>, n<sup>o</sup> 7, janvier 1844. Paris, in-8°.

*L'investigateur, journal de l'institut historique.* 10<sup>e</sup> année, tome III, 2<sup>e</sup> série, 113<sup>e</sup> livr., déc. 1843. Paris, in-8°.

*Revue zoologique, par la société cuviérienne.* 1838, n<sup>os</sup> 1 et 2; 1843, n<sup>o</sup> 12; 1844, n<sup>o</sup> 1. Paris, in-8°.

*Journal de la société de la morale chrétienne.* 3<sup>e</sup> série, tome 1<sup>er</sup>; n<sup>os</sup> 1 et 2. Paris, 1844, in-8°.

*Études chimiques, physiologiques et médicales, faites de 1835*

à 1840, sur les matières albumineuses. Par M. P.-S. Denis. Commercy, 1842, 1 vol. in-8°.

*Recueil de médecine vétérinaire pratique*. 3<sup>e</sup> série, n° 1, janvier 1844. Paris, in-8°.

*Transactions of the medical society of the state of New-York*. Vol. V, 1841-43. Albany, 1843, in-8°.

*Fifty-fifth and fifty-sixth annual report of the regents of the university of the state of New-York, made to the legislature, march 1, 1842-43*. Albany, 1842-43, 2 vol. in-8°.

*Collectanea antiqua*, n° 111, *Etchings of ancient remains, etc.* By Ch. Roach Smith. London, 1843, in-8°.

*The numismatic chronicle and journal of the numismatic society*, edited by John Yonge Akerman, January 1844, n° 23. London, in-8°.

*The electrical magazine*, conducted by Ch. V. Walker, vol. 1, n° 3, jan. 1844. London, in-8°.

*Jahrbuch für praktische Pharmacie und verwandte Fächer*. Herausgegeben von Dr J.-E. Herberger und Dr F.-L. Winckler, Band VII, Heft 6. Landau, 1843, in-8°.

*Annalen für Meteorologie und Erdmagnetismus*. Jahrgang 1843, 6<sup>tes</sup> und 7<sup>tes</sup> Heft. München, 1843, in-8°.

ISIS. *Encyclopädische Zeitschrift von Oken*, 1843, Heft XII. Leipzig, in-4°.

*Mittheilungen der naturforschenden Gesellschaft in Bern, aus dem Jahre 1843*. Nos 7-12, titre et table des matières. Bern, 1843, in-8°.

*Beschrijving van eenen verwarmingstoestel in de warmekassen van den kruidtuin der hoogeschool te Utrecht*. Door C. - A. Bergsma. Utrecht, in-4°.

*Relazione istorica degli atti e studj dell' I. e R. accademia Aretina di scienze, lettere ed arti, appartenente all' esercizio 1840-41*. Firenze, 1841, in-8°.

*Opere dell' abate Teodore Monticelli, segretario perp. della R. accademia delle scienze di Napoli*. Vol. II. Napoli, 1841, 1 vol. in-4°.

( 195 )

*Elogio del conte di Camaldoli Fr. Ricciardi, letto nella solenne adunanza della reale accademia delle scienze de di' 11 Giugno 1843, dal socio ord. G. Ceva Grimaldi. Napoli, 1843, in-4°.*



# BULLETIN

DE

## L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES

ET

**BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.**

1844. — N<sup>o</sup> 4.

---

*Séance du 6 avril.*

M. le baron de Stassart, directeur;

M. Quetelet, secrétaire perpétuel.

---

### CORRESPONDANCE.

---

Le secrétaire communique le programme d'une nouvelle association qui, à l'instar de celle organisée par l'académie de Bruxelles, vient de s'établir à Florence, par les soins de M. Antinori, directeur du musée; le but de l'association est l'étude de la météorologie, de la physique du globe, et en particulier des phénomènes périodiques, tels que la floraison, les migrations des oiseaux, etc.

— M. Bravais communique quelques observations de M. le

docteur Lortet de Lyon, sur les départs des oiseaux voyageurs.

M. le professeur Matthes transmet également des observations ornithologiques, faites dans les environs de Deventer, par M. Brants.

M. Kickx communique les observations sur la floraison faites à Gand, et celles faites à Ostende par M. Mac-Leod.

— Le secrétaire dépose sur le bureau un grand nombre de réponses à la circulaire de l'académie, sur les antiquités nationales; ces réponses lui ont été transmises par l'intermédiaire de MM. les ministres de l'intérieur et de la justice.

— M. J. Wiener fait hommage d'un exemplaire de la médaille qu'il vient de consacrer à la mémoire de M. Falck, membre honoraire de l'académie.

— Le secrétaire présente les deux ouvrages manuscrits suivants :

1° *Mémoire sur les tremblements de terre ressentis en France et en Belgique, depuis le IV<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours (1845)*, par M. Alexis Perrey, professeur supplémentaire à la faculté des sciences de Dijon. Commissaires : MM. Quetelet et Crahay.

2° *Essai de coordination des causes qui précèdent, produisent et accompagnent les phénomènes électriques*, par M. Ath. Peltier. Commissaires : MM. Crahay et Quetelet.

— M. Koene, professeur à l'université de Bruxelles, demande à pouvoir déposer un paquet cacheté; le dépôt est accepté.

— L'académie reçoit encore un supplément au mémoire envoyé au concours de 1844, sur la circulation chez les insectes. Ce supplément est envoyé aux commissaires chargés de l'examen du mémoire.

---



## RAPPORTS.

---

*Rapport de M. Kickx sur une note de M. Westendorp, concernant le mode de propagation des Nidulaires.*

La note que M. Westendorp a adressée à l'académie, et sur laquelle nous avons été chargé de faire un rapport, est relative au mode de propagation des champignons du genre *Nidulaire*, et plus particulièrement de la section des *Cyathus*.

Le *Cyathus subiculosus*, espèce mexicaine, est celui dont la propagation a été étudiée en premier lieu. Nous y avons constaté : 1° que le sporange, après s'être aplati, donne naissance à une sorte de carcithe (*mycelium Alior.*), qui a tout l'aspect d'une mucédinée et en qui il finit par se résoudre entièrement; 2° que du milieu de ce *mycelium* on voit poindre, au bout de deux ou trois jours, un corps de la grosseur d'une petite tête d'épingle qui grandit et devient ensuite le *peridium* (1).

Quelques mois plus tard, au commencement de 1842, parut dans le *Linnea* de Schlechtendal un mémoire (2) dans lequel M. Schmitz rend compte des observations qu'il a recueillies sur le *Cyathus striatus*. L'auteur n'assista

---

(1) *Notice sur quelques champignons du Mexique* dans les BULLETINS de l'Académie du mois d'août 1841.

(2) *Mycologische Beobachtungen als Beiträge zur Lebens- und Entwicklungsgeschichte einiger Gasteromyceten und Hymenomyceten.*

point à l'évolution du sporange même, mais bien à celle du *peridium* déjà formé et choisi à des âges très-différents. En explorant en outre des localités où croissaient de nombreux individus de ce gastéromyce, il découvrit sur le *mycelium* qui en est toujours le premier développement, des points jaunâtres et floconneux, formés de fils raccourcis, entrecroisés et convergents. De ces points il vit sortir des corpuscules qui produisirent chacun un *peridium*. Il crut de prime abord reconnaître en eux des sporanges, mais il en vint bientôt à les envisager comme des pousses immédiates de la matière byssoïde, des espèces de stolons ou de propagules, par l'entremise desquels cette matière, vivace selon lui, peut annuellement faire reparaitre un *peridium* nouveau.

Il est assez vraisemblable que les *mycelium* observés dans cette circonstance étaient (quoi qu'en dise M. Schmitz, qui a prévu en partie cette objection sans la détruire) les produits du développement antérieur de sporanges déjà changés en byssus. Les corpuscules mentionnés plus haut seraient-ils dans cette hypothèse autre chose que les premiers rudiments du jeune *peridium*, à la formation duquel interviennent peut-être les grains amylacés que l'on a décrits sous le nom de spores?

Un fait qui n'en résulte pas moins des observations de M. Schmitz, comme des nôtres, c'est que le *peridium* se développe toujours aux dépens du tissu byssoïde. Aussi M. Schmitz, qui a vu d'ailleurs ce tissu passer immédiatement dans la substance du *peridium*, regarde-t-il le *Cyathus* dans son état primitif, comme une vraie byssoïdée. Le *peridium* n'est pour lui que le *mycelium* même, parvenu à un plus haut degré d'évolution.

Nous venons de résumer tout ce que l'on sait jus-

qu'ici (1) sur le mode de propagation des Nidulaires. Examinons maintenant le travail qui nous est soumis.

L'espèce qui a fait l'objet des recherches de M. Westendorp est le *Cyathus crucibulum*. Placé dans les conditions requises, le sporange, dit cet observateur, s'attache d'abord indifféremment par l'une de ses faces, au moyen d'une sorte de moisissure ou de *mycelium*. Il s'affaisse ensuite, puis s'élève au centre, et de lenticulaire qu'il était devient globuleux. Les deux membranes (2) dont le carpoderme se compose s'épaississent dans leur partie inférieure aux dépens de la partie supérieure, laquelle, ainsi amincie, constituera plus tard l'épiphragme. La jeune plante s'allonge, grossit et achève enfin son évolution complète, qui aura duré en tout une douzaine de jours.

En même temps que ces changements ont lieu, la matière blanche et sporulifère renfermée dans l'intérieur du sporange en subit d'autres, qui ne sont pas moins remarquables. De dure qu'elle était, elle devient liquide pour reprendre successivement une partie de sa consistance et redevenir de plus en plus visqueuse. Les globules ou les spores nageant dans ce liquide augmentent de volume sur ces entrefaites, acquièrent un filet ombilical qui va s'insérer au fond du *peridium*, et passent ainsi à l'état de sporanges. Ceux-ci contiennent à leur tour un nombre plus ou moins considérable de globules ou de spores élémentai-

(1) Ce rapport a été remis à l'Académie le 2 mars, époque où le numéro des *Annales des sciences naturelles*, qui contient les recherches de M. Tulasne sur le même sujet, ne m'était pas encore parvenu.

(2) Dans le *Cyathus subiculosus* existent trois membranes, deux cellulaires et une autre formée de vaisseaux fibreux à parois épaisses. M. Schmitz a retrouvé une structure analogue dans le *Cyathus striatus* (voir *Linnea*, XVI, p. 159).

res, sur l'origine desquels l'auteur se tait, et sont destinés à présenter plus tard les mêmes phases de développement.

Il résulte de là :

1° *Que ce n'est point le mycelium, mais bien au contraire l'enveloppe sporangienne qui forme le peridium nouveau.* Toutefois comment se fait-il alors que celui-ci, au moment de sa première apparition, se montre sous un volume infiniment moindre que celui du sporange qui le produit ? Et pourquoi est-il à cette même époque stipité, au moins dans le *Cyathus subiculosus* ? Il n'est cependant guère probable que le phénomène s'accomplisse différemment chez les diverses espèces d'un genre aussi naturel.

2° *Que les corps lenticulaires habituellement pris pour des sporanges sont les véritables SPORES, puisque ce sont eux qui produisent le nouvel individu.* Aussi l'auteur les désigne-t-il partout sous ce nom, bien qu'à la page 6 il les considère comme étant chez les champignons les représentants des bulbilles des phanérogames « lesquels, y est-il dit, con- » tiennent également à l'état rudimentaire toutes les parties qui doivent constituer une plante parfaite. » Nous devons faire remarquer que s'il en était ainsi, les bulbilles des phanérogames ne différeraient en rien des graines. Dans celles-ci en effet ou dans leur embryon, pré- et co-existent les différentes parties du végétal complet, tandis que le bulbille, simple bourgeon, doit former lui-même les parties qui lui manquent. La comparaison de l'auteur est-elle d'ailleurs compatible avec ses conclusions et surtout avec la suivante ? Nous ne le pensons pas.

3° *Que les globules internes du sporange ou les spores des auteurs, ne sont pas aptes en cet état à reproduire la plante, mais qu'ils le deviennent à la seconde génération, et après avoir été soumis encore une fois à l'action de la matière gé-*

*latineuse*. Il y aurait donc dans les *Cyathus* une sorte d'emboîtement du germe (en prenant ce mot dans le sens le plus large) ou de ses rudiments. Les globules primitifs y subiraient une espèce de métamorphose progressive, qui tendrait à en faire des centres d'individualisation, autour desquels les jeunes globules, procréés entretemps par l'acte végétatif, viendraient se grouper. Certains auteurs y verraient peut-être des triades se surorganisant et montant, sans autre préambule, à la fructification.

M. Westendorp parle aussi de la dissémination, et embrasse à cet égard la manière de voir de Nees, qui est aussi celle de Schmitz. Il admet que la pluie remplissant le *peridium*, les sporanges surnagent et sont entraînés par l'eau qui déborde; d'autres fois encore les vapeurs d'eau répandues dans l'atmosphère sont absorbées par les filets ombilicaux qui, à raison du plus d'espace qu'il leur faut lorsqu'ils sont gonflés, élèvent les sporanges et les poussent hors du *peridium*, d'où la moindre brise les fait tomber. Nous avons cependant sous les yeux, en ce moment même, deux *peridium* frais et fructifères du *Cyathus vernicosus*, dont l'un a passé 24 heures dans une immersion complète, et dont l'autre a été rempli d'eau pendant le même espace de temps, sans qu'un seul sporange se soit déplacé. Nous avons coupé vers le milieu de sa longueur le filet ombilical de quelques-uns de ceux qui étaient mûrs, et nous les avons vus alors gagner le fond du liquide, le filet tourné vers le haut, comme Bulliard l'avait déjà expérimenté.

Il existe, croyons-nous, dans le travail de M. Westendorp relativement à l'origine de ce cordon ombilical une contradiction, plus apparente peut-être que réelle, mais que nous devons cependant relever. L'auteur semble le consi-



dérer d'abord (page 5), comme produit par le *mycelium*, car il l'appelle « un prolongement filamentoso-spongieux » formé par la réunion de plusieurs fibres capillaires, » tandis qu'un peu plus loin (page 8), il paraît le décrire comme se formant aux dépens de la matière gélatineuse. Cette dernière opinion s'accorde avec celle de Schmitz.

Sans entrer en plus de détails, nous ferons une remarque finale. Lorsque plusieurs observateurs, s'occupant d'un même sujet d'étude, arrivent à des résultats différents, et surtout lorsque les observations de l'un d'eux conduisent à des faits inconnus ou insolites dans la série des êtres dont il s'agit, il est permis de se renfermer dans le doute. Nous ne partageons donc pas jusqu'ici l'opinion de M. Westendorp, sur le mode de propagation des Nidulaires. Mais ceci ne nous empêche point de croire que son travail est consciencieux et propre à provoquer de nouvelles recherches. Nous en proposons par conséquent l'impression.

Conformément à ces conclusions et à celles de M. Cantraine, second commissaire, l'académie a ordonné l'impression de la note de M. Westendorp.

---

*Note sur le mode de propagation des Nidulaires, genre de l'ordre des GASTROMYCES (cryptogamie); par G. D. Westendorp, médecin à l'hôpital militaire de Bruges.*

Vers la fin de 1856, nous eûmes, pendant plusieurs mois consécutifs, occasion d'observer, sur une poutre de chêne à moitié pourrie et en partie enterrée, qui se trouvait dans la cour de l'hôpital militaire d'Anvers, le développement successif d'un grand nombre d'individus du *Cya-*



*thus crucibulum*, Hoffm. ; ce qui nous donna la faculté de suivre dans toutes ses phases le mode de propagation, l'accroissement, etc., d'une plante sur laquelle l'opinion des auteurs, relativement à la place qu'elle doit occuper dans la grande famille cryptogamique, sont encore loin d'être d'accord, et cela probablement parce que la plupart jugent plutôt la question par l'analogie de formes que les Nidulaires peuvent avoir avec d'autres genres de champignons mieux connus, que sur des bases certaines, fondées sur l'organisation intime des organes de la propagation, qui ont servi à établir presque toutes les autres familles et genres de la cryptogamie.

D'autres occupations nous avaient fait perdre de vue les notes que nous avions réunies sur ce sujet, et même nous ne pensions plus à les publier, lorsqu'une intéressante publication, intitulée : *Notes sur quelques champignons du Mexique*, par M. Kickx, professeur à l'université de Gand, insérée dans le tome VIII, n° 8, pag. 72 et suivantes, des *Bulletins de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, vint nous faire connaître la manière dont s'était développée dans les serres du jardin botanique de Gand, une nouvelle espèce de Nidulaire, qu'il nomma *Cyathus subiculosus*, et nous rappeler ce que le hasard nous avait aussi permis d'observer dans le temps.

Nos propres observations différant, sous plusieurs rapports, avec ce que le savant professeur de Gand a observé, nous croyons que, dans l'intérêt de la science, il est de notre devoir de les faire connaître, d'autant plus qu'elles tendent aussi à éclaircir l'histoire de ce genre, et surtout à confirmer ce que M. Kickx avait déjà supposé, lorsqu'il disait (*Loc. cit.*, pag. 81) : « Peut être devra-t-on en revenir un jour à regarder les prétendus sporanges comme

» des spores, et les spores d'aujourd'hui comme des  
 » grains amylacés, comparables à ceux que Hugo Mohl a  
 » observés dans les spores de l'*Anthoceros* et de plusieurs  
 » autres cryptogames. » En effet, nous avons observé que  
 chaque spore (sporangies, péridioles et orbicules des auteurs) ne produisait jamais qu'un seul individu; que son enveloppe ou carpoderme persistait et devenait, du moment que la graine était placée dans des circonstances favorables à son développement, le nouveau *peridium*; et enfin qu'une partie des globules contenus dans le spore (grains amylacés? spores et sporules des auteurs) changeaient de nature, à une certaine époque de l'existence de la plante, et devenaient à leur tour des spores à globules qui, plus tard, jouèrent le même rôle que la plante mère; de manière qu'on pourrait presque dire que cette plante passe successivement par trois métamorphoses, savoir : 1<sup>o</sup> l'état de globule, où elle est réduite à sa plus simple expression; 2<sup>o</sup> l'état de spore, contenant lui-même des globules et enfin; 3<sup>o</sup> l'état de *peridium* ou de plante parfaite, donnant naissance aux spores; et tout cela rien que par le développement successif des différentes parties qui préexistaient déjà lorsque ces globules se trouvaient encore à l'état rudimentaire, nageant dans le liquide visqueux qui remplit les spores longtemps avant leur maturité.

Ce qui avait d'abord fixé notre attention fut la manière dont s'opérait la dissémination dans ce genre. Depuis longtemps nous avons cru que, comme dans le genre *Carbobolus*, les lentilles des Nidulaires étaient projetées hors des cupules par une force élastique; toutes nos recherches ont eu pour résultat de nous démontrer jusqu'à l'évidence qu'aucun organe contenu dans le *peridium* n'était en état de produire cette projection; en

effet le cordon ombilical, qui est le seul intermédiaire qui existe entre la cupule et les graines, est beaucoup trop long et trop lâche, pour pouvoir faire l'office de ressort; et les lentilles elles-mêmes ne peuvent pas produire cet effet par leur propre élasticité, car dans ce cas la projection devrait se produire au moment où l'épiphragme se rompt, ce qu'on n'observe jamais : la dissémination n'ayant lieu que du troisième au dixième jour après la déhiscence, suivant le degré de chaleur et d'humidité de l'atmosphère. D'ailleurs d'autres moyens que nous ferons connaître à l'instant, suffisent, suivant nous, pour qu'on ne doive pas recourir à la projection pour expliquer la sortie des lentilles du *peridium*. Voici ce que nous avons observé à cet égard : on sait que chaque spore est attaché au fond de la cupule, au moyen d'un filet ou prolongement filamentosospongieux, formé par la réunion de plusieurs fibres capillaires assez longs, plusieurs fois repliés sur eux-mêmes pour occuper le moins de place possible, et susceptibles de se gonfler, en absorbant une certaine quantité d'eau, lorsque l'atmosphère est chargée de beaucoup d'humidité. Ceci posé, on concevra facilement pourquoi, pendant le jour, lorsque le temps est beau et sec, toutes les lentilles restent immobiles au fond de la cupule; tandis que pendant les jours brumeux, et le soir, quand les vapeurs se condensent vers la terre, ces filets spongieux se gonflent par les molécules aqueuses qui s'interposent entre leurs fibres, remplissent de plus en plus le *peridium*, et forcent les lentilles à s'élever; bientôt leur niveau dépasse les bords, et dans ce moment la moindre brise suffit pour faire tomber quelques-unes de ces graines sur le côté, où elles restent quelquefois suspendues par le cordon ombilical. D'autres fois cette dissémination est favorisée par la pluie, au point qu'il

n'est pas rare de trouver après une averse la cupule entièrement vidée ; en effet, le *peridium* par sa forme évasée et sa position est très-propre à recueillir l'eau qui tombe du ciel ; dans ce cas, la cupule se remplit bientôt et les lentilles, par leur légèreté, surnagent et sont entraînées par l'eau qui déborde. Il nous semble que ces deux causes sont plus que suffisantes pour expliquer pour quoi Nees avait attribué, non sans raison, la dispersion des grains à la pluie, tandis que le docteur Paulet et M. le professeur Kickx l'attribuent à une projection ou éruption, agissant plus particulièrement la nuit.

Maintenant passons aux résultats de la seconde série d'observations que nous avons été à même de faire, c'est-à-dire à celles qui étaient relatives à la germination (si je puis m'exprimer ainsi) des lentilles, à leur développement, à leur croissance, etc. ; observations qui nous permettraient de considérer les lentilles, non pas justement comme des véritables semences, mais comme représentant en quelque sorte, pour l'ordre des champignons, les bulbilles des phanérogames, qui en effet contiennent aussi, à l'état rudimentaire, toutes les parties qui doivent constituer une plante parfaite.

Pour être aussi clair que possible dans l'exposé des faits, nous suivrons pas à pas les évolutions d'une lentille qui vient de tomber par une cause quelconque au pied de la plante-mère, et sur le bois pourri qui doit lui servir de base.

Ainsi supposons une lentille, tombée indifféremment sur la face supérieure ou sur la face ombilicale, ce qui arrive plus souvent ; elle y reste tant que l'état hygrométrique de l'air et du bois, sur lequel elle est couchée n'est pas convenable au travail préparatoire ; mais du moment qu'une

quantité suffisante d'humidité l'entoure pour ramollir ses enveloppes (carpoderme), alors on voit naître sur les débris du cordon ombilical ou sur la face du spore qui regarde la terre, une sorte de *subiculum* ou de moisissure rousse, jaune ou blanchâtre, rayonnant et se dirigeant vers le bois pour s'y attacher et faire l'office de racines; au bout de deux jours la graine adhère déjà assez fortement pour qu'on doive employer une certaine force pour la détacher. Si alors on rompt ces adhérences et qu'on retourne la lentille, on voit que ce duvet disparaît promptement; si les circonstances sont favorables, elle ne tarde pas à reproduire un nouveau *subiculum*, par la face qui alors est tournée vers le bois, pour s'y attacher de nouveau. Ce n'est que quand ces adhérences sont bien établies, que la lentille elle-même commence à donner quelques signes de vie; le centre qui s'était légèrement affaissé pendant la formation du *subiculum*, commence à s'élever; les deux membranes dont le carpoderme est formé deviennent plus épaisses; la matière blanchâtre et dure, contenue dans l'intérieur, se ramollit au point de devenir presque liquide, un peu visqueuse et transparente; vue au microscope, on remarque que cette matière est formée par une agglomération de globules très-petits et arrondis, dont quelques-uns paraissent un peu plus gros.

Du 4<sup>me</sup> au 5<sup>me</sup> jour le spore grossit, perd sa forme primitive lenticulaire pour devenir globuleux; la partie inférieure du carpoderme, qui constituera le *peridium*, continue à s'épaissir, mais aux dépens du segment supérieur (épiphragme); elle a déjà 4 à 5 millimètres de hauteur; le liquide intérieur devient plus consistant, plus visqueux et d'un aspect laiteux; au microscope, on voit un certain nombre de globules beaucoup plus gros que les autres,



presqu'opaques, arrondis, et dont quelques-uns sont munis d'un prolongement sétacé à peine visible; ce sont ces globules qui formeront les nouvelles lentilles ou spores, dont le cordon ombilical est déjà représenté par cet appendice sétacé.

Du 5<sup>me</sup> au 8<sup>me</sup> jour la forme générale de la plante s'allonge, devient ovalaire tout en continuant de grossir; sa surface extérieure, qui était assez lisse, devient tomenteuse et d'un jaune plus ou moins vif; sa hauteur a atteint de 6 à 8 millimètres; le liquide intérieur continue à s'épaissir et devient entièrement blanc et très-visqueux; les spores ont au moins triplé de volume; les appendices sétacés se prononcent davantage et se dirigent vers la partie inférieure de la cavité du *peridium*, pour y prendre des adhérences; le liquide visqueux étant placé sous le microscope, on y voit toujours une masse de petits globules arrondis, en tout semblables à ceux qu'on trouve maintenant aussi dans l'intérieur des nouvelles graines, et qu'on peut bien observer quand on en écrase une avec la pointe d'un canif.

Du 8<sup>me</sup> au 12<sup>me</sup> jour le *peridium* a atteint toute sa hauteur (9 à 10 millimètres); ses parois, qui sont d'un brun ferrugineux, sont comme subereux et ont à peu près un demi-millimètre d'épaisseur; le bord est bien dessiné et donne attache au pourtour à l'épiphragme, qui s'amincit de plus en plus vers le centre; les spores ont atteint un à un et demi millimètre de largeur, mais il se sont aplatis, comme s'ils avaient été soumis à une certaine pression; les cordons ombilicaux ont tous pris leur attache au fond de la cupule.

Si maintenant une belle journée se montre, alors l'épiphragme ne tarde pas à se rompre au centre en plusieurs lambeaux, qui se roulent en dehors, se dessèchent et tom-



bent ; les bords du *peridium* n'étant plus retenus par ce frein , se déjettent un peu en dehors , et donnent à la cupule la forme évasée qu'on lui connaît ; le peu de liquide qui entourait encore les lentilles s'évapore promptement , et on voit , remplissant au moins les trois quarts de la cavité , 7 à 15 spores lenticulaires, opaques et jaunâtres, disposés comme des œufs dans un nid ; les parois internes sont lisses, comme vernissées et d'une couleur légèrement plombée. Enfin , après la déhiscence ou destruction de l'épiphragme, c'est une des causes dont nous avons parlé plus haut qui détermine la sortie des spores du *peridium*, ce qui arrive ordinairement du 12<sup>me</sup> au 20<sup>me</sup> jour , pour recommencer les évolutions d'une nouvelle génération , en passant par les différentes phases que nous venons de faire connaître.

De ce qui précède, nous pouvons conclure :

1° Que les globules contenus dans les lentilles, et que plusieurs auteurs ont considérés comme les spores, ne le sont pas, dans ce sens, qu'ils ne peuvent produire immédiatement de nouveaux individus ; seulement ils ont la faculté de devenir de véritables spores à la deuxième génération.

2° Que les lentilles auxquelles nous avons préféré donner dans le cours de ce travail le nom de spores, et que les auteurs avaient regardées comme des sporanges, ne peuvent plus être considérées comme telles ; parce que ce sont elles qui produisent immédiatement les nouveaux individus, et non pas les globules contenus dans leur intérieur, qui ne sont que les rudiments de spores d'une autre génération.

---

## LECTURES.

## PHYSIQUE.

*Quelques considérations sur le psychromètre*, par J.-G. Crahay, professeur de physique à l'université catholique.

Pour déterminer la force élastique de la vapeur d'eau contenue dans l'atmosphère, par les indications d'un thermomètre à réservoir mouillé de ce liquide, on fait usage de formules dont la forme générale est déduite de considérations théoriques, mais dont les coefficients numériques sont modifiés de manière à satisfaire le mieux à des cas particuliers pour lesquels les résultats sont connus.

Pour établir les formules, on part du principe connu en physique d'après lequel la vapeur, pour se former, a besoin de rendre latente une certaine quantité de chaleur, laquelle est en raison de la masse de vapeur qui se produit, cette dernière étant proportionnelle à la fois à la température du liquide dont elle émane et au degré de sécheresse de l'air qui environne l'appareil; tellement que si l'air était saturé de vapeur, l'évaporation du liquide qui aurait la température de cet air serait nulle, par suite qu'il n'y aurait point de chaleur rendue latente, et ainsi point d'abaissement de température. Si l'atmosphère n'est pas saturée de vapeur, le réservoir mouillé du thermomètre en fournit, ce qui fait baisser sa température en même temps que celle de la couche d'air adjacente; à me-

sure du refroidissement, la vapeur se forme avec moins d'abondance, tandis que la couche d'air adjacente à l'enveloppe humide se rapproche du point de saturation. A cause du mouvement inévitable de l'air, ne fût-ce qu'en raison de la diminution de densité par l'admission d'une plus grande quantité de vapeur, la couche humide est incessamment remplacée par du nouvel air, qui vient à son tour se charger de vapeur; par conséquent l'évaporation continue à avoir lieu à la surface du thermomètre. Cependant, lors même que la couche d'air humide ne serait pas déplacée, l'évaporation devrait encore continuer à se faire, pour remplacer la vapeur qui, de la couche immédiatement adjacente, se communique au reste de la masse, laquelle est supposée indéfinie, et par suite incapable d'éprouver un changement dans son état hygrométrique à cause de l'évaporation qui a lieu à la surface du thermomètre. Celui-ci continue à baisser jusqu'à un certain *minimum*, auquel il reste stationnaire tant que les circonstances extérieures, l'état hygrométrique, la température de l'atmosphère, etc., restent les mêmes.

Cet état de chose arrivé, la chaleur nécessaire pour la continuation de l'évaporation ne peut être fournie que par le rayonnement des corps environnants, mais principalement par le contact de l'air adjacent; soit que la couche de celui-ci se renouvelle sans cesse, et, dans ce cas, c'est la chaleur propre à cet air qui passe dans la vapeur; soit que la couche humide reste fixe, dans quel cas, c'est la chaleur des couches plus éloignées qu'elle transmet à la vapeur à travers sa masse; car nécessairement la première couche ayant été abaissée en température par le contact de la surface évaporante, les couches plus éloignées qui l'enveloppent doivent lui céder de leur excès de

chaleur qui , au fur et à mesure , devient latente dans la nouvelle vapeur qui se forme.

Que le thermomètre à réservoir mouillé doive s'arrêter à un certain *minimum* de température , et y rester stationnaire tant que les circonstances demeurent les mêmes , cela résulte de ce que , à mesure que sa température baisse au-dessous de celle des corps environnants , il s'approprie des portions croissantes de la chaleur que ceux-ci lui envoient en quantité constante , soit par contact , soit par rayonnement ; tandis que , d'un autre côté , l'évaporation sur la même surface diminuant avec la température du liquide , la chaleur rendue latente va en décroissant ; d'où il suit que la différence entre les quantités de chaleur reçues et dépensées dans le même temps doit aller en diminuant jusqu'à s'effacer entièrement. D'après cela , quand l'état stationnaire du thermomètre à réservoir mouillé est arrivé , la quantité de chaleur rendue latente dans la vapeur qui se forme incessamment est évidemment égale à celle qui est fournie dans le même temps par le rayonnement et par le contact de l'air environnant , il y a compensation. A partir de là , le thermomètre mouillé ne peut pas descendre davantage , car à une moindre température l'évaporation serait moins abondante , la quantité de chaleur serait inférieure à celle apportée par le rayonnement et par le contact de l'air , le thermomètre devrait remonter. De même il ne peut pas s'élever au-dessus du point de compensation , parce qu'alors la formation plus abondante de vapeurs enlèverait plus de chaleur qu'il n'en est restitué dans le même temps ; le thermomètre ne tarderait pas à redescendre. Ceci suppose que toutes les circonstances extérieures restent les mêmes.

Cela posé , admettons avec les physiiciens allemands que

la couche d'air adjacente immédiatement au réservoir mouillé, en cédant de son excès de chaleur à celui-ci, soit descendue précisément à la température  $t'$  de ce réservoir, laquelle est indiquée par le mercure dans le tube du thermomètre. Admettons encore que la vapeur émanée de ce réservoir, en s'ajoutant à celle que la couche d'air contenait, et dont la tension est représentée par  $e$ , ait porté cette couche jusqu'à la saturation complète, et par conséquent ait amené la tension de la somme des vapeurs à  $e'$ , *maximum* de tension correspondante à la température  $t'$ ; il s'en suivra que la vapeur fournie par le réservoir aura une tension  $e' - e$ . La couche d'air soumise à la pression  $p$ , mesurée par le baromètre, étant formée d'un mélange d'air sec avec de la vapeur dont la tension est  $e'$ , la force élastique de l'air seul sera exprimée par  $p - e'$ .

Avec ces données, on pourra calculer le poids d'un volume d'air sec de la force élastique  $p - e'$ , et celui d'un pareil volume de vapeur d'eau de la tension  $e$ , l'un et l'autre volume à la température  $t'$ . Connaissant aussi la chaleur spécifique  $\gamma$  de l'air, celle  $k$  de la vapeur d'eau y contenue primitivement, on peut trouver la quantité totale de chaleur abandonnée par la couche formée du mélange, en descendant de la température  $t$  de l'atmosphère à celle  $t'$  du thermomètre mouillé. Et comme cette quantité est égale à celle rendue latente par la vapeur émanée de la surface du réservoir en même volume que celui du mélange ci-dessus, avec une tension  $e' - e$  et une température  $t'$ , on aura une équation formée par l'égalité des quantités de chaleur cédée d'un côté et absorbée de l'autre. Cette équation est

$$(p - e') (t - t') \gamma + a e (t - t') k = a (e' - e) (\lambda - t'),$$



$\lambda$  étant la chaleur latente dans la vapeur d'eau à  $0^\circ$ ,  $a$  le poids spécifique de la vapeur d'eau comparé à celui de l'air à égalité de force élastique et de température (\*).

On tire de l'équation, pour la tension de la vapeur contenue primitivement dans l'air :

$$e = \frac{e' - \frac{\gamma}{a(\lambda - t')} (p - e') (t - t')}{1 + \frac{k}{\lambda - t'} (t - t')},$$

Ces valeurs numériques sont  $\gamma = 0,2669$ ,  $k = 0,857$ ,  $\lambda = 650^\circ$ ,  $a = 0,62549$ .

Quelques physiiciens, entre autres Stierlin, au lieu du terme  $\lambda - t'$ , qui est la chaleur latente de la vapeur d'eau à la température  $t'$ , se bornent au nombre  $550^\circ$ , qui est celle de la même vapeur à  $100^\circ$ ; en adoptant cette valeur, on a

$$e = \frac{e' - 0,00077832 (p - e') (t - t')}{1 + 0,0015218 (t - t')} \quad . \quad . \quad (A)$$

Il est des auteurs qui considèrent le dénominateur comme sensiblement égal à l'unité, qui en outre négligent  $e'$  par rapport à  $p$ , et qui posent par conséquent

$$e = e' - 0,00077832 p (t - t').$$

Stierlin arrive à une approximation plus grande en opérant la division indiquée par l'équation (A), en se bornant cependant aux termes où le facteur 0,0015218 ne dépasse pas la 2<sup>e</sup> puissance; représentons ce facteur par  $n$ , celui 0,00077852 par  $m$ , la division conduira à

$$e = [e' - m(p - e') (t - t')] [1 - (t - t') n + (t - t')^2 n^2],$$

---

(\*) Voyez, pour de plus amples renseignements sur cette équation, la page 280 de ce *Bulletin*.



et enfin

$$e = e' - p(t - t') \left\{ m[1 + n^2(t - t')^2 - n(t - t')] - \frac{e'}{p} n[n(t - t') - 1 + \frac{m}{n} - m(t - t') + mn(t - t')^2] \right\}.$$

Maintenant, afin de pouvoir réduire cette formule en tableaux, Stierlin adopte pour  $t - t'$  et pour  $e'$  placés entre les grandes parenthèses, des valeurs moyennes fournies par les observations continuées pendant un certain temps; il pose  $t - t' = + 2^{\circ},5$  et  $\frac{e'}{p} = 0^{\text{mm}},016$ , et comme  $p = 760^{\text{mm}}$ , il s'ensuit que  $e' = 12^{\text{mm}},16$ , tension qui répond à  $t' = + 14^{\circ},1$ ; par suite  $t = + 16^{\circ},6$  pour température moyenne. Ce dernier chiffre est évidemment trop fort pour notre climat, il eût été plus convenable de prendre  $t = + 10^{\circ}$ , alors  $t' = 10^{\circ} - 2^{\circ},5 = 7^{\circ},5$ , en supposant que l'expérience ait donné moyennement  $2^{\circ},5$  pour  $t - t'$ ; on aurait eu ensuite  $e' = 8^{\text{mm}},658$  et  $\frac{e'}{p} = 0,0114$ . Dans le fait cela revient au même, puisque M. Stierlin se borne à prendre simplement 0,01 pour  $\frac{e'}{p}$ . Effectuant avec cette valeur le calcul indiqué, on arrive finalement à

$$e = e' - 0,000782776.....(t - t'). p. \quad . \quad . \quad . \quad (B)$$

Si le thermomètre mouillé était plus bas que  $0^{\circ}$ , l'eau serait congelée dans l'enveloppe; alors la chaleur nécessaire pour la formation des vapeurs qui en émanent se composerait d'abord de  $75^{\circ}$  pour le passage de l'état solide au liquide, et ensuite de  $550^{\circ}$  pour le passage à l'état de vapeur, donc en somme de  $625^{\circ}$  (plus exactement ce chiffre devrait être  $725^{\circ} - t'$ ). Substituant ce chiffre pour  $\lambda$  dans la formule et la transformant comme ci-dessus,

Stierlin arrive à

$$e = e' - 0,000689432..... (t - t') p. \quad . \quad . \quad . \quad (C)$$

Les deux formules (B) et (C) ont été réduites en tables, tant en mesures métriques et en degrés du thermomètre centigrade, qu'en lignes de l'ancienne mesure de Paris et en degrés de l'échelle de Réaumur (\*), et Stierlin les a

(\*) Il ne règne pas un accord complet entre les tables I et III de Stierlin, qui donnent le *maximum* de tension de la vapeur d'eau, la première en lignes de Paris et en degrés de Réaumur, la seconde en millimètres et en degrés centésimaux; toutes deux fondées sur les observations de Dalton. L'une déduite directement des travaux du physicien anglais, après avoir fait subir à la température une correction du chef de la différence de pression atmosphérique sous laquelle le thermomètre avait reçu le point d'eau bouillante, et avoir réduit les mesures anglaises en anciennes mesures de Paris; l'autre table fondée sur les calculs par lesquels Biot a réduit les mêmes travaux en mesures nouvelles. Ces tables I et III ne conduisent pas l'une à l'autre par simple réduction des mesures linéaires et des divisions des échelles thermométriques. La comparaison des tensions des vapeurs à des degrés correspondants sur les deux échelles, attribue une valeur trop grande à la ligne de Paris réduite en millimètres, et cette valeur n'est pas la même aux divers points de l'échelle. Les nombres suivants le prouvent.

| TABLE I.                |                       | TABLE III.             |                         | VALEUR<br>qui s'en déduit<br>pour<br>la ligne en millim. |
|-------------------------|-----------------------|------------------------|-------------------------|----------------------------------------------------------|
| TEMPÉRATURE<br>Réaumur. | TENSION<br>en lignes. | TEMPÉR.<br>centigrade. | TENSION<br>en millimèt. |                                                          |
| 0°                      | 1.<br>2,168           | 0°                     | mm.<br>5,059            | mm.<br>2,3335                                            |
| 8                       | 4,071                 | 10                     | 9,475                   | 2,3274                                                   |
| 20                      | 9,966                 | 25                     | 23,089                  | 2,3168                                                   |
| 32                      | 22,935                | 40                     | 52,891                  | 2,3061                                                   |
| 26                      | 29,859                | 45                     | 68,751                  | 2,3025                                                   |

Or, il est bien établi que la ligne de Paris vaut réellement 2mm,25585.

vérifiées par la comparaison avec des observations faites simultanément sur le psychromètre et sur l'hygromètre de Daniell; il les a soumises également à l'épreuve en calculant par leur moyen quatre des expériences de Gay-Lussac, consistant à faire arriver un courant d'air desséché sur la boule d'un thermomètre enveloppé d'un linge mouillé d'eau (\*). Les résultats de cette comparaison sont assez satisfaisants (\*\*).

J'ai été conduit à étendre la comparaison à la série entière des expériences de Gay-Lussac, en me servant des tables III et VI de Stierlin. Soit  $t$  la température du courant d'air dirigé sur le thermomètre mouillé,  $t'$  la température *minimum* à laquelle celui-ci descendait, la pression du baromètre étant de 760 millimètres; puisque le courant d'air était sec, les formules (B) et (C) doivent donner, en mettant  $e = 0$ :

$$0 = e' - 0,000782776 (t - t') \cdot 760 \quad . \quad . \quad . \quad (B)$$

$$0 = e' - 0,000689432 (t - t') \cdot 760 \quad . \quad . \quad . \quad (C)$$

Je représente par E le 2<sup>e</sup> terme de chacune de ces équations dont la première a été employée pour les cas où  $t$  est au-dessus de 0, la seconde pour ceux où  $t'$  est plus bas que ce point.

(\*) *Annales de chimie et de physique*, tom. XXI, p. 82. Elles sont rapportées dans tous les traités de physique.

(\*\*) Pour ces comparaisons, Stierlin s'est servi des tables I et IV en lignes de Paris et à degrés de Réaumur; les valeurs numériques sont un peu plus faibles que celles des tables III et VI qui ont pour base le millimètre et l'échelle centésimale. Aussi les écarts que Stierlin obtient de cette comparaison sont plus petits que s'il avait employé les tables citées en dernier lieu.

| $t.$  | $t'.$    | $t - t'.$ | $e'.$               | $E.$                | $e' - E.$   |
|-------|----------|-----------|---------------------|---------------------|-------------|
| $+ 0$ | $- 5,82$ | $5,82$    | $\text{mm. } 5,469$ | $\text{mm. } 5,050$ | $+0,419$    |
| 1     | $- 5,09$ | $6,09$    | $5,658$             | $5,191$             | $0,447$     |
| 2     | $- 4,57$ | $6,57$    | $5,814$             | $5,558$             | $0,476$     |
| 5     | $- 5,66$ | $6,66$    | $5,994$             | $5,490$             | $0,504$     |
| 4     | $- 2,96$ | $6,96$    | $4,180$             | $5,647$             | $0,555$     |
| 5     | $- 2,27$ | $7,27$    | $4,571$             | $5,809$             | $0,562$     |
| 6     | $- 1,59$ | $7,59$    | $4,567$             | $5,977$             | $0,590$     |
| 7     | $- 0,92$ | $7,92$    | $4,769$             | $4,150$             | $0,619$     |
| 8     | $- 0,26$ | $8,26$    | $4,975$             | $4,528$             | $0,647$     |
| 9     | $+ 0,59$ | $8,61$    | $5,187$             | $5,125$             | $0,064$     |
| 10    | $1,05$   | $8,97$    | $5,404$             | $5,557$             | $0,067$     |
| 11    | $1,65$   | $9,57$    | $5,614$             | $5,575$             | $0,059 (*)$ |
| 12    | $2,50$   | $9,70$    | $5,858$             | $5,771$             | $0,087$     |
| 15    | $2,95$   | $10,07$   | $6,097$             | $5,991$             | $0,106$     |
| 14    | $5,56$   | $10,44$   | $6,545$             | $6,211$             | $0,154$     |
| 15    | $4,18$   | $10,82$   | $6,598$             | $6,457$             | $0,161$     |
| 16    | $4,80$   | $11,20$   | $6,860$             | $6,665$             | $0,197$     |
| 17    | $5,42$   | $11,58$   | $7,152$             | $6,890$             | $0,242$     |
| 18    | $6,04$   | $11,96$   | $7,414$             | $7,116$             | $0,298$     |
| 19    | $6,66$   | $12,54$   | $7,706$             | $7,542$             | $0,564$     |
| 20    | $7,27$   | $12,75$   | $8,004$             | $7,574$             | $0,450$     |
| 21    | $7,88$   | $13,12$   | $8,513$             | $7,805$             | $0,508$     |
| 22    | $8,49$   | $13,51$   | $8,655$             | $8,037$             | $0,596$     |
| 25    | $9,10$   | $13,90$   | $8,964$             | $8,269$             | $0,695$     |
| 24    | $9,70$   | $14,50$   | $9,502$             | $8,507$             | $0,795$     |
| 25    | $10,50$  | $14,70$   | $9,651$             | $8,745$             | $0,906$     |

(\*) Tout porte à croire qu'il faut lire  $t' = 1^{\circ},67$   $t - t' = 9^{\circ},33$ , ce qui donnerait  $e' = 5,628$   $E = 5,551$  d'où  $e' - E = 0,077$ .

Ce tableau nous montre, en premier lieu, que la différence  $e' - E$  a toujours le même signe;  $e'$  l'emporte constamment sur  $E$ , et d'autant plus que la température ambiante est plus élevée. Or, comme ce terme  $e'$  exprime la tension de la vapeur d'eau dans la couche qui entoure le réservoir mouillé du thermomètre, couche que l'on a supposé être descendue exactement à la température  $t'$  du réservoir, et s'être saturée par la vapeur émanée de la couche humide; il résulte de cette comparaison que l'hypothèse est inexacte, et que dans la réalité la couche reste au-dessous du point de saturation; ce qui d'ailleurs paraît évident quand on considère la lenteur avec laquelle une masse d'air renfermée dans un vase avec de l'eau arrive au point de saturation; à plus forte raison, la couche qui entoure la boule mouillée du thermomètre, et qui n'y reste toujours que peu de temps, doit elle difficilement pouvoir s'y charger de vapeur au *maximum* de tension.

La supposition par rapport à la température à laquelle cette couche descend, n'est pas probable non plus, car il est contraire à la théorie d'admettre que l'air ambiant qui vient en contact avec le thermomètre cède aux vapeurs qui s'y forment tout son excès de chaleur. En outre, on ne tient pas compte de la chaleur arrivée par voie de rayonnement des corps environnants; la quantité en est beaucoup plus petite; il est vrai, que celle due au contact de l'air libre toujours plus ou moins agité; elle n'est cependant pas tellement minime qu'il serait inutile d'en tenir compte, mais il n'est guère possible d'y avoir égard dans la circonstance actuelle, puisque sa valeur dépend d'une foule de particularités, qui sont même variables pour une exposition donnée de l'instrument.

Ainsi, la couche d'air adjacente à la boule mouillée ne

descend pas à la température de celle-ci, les vapeurs n'y atteignent pas la tension *maximum*; cette tension ne s'y élève qu'à la valeur de  $E$ . Il s'ensuit aussi que la formule attribuée à la vapeur d'eau préexistante dans l'atmosphère une tension trop grande, et il faudrait pour la rendre exacte, diminuer la tension  $e'$  attribuée à la couche adjacente au thermomètre, ou modifier le coefficient du 2<sup>me</sup> terme de la formule, en le multipliant par quelque facteur tel que  $\frac{e'}{E}$  déduit des expériences de Gay-Lussac, et dont la valeur devrait varier avec la température  $t$ . Mais selon toute apparence la valeur de ce facteur devrait dépendre aussi de la quantité de vapeur contenue primitivement dans l'air, car il est à croire que plus cette quantité est grande, plus la couche d'air adjacente au thermomètre mouillé s'approchera du point de saturation. Cette dernière influence ne pourrait être évaluée que par de nouvelles expériences analogues à celles de Gay-Lussac, et dans lesquelles l'air, amené sur le thermomètre mouillé à divers degrés de température, serait chargé de quantités connues de vapeur. Ces expériences présenteraient des difficultés bien plus grandes que celles que Gay-Lussac a eues à surmonter. Des observations comparatives du psychromètre et de l'hygromètre de Daniell pourraient conduire au même but. Au reste, les différences signalées dans le tableau entre l'observation et le calcul sont assez faibles, du moins dans les environs de la température moyenne, pour qu'on puisse les négliger.

Un autre fait signalé dans le tableau, consiste en ce que les différences  $e' - E$  sont généralement plus fortes depuis  $t = 0^\circ$  jusqu'à  $t = 8^\circ$  que pour les degrés suivants; il y a un changement brusque dans leur valeur en passant de  $t = 8^\circ$  à  $t = 9^\circ$ . C'est que pour les huit premiers degrés



le thermomètre mouillé était descendu au-dessous de la glace fondante, et que par conséquent il a fallu se servir de la formule (C), dont le coefficient numérique est plus faible que celui de la formule (B), à cause qu'on y a supposé qu'outre les 550 degrés de chaleur rendue latente dans la vapeur, 75 degrés l'étaient par la liquéfaction de la glace, qui a précédé l'évaporation. Comme le principe est incontestable, l'excès plus grand de  $e'$  sur  $E$ , qui indique que la couche d'air adjacente à la glace qui recouvre le réservoir du thermomètre est encore plus éloignée du point de saturation que lorsque ce réservoir est enveloppé d'eau liquide, doit être attribué à ce que les vapeurs se séparent plus difficilement de la glace que du liquide. — En calculant les 8 premières expériences par la formule (B), qui s'applique au cas où la température du thermomètre mouillé est supérieure à celle de la congélation, j'obtiens les résultats suivants :

| $t$ . | $t'$ . | $t - t'$ . | $e'$  | $E$ . | $e' - E$ .                |
|-------|--------|------------|-------|-------|---------------------------|
| 0     | — 5,82 | 5,82       | 5,469 | 5,462 | <sup>mm.</sup><br>+ 0,007 |
| 1     | — 5,09 | 6,09       | 5,658 | 5,624 | 0,014                     |
| 2     | — 4,57 | 6,57       | 5,814 | 5,791 | 0,025                     |
| 3     | — 5,66 | 6,66       | 5,994 | 5,965 | 0,051                     |
| 4     | — 2,96 | 6,96       | 4,180 | 4,142 | 0,058                     |
| 5     | — 2,27 | 7,27       | 4,571 | 4,526 | 0,045                     |
| 6     | — 1,59 | 7,59       | 4,567 | 4,517 | 0,050                     |
| 7     | — 0,92 | 7,92       | 4,769 | 4,715 | 0,056                     |
| 8     | — 0,26 | 8,26       | 4,975 | 4,915 | 0,060                     |
| 9     | + 0,59 | 8,61       | 5,187 | 5,125 | 0,064                     |

Maintenant les différences sont bien plus petites, le changement brusque signalé plus haut disparaît aussi, et l'ensemble forme une série régulièrement croissante.

Il semblerait d'après cela que la formule (C) soit inutile, et qu'il soit préférable d'employer uniquement la formule (B) tant pour le cas où la boule du thermomètre est environnée d'une couche de glace, que pour celui où la couche est liquide.

L'écart de la formule provenant, ainsi que je l'ai fait remarquer plus haut, de l'impossibilité de connaître la tension  $e'$  qu'acquiert la vapeur dans la couche d'air adjacente au thermomètre, il ne reste d'autre moyen que de modifier le coefficient numérique de manière que l'équation représente le mieux possible les expériences; et d'après cela, on s'éloignerait du but si, pour rester fidèle à la théorie, on voulait maintenir dans la formule (A) la valeur  $650 - t'$  pour la chaleur latente de la vapeur à  $t'$  degrés, plutôt que d'adopter avec Stierlin et quelques autres physiciens, simplement le nombre  $550^\circ$ ; car par l'introduction du premier nombre, le coefficient numérique serait plus petit que celui adopté, par suite la différence  $e' - E$  plus grande que celle que donne la formule de Stierlin. Je me suis plus particulièrement attaché à cette dernière comme donnant les résultats les plus satisfaisants.

Quelques physiciens sont d'opinion que lorsque l'état stationnaire du thermomètre mouillé est arrivé, le mouvement plus ou moins rapide de l'air environnant ne peut pas le faire changer; d'après eux, si, à ce terme, une augmentation dans la vitesse du courant rend l'évaporation plus abondante, par suite fait passer plus de chaleur à l'état latent, ce même courant, dont la température est supérieure à celle de la surface mouillée, amène à celle-ci

une plus grande quantité de chaleur, et précisément dans le même rapport que l'absorption a été augmentée par l'évaporation. La compensation paraît n'être pas exacte, du moins pas dans tous les cas. J'ai observé constamment que le thermomètre à boule mouillée, exposé à l'air stationnaire dans une vaste salle, descendait de près de  $\frac{1}{2}$  degré quand l'air était agité dans ses environs, soit par le mouvement d'un plan, soit par un balancement imprimé à l'instrument suspendu à une corde. J'ai vu même qu'en plein air, quand le vent était faible, sans être nul, le thermomètre mouillé baissait encore plus ou moins quand j'augmentai l'agitation. La cessation du mouvement imprimé le faisait revenir à son point primitif. J'ai remarqué quelquefois que dans ces circonstances le thermomètre à boule sèche éprouvait une variation en sens contraire de celle indiquée par l'autre thermomètre. Quand le vent était plus fort, l'augmentation de mouvement imprimée à l'air ne produisait pas d'effet sur les thermomètres. Il faut conclure de là que lorsque l'agitation est faible, la couche d'air adjacente au thermomètre peut arriver à un état plus voisin de la saturation, et que la diffusion de sa vapeur dans le reste de la masse d'air se fait plus lentement que lorsque le renouvellement de l'air est plus rapide; conséquemment que dans cet air moins agité l'évaporation, et par suite l'absorption de chaleur, est dans un rapport moindre avec la chaleur venue du dehors, que lorsque le mouvement est plus rapide. Si la diffusion était nulle, l'évaporation serait arrêtée, et la température remonterait à celle du thermomètre sec. — Pour atteindre sûrement le *minimum* de température, il est donc utile d'agiter l'air dans les environs du psychromètre, si le vent est très-faible.

Il est d'usage de n'envelopper d'un linge mouillé que la boule seule du thermomètre, et cependant on regarde comme température de cette boule celle marquée par le thermomètre auquel elle appartient, sans tenir compte de ce que la colonne de mercure renfermée dans le tube ne participe pas à cette température, d'où il résulte que l'instrument indique un point trop élevé. L'erreur qui provient de là n'est pas à négliger, surtout lorsque la colonne hors de la boule est longue, comme c'est l'ordinaire dans les psychromètres où cette colonne a souvent une étendue de 60 degrés.

Pour tenir compte de cette circonstance, on peut admettre que toute la colonne renfermée dans le tube, et dont le volume se compose de  $m$  degrés ou unités compris depuis la naissance de la boule jusqu'au point de la glace fondante, plus des  $t'$  degrés contenus dans la tige au-dessus du zéro, que toute cette colonne possède la température  $t$  de l'air libre, tandis que ce volume ou cette longueur serait  $m+x$  s'il était à la température  $x$  de la boule. Or si  $k$  désigne le coefficient de dilatation apparente du mercure dans le verre ou  $\frac{1}{6480}$  on a,

$$\frac{m+x}{m+t'} = \frac{1+kx}{1+kt},$$

de là on tire

$$x = \frac{t' - mkt}{1 + k(t - m - t')}.$$

Effectuant la division, en se bornant aux termes dans lesquels  $k$  ne dépasse pas la première puissance, on trouve

$$x = t' - k(t - t')(m + t').$$

Prenons pour exemple l'observation faite le 12 juin 1845 à l'aide d'un psychromètre pour lequel  $m=52^{\circ}$ ; le thermo-

mètre à boule sèche marquait  $t = + 51^{\circ},7$  centigrade ,  
celui à boule humide  $t' = + 18,2$ , avec ces données

$$x = 18;20 - 0;15 = 18;05 ,$$

de là  $t - x = 15,65$ , tandis que sans la correction,  $t - t' = 15^{\circ},50$ ; si avec ces deux valeurs on calcule la tension  $e$  de la vapeur contenue dans l'atmosphère, on trouve ;

$$\text{Après la correction de } t' \quad e = 7^{\text{mm}},225$$

$$\text{Sans} \quad . \quad . \quad . \quad . \quad . \quad e = 7^{\text{mm}},452$$

Et pour l'humidité relative  $\frac{e}{e''}$ , on aura 0,22 pour l'un,  
0,21 pour l'autre cas.

#### BOTANIQUE.

*Enumeratio synoptica plantarum phanerogamicarum in  
regionibus mexicanis ab Henrico Galeotti collectarum,  
auctoribus M. Martens et H. Galeotti.*

#### RUBIACEÆ. ( CONTINUATIO. )

##### XIII. PSYCHOTRIA. L.

##### 42. PSYCHOTRIA TRICHOTOMA. Nobis.

(Coll. H. Gal. N° 7092.)

Glabra, ramulis compressis, foliis petiolatis ovatis acumina-  
tatis parallele venosis utrinque attenuatis, stipulis caducis,  
paniculis terminalibus subsessilibus folio multum brevioribus  
trichotomo-subcymosis, calycis limbo denticulato, corolla in-  
fundibuliformi 5fida glabra calyce duplo majori, laciniis  
oblongis patulis, staminibus breve exsertis, floribus confertis.  
— Petioli pollicares, folia 5 pollices longa, 3poll. lata, apice  
longe attenuata, flores albi 2 lineas longi. — Affinis *Psycho-*  
*triae micranthae*, HBK.

§. — Se trouve dans les forêts de chênes de Xalapa et de la colonie de Mirador, de 3 à 4,000 pieds de hauteur absolue. Fl. blanches. Août.

**43. PSYCHOTRIA BRACTEOLATA. Nobis.**

(Coll. H. Gal. N° 7226.)

Herbacea, pubescenti-hirta; foliis breve petiolatis ovato-lanceolatis acuminatis submembranaceis supra glabriusculis subtus, praesertim in nervis, pubescentibus, stipulis liberis bipartitis, laciniis lanceolato-linearibus apice longe filiformi-acuminatis, panicula ovata densa terminali pedunculata folio duplo breviori ramis patentibus suboppositis pubescenti-hirtis, floribus basi bracteolatis, calycis 5fidi laciniis lanceolato-linearibus acutis reflexis pilosis, corolla tubuloso-infundibuliformi glabriuscula, laciniis limbi ovatis reflexis, staminibus inclusis, stigmate exserto bifido. — Folia tenuia 4-5 pollices longa, 2 poll. circiter lata, petioli  $\frac{4}{5}$ -pollicares, flores dense congesti 3-4 lineas longi basi bracteolis duabus lineari-filiformibus persistentibus donati. — Affinis *Psychotriae reticulatae*, Ruiz et Pavon.

Θ. — On trouve cette espèce dans les bois et près du ruisseau de la Sierra de Capulalpan, dans la cordillère orientale d'Oaxaca, de 7 à 8,000 pieds. Fl. blanches. Août.

**44. PSYCHOTRIA EXCELSA? HBK.**

(Coll. H. Gal. N° 7072.)

Obs. Specimina sine fructu.

§. — Habite les forêts de Xalapa, de 4 à 5,000 pieds. Fl. blanc-rosé. Juin.

**45. PSYCHOTRIA SESSILIFOLIA. Nobis.**

(Coll. H. Gal. N° 7078.)

Ramulis subtetragonis pedunculisque pubescentibus, foliis sessilibus obovato-lanceolatis utrinque attenuatis supra gla-



brusculis subtus puberulis, stipulis caducis lato-ovatis productis in acumen bisetaceum, cymis terminalibus sessilibus trichotomis folio multum brevioribus, calyce tridentato pubescenti, corolla glabra infundibuliformi 5fida fauce pilosa, staminibus inclusis, antheris subsessilibus. — Folia 3-4 pollices longa, 1-1  $\frac{1}{2}$  pollices lata acuta, cyma in ramis terminalis brevis. — Affinis *Psychotriae aureolae*, Bartl.

Ø. — Habite les bois humides de la colonie de Mirador et Zacuapan (état de Vera-Cruz), de 2,500 à 5,500 pieds. Fl. blanches. Juin.

46. *PSYCHOTRIA*? *NICOTIANAE-FOLIA*. *Nobis*.

(Coll. H. Gal. N° 7066.)

Arborea glabra, ramulis apice subquadrangulatis compressisque, foliis brevè petiolatis obovato-lanceolatis utrinque attenuatis subacuminatis, stipulis latè ovatis caducis, pedunculis axillaribus fasciculatis corymbosis petiolo vix longioribus, floribus laxè corymboso-congestis, calycis limbo integro circumscisso, corolla subtubulosa quadrifida, lobis aestivatione valvatis tubo corollae subaequalibus lineari-oblongis, staminibus 4 inclusis, stigmate simplici? — Habitus *Psychotriae*; sed stigmate non manifeste bifido, corollis quadrifidis recedit. — An genus novum?

Obs. Petioli  $\frac{1}{2}$ -pollicares, folia 6-8 pollices longa, 2-5 pollices lata utrinque glabra apice longe attenuata, flores axillares corymboso-congesti breve pedicellati 5 lineas longi, fructus immaturus calycis limbo coronatus. — Fructum maturum non vidimus.

3. — Se trouve avec l'espèce précédente dans les bois humides de Mirador, à 5,000 pieds. Fl. verdâtres. Septembre-novembre.

47. *PSYCHOTRIA* *BIARISTATA*. *Bartl.*

(Coll. H. Gal. N° 7180.)

3. — Habite les forêts de la Chinantla, près du bourg

de Teotalcingo, sur le versant océanique de la cordillère orientale d'Oaxaca, à 5,000 pieds. Fl. blanches. Juin.

XIV. COFFEA. *L.*

48. *COFFEA ARABICA*. *L.*

(Coll. H. Gal. N° 2623.)

§. — Cultivé dans plusieurs localités du département de Vera-Cruz, entre autres à la colonie allemande de Mirador et de Zacuapan, à Cordoba, etc., dans les régions tempérées et chaudes tempérées, de 2,000 à 5,500 pieds. Cet arbuste se plaît sur les versants des collines. Fl. blanches. Juillet.

XV. FARAMEA. *Aublet.*

TETRAMERIUM. *Gaert.*

49. *FARAMEA ODORATISSIMA*. *Dec.*

*Syn.* *Coffea occidentalis*. *L.*

*Jasmin incollarum.*

(Coll. H. Gal. N° 1578.)

§. — On trouve cette belle plante dans les ravins sombres et rocailleux de Consoquitla, près de Zacuapan (département de Vera-Cruz), à 2,000 pieds. Fl. blanches très-odorantes. Août.

XVI. CHIOCOCCA. *L.*

50. *CHIOCOCCA RACEMOSA*. *L.*

(Coll. H. Gal. N° 7055.)

§. — Se trouve avec l'espèce précédente. Fl. blanches. Août.

51. *CHIOCOCCA MACROCARPA*. *Nobis.*

(Coll. H. Gal. N° 7064.)

*Stipulis basi latis apiculo breviusculo, foliis ovato-oblongis apice attenuatis obtusis, racemis compositis folio brevioribus,*

fructu rotundato compresso didymo diametro 2-3-lineari. — Flores perfectos non vidimus. — Affinis *Chiococcae racemosae*, Dec., a qua foliis longioribus apice attenuatis fructibusque majoribus manifeste didymis, nec non racemis compositis differt.

‡. — Habite les bois de Mirador, à 5,000 pieds. Fl. blanches. Août.

32. *CHIOCOCCA CORIACEA*. *Nobis*.

(Coll. Linden. N° 423.)

Foliis petiolatis coriaceis ovato-oblongis utrinque attenuatis, stipulis latè ovatis apiculatis, racemis simplicibus subsecundis folio dimidio brevioribus, corolla subcampanulata calyce quadruplo longiore, limbo breviter quinquesido laciniis ovatis, staminum filamentis pilosulis basi corollae insertis. — Corolla subcampanulata 5dentata nec usque ad medium fissa, a cacteis speciebus distinguitur.

‡. — Se trouve dans les environs de Vera-Cruz. Fl. blanches.

33. *CHIOCOCCA STAMINEA*. *Nobis*.

(Coll. J. Linden. N° 48.) Plantes non classées.

Foliis breve petiolatis ovato-oblongis utrinque attenuatis, racemis axillaribus multifloris folio vix brevioribus, corolla profunde 3fida, laciniis linear-oblongis obtusis, calyce urceolato corolla quadruplo minore, limbo profunde 5dentato, antheris linearibus elongatis exsertis. — A *Chiococca racemosa* corollis profunde incisis, staminibus exsertis praesertim diversa.

‡. — On trouve cette espèce dans les environs de Xalapa, à 4,000 pieds. Fl. blanches.

XVII. DECLIEUXIA. *HBK.*

34. *DECLIEUXIA GALEOTTII*. *Martens*.

(Coll. H. Gal. N° 2603.)

Glabra; caule suffruticoso subtereti, foliis breve petiolatis

ovato-lanceolatis acuminatis laevigatis, stipulis parvis ovatis cuspidatis, cyma terminali laevi trichotoma subumbellata pubescenti-pulverulenta foliis longiore, bracteolis subulatis oppositis, calyce ultra medium 4fido, laciniis lanceolatis, corollis infundibuliformibus calyce triplo longioribus, limbo 4fido intus barbato, genitalibus inclusis, fructu didymo calyce coronato. — Flores albi 3 lineas longi, folia sesquipollicaria basi breviter attenuata. — Affinis *Declieuxiae psychotrioides*, Dec.

§. — On trouve cette jolie petite plante dans les forêts et sur les versants rocaillieux de Llano-Verde, du Cerro del Malacate, près du Rincon, dans la cordillère orientale d'Oaxaca, de 5 à 7,000 pieds. Fl. blanc pur. Mars.

#### XVIII. GUETTARDA. Vent.

##### 55. GUETTARDA PROTRACTA? Bartl.

(Coll. H. Gal. N° 7175.)

Foliis ovato-lanceolatis acuminatis supra glabris subtus nervo venisque sericeis, petiolis pedunculis cymisque sericeo-pilosis, pedunculis axillaribus petiolo triplo longioribus cymoso-bifidis, floribus sessilibus unilateralibus, calycis limbo 4fido laciniis parvulis ovatis, corolla-tubuloso-hypocrateriformi extus sericea limbo 4partito. — Folia 3-4-pollicaria apice attenuata, petioli  $\frac{1}{2}$ -pollicares, corolla  $\frac{1}{2}$ -pollicaris gracilis. — Affinis *Guettardae dichotomae nobis*; sed foliis majoribus subtus magis pilosis, floribus sessilibus, calyce villosa 4dentato diversa.

§. — Dans les bois de Tonagua et près de Villa-Alta (cordillère orientale d'Oaxaca), de 5 à 4,000 pieds. Fl. blanchâtres. Juin.

##### 56. GUETTARDA DEALBATA. Nobis.

(Coll. H. Gal. N° 7131.)

Foliis breve petiolatis lanceolatis acuminatis margine revolutis supra glabris viridibus nitidis subtus niveo-velutinis,

stipulis lanceolatis acuminatis deciduis, cymis pedunculatis oppositis bis bifidis in apice caulis racemoso-spicatis, pedunculis calycibusque albo-pulverulentis, calycis limbi laciniis 4 lineari-lanceolatis inaequalibus reflexis, corolla hypocraterimorpha tubo elongato pubescenti, limbi 4-fidi laciniis rotundatis crispis patentibus, stigmate bifido exserto, staminibus 4 inclusis linearibus in fauce corollae sessilibus. — Folia 3-pollicaria parallele venosa, pedunculi basi bracteolati in cymam bifidam vel dichotomam divisi, flores  $\frac{4}{2}$ -pollicares albidii secus cymae ramos secundi sessiles conferti.

3. — Dans les forêts épaisses et humides de Llano-Verde et de Tanetze, dans le Rincon (cordillère orientale d'Oaxaca), de 4 à 6,000 pieds. Fl. blanches. Août.

37. GUETTARDA DICHOTOMA. *Nobis.*

(Coll. H. Gal. N° 2601.)

Foliis breve petiolatis ovatis acutiusculis supra glabris subtus in nervis pubescentibus, ramulis pedunculisque villosiusculis, cymis axillaribus terminalibusque dichotomo-cymosis, calycis pubescentis limbo truncato integro, corolla extus sericea hypocraterimorpha limbo 4-fido laciniis ovatis obtusis. — Folia bipollicaria integerrima subtus in nervis adpressè pilosiuscula, stipulae ovatae obtusae parvae deciduae, pedunculo petiolo triplo longiore, antherae 4 lineares ad faucem sessiles, stigma capitatum simplex inclusum, flores 3-4 lineas longi. — Fructus deest.

3. — Habite les savanes de Consoquitla, près la colonie de Zacuapan et Mirador, de 1,500 à 2,000 pieds. Fl. verdâtres nombreuses. Mai.

XIX. HAMELIA. *L.*

38. HAMELIA LANUGINOSA. *Nobis.*

(Coll. H. Gal. N° 2615.)

Caule ramoso rufo-pubescenti hirta, foliis ternis petiolatis

ovato-oblongis subacutis subtus petiolisque molliter lanuginosis supra pubescenti-hirtis, floribus cymoso-paniculatis terminalibus, panicula stricta subtrichotoma multiflora dense rufo pubescenti-hirta, floribus breve pedicellatis, corollis tubulosis pubescentibus laciniis subulatis, antheris exsertis. — Folia 3pollicaria.

5. — On trouve cette plante à Xalapa, à Mirador et dans plusieurs localités de la région tempérée atlantique, de 2 à 4,000 pieds. Fl. rouges. Juillet.

**59. HAMELIA NODOSA. Nobis.**

(Coll. H. Gal. N° 2581.)

Caule fruticoso nodoso glabro, foliis quaternis petiolatis ovato-lanceolatis acuminatis glabris, cymis dichotomis in umbellam terminalem dispositis, corollis tubulosis miniatis, bacca globosa laevi. — Folia 3 pollices longa pollicem et amplius lata, petioli  $\frac{4}{3}$ -pollicares, cymae terminales quatuor longe pedunculatae apice caulis insertae ac subumbellatae multiflorae, corollae  $\frac{5}{4}$ -pollicares, stamina 5 exserta, lacinae corollae ovato-rotundatae.

5. — Se trouve avec l'espèce précédente dans les savanes de Mirador, à 5,000 pieds. Fl. vermillon. Juillet.

**60. HAMELIA PAUCIFLORA? Willd.**

(Coll. H. Gal. N° 2612.)

Caule subquadrangulo glabriusculo, foliis quaternis in petiolum brevem attenuatis obovato-lanceolatis obtuse acuminatis integerrimis glabris, stipulis minutis subulatis, panicula cymosa pauciflora terminali, ramis teretibus pubescentibus, floribus sessilibus, corollis glabriusculis ovario 5tuplo longioribus, staminibus exsertis, fructu pyramidali. — Folia 2-3 pollices longa, pollicem lata, corolla tubulosa rubra subpollicaris.

5. — Croît sur les dunes de Vera-Cruz. Fl. rouges. Octobre.



XX. GONZALEA. *Pers.*

61. GONZALEA SPICATA. *Dec.*

*Syn.* Coccocypselum spicatum. *HBK.*

(Coll. H. Gal. N° 1756.)

♂. — On trouve ce joli arbrisseau dans les bois de Za-  
cuapan, à 2,500 pieds. Fl. blanches. Août.

62. GONZALEA<sup>?</sup> SECUNDA. *Nobis.*

(Coll. H. Gal. N° 7077.)

Caule suffruticoso, ramulis pubescentibus, foliis breve pe-  
tiolatis ovato-lanceolatis acuminatis glabris, stipulis ovatis  
acutis deciduis, spica terminali secunda gracili, floribus soli-  
tariis, calycis laciniis 4 subulatis, floribus glabris tubuloso-  
infundibuliformibus, limbi lobis ovatis obtusis; fructu ignoto.

♀. — Se trouve dans les bois humides de Xalapa, à  
4,000 pieds. Fl. blanches. Juin.

XXI. OLDENLANDIA. *L.*

65. OLDENLANDIA LATIFOLIA. *Nobis.*

(Coll. H. Gal. N° 2556.)

Glabra; caule herbaceo adscendente subquadrangulo basi  
radicante, foliis subsessilibus ovato-oblongis utrinque at-  
tenuatis obtusiusculis membranaceis laevibus subciliolatis, sti-  
pulis setoso-laciniatis, floribus laxo dichotomo-paniculatis,  
pedicellis 2-3-floris, floribus infundibuliformibus calyce quin-  
tuplo majoribus. — Caulis pedalis, folia subpollicaria. — Affi-  
nis *Oldenlandiae microthecae*, *Dec.*

♀. — Se trouve dans les bois et sur les rochers de Mi-  
rador, à 5,000 pieds. Fl. blanc-rosé. Mai.

XXII. BOUVARDIA. *Salisb.*

64. BOUVARDIA LONGIFLORA. *HBK.*

(Coll. H. Gal. Nos 2637 et 2652.)

♂. — On trouve cette belle plante sur les rochers cal-

caires de Tehuacan de las Granadas, de 5 à 7,000 pieds, et sur le mont basaltique du Cerro de Quinzeo, près de Morelia de Michoacan, à 7,000 pieds. Fl. blanches très-odorantes. Juin-septembre.

**65. BOUVARDIA LONGIFLORA var. LATIFOLIA.**

(Coll. H. Gal. N° 2659.)

*Obs.* Foliis ovatis obtusiusculis.

5. — Habite les montagnes de Capulalpan, dans la cordillère orientale d'Oaxaca, de 7 à 8,000 pieds.

**66. BOUVARDIA TRIFLORA. HBK.**

(Coll. H. Gal. N° 2658.)

5. — Se trouve dans les montagnes du Rincon (cordillère orientale d'Oaxaca), à 5,000 pieds. Fl. rouge-orangé. Juin.

**67. BOUVARDIA TRIFLORA var. HIRSUTA.**

(Coll. H. Gal. N° 2658 bis.)

*Obs.* Calycis tubo hirsuto.

5. — Se trouve avec l'espèce précédente, de 5 à 5,000 pieds. Fl. rouges. Juin.

**68. BOUVARDIA QUATERNIFOLIA. Dec.**

(Coll. H. Gal. N° 2597.)

*Syn.* Trompetilla incolarum.

5. — Dans les bois de chênes du Cerro de Quinzeo, près de Morelia de Michoacan, à 7,500 pieds. Fl. rouge-vif. Août.

**69. BOUVARDIA LEVIS. Nobis.**

(Coll. H. Gal. N° 2600.)

Glabra; foliis breve petiolatis ovato-acuminatis subtus pallidis, stipulis subulatis longitudine petioli, pedunculis terminalibus trifloris, pedicellis calyce corollaque glabris, stigmatibus inclusis, calycis laciniis lineari-subulatis corolla quadruplo

brevioribus. — Corolla coccinea pollicaris lobis limbi ovatis obtusis, stamina intra faucem corollae sessilia, stigma bilamellatum tubo corollae inclusum, pedicelli  $\frac{1}{2}$ -pollicares graciles, pedunculus sesquipollicaris, petioli bilineares, folia 2 pollices longa, pollicem et ultra lata, subtus pallida. — Affinis *Bouvardiae triflorae*, Dec.

♂. — Se trouve au bord des ravins de la colonie de Zacuapan, à 5,000 pieds. Fl. vermillonnées. Avril.

**70. BOUARDIA CORDIFOLIA. Dec.**

(Coll. H. Gal. N° 2584.)

Frutex; foliis oppositis brevissime petiolatis subcordatis ovato-acuminatis ciliolatis supra pubescenti-pilosulis subtus glabriusculis, corymbis terminalibus paucifloris, corolla tubulosa extus puberula calycis lobis lineari-subulatis quintuplo longiore, stylo incluso. — Folia subpollicaria, corolla pollicaris.

♂. — Dans les bois de Jesus del Monte, près Morelia de Michoacan, à 6,500 pieds. Fl. blanches odorantes. Août.

**71. BOUARDIA HIRTELLA: HBK.**

(Coll. H. Gal. N°s 2621 et 2640 B.)

♂. — Habite les bois de Zacuapan, à 5,000 pieds, et les rochers gneissiques de Penoles, dans la Misteca Alta (département d'Oaxaca), de 6 à 7,000 pieds. Fl. rouge-vif. Avril-août.

**72. BOUARDIA ANGUSTIFOLIA. HBK.**

(Coll. H. Gal. N° 2650 C.)

♂. — Dans les bois, et sur les rochers de la Misteca Alta et de la Sierra de Yavezia, près d'Oaxaca, de 5,500 à 7,500 pieds. Fl. rouge-vif. Avril.

**73. BOUARDIA SCABRIDA. Nobis.**

(Coll. H. Gal. N° 2624.)

Ramis teretibus, junioribus pubescenti-hirtellis, foliis ternis subsessilibus lanceolatis acuminatis margine revolutis supra et

marginè scabris glabriusculis subtus densè pubescenti-villosis canescentibus, corymbis subtrichotomis, calyce tubo corollae hirtello sextuplo breviorè, bracteis subulatis. — Folia 2 pollices longa,  $\frac{1}{2}$  pollicem lata, corolla pollicaris. — Affinis *Bouvardiae triflorae*, HBK.

§. — On trouve cette jolie espèce sur les rochers calcaires et porphyriques du ravin de Yavezia (cordillère orientale d'Oaxaca), de 6 à 7,000 pieds. Fl. rouge-carminé. Décembre.

**74. BOUVARDIA JACQUINI.** Dec.

(Coll. H. Gal. N° 2620.)

*Ixora americana.* Jacq.

§. — Dans les bois de Xalapa, à 4,000 pieds. Fl. rouges. Juin.

XXIII. MANETTIA: L.

**75. MANETTIA HIRTELLA.** Nobis.

(Coll. H. Gal. N° 2635.)

Caule herbaceo gracili tetragono volubili glabro, foliis petiolatis basi attenuatis ovatis acutis supra hirtellis subtus pallidioribus glabris, nervis pilosiusculis, floribus terminalibus agglomeratis subsessilibus foliis quatuor suffultis, calycis lobis 4 lineari-filiformibus hirtis tubo corollae quadruplo brevioribus. — Corolla coccinea 1  $\frac{1}{2}$ -pollicaris tubuloso-infundibuliformis basi hirtella, limbi laciniis ovato lanceolatis 3 lineas longis, stamina exserta fauci corollae inserta, folia 1  $\frac{1}{2}$  pollicem longa,  $\frac{1}{2}$  pollicem lata.

20. — Au bord des rivières, dans les forêts de Tonaquia (cordillère orientale d'Oaxaca), de 4 à 5,000 pieds. Fl. carminées. Juin.

XXIV. COCCOCYPSELUM. P. Brown.

**76. COCCOCYPSELUM NUMULARIFOLIUM.** Cham. et Schlecht.

(Coll. H. Gal. N° 2614.)

21. — Se trouve dans les bois humides de Mirador et de

Xalapa, et, en général, de toute la région tempérée humide du versant atlantique de la cordillère, de 5 à 4,000 pieds. Fl. bleues. Mai-août.

## XXV. RANDIA. L.

## 77. RANDIA XALAPENSIS. Nobis.

(Coll. H. Gal. N° 7116.)

Glabra; ramulis teretibus apice bispinosis, foliis oppositis sessilibus subfasciculatis ovato-lanceolatis nitidis, floribus axillaribus et terminalibus geminis, calycis campanulati laciniis lineari-subulatis reflexis, corollae tubo calyce quintuplo longiori, fauce dilatato, limbi laciniis ovatis acuminatis. — Folia pollicaria subgemina utrinque attenuata, corolla  $\frac{5}{4}$ -pollicaris alba, antherae lineares in fauce corollae sessiles. — Affinis *Randiae nitidae*, Dec.

♂. — On trouve cette espèce dans tous les environs de Xalapa et du Puente Nacional, près Vera-Cruz, de 1,000 à 4,000 pieds. Fl. blanches. Juin.

## 78. RANDIA?

(Coll. H. Gal. N° 7115.)

Specimen incompletum affine priori.

♂. — Se trouve dans les forêts du Puente Nacional, près Vera-Cruz, de 500 à 1,000 pieds. Fl. blanches. Juin.

## XXVI. GARDENIA. Ellis.

## 79. GARDENIA SCHIEDEANA. Schlecht.

(Coll. H. Gal. N° 1592.)

♂. — Dans les bois de Zacuapan, de Consoquitla et du Puente Nacional, de 1,000 à 2,000 pieds. Fl. blanches odorantes. Juin.

## XXVII. POSOQUERIA. Aublet.

## 80. POSOQUERIA CORIACEA. Nobis.

(Coll. H. Gal. N° 1580.)

Foliis breve petiolatis amplis coriaceis ovato-oblongis acuminatis subintegerrimis basi attenuatis, stipulis triangularibus appressis, corollae tubo gracili elongato limbo patenti, laciniis ovatis coriaceis, fauce villosa. — Affinis *Posoqueriae latifoliae*, Dec.

§. — On trouve cette belle espèce dans les forêts humides de la Chinantla, près des bourgs indiens de Teotalcingo et Choapam (cordillère orientale d'Oaxaca), de 2,000 à 5,500 pieds. Elle est généralement épiphyte sur de grands Ficus, Mimosa, etc. Fl. blanches très-odorantes. Juin. Rare.

XXVIII. LINDENIA (1). Hooker. (*Icones plantarum.*)81. LINDENIA ACUTIFLORA. Hooker. (*Icon. plant.*)

(Coll. H. Gal. Nos 1572 et 1573.)

§. — Jolie plante qui se trouve au bord des rivières des régions chaudes de Vera-Cruz et d'Oaxaca, au Puente Nacional, dans la Chinantla (Jocotepeque, Teotalcingo, etc.), de 800 à 2,000 pieds. Fl. blanc-rosé odorantes. Juin.

(1) Ce nouveau genre ayant été dédié à notre insçu par M. W. Hooker au naturaliste-voyageur Linden, nous sommes obligés, pour prévenir toute confusion, de revenir sur la dénomination que nous avons donnée à un nouveau genre de la famille des *Nyctaginées*, avant d'avoir eu connaissance du genre *Lindenia* de M. Hooker. — Nous proposons, en conséquence, de remplacer la dénomination de notre genre *Lindenia* par celle de *Tinantia*, en l'honneur du botaniste belge, Tinant, auteur de la *Flore Luxembourgeoise*.



## 82. GARDENIE.

(Coll. H. Gal. N° 1581.)

Specimen incompletum, an *Thileodona*? Cham. et Schlecht.)

Frutex ramosus glaber, ramuli subteretes, folia breve petiolata ovato-elliptica nitida 4 pollices longa, 2 poll. lata, stipulae magnae basi connatae ovato-lanceolatae longe acuminatae, flores axillares sessiles subcongesti, calix ovatus parvus truncatus margine denticulato, corolla hypocrateriformis tubo  $\frac{5}{4}$ -pollicari, limbi 5partiti laciniis ovato-oblongis subreflexis semipollicaribus, stamina 5 inclusa.

§. — Dans les forêts de la Chinantla, près Jocotepeque (cordillère orientale d'Oaxaca), de 2,500 à 5,000 pieds. Fl. blanches odorantes. Juin.

## XXIX. SOMMERA. Cham. et Schlecht.

## 85. SOMMERA ARBORESCENS. Cham. et Schlecht.

(Coll. H. Gal. N° 7112.)

§. — Dans les bois de Mirador et de Zacuapan, et sur les versants des ravins de l'Hacienda de la Laguna, près de Xalapa, de 1,500 à 5,000 pieds. Fl. blanchâtres. Mai-août.

## LONICERÆ. ENDL.

## I. VESALEA (1). Nov. gen.

*Car. Gen.* Calix tubo cum ovario connato ovato hinc sulcato subulato indè quinquervi basi bracteolato, apice in collum angustato, limbi superi quinquepartiti laciniis foliaceis oblongis persistentibus, corolla supera tubuloso-infundibuliformis elongata, limbi quinquefidi laciniis ovatis obtusis subaequalibus,

---

(1) *Nomen imposimus in honorem celeberrimi belgici anatomici Vesalei.*

stamina 4 subdidynama basi corollae inserta subexserta antheris oblongis subsagittatis, stylus longitudine staminum stigmatе capitato, ovarium uniloculare, fructus baccatus exsuccus 1-2-spermus calycis limbo coronatus. — *Frutices ramosi, ramis oppositis, foliis oppositis integerrimis subpetiolatis, pedunculis 1-2-floris axillaribus terminalibusque, bracteolis 4 minimis subulatis calyculum mentientibus.* — Affine *Abeliae*, R. Brown.

1. *VESALEA FLORIBUNDA. Nobis* (1).

(Coll. H. Gal. N° 2641.)

Frutex glabriusculus, foliis ovatis obtusis integerrimis ciliatis subsessilibus, pedunculis brevibus unifloris, calycis limbo patenti, corolla elongata subcylindrica. — Folia pollicaria, flores multi ad apicem ramulorum axillares et terminales, corollae hipollicares purpureae, laciniae calycinae oblongae virides 4-5 lineas longae, 2 lineas latae.

3. — On trouve ce bel arbrisseau dans les forêts alpines du pic d'Orizaba, à 10,000 pieds d'élévation absolue. Fl. pourpres. Août.

2. *VESALEA HIRSUTA. Nobis.*

(Coll. H. Gal. N° 2640 bis.)

Caule fruticoso pubescenti-hirsuto, foliis petiolatis ovatis oblongis ciliatis, pedunculis axillaribus elongatis subbifloris, calycis laciniis ovato-oblongis coloratis, staminum filamentis pilosis. — Differt a priori specie foliis longius petiolatis, pedunculis longioribus subbifloris pubescentibus, calycis limbo majori purpurascente.

---

(1) Cette espèce et la suivante ont été introduites en Belgique par M. Ghiesbreght, en 1842; elles sont connues des horticulteurs belges sous le nom de *Fuchsia sp. Mexici*.

‡. — On trouve cette seconde espèce avec la précédente, et sur les rochers porphyriques du Cerro de San Felipe, près d'Oaxaca, et dans les montagnes de Yavezia (cordillère orientale d'Oaxaca), de 7,500 à 9,000 pieds. Fl. pourpres. Mai-septembre.

II. SYMPHORICARPUS. *Dillen.*

5. SYMPHORICARPUS MICROPHYLLUS. *Dec.*  
(Coll. H. Gal. N° 2642.)

‡. — Sur les rochers de Moran, près Real del Monte, et sur les versants du Popocatepetl, près de Mexico, de 7,000 à 8,500 pieds. Fl. roses. Juin.

III. VIBURNUM. *L.*

4. VIBURNUM ACUTIFOLIUM. *Benth.*  
(Coll. H. Gal. N° 3095.)

‡. — Se trouve dans les montagnes de Castrasana et de Yalina, près de Yavezia (cordillère orientale d'Oaxaca), de 7 à 9,000 pieds. Fl. blanches odorantes. Juin.

5. VIBURNUM PARVIFLORUM. *Nobis.*  
(Coll. H. Gal. N° 7138.)

Foliis petiolatis integerrimis oblongis utrinque attenuatis margine subulatis, axillis venarum subtus barbatis, ramulis apice pedunculisque adpresse pilosulis. — Affine *Viburno tinus*, *L.*, sed flores multo minores. An *Viburnum tinoides*? *Dec.*

‡. — Habite les bois humides de Zacatepeque, sur la côte pacifique du département d'Oaxaca, de 5,000 à 4,500 pieds. Fl. blanches très-odorantes. Octobre.

## ARCHÉOLOGIE.

*Notice sur l'ouvrage* MUSEUM ETRUSCUM GREGORIANUM (1),  
par M. de Witte, correspondant de l'académie.

Il y a environ deux ans, j'eus l'honneur d'adresser à M. le Ministre de l'intérieur un *rapport* sur un voyage entrepris dans le but d'étudier les monuments anciens de l'Italie et de la Grèce. Dans ce *rapport*, que l'académie fit insérer dans son *bulletin* mensuel (2), j'ai donné une description assez détaillée du nouveau musée étrusque ajouté aux riches collections du Vatican, et dont la création appartient au pape régnant S. S. Grégoire XVI. J'ai parlé aussi de la publication que le gouvernement pontifical préparait, en faisant dessiner et graver les précieux monuments du musée étrusque, déclarant que cette publication devait intéresser au plus haut degré tous ceux qui s'occupent d'études archéologiques. Maintenant, je viens de recevoir de Rome un exemplaire du bel ouvrage que le monde savant attendait avec impatience, et comme j'ai tout lieu de croire que ce livre, à peine connu en France, est entièrement inconnu en Belgique, je m'empresse d'adresser à l'académie une courte notice sur les monuments qui s'y trouvent reproduits.

Le *Museum etruscum Gregorianum* est divisé en deux volumes in-folio, composés chacun de 107 planches, accompagnées d'un texte explicatif en italien, rédigé par

---

(1) Deux vol. in-folio, Rome, 1842.

(2) Tom. IX, n° 7, juillet 1842.

M. Achille Gennarelli, sous la direction du révérend père Marchi, un des savants auteurs de l'*Aes grave*, ouvrage estimé à juste titre par tous les numismatistes. Ce texte, fort court, ne donne qu'une explication succincte des monuments, avec une indication précise des endroits où ils ont été trouvés.

Quant aux planches, elles reproduisent, avec une grande exactitude, presque tous les monuments du nouveau musée. Le premier volume, consacré aux bronzes, aux objets d'or et d'argent, aux urnes et sarcophages et aux peintures qui décorent les chambres sépulcrales, contient les planches qui montrent les ustensiles, vases, miroirs, armes, statues, figurines de bronze : bracelets, colliers, bagues, couronnes et autres objets d'or : coupes d'argent, ciselées et enrichies de bas-reliefs : sarcophages et urnes de terre cuite et de pierre : fragments divers : peintures, etc. Tous ces monuments ont été dessinés avec le plus grand soin ; plusieurs des bronzes et des objets d'orfèvrerie sont reproduits de la grandeur des originaux, avantage que les archéologues aussi bien que les artistes sauront apprécier.

Les planches I à XI représentent des ustensiles et des instruments de toute espèce, des cueillers, des vases, plusieurs avec des manches ou des anses ciselés. Ces objets sont tous de bronze. Sur la planche VIII, on voit des anses ornées à leur extrémité inférieure de masques de *Silène* d'un caractère sévère. On remarque dans plusieurs collections d'antiquités des masques analogues exécutés en bronze (1). A la bibliothèque publique de Cité La Vallette, à Malte, on conserve un vase de style phénicien,

---

(1) Voir mon *Catalogue Durand*, n° 1861 et 1865.

n'ayant d'autres ornements que des zones d'une teinte rougeâtre, qui ressort sur un fond jaune pâle. Les anses de ce vase sont décorées de deux masques de *Silène* en relief, qui offrent une ressemblance frappante avec les masques de bronze qu'on voit sur plusieurs monuments tirés des hypogées étrusques (1).

La planche XI montre un vase supporté par un pied en forme de candélabre, vase qu'on présume avoir servi à brûler des parfums. Ce vase, trouvé dans le grand tombeau de Cære (2), est d'un travail tout particulier; il est orné de lions et de taureaux exécutés en très bas-relief, dans un style qui rappelle les monuments d'origine asiatique (3).

Nous aurons souvent occasion, dans cette notice, de parler des monuments trouvés dans le fameux tombeau de Cære (*Cervetri*), découvert en avril 1856, monuments qui remontent à une époque fort reculée (4). Cette importante découverte, qui eut un grand retentissement dans le monde savant, est due aux soins du général Galassi et de l'archiprêtre Regolini. Aucun des monuments renfermés dans ce tombeau ne porte l'empreinte des idées helléniques; tout accuse dans le travail un art d'origine asiatique (5).

Les planches XII et XIII montrent de grandes patères creuses auxquelles s'adaptent des figurines servant de manches. Sur la planche XII, c'est une idole de *Vénus*,

(1) *Bulletin de l'inst. arch.*, 1842, p. 45.

(2) Em. Braun, *Bulletin de l'inst. arch.*, 1856, p. 56 et suiv.; Canina, *Descrizione di Cere antica*; L. Grifi, *Mon. di Cere antica*.

(3) L. Grifi, *L. cit.*, tav. XI, 2.

(4) Canina, *Descrizione di Cere antica*; Raoul Rochette, *Journal des savants*, juin 1845, p. 548.

(5) Raoul Rochette, *l. cit.*, p. 554 et 555.



tenant un miroir qui est employée à une semblable destination.

Sur la planche XIV sont gravés deux *braziers* de bronze, trouvés à Vulci. Dans l'un on voit encore des cendres et les instruments nécessaires à entretenir le feu. La planche XV, montre un *thuribulum*, ou vase servant à brûler des parfums, porté sur des roulettes (1), et un grand réchaud posé sur un trépied de fer (2). Ces monuments proviennent du tombeau de Cære.

Sur la planche XVI, on voit un autre réchaud orné d'animaux dans le style asiatique. Sur la même planche est gravé le *lit funèbre* de bronze (3), sur lequel reposait le corps d'un des personnages ensevelis dans la tombe de Cære. C'est un des monuments les plus rares qui existent. On sait qu'ordinairement, chez les Étrusques, les corps étaient placés dans les sépultures sur un lit taillé dans le tuf ou bien dans un sarcophage, creusé dans le même tuf ou rapporté en une autre matière.

La planche XVII reproduit plusieurs fragments ciselés, qui ont appartenu à un char.

Les planches XVIII à XX, montrent des boucliers de bronze, enrichis d'ornements et de figures d'animaux (4).

La planche XXI est destinée aux casques, cuirasses, enérides et autres armes. On remarque surtout une *trom-*

(1) Grifi, *Mon. di Cere antica*, tav. VI, 2 et 3. J'ai décrit (*Cat. étrusque*, n° 261) un candélabre étrusque porté sur des roues. Voir Micali, *Storia degli ant. pop. italiani*, tav. XL, 4.

(2) Le trépied est moderne et imité du trépied antique de fer, qui avait été détruit par l'oxydation.

(3) Grifi, *Mon. di Cere ant.*, tav. IV, 6. Cf. Raoul Rochette, *Journal des savants*, juin 1843, p. 337.

(4) Grifi, *Mon. di Cere ant.*, tav. XI, 1 e 5.

*pette* de bronze. Plusieurs peintures de vases montrent des guerriers qui embouchent la trompette (1). On sait que l'invention de cet instrument de musique est attribuée à *Tyrsenus* (2).

Maintenant nous arrivons à une classe de monuments, fort importante sous tous les rapports, je veux parler des *miroirs étrusques*.

Le musée Grégorien possède une suite magnifique de miroirs (5), à laquelle on ne peut comparer, dans aucun musée d'Europe, que celle du cabinet des médailles à Paris, augmentée, il y a peu d'années, de la riche collection de miroirs qui faisait partie du cabinet Durand. Les miroirs du musée étrusque mériteraient chacun un examen particulier, tant à cause des sujets qui s'y trouvent représentés qu'à cause des inscriptions qui accompagnent les gravures. Je me contenterai de signaler ici les principaux de ces miroirs.

Ce sont les planches XXII à XXXVI, qui sont consacrées à ces disques métalliques.

Sur la planche XXIII, on voit un sujet accompagné d'inscriptions peu lisibles, dans lequel on a voulu reconnaître la résurrection d'Adonis. M. Achille Gennarelli explique cette composition par l'enlèvement de Thétis, ce qui me semble beaucoup plus probable. A la naissance du

(1) Voir mon *Catalogue Durand*, n<sup>os</sup> 580, 867. Cf. Miceli, *Storia degli ant. pop. italiani*, tav. C, 4.

(2) Paus. II, 21, 5. Cf. K. O. Müller, *die Etrusker*, III, 1, 4.

(5) Outre les miroirs du musée étrusque, on conserve encore quelques autres miroirs à la bibliothèque du Vatican. Ces derniers n'ont point été publiés dans le *Museum etruscum Gregorianum*. M. Gerhard (*Etruskische Spiegel*, taf. LXIV) a fait connaître un très-curieux miroir de la bibliothèque du Vatican ; on y voit *Neptune* et *Amymone*.

manche de ce miroir , on voit une *Muse* , ainsi que l'indique l'inscription étrusque *Mus*. Or , on sait que les muses assistèrent aux noces de Pélée et de Thétis , et y chantèrent l'épithalame (1).

Sur la planche XXIV est gravé le magnifique miroir qui représente le soleil (*Usil*) , entre Neptune (*Nethuns*) et l'aurore (*Thesan*) (2).

Planche XXV. Le célèbre miroir de la dispute de Vénus (*Euturpa*) et de Proserpine (*Alpnu*) , pour la possession d'Adonis (*Thamu*) , sujet dans lequel M. Gennarelli veut reconnaître *Phanès* (Apollon) couronné par les *Muses*. Je ne reviendrai point ici sur cette explication ; je me contente de renvoyer le lecteur aux remarques que j'ai insérées dans le *Bulletin de l'institut archéologique* de 1842 , p. 149 et suivantes. Du reste c'est un des miroirs les plus importants que les fouilles de l'Étrurie aient fait connaître (3).

Planche XXIX. Calchas (*Chalchas*) ailé , qui inspecte les entrailles d'une victime , sujet du plus haut intérêt et qui donne la véritable explication de plusieurs peintures de vases , où l'on voit un petit éphèbe qui présente à un ou à deux guerriers un objet informe , peint en rouge , avec une enveloppe ou peau noire , sur les vases à figures noires (4).

(1) Pindar , *Pyth.* , III , 159. Cf. mon article sur *Pélée et Thétis* , dans les *Annales de l'inst. arch.* , IV , p. 96.

(2) *Monuments inédits de l'inst. arch.* , II , pl. LX ; *Annales* , p. 276 et suiv. Cf. K. O. Müller , *Bull. de l'inst. arch.* , 1840 , p. 11 ; Gerhard , *Etruskische Spiegel* , taf. LXXVI.

(3) Voyez aussi ma *Lettre à M. Gerhard sur quelques miroirs étrusques* , dans les *Nouv. annales* , I , p. 507 et suiv.

(4) Cf. Roulez , *Annales de l'inst. arch.* , XV ; *Mémoire sur une peinture de vase qui représente Amphiaraus*.

Planche XXXI. Jupiter (*Tinia*) entre Thétis (*Thethis*) et l'Aurore (*Thesan*) qui viennent chacune implorer le souverain de l'Olympe en faveur de son fils (1). Près de l'Aurore se tient Minerve (*Menrva*).

Planche XXXII. Hercule (*Herce*) qui étouffe le lion; près de ce groupe Minerve (*Menrfa*). On sait que ce sujet se reproduit fréquemment sur les vases; il est très-rare au contraire sur les miroirs.

*Mean* ailée, comme la victoire, couronne Hercule (*Herce*). Au près de ces deux personnages se tient Iolas (*Vilae*) (2).

Planche XXXIII. Ulysse (*Uthuxe*) qui consulte l'ombre des Tirésias (*Hinthial Terasias*), fameux miroir qui a fourni au R. P. Secchi la matière d'une savante dissertation insérée au VIII<sup>e</sup> volume des *Annales de l'institut archéologique*, p. 65 et suivantes (3).

Planche XXXV. La lutte de Pélée (*Pele*) et d'Atalante (*Atlnta*), un des miroirs les plus curieux de cette magnifique collection. Ce sujet se retrouve sur quelques vases peints (4).

Planche XXXVI. Hercule (*Calanice*) au jardin des Hespérides et Atlas (*Aril*) portant le globe. Ce précieux miroir

(1) Cf. Em. Braun, *Bull. de l'inst. arch.*, 1857, p. 75 et suiv.

(2) Nous adoptons l'interprétation de M. l'abbé Cavdoni (*Bull. de l'inst. arch.*, 1841, p. 141) de préférence à celle de M. Migliarini (*Bull.*, 1857, p. 41), qui reconnaissait ici *Hylas*.

(3) Cf. *Mon. inédits*, II, pl. XXIX et *Bull.*, 1856, p. 81.

(4) Em. Braun, *Bull. de l'inst. arch.*, 1857, p. 213 et suiv. M. le duc de Luynes possède une coupe inédite à figures rouges sur laquelle on voit Pélée et Atalante qui se disposent à lutter ensemble.

a été publié par M. Micali (1); plusieurs explications ont été proposées du nom *Aril* (2).

L'Aurore qui enlève Céphale, miroir avec sujet en relief (3). On sait combien sont rares les miroirs étrusques avec bas-reliefs.

Avec la planche XXXVI finissent les miroirs.

Sur la planche XXXVII est gravée une ciste de bronze, autrefois conservée à l'académie de S'-Luc à Rome (4).

Planche XXXVIII. Grandes plaques rondes ornées de musles de lion ou de têtes de Bacchus tauriforme, servant d'ornements aux portes. Plusieurs de ces plaques de bronze sont enrichies d'incrustations en ivoire. Les plus belles plaques de ce genre que j'ai vues appartiennent à M. le chevalier Maler, qui, en 1842, était ministre du grand duc de Bade à Rome.

Planche XXXIX. Lames de bronze fort minces avec sujets estampés.

Sur les planches XL-XLII est représentée une ciste de bronze, trouvée à Vulci en 1854.

Autour de cette ciste sont ciselés des combats de Grecs et d'Amazones. Sur le couvercle s'élèvent deux cygnes montés par un éphèbe et une jeune fille (5).

Planche XLIII. Plusieurs statues de bronze avec inscriptions étrusques. On y remarque la fameuse statue trouvée

(1) *Storia degli ant. pop. italiani*, tav. XXXVI, 5.

(2) Voyez ce que j'ai dit moi-même de ce nom, qui se rapproche d'*Ariel*, dans les *Nouv. annales*, I, p. 540, note 4. M. l'abbé Cavedoni (*Bull. de l'inst. arch.*, 1841, p. 159) y reconnaît la racine étrusque *ril*, *annus*.

(3) *Mon. inéd. de l'inst. arch.*, III, pl. XXIII. Cf. Em. Braun. *Annales*, XII, p. 149 et suiv.

(4) Gerhard, *Etruskische Spiegel*, taf. VI-VII.

(5) Idem, *ibid.*, taf. IX-XI.



à Tarquinies et représentant un enfant accroupi, le cou orné de la *bulla* (1). Cette statue était autrefois conservée à la bibliothèque du Vatican.

Planches XLIV et XLV. Statue de *Mars* trouvée à Todi en 1855; une inscription étrusque est tracée sur une des lanières qui pendent de la cuirasse (2).

Planches XLVI et XLVII. Divers petits instruments de bronze, tels que styles à écrire, épingles servant à la coiffure des femmes; strigiles; etc.

Les planches XLVIII à LV inclusivement représentent des candélabres de formes variées. Plusieurs de ces candélabres sont surmontés de curieuses figurines.

Planche LVI. Beau trépied de bronze trouvé à Vulci (3). Des groupes de figures enrichissent les montants : on y voit *Hercule*, *Iole*, *Marsyas* et *Midas*, et deux autres personnages dans lesquels M. Secondiano Campanari (4) reconnaît *Castor* et *Pollux*, mais qui nous semblent être un personnage mâle et une femme, peut-être *Apollon* et *Diane*.

Les pieds de ce monument posent sur des grenouilles, ce qui rappellerait la fable lycienne des paysans changés par Latone en grenouilles (5).

Planche LVII. Autre trépied de bronze d'un travail plus simple, décoré de têtes de taureau.

(1) Winckelmann, *Histoire de l'art*, tome I, p. 445; Micali, *Storia degli ant. pop. ital.*, tav. XLIV, 1.

(2) *Bull. de l'inst. arch.*, 1855, p. 150 et suiv.

(3) *Mon. inéd. de l'inst. arch.*, II, pl. XLII, c.

(4) *Ann. de l'inst. arch.*, IX, p. 165.

(5) Antonin. Lib. *Metam.*, XXXV. Voir les réflexions de M. le duc de Luynes, *Nouv. ann.*, II, p. 240. Cf. *Mon. inéd. de l'inst. arch.*, III, pl. XLIII.



*Flabella* trouvés dans la grande tombe de Cære.

Grande main de bronze d'un travail grossier. M. Genarelli regarde cette main comme une main voltive. Nous croyons plutôt que c'est une enseigne militaire, destinée aux *manipules*.

Sur les planches LVIII à LXI, sont gravés des anses, des manches, des pieds de vases de bronze. On remarque plusieurs anses ornées de sujets, par exemple, planche LX, *Actéon* dévoré par ses chiens; planche LXI, *Hercule* et *Iolas* qui combattent l'*hydre*.

A la planche LXII, commence la série des objets d'argent et d'or. La plus grande partie vient du tombeau de Cære, où ces bijoux se trouvaient dans la seconde chambre sépulcrale. Quelques archéologues ont cru que dans cette seconde pièce avait été enseveli un pontife, que les plaques d'or et les ornements dont nous parlerons tout à l'heure, ainsi que les vases d'argent enrichis de figures en bas-relief, étaient les uns les insignes du sacerdoce, les autres les vases consacrés aux cérémonies du culte (1). Mais il nous paraît plus probable, et c'est l'opinion de M. Raoul Rochette (2), que le personnage enseveli dans la seconde chambre du tombeau de Cære était une femme, portant le nom de *Larthia*, nom qui s'est trouvé tracé sur quelques-uns des objets renfermés dans cette tombe (3).

La planche LXII nous offre plusieurs vases et fragments d'argent enrichis de ciselures.

Planche LXIII. Coupe d'argent en forme de demi-œuf,

(1) Grifi, *Mon. di Cere ant.*

(2) *Journal des savants*, juin, p. 556.

(3) *Ibid.* et juillet 1845, p. 418 et 450. Sur deux vases d'argent. L. Grifi, *Mon. di Cere ant.*, tav. VII, 5 e 4.

ornée au dehors et au dedans de deux rangs de figures, représentant des guerriers en marche, les uns à pied, les autres à cheval, ou montés sur des chars. Cette scène paraît représenter un départ pour la chasse; le lion accroupi, les arbres qui se voient dans le champ et l'épervier qui vole entre les personnages armés, ainsi que le chariot rustique attelé d'un seul mulet, tout cela semble bien se rapporter à une chasse (1). M. Raoul Rochette (2) a signalé la présence de la *croix ansée*, symbole asiatique aussi bien qu'égyptien, imprimée sur la croupe de tous les chevaux qui figurent dans cette curieuse composition. La bande supérieure qui décore l'intérieur du vase, rappelle les scènes des coupes noires de Chiusi aussi bien que celles des monuments égyptiens. Deux hommes vêtus d'un simple caleçon sont assis sur des pierres carrées; une femme nue verse à boire à l'un d'eux, et le vase qu'elle tient est surmonté de la croix ansée. Trois autres femmes nues se trouvent debout derrière un des personnages mâles assis; elles portent sur leur tête un grand cratère d'une forme très-évasée (3). Le médaillon placé à l'intérieur de la coupe, offre le groupe d'une vache allaitant un veau, image qui appartient au culte de la Vénus asiatique (4). Le médaillon qui décore l'extérieur sous le pied du vase, est très-fragmenté : on y voit un lion accroupi au-dessus duquel paraît un épervier;

(1) L. Grifi, *Mon. di Cere ant.*, tav. VIII e IX.

(2) *Journal des savants*, sept. 1845, p. 561.

(3) Raoul Rochette, *Journal des savants*, sept. 1845, p. 562.

(4) Opinion souvent exprimée par M. Félix Lajard. Voir son *Mémoire sur une urne cinéraire du musée de Rouen*, p. 20, note 6. J'ai décrit (*Cat. étrusque*, n° 195) un charmant vase qui nous offre le même groupe, type des médailles de Dyrrachium.

deux hommes, dont l'action est indéterminée, sont placés de chaque côté de ces animaux.

Sur la planche LXIV, on voit une coupe d'un travail analogue et divers fragments.

La planche LXV nous offre deux coupes d'argent (1). On y voit encore un départ pour la chasse; la présence du *lotus* et du *cyprès* nous reportent à l'Asie ainsi que tous les détails du costume. Le médaillon du milieu d'une de ces coupes a pour type la vache allaitant un veau, et ce groupe est placé ici dans un bois de *lotus*. Le second médaillon est presque entièrement détruit; on y distingue pourtant encore un éphèbe, qui est sur le point de percer de sa lance un captif qu'on lui amène les mains liées en avant du corps, sujet, comme le fait remarquer M. Raoul Rochette (2), qui rappelle les sacrifices humains usités chez les Phéniciens. Des sujets de même nature sont peints sur quelques vases grecs (3), sans parler de la magnifique ciste de bronze, autrefois de la collection de M. Revil, aujourd'hui en la possession de M. Williams Hope, sur laquelle on voit Achille qui immole aux mânes de Patrocle les prisonniers troyens (4).

La planche LXVI nous offre une des coupes les plus belles et les mieux conservées du trésor de Cære (5). C'est une large phiale, ornée à l'intérieur de deux bandes de figures qui nous montrent encore, l'un des chasseurs en marche, à pied, à cheval et deux personnages sur un char.

(1) Grifi, *Mon. di Cere ant.*, tav. X.

(2) *Journal des savants*, sept. 1845, p. 565.

(3) *Cat. Durand*, n<sup>os</sup> 856, 857, 858.

(4) Raoul Rochette, *Mon. inédits*, pl. XX. Cf. mon *Cat. Beugnot*, n<sup>o</sup> 51.

(5) Grifi, *Mon. di Cere ant.*, tav. V, 1.

Dans le champ sont des cyprès et des oiseaux de proie. La seconde bande retrace les scènes de la chasse. Un lion foule aux pieds un homme nu; plusieurs personnages accourent pour délivrer leur compagnon et attaquent le lion à coups de lance et de flèche. Un autre groupe placé entre deux palmiers offre un homme sur le point d'enfoncer son glaive dans le corps d'un lion dressé devant lui. Une antilope qui franchit une montagne (1) pour se dérober aux poursuites d'un chien, des chasseurs à cheval, des oiseaux, des cyprès complètent l'ornementation de cette coupe précieuse. Enfin, au centre, paraît dans un bois de lotus le taureau assailli par deux lions (2).

Tout concourt donc dans ces scènes aussi bien que dans celles des autres coupes d'argent, à nous convaincre que ces monuments appartiennent à l'art asiatique; les symboles, les costumes, tout est oriental. Quant aux représentations de chasses, on sait par le témoignage positif de Ctésias (3) que les artistes babyloniens en avaient fait leur sujet favori. Toujours l'art oriental est resté fidèle à ses traditions, et jusque sur les monuments de l'époque des rois perses de la dynastie sassanide, les scènes de chasse ont été reproduites (4). Les vases grecs, et en particulier ceux qui nous montrent des imitations du style phé-

(1) Figurée comme le mont Argée sur les médailles de Césarée de Cappadoce. Raoul Rochette, *Journal des savants*, sept. 1845, p. 560.

(2) Groupe d'invention purement orientale. Cf. le *Mémoire* déjà cité de M. Lajard, p. 7.

(3) Ap. Diodor. Sicul., II, 8.

(4) Voir un savant mémoire de M. Adrien de Longpérier sur une coupe sassanide dont M. le duc de Luynes vient de faire don au cabinet des médailles; *Annales de l'inst. arch.*, t. XV.

nicien , tel que le fameux vase Dodwell (1), trouvé à Corinthe, sont ornés de scènes analogues. Il est donc évident pour nous que les Tyrrhéniens , venus de la Lydie, avaient conservé le goût de leurs ancêtres pour ces représentations de chasses; mais il reste à savoir si les vases d'argent de Cære ont été fabriqués en Étrurie, ou bien si ces vases ont été apportés d'Asie par les colons partis pour aller fonder des établissements dans la Péninsule italique (2).

Nous arrivons maintenant aux objets d'or, les uns découverts à Cære, les autres à Vulci. Sur les planches LXXVII à LXXV inclusivement sont gravés des ornements divers, des parures de femme, telles que fibules et boucles d'oreille, la plupart d'un travail fin et délicat. Quelques-uns de ces objets sont formés de feuilles d'or tellement minces, qu'on doit supposer que ces bijoux n'ont été fabriqués que pour l'usage des morts (5).

Les planches LXXVI et LXXVII reproduisent des bracelets de formes variées, des colliers de toute espèce et remarquables sous le rapport du travail. Quelques-uns sont formés de feuilles *bractéates* repoussées et travaillées au marteau. On remarque sur une paire de bracelets un homme qui combat un lion (4), sujet éminemment asia-

(1) Maintenant à la Pinacothèque à Munich. Dodwell, *Classical tour throug Greece*, t. II, p. 197. Plusieurs autres vases offrent des sujets analogues.

(2) Cf. Raoul Rochette, *Journal des savants*, sept. 1845, p. 557, et mon *Rapport* à M. le Ministre dans le *Bulletin de l'académie royale de Bruxelles*, tom. IX, n° 7. — Une coupe et une phiale d'argent ont été publiées dans l'*Etruria regalis* de Dempster, t. I, tab. LXXVII et LXXVIII. Ces deux monuments, qui offrent une grande analogie avec les vases de Cære, avaient été trouvés, il y a un siècle, dans le territoire de Chiusi.

(3) Cf. *Nouv. annales de l'inst. arch.*, I, p. 88.

(4) Grifi, *Mon. di Cere ant.*, tav. III, 4.



tique, et qui se voit sur un grand nombre de cylindres de travail assyrien ou babylonien. Ce groupe se répète deux fois, et au centre est une figure debout de face, tenant de chaque main une tige de lotus (1).

Planche LXXVIII. Deux grandes *bulles* formées de feuilles *bractéates* très-minces, travaillées au repoussé (2). Les sujets représentés sur ces plaques montrent un quadriges attelé de chevaux ailés, sur lequel on voit *Jupiter* et *Minerve*; *Vénus* assise et tenant embrassés *Éros* ailé et un autre éphèbe dans lequel nous croyons pouvoir reconnaître *Adonis*. Une bordure de flots entoure ces sujets.

Sur la même planche est reproduite une *bulle* sans ornement, attachée à une chaîne d'or.

Les planches LXXIX-LXXXI nous offrent encore des colliers. Quelques-unes des plaques travaillées au repoussé, sont enrichies de sujets mythologiques, tels que le *sphinx*, la tête de *Méduse* d'un aspect gracieux, *Alceste* et la cavale, *Vulcain* travaillant à un casque, *Oreste* et *Clytemnestre*, etc.

Sur les planches LXXXII et LXXXIII est gravé le *pectoral* d'or trouvé dans la seconde chambre du tombeau de Cære. Ce monument unique, travaillé en filigrane, est enrichi de figures d'hommes et d'animaux symboliques, distribuées en neuf zones ou bandes concentriques, formant un demi-cercle autour du cou; au-dessous de ces neuf zones est une plaque carrée, divisée elle-même en quatre bandes horizontales remplies de figures qu'entourent, dans

(1) Raoul Rochette, *Journal des savants*, sept. 1843, p. 554.

(2) J'ai publié dans les *Nouv. annales*, I, pl. A, 1857, deux *plaques* analogues sur lesquelles on voit la *naissance de Bacchus*.



une direction verticale, douze autres bandes semblables. Je n'entrerai point dans l'explication des figures d'hommes et d'animaux représentés sur ce précieux monument. M. Raoul Rochette (1), sans chercher à pénétrer dans le sens de ces symboles, s'est contenté d'exposer le système d'interprétation de M. le chevalier L. Grifi, système ingénieux sans doute, mais que M. Raoul Rochette n'est nullement porté à partager. C'est au *culte de Mithra* que M. Grifi rapporte tous les éléments des représentations figurées sur les monuments de Cære. Ainsi une doctrine purement persique, consignée dans les livres de Zoroastre, aurait été, chez les Étrusques, la base de toutes les institutions religieuses de ce peuple. Ce qui nous semble avéré, ce que personne ne contestera, c'est que les types empreints sur les monuments de Cære appartiennent aux idées orientales, c'est que tout y indique une civilisation qui a eu sa source en Asie. Mais, comme le fait remarquer avec justesse M. Raoul Rochette (2), les monuments étrusques trouvés dans la tombe de Cære, appartiennent à une bien plus haute antiquité que l'époque à laquelle M. Grifi en place l'exécution, c'est-à-dire au moins un siècle après la réforme opérée par Zoroastre dans la religion des Perses. De plus, il resterait à savoir par quels rapports les Étrusques ont pu avoir connaissance de la civilisation et des idées religieuses des Perses, qui, dans les temps antérieurs à Cyrus, n'ont dû avoir presque aucune influence sur les contrées de l'Asie antérieure, voisines du pays qu'ils habitaient, et qui, à plus

---

(1) *Journal des savants*, juillet 1843, p. 419, et sept. 1843, p. 543 et suiv.

(2) *Idem*, sept. 1843, p. 547. Cf. juillet 1843, p. 421 et suiv.

forte raison, n'ont pu avoir aucune relation avec les peuples de l'Occident tels que les Étrusques.

Les planches LXXXIII, LXXXIV et LXXXV, reproduisent l'ornement placé sur la tête du personnage dont on a retrouvé les restes dans la seconde chambre de la tombe de Cære. Cette coiffure, que M. Grifi (1) désigne par le nom de *stemma*, est composée de deux pièces, l'une supérieure et à peu près demi-circulaire, l'autre inférieure d'une moindre dimension et d'une forme ovale. On y voit des griffons, des lions, des autruches (2), animaux qui se retrouvent sur plusieurs monuments produits par l'art oriental (3).

Enfin les planches LXXXVI à XCI, qui terminent la série des objets d'or, nous offrent des couronnes d'or du travail le plus délicat, formées de feuilles de lierre, de chêne, d'olivier et de laurier.

Le travail de ces bijoux d'or a été jugé inimitable (4). Ces feuilles *bractéates*, repoussées au marteau, ces filigranes, ces chaînes flexibles, semblables à celles qu'on fabrique encore de nos jours dans les Indes, et dont les modèles ont été apportés en Europe par les Anglais, tous ces objets excitent l'étonnement et l'admiration des artistes et des archéologues. Mais que n'essaie pas la fraude? On

(1) *Mon. di Cere antica*, tav. II.

(2) Je ne sais pas pour quelle raison M. Raoul Rochette a admis la dénomination de *griffons* et d'*autruches*. Les prétendus griffons nous semblent être des *chevaux ailés*; quant aux oiseaux, ce sont évidemment des *canards*.

(3) Cf. les réflexions de M. Raoul Rochette dans le *Journal des savants*, septembre 1843, p. 350 et suiv. Un ornement de tête analogue a été publié par M. Micali, *Storia degli ant. pop. italiani*, tav. XLV, 3.

(4) Ungarelli, *descrizione dei nuovi musei Gregoriani aggiunti al Vaticano*, seconda edizione. Roma, 1859, p. 12.

est parvenu à imiter avec une perfection inouïe les bijoux tirés des tombes étrusques, malgré cette délicatesse et cette singularité de travail que nous signalions tout à l'heure. Il y a environ trois ans, on vit à Londres une masse prodigieuse de bijoux d'or, qui par leur aspect semblaient être anciens. Les personnes qui ont été à même d'examiner ces bijoux contrefaits, assurent qu'ils étaient fabriqués avec une adresse extraordinaire. Mais dans le travail de ces objets d'or, il y avait certaines choses qui finirent par exciter la défiance et à faire naître des doutes sur leur authenticité. On cite, entre autres objets, une boîte sur le couvercle de laquelle on avait représenté le sujet du beau miroir qui appartient à M. Ed. Gerhard, *Phuþhlnus* dans les bras de *Semla* (1); les inscriptions avaient été supprimées. D'autres indices encore firent reconnaître que tous ces bijoux étaient des imitations : on trouva dans l'intérieur des fils de fer tout neufs. Une pareille fraude est bien propre à mettre les amateurs en garde contre l'adresse de ceux qui ne se font aucun scrupule de fabriquer des monuments.

Les planches XCII à XCVII sont consacrées aux urnes de terre et d'albâtre et aux sarcophages. Sur la planche XCIII, on voit une charmante urne de terre, peinte de diverses couleurs. *Adonis* y est représenté, blessé à la cuisse et étendu sur le lit funèbre, au bas duquel est son chien de chasse (2).

La planche XCVI nous offre un grand sarcophage de *nenfro*, orné de quatre bas-reliefs, deux sur les grandes faces et deux sur les faces latérales. Sur les petits côtés on

(1) *Mon. inéd. de l'inst. arch.*, I, pl. LVI, A.

(2) *Bull. de l'inst. arch.*, 1857, p. 4; *Nouv. annales*, I, p. 510.

voit : 1° *Pyrrhus*, qui est sur le point de tuer le vieux *Priam*; *Astyanax* est dans les bras de son grand-père; 2° *Pyrrhus* qui sacrifie *Polyxène* sur le tombeau d'Achille. Les grands côtés représentent d'une part, *Étéocle* et *Polynice*, qui s'entretuent; à droite *Polynice* assis sur son trône, *Étéocle* qui se présente devant son frère, puis deux *Furies*; à gauche un éphèbe guide les pas d'*OEdipe* aveugle, une *Furie* et enfin *Iocaste* assise sur un rocher. La seconde grande face nous offre *Clytemnestre*, étendue sur le lit funèbre; aux pieds du lit *Électre* qui pleure; à droite *Pylade*, *Égisthe* étendu par terre et deux personnages qui déplorent cette catastrophe; à gauche le vieux *Pédagogue*, qui verse des larmes, et enfin *Oreste* entre deux *Furies*.

Planche XCVIII, divers fragments de statues et de bas-reliefs de marbre.

Les planches XCIX à CIV nous offrent les peintures, qui décoraient l'intérieur des chambres sépulcrales, ouvertes à Tarquinies.

Les copies rehaussées des couleurs des peintures originales, sont conservées au musée Grégorien. La plupart de ces compositions ont été publiées par les soins de l'institut archéologique (1). Ces curieuses peintures offrent dans leur ensemble et dans leurs détails plusieurs particularités, qui rappellent les mœurs de l'Asie et l'influence que les colonies lydiennes exercèrent sur le développement de l'art chez les Étrusques.

Les planches CV et CVI reproduisent des inscriptions étrusques recueillies dans les hypogées.

Enfin la planche CVII, qui termine le premier volume,

---

(1) I, pl. xxxii et xxxiii; II, pl. II, III et IV.

offre le plan du grand tombeau de Cære (1), dont j'ai eu souvent l'occasion de parler dans le cours de cette notice.

Tel est le riche ensemble de monuments reproduits dans ce beau volume. J'ose me flatter que l'académie daignera accueillir avec quelque indulgence la notice, sans doute trop succincte et incomplète sous plusieurs rapports, que j'ai l'honneur de lui adresser. Dans un second article je me propose de rendre compte du second volume du *Museum etruscum Gregorianum*, publication, je le répète, de la plus haute importance pour les études archéologiques.

---

*Notice sur Brunetto-Latini*, par M. Marchal.

M. Florian Frocheur, employé de l'ancienne bibliothèque de Bourgogne, a offert à l'académie, en 1845, un exemplaire de sa notice sur le manuscrit n° 40,228 intitulé : *Le trésor des sciences* par Brunetto-Latini. Ce volume fait partie de la librairie primitive de ce précieux dépôt littéraire. On sait que cet ouvrage eut une grande vogue au temps où des copies en furent répandues dans le monde savant, pendant le XIII<sup>e</sup> siècle. C'est un des plus anciens recueils encyclopédiques.

L'auteur étant né à Florence, M. Frocheur en envoya un exemplaire à l'administration actuelle de cette ville natale de Brunetto-Latini. M. Finnuini, conseiller d'état, gonfalonier de Florence, présenta cette notice à une réunion de la municipalité, au mois de février dernier. Ce collège

---

(1) Grifi, *Mon. di Cere ant.*, tav. XII.



fit adresser une lettre de remerciements à l'auteur, et ordonna le dépôt de son ouvrage dans les archives. M. le gonfalonier, pour montrer combien ce travail est intéressant, fit observer dans cette lettre quelques erreurs vulgaires concernant l'illustre encyclopédiste, erreurs qui devaient être rectifiées, entre autres que Brunetto-Latini ne fut point effectivement exilé de Florence pour crime de faux, comme on l'a cru vulgairement; mais qu'il quitta sa patrie, craignant le parti gibelin, vainqueur à Montaperti, et qu'il se réfugia en France, d'où il revint à Florence après la victoire des guelfes : « Mais supposé, ajoute M. le gonfalonier, qu'il eût été coupable, il n'aurait jamais pu y rentrer, » le pouvoir étant même entre les mains des guelfes. »

Parmi d'autres observations, on remarque que M. Chaptal est dans l'erreur en soutenant que Napoléon, pendant les guerres d'Italie, était allé visiter la bibliothèque médicéo-laurentienne et qu'il y avait vu le texte français du *Trésor historique*.

M. Finnuini dit qu'il n'existait et ne pouvait exister un texte français du trésor de Brunetto, qui ne se trouve dans aucune des bibliothèques soit publiques, soit particulières d'Italie, mais qu'au contraire il y en a beaucoup de traductions italiennes de Bono-Giamboni.

On sait qu'il y a plusieurs manuscrits français du *Trésor des sciences* dans l'ancienne bibliothèque de Bourgogne. Nous terminons cette notice en ajoutant que deux concitoyens de Brunetto, c'est-à-dire, M. le chevalier Libri, professeur de mathématiques à Paris, et M. le chanoine Bencini, bibliothécaire de la Riccardiana, travaillent depuis quelque temps à la publication dudit trésor; le premier sur l'original, et le second sur la version de Giamboni, avec le texte en regard.



Ainsi les longs vœux des savants italiens et étrangers seront doublement accomplis.

---

PALÉOGRAPHIE. — HISTOIRE LITTÉRAIRE.

*Suite des notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque royale. — Diversarum lectionum historicarum et antiquarum farrago de Nicolas Du Fief. — Un mot sur les Stampien ; par le baron de Reiffenberg.*

I.

Nicolas du Fief vit le jour à Tournay, durant cette fatale année 1578, où toute la Belgique était plongée dans le trouble et le désordre. Après avoir fait sa licence en droit à l'université de Douay, il fut nommé, par le chapitre de la cathédrale de Tournay, chanoine hospitalier.

Quelque temps après, Nicolas Zoes, chanoine de la même église et conseiller ecclésiastique au grand-conseil de Malines, ayant été promu à l'épiscopat, Du Fief, qui passait pour un jurisconsulte instruit, fut appelé à le remplacer dans ce corps. Ses lettres-patentes portent la date de 1615.

Il fut ensuite revêtu de la dignité de prévôt de l'église collégiale de Maubeuge, et, en 1655, nommé membre du conseil privé, à Bruxelles.

Enfin, le 11 mars 1657, le roi d'Espagne Philippe IV, lui conféra le titre d'évêque d'Arras. Mais tandis qu'il attendait ses bulles de Rome, le chef-lieu de son diocèse fut assiégé et pris par les troupes du roi de France Louis XIII,

et Du Fief aima mieux renoncer à l'effet de sa nomination que d'obéir à une puissance étrangère.

Il mourut à Bruxelles, le 20 octobre 1651, dans sa soixante-treizième année; son corps fut transféré à Tournay, où on lui érigea un mausolée dans l'église N.-D.

Il laissa beaucoup de manuscrits, la plupart désignés par Foppens, et dont une grande partie était conservée dans la bibliothèque du chapitre de Tournay. Plusieurs sont encore dans la bibliothèque de cette ville (1); d'autres se trouvent dans notre bibliothèque royale, et j'en ai déjà donné divers extraits (2).

En voici un que Foppens passe sous silence, et qui fait partie du fonds Van Hulthem (n° 785, invent. 17501-2). Il fut acheté en 1808 à la vente de Nelis, qui l'avait entièrement copié de sa main, en faisant de larges coupures à l'original (voy. n° 55 de son catalogue).

Cet ouvrage, qui forme un in-folio de 157 pp. en papier, est intitulé :

*Nicolai Du Fief diversarum lectionum historicarum et antiquarum farragô.*

Ce n'est qu'au sein des littératures déjà vieilles et abondantes qu'apparaissent les recueils de cette espèce, livres faits avec des livres, choix destinés à épargner du temps et de la fatigue à la curiosité, résumés d'une lecture à laquelle peu de personnes ont le désir ou la possibilité de se livrer. Les anciens, quand le siècle des Virgile et des

(1) *Bulletins de la commission royale d'histoire*, I, 27. De Flinne-Mabille, *Précis historique et bibliographique sur la bibliothèque publique de la ville de Tournay*, 2<sup>e</sup> éd. Tournay, 1855, pp. 28.

(2) *Introd.* au deuxième vol. de Ph. Mouskes, *Bullet. de l'acad., Hist. des ducs de Bourgogne*, de M. de Barante, etc.

Cicéron fut passé, comptèrent grand nombre de ces complaisants compilateurs : Valère Maxime, Athénée, Macrobe, Photius, Paléphates, Ampelius, etc., ne sont pas autre chose. Chez les modernes le nombre en est immense. A la renaissance des lettres quantité de savants se servirent même d'un titre analogue à celui que Du Fief a employé ; je ne citerai, en français, que les *Diverses leçons* d'Antoine Duverdier, qui a imité celles de Pierre Messie. Sans doute ce genre de travail n'exige pas un grand talent : les ciseaux y sont souvent plus nécessaires que la plume ; mais ici même encore, pour bien faire, il faut certaines qualités dont le commun des fabricants de volumes ne se doute pas ; du goût d'abord, pour choisir ce qui mérite d'être mis sous les yeux des lecteurs, un savoir réel ensuite, pour ne pas reproduire ce qui a été dit ou mieux dit, pour ne pas s'extasier sur des merveilles déjà mises au néant.

Voyons ce qu'on peut penser de Du Fief, qui, ne l'oublions pas, n'écrivait que pour lui-même.

Sa compilation, rédigée, tantôt en latin, tantôt en français, suivant les occurrences, est divisée en deux livres et en paragraphes qui n'ont entre eux aucune liaison logique.

En commençant par signaler certains traits historiques admis jadis comme vrais et reconnus douteux depuis (ce qui rappelle un livre fort amusant de Lancellotti, traduit par l'abbé Oliva : *Les impostures de l'histoire ancienne et profane*. Londres et Paris, 1770, 2 vol. in-12), il cite les annales de Baronius sous l'année 855, n° 61, où ce cardinal révoque en doute l'écroulement du temple de la Paix, à Rome, lors de la naissance du Sauveur, la délivrance de l'âme de Trajan des enfers, par les prières de saint Grégoire, l'anecdote du pape Cyriac accompagnant à Cologne sainte Ursule et les onze mille vierges, les Sept Dormants, la magie

du pape Sylvestre II, la mort d'Adrien, causée par une mouche, et l'authenticité de Turpin.

Un fait auquel Du Fief refuse nettement de croire, c'est celui de la papesse Jeanne. Il ne veut pas non plus admettre que l'empereur Henri VII ait été empoisonné par une hostie.

Liv. I, § II. *Pietatem mortalium divis directum rerum suarum dominium adscripsisse.*

La vierge était dame souveraine de Chartres, le Vexin relevait de saint Denis, le comté de Boulogne aussi de la vierge, etc., etc.

V. *Verane sit de Eginharti et filiae Caroli magni imp. furtivo congressu et matrimonio narratio?*

Du Fief rejette cette histoire romanesque, mais gracieuse, qui n'en restera pas moins acquise à la poésie, et qui a été célébrée notamment dans un poëme de l'élégant auteur de *Belzonce*, le sensible et pur Millevoeye. M. Quetelet, qui a beaucoup des qualités de cet écrivain, a fait autrefois un intéressant mémoire sur la romance, et a traduit de l'allemand, mais en prose cette fois, une jolie ballade sur Emma et Eginhard.

VI. (Add. au § LXXXI). Le mot *canaille* vient-il de cette coutume qui, dans certains cas, forçait un gentilhomme à porter un chien en parcourant un espace déterminé, coutume dont Guntherus parle ainsi :

*In Ligurin., lib. V.*

Quippe vetus mos est, ut si quis, rege remoto,  
Sanguine vel flamma vel seditionis apertae  
Turbine, seu crebris regnum vexare rapinis  
Audeat, ante gravem quam fuso sanguine poenam  
Excipiat, si liber erit, de more vetusto,  
Cogatur per rura *canem* confinio ferre;  
Sin alius sellam.

La selle cependant était portée aussi par des personnes titrées et même du rang le plus élevé. Voy. la *Selle chevalière*, de M. G. Peignot.

X. *An in Gallia primum vites tempore Probi imperatoris satae fuerint ?*

En 1616, on trouva à Tournay, dans un souterrain, une fiole de verre pleine de vin, et quelques médailles de bronze de l'empereur Probus, fiole dont le dessin se voit dans l'*Histoire de Tournay*, de J. Cousin. A cette occasion, D. De Villers soutint que ce vin avait dû être enfoui sous le règne de Probus, le premier qui permit aux Gaulois la culture de la vigne et l'usage du vin. Du Fief montre par Cicéron, Pline le naturaliste, Athénée et Justin, que cet usage était beaucoup plus ancien.

XII. *Cur Angli caudati (quoués) dicantur ?* Polydore Virgile raconte que les habitants d'un bourg d'Angleterre, voisin de Rocheter, ayant coupé la queue du cheval de saint Thomas de Cantorbery, afin d'insulter ce vénérable personnage, leurs descendants naquirent avec une queue, en punition de cette insolence. Barclay, moins crédule, explique cette expression proverbiale par la finesse et la duplicité des Anglais, semblables en cela au renard, sans doute.

XX. *De cerevisia seu zythi potu Gallis antiquitus usitato.*

XXI. *Imperatores subscripsisse instrumentis aut actis encausto purpureo.* Addition au § XLIV.

XXIV. *Quo idiomate usi fuerint Galli, antequam Gallia in provinciam redigeretur a Romanis, et post Francorum adventum.*

Du Fief, sur ce sujet, ne nous apprend rien de neuf.

XXXIX. *Verane sint quae de furtivo congressu Buchardi*



*d'Avesnes et Margaritae, sororis Joannae constantinopolitanae, comitis Flandriae, tradunt aliqui auctores; annon potius fuerint legitimo matrimonio et bona fide, si eandem Margaretam respicias, juncti?*

L'auteur cite *Gilles Li Muisis* et *J. De Guyse*.

XXXII. (Add. au § XCI). *De peste murium e terra erumpentium.*

Un ou deux ans avant la mort de Mathias Hovius, archevêque de Malines, une quantité prodigieuse de souris se répandit dans les campagnes et en dévora les moissons. Le prélat dit à Du Fief que les paysans avaient imploré son secours pour arrêter ce fléau, qu'on lui avait montré dans le *Manuale Cameracense* des exorcismes contre cette espèce de souris, et qu'il en avait permis l'usage dans son diocèse. Dans le *Manuel des pasteurs*, publié par ordre de Pierre Simons ou Simoens, évêque d'Ypres, on lit une formule d'exorcisme, intitulée : *Exorcismus contra quaecumque noxia animalia, vermes, mures, serpentes, in agris vel in aquis* (fol. 85, p. 111).

XXXIII. *En quel temps on a commencé l'usage des canons en Europe.*

Du Fief se contente de transcrire un passage de la vie du cardinal Albornoze, par le chevalier de l'Escale, fol. 20 et 21, et suivant lequel les Maures se servirent les premiers de canons au siège d'Algeziras, investie par les Espagnols le 5 août 1542, et qui se rendit en mars 1544; ce qui précède de 58 ans la bataille navale de Chiozze, où quelques-uns prétendent que les Vénitiens employèrent les premiers le canon contre les Génois.

XXXIV. (Add. aux § CIII et CVII.) *Verane sit narratio qua femina princeps in Hollandia 365 proles (uno partu) enixa fertur.*



Du Fief avait trouvé dans les papiers du chanoine De Villers l'attestation suivante :

« Universis christi fidelibus, soror Anna d'Egmont, abbatisa monasterii monialium in Lausduno, ordinis cisterciensis, Trajectensis dioecesis, salutem et praesentibus firmam adhibere fidem. Quia multis extraneis populis difficile creditur hoc supernaturale miraculum quod prope nostrum monasterium, in castro de Hennenberch, per divinam potentiam, cui nihil prorsus est infactibile, olim constat factum, ideo tenore praesentium firmiter certificamus, quod anno Dni. 1276 nobilis domina Margareta, comitissa de Hennenberch, cujus maritus exstitit D. Hermannus, comes de Hennenberch, ipso die parasceves, hora nona, uno partu miraculose enixa est 363 pueros, qui in nostra ecclesia a suffraganeo Trajectensi eadem hora baptisati sunt, adstantibus pluribus baronibus, militibus, caeterisque nobilibus.

Infantes masculini sexus vocati sunt *Joannes*, feminini vero *Elizabeth*. Statim eodem die mater cum omnibus his pueris feliciter defuncta est, et in nostra ecclesia honorifice sepulta, in cujus sepulcri sarcophago istud epitaphium inscriptum habetur :

Ista tenet fossa matronae nobilis ossa,  
Quae dum vivebat, Lausdunis laeta manebat  
Atque vocabatur Margareta, quiete fruatur.

*Quae fuit germana Wilhelmi illustris regis germanici et comitissa de Hennenberch, quae obiit anno 1276, die ipso parasceves, hora nona. Orate pro ea (1).*

Et ut omnis dubietas ab audientium cordibus tollatur, sciendum quod praefatae dominae Margaretae, comitissae de Hennenberch, pater fuit Dominus Florentius XIV<sup>tus</sup> Hollandiae atque Zelandiae comes; ejus mater Machtelt, filia Henrici ducis

---

(1) Guicciardini donne une autre épitaphe.

Brabantiae; germanus ejus Wilhelmus, Romanorum rex, soror ejus Aleidis, comitissa Hannoniae, patruus ejus D. Otto, episcopus Trajectensis. Haec omnia in libris nostris fideliter reperiuntur scripta. Sepulcrum hujus nobilis Margaretae magno in honore habetur, et a multis extraneis, ad videndum tam grande miraculum, adhuc hodie quotidie visitatur. Insuper et duae pelves, in quibus supra scripti 365 pueri baptisati sunt, in memoriam facti a nobis conservantur et ostenduntur. Et quia omnia supra scripta veraciter contigisse scimus, duximus praesentibus in robur et firmitatem veritatis, nostrum abbatiale sigillum super imprimere.

Datum in monasterio nostro de Lausduno, anno Domini 1554 die vero 3<sup>o</sup> mensis novembris. Inferius erat sigillum. »

On lit, d'après Van Heusden (*Hist. episc. fœd. Belg.*, 1719, in-fol., t. I, pp. 441), une explication fort naturelle de ce prodige dans un journal commencé par M. J.-B. Lesbroussart, et qui n'eut qu'une courte existence, quoiqu'il méritât de vivre plus longtemps : *Journal litt. et polit. des Pays-Bas autrichiens*, n<sup>o</sup> XIV, 8 avril 1786, p. 155-54, et n<sup>o</sup> XXV, 24 juin 1786, pp. 408-410.

XXXVI. *Du titre d'archiduc d'Autriche.*

Cet article débute par une longue dissertation du comte de Gommicourt.

XXXVII. *Épitaphe de Godefroid de Bouillon estant en la ville de Jérusalem, tiré du livre des épitaphes de feu M. de Nedonchel, chanoine de Tournay.*

« Se void l'épitaphe en question escrit sur sa sépulture en Golgotha, au portail du temple du saint sépulcre, en cette sorte :

Francorum gentes Sion loca sancta petentes  
Mirificum sydus, Dux hic rexit Godefridus,  
Aegypti terror, Arabum fuga, perfidis horror ;  
Rex licet electus, rex noluit attitulari,

Nec diadema tulit ; voluit christo famulari.  
Ejus erat cura Sion sua reddere jura ,  
Catholiceque sequi pia dogmata juris et aequi,  
Totum schisma teri , pietatem usque foveri. »

XLIII. *Rationes quibus demonstratur comitatum Burgundiae ut feudum ad imperium pertinere , et proinde regem , eo nomine , concordatis imperii in eodem comitatu uti posse.*

XLVIII. *Du proverbe : OR DE TOULOUSE.*

LV. *De oculariorum (lunettes) antiquitate.*

LVI. *An sinistri an dextri lateris locus fuerit olim honoratior ?*

LX. *Primos christianos carnes non edisse , et quid de cibus ex sanguine quos boudinos dicimus , seu farcimina.*

Du Fief cite une loi de l'empereur Léon qui défend d'ap-  
prêter des mets avec du sang.

« Perlatum... ad aures nostras est , quod intestinis , tanquam tunicis , illum (sanguinem) infuretum , velut consuetum aliquem cibum , ventri praebent. » (Novell. const. 53.)

Manger du boudin ! quel crime abominable ! la confiscation des biens , le feu , l'exil en faisaient justice ; mais hélas ! que nous sommes dégénérés !

LXI. *Diversi testandi ritus.*

« Perpetua est sententia in Hannonia neminem ex morbo decumbentem posse testari , aut , ut Hannones dicunt : *après avoir mis la tête sur l'oreillier.....*

» Id tamen statutum affixam lecto uxorem puerperum non ligare docet ..... Peckius.....

» Idem Peckius..... recenset in aliis locis consuetudinem esse non posse quemquam nisi sub die testari. Quod accedit mori quorundam Lusemburgensium degentium juxta Stavelo , quibus testari non licet nisi in via regia , stantibus et adstanti ca-

tervae ostenso poculo propinantibus : qui mos in quadam lite, cujus enarratur fuit D. Peckius, postmodum Brabantiae cancellarius, verificatus fuit, ut ab iis qui decisioni praesentes fuerunt, accepi.

» Aliis in locis, ait.... (*de testamentis conjugum*) idem auctor, tempore condendi testamenti, ortium domus et cubiculi apertum esse debet, ut scilicet de majori libertate testandi hoc modo appareat. »

LXV. (Add. au § XCIII). *De la façon de prier Dieu debout ou assis.*

« .... Au jourd'hui le clergé, en aulcunes églises, psalmodie assis, en autres debout, comme aux plus anciennes, entre autres à Tournay. La façon de prier assis, qui se pratique ès églises de Brabant et autres, est reprouvée par Petrus Damianus ad D. Hugonem archiep. Bisuntinum. » Chiflet Desont. II, 216.

LXVI. *Musici et cantores in SS. literis vocati fuere prophetae.*

Cette observation a encore été faite récemment par M. Aubin Gauthier dans son *Histoire du magnétisme*.

LXXIV. *De bello puerili.*

Le chef de ces enfants, qui voulaient faire une nouvelle croisade, était un certain Nicolas de Cologne, dont le père les avait vendus d'avance aux païens. C'est ce que dit Du Fief, d'après un MS. du *Chronicon de Gestis Trevirorum*, c. 55. in *Theodorico*; MS. que lui avait prêté le sieur le Comte.

LXXIX. *Qui olim dicti fuerint BAGAUDAÆ.*

LXXX (voy. LIX). *De toparchis primum sponsae concubitum, ex antiqua et barbara consuetudine, obtinentibus.*

L'évêque d'Amiens levait un droit sur les premières nuits, duquel droit il fut débouté par arrêt du 29 mai 1409. Cf. le traité de Raepsaet sur le *droit de marquette*.

LXXXV. *Regibus Lusitaniae titulum majestatis non fuisse attributum.*

LXXXIX. *Quid CAMBOTA (cabuta, camboca)? « Baculus pastoralis...., » en français crosse.*

CIV. *Fable d'un prodigieux amour de Charlemagne envers une femme ayant un anneau sous la langue.*

V. *Petrarque*, liv. 1, ép. 5.

*Petri a Beeck, in Aquisgr. historia*, c. 5.

*Pasquier*, liv. V, ch. 51 de ses *Recherches*.

*L.-P. Garasse, Recherches des recherches*, sect. 7 et 8.

*Guill. du Peyrat, Hist. de la chapelle du roi de France*, liv. I, ch. 46.

*Scip. du Pleix*, tom. I, de l'hist. de France : *Charlemagne*.

CV. *Qui estoit Standonck, fondateur du collège de Standonck, à Louvain.*

« Il était de Malines, sieur de Villette, homme de bonne vie, instituteur des pauvres de Montagu, dicts vulgairement *crupettes*, dans l'université de Paris, d'où il fut banni comme du reste du royaume, pour avoir parlé trop librement contre la nullité prononcée du mariage de Louis XII avec Jeanne de France, ainsi que pour la querelle de l'université de Paris, contre Guy de Rochefort, son chancelier, etc. Il se retira à Malines, où il fonda, ainsi qu'à Louvain, un séminaire pour les pauvres. Voy. Massé en ses *Chroniques*, liv. 20, où il raconte d'autres particularités. Il fut rappelé à Paris et y mourut honorablement. Voy. Louis Douy d'Attichy, en l'*Hist. de la bienheureuse Jeanne de France*, chap. VI, fol. 95 et sqq.

Lib. II. Nelis n'a fait que des *excerpta* de ce livre, mais il en donne la table complète.

XXIII. *Qui antiquitus dicti fuerint BARONES.*

XXIV. *Quid sit DROIT DE GAVE et unde dicatur.*

« In quodam lite abbatis Vedastini, cui interfui, apparebat plurimos incolas vel fundorum proprietarios obstrictos esse,

illorum ratione , dicto abbati solutioni *du droiet de gave*. Haesitatum fuit quid esset illud jus et unde ortum duceret..... »

XXXII. *De Erasmo* , liv. V , §§ LV , CXXX , CLI , CLV , CLVII.

XXXVI. *An antiquis Gallis on aliquid significarit?*

« Audivi Franciscum Moncaem Fridevallianum disserentem , antiquis Celtis *on* aquam denotasse , idque probare nitebatur hoc Ausonii versu in Burdegala :

Divona (Saligero *Duiona*) , Celtarum lingua fons addite divis.

Ad idem tendit quod hodie multa Galliae flumina in *on* et *one* terminentur. »

XLVIII et CXXXVII. *Judicium aliquorum de haereticis morte non puniendis et vi non cogendis ad amplectendam veram religionem.*

LXXII. *De eo qui primus Belgarum halleces salire murique condire in vasis docuit.*

« Guilelmus Bucekheldus piscator obiit Biervlietiano anno 1397.

Voir le Mémoire de feu M. Belpaire sur Ostende.

XCIV. *Etiam latine dici HOMINEM pro servo vel famulo.*

XCVI. *D'où vient le mot de SERGEANT? De servir* , ce qui est suffisamment connu.

CV. *Mansus* , *casa* , *casati* , *castitia*.

CVI. *D'où procède le mot HUGUENOT.*

Du Fief s'en réfère à Pasquier , et aux mémoires de Castelnau , liv. II , pl. 79.

CXIII, CXIX, CXXIII, CXXXVII. *De legibus somptuariis.*

« Maître Barthélemi Philippi , namurois , chapelain de l'église de saint Pierre , à Louvain , proposa au collège des finances un moyen de trouver deniers pour le service du roy en ceste nécessité publique , sans toucher aux domaines du roy ni incommoder le petit peuple ; à sçavoir en faisant une or-



donnance que ceux et celles qui cy-après porteroient habits de velours, panne, soye, dentelles ou passemens d'or ou d'argent, etc., n'estant de la qualité plus relevée seroient taxés à certaine somme d'argent, sans laquelle ne leur seroit libre ny permis de s'accoustrer desdites estoffes : laquelle proposition renvoyée au conseil privé pour advis, et estant sur icelle délibéré le 14 d'octobre 1645, fut tenu que ce seroit chose raisonnable d'oster le luxe et excès qui va de plus en plus croissant ès habits et tables, nonobstant la pauvreté qui court, à l'exemple des anciennes respubliques; mais que restreignant l'usage de ces matières, y auroit préjudice aux manufactures d'Anvers et aultres villes de ces pays; comme aussi à celles de Naples, Milan et autres lieux de l'obéissance du roy : pour lequel respect fut trouvé bon de demander advis des magistrats dudict Anvers, Brucelles et quelques autres villes principales en traficq, auparavant que rien résoudre.... »

Voir l'édit somptuaire de l'empereur Charles-Quint, du 5 octobre 1551, et celui du 30 janvier 1545.

CXXXIX, CLII. *Atrebatum telae.*

En voilà assez. Cette analyse suffit pour montrer quelle variété règne dans les *adversaria* de Du Fief. C'est un autre *livre des singularités*, mais moins piquant que celui de M. Peignot.

## II.

A propos d'un passage de la chronique métrique de De Klerk, que Des Roches voulait appliquer à l'invention de l'imprimerie, il a été question à plusieurs reprises, dans ces Bulletins du mot *stampien*. M. Willems, savant éditeur de De Klerk, a fort bien expliqué ce terme, dans le lieu où il est placé, par une espèce particulière de chansons ou d'airs de danse (1). Or, cette explication se trouve

---

(1) *Bull. de l'ac.*, IV, 240; éd. de De Klerk, par M. Willems, I, 456, notes.

confirmée par celui-là même qui avait fourni à Des Roches les principaux éléments de son mémoire; c'est-à-dire par M. F.-J.-J. Mols (1). Lorsque ce mémoire fut imprimé, l'auteur le communiqua à M. Mols, qui y fit des remarques restées manuscrites, et qui sont conservées à la bibliothèque royale, sous le n° 159-65.

À la page 529 du tome 1<sup>er</sup> du *Recueil de l'ancienne académie de Bruxelles*, Des Roches demande : *Louis (Van Vaelbeke) a-t-il imprimé d'abord des figures sans lettres ou des lettres sans figures?* et M. Mols écrit en note : *Non, monsieur, il a fait de (des) chansons.*

Un peu plus haut, sur la page 526, il s'exprime ainsi :

« Je crains fort que le mot *stampien* n'ait une double signification, car voici un passage remarquable que j'ai trouvé dans l'*Histoire littéraire des troubadours*, Paris, 1774, 2 vol.; c'est au 1<sup>er</sup> tom., page 285 :

» A la cour du marquis Boniface (de Montferrat) arrivèrent deux jongleurs de France, qui jouaient parfaitement du violon (vers 1204 ou quelque temps auparavant). Un jour qu'ils exécutèrent une *stampide*, dont tout le monde fut enchanté, *Vaquieras* (autre troubadour), loin de partager le plaisir commun, demeurait plongé dans la tristesse.

» Qu'avez-vous, seigneur Rambaud (nom de *Vaquieras*) lui dit Boniface? Pourquoi ne pas vous réjouir à entendre de si beaux airs et à voir une aussi belle dame qu'est ma sœur, la plus brave du monde et qui vous a retenu pour son serviteur? — Je n'ai pas sujet d'air joyeux, répondit-il sèchement. Le marquis en savait la raison. Résolu de lui rendre le

---

(1) Voy. *Bull. du bibliophile belge*, n° 2, pp. 72-88.

repos et la joie, il dit à sa sœur : — Pour l'amour de moi et de toute la compagnie, je veux que vous daigniez prier Rombaut de s'égayer pour l'amour de vous, de se réjouir et de chanter comme il faisait auparavant.

» Vaquieras, encore plus docile aux ordres de sa maîtresse, composa une chanson qu'elle lui avait demandée. Les couplets en sont de dix-huit vers, dont plusieurs de deux syllabes, et qui riment tous, excepté trois en *e* muet. On lui donne le nom de *stampide*, dont il ne reste que cet exemple. »

Voilà donc, ajoute M. Mols, le mot de *stampide* (*stampien*) pris pour une chanson et non pas pour une impression; de sorte qu'il est très-probable que notre Louis Van Vaelbeke, aura été un troubadour (trouvère) et jongleur tout ensemble, qui le premier aura introduit parmi nous cette sorte de poésie qu'on appelait *stampide* en français et *stampien* en flamand.

Ces vers, chantés sur un haut ton, obligeaient le chanteur qui s'accompagnait lui-même, à marquer fortement la mesure. Kilianus, au mot *stampyen*, l'explique par *supplodere, insultare*. De tout cela il résulte que cette espèce de chanson aura été appelée *stampide*, parce qu'elle se chantait sur un air fort vif, et dont la mesure était fortement marquée. Nos danses anglaises et allemandes peuvent fournir une idée de ces airs *stampida*.

Le fonds de ces remarques fait certainement honneur à la sagacité et au savoir de M. Mols.

---

*Addition à l'article de M. Crahay (voir pag. 216).*

Pour calculer la quantité de chaleur abandonnée par le mélange d'air et de vapeur qui entoure le réservoir mouillé, et celle absorbée par la vapeur qui émane de ce dernier, soit  $\pi$  le poids qu'aurait la couche d'air sec à 0° de température et sous la pression moyenne de 760 millimètres ou P, celui d'un égal volume de ce fluide sous la pression  $p - e'$  et à la température  $t'$  sera  $\pi \frac{p - e'}{P(1 + gt')}$ ,  $g$  étant le coefficient de dilatation des gaz; et si  $\gamma$  est la quantité de chaleur qu'abandonne l'unité de poids d'air pour un abaissement de température d'un seul degré, elle sera pour le poids ci-dessus, et pour une variation de température de  $t - t'$  degrés,

$$\pi \frac{p - e'}{P(1 + gt')} (t - t') \gamma.$$

Soit de même  $\pi'$  le poids qu'aurait, à 0° de température et sous la pression P, un volume de vapeur d'eau égal à celui de l'air ci-dessus, le poids d'un pareil volume à la température  $t'$  et sous la force élastique  $e$ , sera

$$\pi' \frac{e}{P(1 + gt')} : \text{ ou } a\pi \frac{e}{P(1 + gt')},$$

en représentant par  $a$  le rapport entre le poids de la vapeur d'eau et celui d'un même volume d'air, à égalité de température et de pression. Ensuite, si  $k$  désigne la chaleur abandonnée par l'unité de poids de vapeur d'eau;

pour un refroidissement d'un seul degré, elle sera

$$a\pi \frac{1}{P(1+gt')} (t-t')k,$$

pour le poids de la vapeur répandue dans la couche d'air, et une variation de  $t-t'$  degrés.

Enfin, la vapeur émise par l'enveloppe mouillée possède une tension  $e'-e$ , une température  $t'$  et un volume égal à celui de la couche d'air ci-dessus dans laquelle elle se répand; son poids sera  $a\pi \frac{e'-e}{P(1+gt')}$ . La chaleur totale contenue dans l'unité de poids de vapeur d'eau étant  $\lambda$ , celle latente dans le même poids, à la température  $t'$  est  $\lambda-t'$ ; par conséquent, celle absorbée par la vapeur qui vient de se former sera

$$a\pi \frac{e'-e}{P(1+gt')} (\lambda-t').$$

Cette dernière étant égale à la somme des quantités de chaleur abandonnées par l'air sec et par la vapeur qu'il renfermait primitivement, on aura, après avoir supprimé les facteurs communs, l'équation suivante :

$$(p-e') (t-t')\gamma + ae(t-t')k = a(e'-e) (\lambda-t').$$

La séance générale est fixée aux 7 et 8 du mois de mai prochain.

OUVRAGES PRÉSENTÉS.

---

*Bulletin de l'académie royale de médecine de Belgique.* Année 1843-1844, tome III, n<sup>os</sup> 2 et 4. Bruxelles, in-8°.

*Gazette médicale belge*, n<sup>os</sup> 5 à 8, avec supplément au n<sup>o</sup> 3. Bruxelles, in-4°.

*Annales d'oculistique.* Publiées par M. le docteur Fl. Cunier, VII<sup>e</sup> année, tome XI, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> livr., février et mars 1844. Bruxelles, in-8°.

*Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacologie, publié par la société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles.* 2<sup>e</sup> année, cahiers de mars et d'avril 1844. Bruxelles, in-8°.

*Cours élémentaire de chimie générale inorganique, théorique et pratique.* Par M. G. Louyet, tome II, feuilles 31 à 66. Bruxelles, 1844, in-8°.

*La revue de Liège.* 3<sup>e</sup> livr., 15 mars 1844. Liège, in-8°.

*Discussions à la chambre des représentants du royaume de Belgique, sur l'orthographe flamande.* Gand, 1844, in-8°.

*Annales de la société de médecine d'Anvers.* Année 1843, feuilles 8 à 12; année 1844, livr. de janvier. Anvers, in-8°.

*Loi communale de la Belgique, expliquée et interprétée par les discussions du pouvoir législatif.* Par M. J. - B. Bivort. Bruxelles, 1844, in-8°.

*Histoire des comtes de Flandre jusqu'à l'avènement de la maison de Bourgogne.* Par M. Edward Le Glay. Bruxelles, 1843, 2 volumes, in-8°.

*Éloge de Guillaume Marcquis.* Par M. C. Broeckx. Anvers, 1844, in-8°.

*Journal historique et littéraire de Liège.* Tome X, livr. 12, avril 1844. Liège, in-8°.

*Catalogue de livres anciens et modernes de A. Vandal.* 2<sup>e</sup> catalogue de 1844. Bruxelles, in-8.



*Annales et bulletin de la Société de médecine de Gand.* Année 1844, mars, 14<sup>e</sup> vol., 3<sup>e</sup> livr. Gand, in-8<sup>o</sup>.

*Annales de la société médico-chirurgicale de Bruges.* Tome V, année 1844, 1<sup>re</sup> livr. Bruges, in-8<sup>o</sup>.

*Rapport à M. le Ministre de l'intérieur, sur un manuscrit grec et deux manuscrits latins des lettres de Phalaris, déposés à la bibliothèque royale.* Par M. Ph. Bernard. Bruxelles, 1844, in-8<sup>o</sup>.

*Histoire des doctrines religieuses.* Par M. M.-J.-F. Ozeray. Paris, 1843, 1 vol. in-8<sup>o</sup>.

*Des vices de la législation pénale belge et des améliorations qu'elle réclame.* Par M. le chevalier De le Bidart de Thumaide. Mons, 1844, 1 vol. in-8<sup>o</sup>.

*Des améliorations que réclame la législation pharmaceutique belge.* Par le même. Mons, 1844, 1 vol. in-8<sup>o</sup>.

*Description des animaux fossiles qui se trouvent dans le terrain houiller et dans le système supérieur du terrain anthracifère de la Belgique.* Par M. L. de Koninck, 12<sup>e</sup> livr. Liège, 1842, in-4<sup>o</sup>.

*Notice sur C.-G.-A. Laurillard-Fallot.* Par M. le baron de Stassart. Liège, 1844, in-8<sup>o</sup>.

*76<sup>e</sup> exposition de la société royale d'agriculture et de botanique de Gand.* Mars 1844. Gand, in-8<sup>o</sup>.

*Journal vétérinaire et agricole de Belgique.* 3<sup>e</sup> année, janv. et fév. 1844. Bruxelles, in-8<sup>o</sup>.

*Abhandlungen der Physiologie und Pathologie. Anatomisch-mikroskopische Untersuchungen,* von Gottlieb Gluge. Jena, 1841, in-8<sup>o</sup>.

*Subsidia ad illustrandam veterem et recentiore Belgii topographiam.* Edidit P.-F.-X. de Ram. Fascilus I et II. Bruxellis, 1843-44, in-8<sup>o</sup>.

*Notices sur Nicolas Cleynarts,* par M. F. Nève. Louv., 1844, in-18.

*Littérature historique de l'Arménie. Histoire d'Arménie,* par Jean VI (extrait de l'Université catholique). Par le même, in-8<sup>o</sup>.

*Des portraits de femme dans la poésie de l'Inde. Damayanti dans la forêt* (extrait du Correspondant), par le même, in-8<sup>o</sup>.

*Bulletin de la société géologique de France,* 2<sup>e</sup> série, tome 1<sup>er</sup>,

feuilles 8 à 10 ; tom. XIII, feuilles 35 à 39. Paris, 1843-1844, in-8°.

*Annuaire de la société philotechnique.* Tome V, année 1844. Paris, 1 vol. in-18.

*Nouvelles.* Par M. J.-C.-F. Ladoucette, 2<sup>e</sup> édition. Paris, 1844, 1 vol. in-8°.

*Programme de la société des antiquaires de la Morinie, pour le concours de l'année 1844*, in-4°.

*L'investigateur, journal de l'institut historique.* 11<sup>e</sup> année, tome IV, 2<sup>e</sup> série, 14<sup>e</sup> livr. Paris, 1844, in-8°.

*Mémoire sur la découverte de la loi du choc direct, etc.* Par M. J. Plana, feuilles 5, 6 et 13, in-4°.

*Liste des tremblements de terre ressentis en Europe et dans les parties adjacentes de l'Afrique et de l'Asie, pendant l'année 1843.* Par M. Alexis Perrey. Paris, in-4°.

*Journal de la société de la morale chrétienne.* 3<sup>e</sup> série, tome 1<sup>er</sup>, n° 3, Paris, 1844, in-8°.

*Bulletin de la société géologique de France.* 2<sup>e</sup> série, tome 1<sup>er</sup>, feuilles 11 à 13, janv. 1844. Paris, in-8°.

*The numismatic chronicle and journal of the numismatic society.* Edited by John Yonge-Akerman, octobre 1843, n° 22. London, in-8°.

*Report on the central high school, for the year ending july 1842. Addressed to the committee of the board of controllers of the public schools.* By A.-D. Bache. Philadelphia, 1843, in-8°.

*Article IX. Observations of the magnetic intensity at twenty-one stations in Europe.* By the same, in-4°.

*Archiv der Mathematik und Physik.* Herausgegeben von J.-A. Grunnert, IV<sup>ter</sup> Theil, 3<sup>tes</sup> Heft. Greifswald, 1843, in-8°.

*Commentarii critici in codices bibliothecae academicae Gissensis graecos et latinos, etc.* Scripsit E.-G. Otto. Gissae, 1842, 1 vol. petit in-fol.

*Bydragen tot de geschiedenis, oudheden, letteren, enz., der provincie Nord-Brabant.* Door Dr C.-R. Hermans, eerste stuk. 's Hertogenbosch, 1843, in-8°.

# BULLETIN

DE

## L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES

ET

BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

1844. — N° 5.

---

*Séance générale des 7 et 8 mai.*

M. le baron de Stassart, directeur;

M. Quetelet, secrétaire perpétuel.

---

### CORRESPONDANCE.

---

L'association britannique pour l'avancement des sciences, fait connaître que sa quatorzième réunion aura lieu dans la ville d'York et commencera le jeudi, 26 septembre prochain.

L'association des savants italiens annonce également que sa sixième réunion aura lieu à Milan, depuis le 12 jusqu'au 27 septembre.

L'académie reçoit les trois ouvrages manuscrits suivants :

1° Considérations sur la nature du produit qui résulte de l'action réciproque des acides sulfureux et hypoazotique, suivies d'une démonstration expérimentale de la non-existence de ce dernier acide dans les cristaux qui se forment pendant la fabrication de l'acide sulfurique, par M. le docteur Koene. Commissaires MM. Stas, de Koninck et de Hemptinne.

2° Notes géologiques sur la Provence, par M. Marcel de Serres. Commissaires MM. D'Omalius d'Halloy et Dumont.

3° Mémoire sur les lois naturelles inhérentes à l'organisation animale, par M. le docteur Sommé, correspondant de l'académie. Commissaires MM. Cantraine et Van Beneden.

M. le Ministre de l'Intérieur transmet quatre-vingts nouvelles réponses à la circulaire de l'académie, sur les antiquités nationales.

M. Galesloot, employé à l'hôtel de ville de Bruxelles, communique également des renseignements sur les antiquités du royaume.

---

## CONCOURS DE 1844.

---

L'académie avait proposé, pour le concours de 1844, sept questions dans la classe des lettres et sept dans la classe des sciences. L'examen des mémoires reçus en réponse à quatre de ces questions, a présenté les résultats suivants :

## CLASSE DES LETTRES.

En réponse à la question :

*La famille des Berthout a joué , dans nos annales , un rôle important. On demande quels ont été l'origine de cette maison , les progrès de sa puissance et l'influence qu'elle a exercée sur les affaires du pays.*

L'académie n'a reçu qu'un seul mémoire; et après avoir entendu ses commissaires MM. le baron de Reiffenberg, Willems et le chanoine de Ram, elle a décerné une médaille d'or à l'auteur, M. le chevalier Félix Vandenbranden de Reeth, conseiller communal à Malines.

M. le baron de Reiffenberg a présenté le rapport suivant sur ce travail :

« Un mémoire sur la famille Berthout ne peut fournir à l'écrivain l'occasion de tracer des récits animés, de peindre et d'intéresser à la fois, ni de se livrer à ces considérations politiques et morales qui appartiennent à la philosophie de l'histoire. Il serait injuste d'exiger que l'auteur eût mis dans son travail ce qu'il ne pouvait y mettre. Il avait à traiter un sujet de critique et de minutieuse érudition; il me semble qu'il s'est acquitté dignement de sa tâche. Son style est ce qu'il doit être, simple, clair, facile. Ses recherches paraissent faites avec soin, et les résultats auxquels il parvient, conformes à la vérité. Il a fort bien débrouillé, suivant moi, une matière qui, malgré sa sécheresse apparente, a aussi son intérêt, puisqu'elle tend à éclaircir l'ancienne organisation féodale du pays. L'auteur, sans s'arrêter aux opinions reçues, remonte à l'origine de la puissance des Berthout; il détruit quelques-uns de ces

comtés dont des généalogistes ignorants ou complaisants ont surchargé nos annales.

A l'article de Florent Berthout, il examine si, comme l'avance Froissard, ce seigneur fut un riche marchand, assertion qui scandalisa jadis quelques savants de Malines. L'auteur, moins chatouilleux, mais ami de l'exactitude, rejette le rapprochement qu'on avait établi entre les Berthout et les Médicis.

En résumé, je regarde le mémoire, portant l'épigraphe *Ausi... celebrare domestica facta*, comme remplissant toutes les conditions requises, et je propose pour l'auteur la médaille d'or. »

MM. le chanoine De Ram et Willems ont adhéré aux conclusions de ce rapport; seulement le dernier commissaire a exprimé le regret que l'auteur du mémoire n'ait point consulté certaines chroniques du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle, dans lesquelles les Berthout figurent très-activement, par exemple la *relation de la bataille de Woeringen*, par Van Heelu, les *Brabantsche Yeesten* et autres annales contemporaines. Les diplômes imprimés à la suite de ces chroniques mentionnent très-souvent les noms de ces illustres Malinois.

L'académie a décidé que l'auteur serait invité à avoir égard à ces observations.

La classe des lettres a reçu également un mémoire en réponse à la question suivante :

Les anciens Pays-Bas autrichiens ont produit des jurisconsultes distingués, qui ont publié des traités sur l'ancien droit belge, mais qui sont, pour la plupart, peu connus ou négligés. Ces traités, précieux pour l'histoire de l'an-



cienne législation nationale , contiennent encore des notions intéressantes sur notre ancien droit politique; et , sous ce double rapport , le jurisconsulte et le publiciste y trouveront des documents utiles à l'histoire nationale.

*L'académie demande qu'on lui présente une analyse raisonnée et substantielle, par ordre chronologique et de matières, de ce que ces divers ouvrages renferment de plus remarquable pour l'ancien droit civil et politique de la Belgique.*

M. Grandgagnage, premier commissaire, a soumis à l'académie les considérations qui suivent, au sujet de ce travail.

« J'ai présenté l'an dernier un rapport assez étendu sur le mémoire ou plutôt sur l'ouvrage soumis en ce moment au jugement de l'académie, et, d'accord avec mes collègues, MM. Steur et de Gerlache, j'ai demandé que la question fût remise au concours. Depuis ce premier rapport l'ouvrage a reçu de notables améliorations, et s'est même considérablement augmenté. Composé jusqu'à présent (et il n'est pas fini) de deux volumes presque in-folio, il renferme dans le premier de ces volumes toute une histoire de la jurisprudence en Belgique, histoire que l'auteur a judicieusement divisée en quatre périodes, où il passe successivement en revue la vie et les écrits de nos jurisconsultes, depuis l'époque de la renaissance des études de droit, et même un peu plus haut, jusqu'à la fin du dernier siècle. Le second volume présente le tableau de notre ancienne législation. C'est réellement le code général de l'ancien droit belge que l'auteur s'est proposé de faire, mais, on le voit, le cadre était immense; et une année de plus n'a pu suffire pour le remplir entièrement. Nous pensons que l'académie ne saurait témoigner trop haut sa satisfaction à

l'auteur pour l'importance et la grandeur de l'œuvre qu'il a entreprise; mais nous sommes au regret de ne pouvoir faire dès maintenant en sa faveur une proposition définitive. Ce serait peut-être manquer au désir qu'il paraît exprimer lui-même, ce serait surtout risquer de compromettre la perfection d'un travail qui n'est pas entièrement achevé. Voici ce que nous lisons dans l'avant-propos de l'ouvrage :

« Le temps pressait. Les matières abondaient. Nous devons donc nous restreindre dans le code civil aux matières d'une utilité presque actuelle, aux matières *les plus coutumières*. Ces motifs nous ont porté à traiter de préférence avec quelque étendue les *servitudes*, les *succèsions*, et le *contrat de mariage*. Nous regrettons que le temps ne nous ait pas permis de mettre au net les matériaux recueillis pour les titres de la *vente*, des *hypothèques*, du *louage* et de la *prescription*; nous n'avons même pu mettre la dernière main au chapitre des hypothèques, relatif à la *saisine et aux œuvres de loi*..... »

» Un peu plus bas l'auteur dit encore :

« Nous aurions désiré ardemment avoir plus de temps pour approfondir mieux ce sujet vaste et neuf, et surtout pour revoir le mémoire sous le rapport du style. Si l'académie jugeait digne d'impression notre travail ou seulement une partie, nous pourrions lui donner une forme meilleure..... »

» Je crois donc entrer dans les vues de l'auteur, en vous proposant d'étendre encore d'une année le terme du concours. Son travail ne peut être convenablement scindé; et il serait vraiment malheureux de laisser imparfaite une œuvre aussi importante, et qui doit être éminemment utile, en mettant à la portée de l'époque actuelle les notions et la

langue même d'une antique législation qui se perd. Du reste, j'ose exprimer l'espérance que l'académie, lors du jugement définitif, ne se bornera pas à décerner la médaille ordinaire pour une œuvre qui sort réellement de la ligne ordinaire, et qui d'ailleurs aura exigé plus de quatre années d'étude et de travail; et j'ai lieu de croire que chacun de nous sera d'avis d'accorder à l'auteur un prix plus considérable. »

Conformément à l'avis de M. Grandgagnage et de M. le baron de Gerlache, second commissaire, l'académie a décidé que la question serait remise au concours pour l'année 1846.

#### CLASSE DES SCIENCES.

Deux mémoires ont été envoyés à l'académie en réponse à la question :

*Étendre aux surfaces, la théorie des points singuliers des courbes.*

MM. Timmermans, Pagani et Verhulst, ont présenté sur ces ouvrages le rapport suivant :

« Dans le premier, ayant pour épigraphe : *Tout se tient dans la chaîne des vérités*, l'auteur entre en matière en établissant d'abord une théorie des points singuliers des courbes, fondée sur la considération des paraboles osculatrices d'un ordre quelconque. Passant ensuite aux surfaces, il substitue à celles qui lui sont données, des surfaces paraboloidales osculatrices, dont la discussion lui fournit des moyens très-simples pour reconnaître l'existence de certains points singuliers; mais l'avantage qu'offre cette méthode sous le rapport de la simplicité, se trouve bien compensé par le défaut de généralité. En effet, outre que

les surfaces paraboloidales ne présentent pas tous les genres de points singuliers, on conçoit que la substitution doit souvent être illusoire dans les points de la surface où se présente une solution de continuité, c'est-à-dire là précisément où la substitution devrait être faite pour offrir de l'utilité.

» Il est à remarquer aussi que l'auteur n'a pas fait mention des *ombilics*, ne fût-ce que pour les comprendre dans une classification générale des points singuliers des surfaces, ou pour rappeler les recherches intéressantes dont ils ont été l'objet de la part de Monge, de Poisson, de M. Dupin et d'autres géomètres contemporains. Cette lacune, ainsi que d'autres moins importantes, nous portent à soupçonner qu'il n'aurait pas eu le temps d'achever son travail, qui se recommande d'ailleurs par beaucoup de méthode et de clarté.

» Il est à regretter que ce genre de mérite ne se trouve pas au même degré dans le mémoire n° 2, marqué de la lettre R. De même que l'auteur du premier mémoire, celui-ci commence par exposer une théorie des points singuliers des courbes, en suivant une marche en quelque sorte inverse de celle qui est généralement adoptée, c'est-à-dire, qu'au lieu de remonter de la connaissance d'un point singulier au caractère analytique qui le spécifie, il part d'une forme d'équation déterminée pour établir, par la discussion, les caractères analytiques propres à chaque espèce de point remarquable qu'offre la courbe représentée par l'équation.

» Cette partie du mémoire, qui, du reste, n'est que fort secondaire, laisse peut-être à désirer sous le rapport de la généralité; mais l'auteur abordant ensuite la question qui fait l'objet du concours, c'est-à-dire la théorie des points singuliers des surfaces, se montre complètement à la hauteur de son sujet, par la variété des méthodes qu'il em-

ploie pour reconnaître l'existence des points singuliers dont il a établi les caractères analytiques. La théorie des points multiples surtout est traitée dans son mémoire avec beaucoup d'étendue. Malheureusement, au défaut de clarté que nous avons déjà signalé, se joignent plusieurs inexactitudes de détail et un certain manque de correction dans le style et d'élégance dans les formules, qui nous empêchent de regarder cette composition comme ayant entièrement rempli le vœu de l'académie.

» En conséquence, nous avons l'honneur de vous proposer de décerner une médaille d'argent à l'auteur du second mémoire, d'accorder une mention honorable à l'auteur du premier mémoire, et de remettre la question au concours de cette année. Si les deux concurrents rentrent dans la carrière que nous désirons leur voir ouvrir de nouveau, il est probable que nous ne serons plus obligés de restreindre nos éloges.

» Un troisième mémoire ayant pour titre : *Coup d'œil sur les principes de la science mathématique* a été envoyé au concours; mais comme le sujet est entièrement étranger à la question proposée par l'académie, nous pensons qu'il n'y a pas lieu de nous prononcer sur le mérite de cette pièce. »

Conformément à ces conclusions, l'académie a décerné une médaille d'argent à M. H. Simonis de Gand, et une mention honorable à l'auteur du mémoire portant l'épigraphie : *Tout se tient dans la chaîne des vérités.*

La classe des sciences avait encore proposé au concours la question suivante :

*Éclaircir par des observations nouvelles le phénomène de la circulation dans les insectes, en recherchant si on peut la reconnaître dans les larves des différents ordres de ces animaux.*



MM. Charles Morren et Van Beneden ont donné successivement lecture des rapports suivants, sur le seul mémoire qui ait été présenté au concours.

*Rapport de M. Charles Morren.*

« La nature suit dans l'organisation des êtres une marche à la fois si uniforme et si graduée que, lorsque se présente une exception aux lois générales, l'esprit se prend malgré lui à douter. Ainsi la circulation, ce transport du fluide vivant d'un centre de répulsion vers les parties périphériques, et ce retour de ces mêmes parties vers le centre, la circulation aperçue chez l'homme par Servet, démontrée par Harvey, devinée chez les plantes par notre illustre anatomiste bruxellois Spiegel, retrouvée ensuite successivement dans toutes les classes du règne animal, même dans les animalcules microscopiques, par cette phalange d'observateurs dont la science s'honore; la circulation semble une fonction tellement inhérente à la vie, qu'on a de la peine à se figurer un plan d'organisation où celle-ci se manifeste sans l'existence du torrent circulatoire. Aussi, lorsque le grand Cuvier, mettant en rapport ses magnifiques autopsies de mollusques, où il venait précisément de constater le développement considérable de l'appareil sanguin avec les admirables anatomies d'insectes que lui avaient léguées Swammerdam et notre maestrichtois Lyonet, dut expliquer comment le mollusque et l'insecte vivaient, l'un pourvu de riches vaisseaux et l'autre présentant à peine le simulacre d'un cœur et le rudiment d'un appareil vasculaire; il ne le put qu'en remontant au principe même, au dernier résultat que veut accomplir la nature en faisant circuler dans l'être animé



le fluide vital. Le sang pour lui portait la vie aux organes en leur portant le principe de l'air, l'oxygène; de sorte que si l'air lui-même allait trouver les organes, le but était accompli, et l'appareil circulatoire pouvait s'amoin-drir et disparaître. Cuvier le disait sans détour : la vie comportait pour essence une combinaison de l'air avec l'organisme.

» La richesse de développement qu'acquiert chez les insectes l'appareil de la respiration, ces innombrables trachées spiraloïdes qui s'insinuent dans tous les organes semblaient, en effet, donner gain de cause aux principes qui avaient guidé l'Aristote du XIX<sup>e</sup> siècle dans sa distribution du règne animal en ses quatre embranchements. Le temps vint néanmoins modifier ces doctrines. D'excellents observateurs, Carus, Newport, Dugès, Wagner, Ehrenberg, Behn, Gruthuisen et d'autres annoncèrent successivement qu'il y avait un véritable torrent circulatoire dans les insectes, et même, chose intéressante, c'est dans les membres, parties périphériques, que ce mouvement du sang fut d'abord et le mieux aperçu. Or, l'observation est dans les sciences naturelles d'une importance si grande qu'un seul fait bien constaté eût pu ébranler le principe de Cuvier. On le conçoit, à la vue de noms si respectables et si nombreux, le doute était de rigueur. De plus, ces observateurs n'étaient pas d'accord entre eux. Les uns admettaient un appareil circulatoire à vaisseaux, mais organisé de manière que le sang, arrivé aux limites de l'appareil, en sortait et s'épanchait dans la trame des organes; les autres, au contraire, croyaient à l'existence d'un assemblage de vaisseaux clos, organisés sur le plan général de l'appareil sanguin, tel qu'on le trouve dans les autres classes. Cuvier trouva encore dans M. Léon Dufour un ardent

défenseur, et comme il arrive d'ordinaire dans les progrès de la science, la vérité ne put être connue qu'après des allégations, des dénégations et toutes les luttes de la discussion.

» C'est au milieu de cet état de choses que l'académie royale des sciences et des belles-lettres de Bruxelles mit au concours la question sur la circulation du sang dans les insectes, sujet vaste et important : vaste, car, pour le résoudre, il exigeait beaucoup d'érudition, de connaissances de faits écrits et d'autres que la nature offre directement; il exigeait de plus un grand nombre d'observations nouvelles, ces observations sont délicates et difficiles; important, car qui oserait nier la haute valeur de l'anatomie comparée pour l'entente de la nature et de ses règnes, et pour la connaissance de l'homme, la physiologie et surtout pour les sciences médicales elles-mêmes. L'académie a reçue en réponse un mémoire portant pour épigraphe : *La vérité n'est que dans l'observation*. Ce travail est accompagné de planches et de préparations.

» Un rapport, jugement motivé, embrasse d'ordinaire la question historique et fait ressortir en quoi le nouveau travail diffère de ceux qui l'ont précédé. Cette tâche ne pourrait aujourd'hui incomber au rapporteur sans le forcer à copier pour ainsi dire l'introduction du mémoire même envoyé au concours. L'auteur paraît appartenir à ces pays où l'érudition est en honneur; il a une parfaite connaissance de l'état des esprits, et à la conscience des citations il joint une entente des langues qui lui permet d'embrasser les différentes nations de l'Europe. Le rapporteur ne saurait donc, sans nuire à l'intérêt que doit inspirer la lecture de ce mémoire, entamer la question historique. Ce qu'il en a dit plus haut suffira sans doute pour mon-

trer de quel point de vue il envisage le sujet, et comment l'académie peut juger en toute connaissance de cause.

» Sous le rapport de l'érudition, nous ne pouvons donc que rendre justice à l'auteur. Sous le rapport des observations nouvelles, nous n'avons aussi qu'à lui adresser des félicitations, ses anatomies sont parfaites, ses planches sont dignes de rivaliser avec celles de Lyonet, de Straus-Durckheim, de Newport, enfin, de ce qu'il y a de mieux en ce genre. Prendre les insectes à tous les âges, les examiner dans tous les ordres et trouver partout des signes non équivoques d'un système circulatoire complet à vaisseaux déterminés, tel est le résultat définitif en lequel se résume ce beau travail.

» Cependant, nous ne le dissimulons pas : à côté d'un tel succès, il y a quelques défauts à déplorer. L'auteur aime les digressions, il les aime trop. Sa pensée, un peu diffuse, tend singulièrement à la généralisation. Que de fois il s'élève de l'insecte à l'homme, et de l'homme aux astres ; le tout à propos de quelques vaisseaux de chenille ! Sans doute, pour le naturaliste tout est grave, sérieux et divin dans la nature ; mais, dans une question de faits, abuser de ces élans, c'est nuire à l'intérêt principal, c'est rapetisser le sujet à force de l'élever. D'ailleurs, ce mémoire devant être fortement châtié sous le rapport de la langue, on pourra facilement élaguer quelques pages oiseuses et concentrer ainsi les vérités utiles pour leur donner encore plus de force. Le travail ne pourra que gagner à ces légers changements, d'autant plus excusables qu'il est évident que la langue française n'est pas celle du pays où ce mémoire a été rédigé.

» Si donc pour la forme nos éloges ont quelque restric-

tion, nous devons nous empresser de déclarer que pour le fond ils sont sans réserve, et nous n'hésitons pas à regarder ce travail comme l'un des plus beaux que la compagnie ait reçus pour les sciences naturelles : il remplit parfaitement le but que l'académie avait en vue, et nous lui proposons d'accorder à l'auteur la médaille d'or et les honneurs de l'impression. »

---

*Rapport de M. Van Beneden.*

« Le memoire qui a pour épigraphe *La vérité n'est que dans l'observation*, répond tout à fait à la question. S'il ne contient point de faits entièrement neufs, il faut sans doute l'attribuer à la nature de la question; les anatomistes les plus distingués s'étaient déjà beaucoup occupés dans ces dernières années, du phénomène de la circulation chez les insectes, et nos moyens d'investigation n'ont guère été perfectionnés depuis.

» La préface de ce mémoire est passablement longue, peu claire, d'un style assez négligé et remplie de considérations générales que l'on n'aime pas de trouver du moins en aussi grand nombre dans un ouvrage de pure observation.

» L'auteur énumère à la fin de sa préface les travaux écrits sur ce sujet, et qui ne sont point mentionnés dans l'ouvrage estimé de notre savant confrère M. Lacordaire. Il était inutile, dit l'auteur avec raison, de donner toute la littérature, puisqu'elle est bien faite par M. Lacordaire.

» Ce mémoire est divisé en deux chapitres : dans le premier, qui a pour objet de prouver l'existence de la circulation chez les insectes, l'auteur nous semble se donner trop de peine pour combattre M. Léon Dufour, le seul

aujourd'hui qui n'accorde point de cœur aux animaux de cette classe. Ce chapitre est trop long, et sans rien perdre de son importance, il pourrait se réduire au quart.

» Sous forme de tableau, l'auteur a placé à la fin de ce même chapitre les insectes des différents ordres (Rhipiptères exceptés) dans lesquels la circulation a été constatée, soit par ses devanciers, soit par lui-même. Beaucoup de personnes pourront se dire, après la lecture de ce chapitre, qu'elles n'y ont rien appris. L'auteur y fait preuve d'une grande érudition; il a consulté les bons ouvrages écrits dans les différentes langues européennes.

» Dans le second chapitre, l'auteur fait connaître le résultat de ses observations; ce chapitre doit donc être le plus important.

» Il s'agit de savoir d'abord si le cœur est réellement composé tel que se le figurent les anatomistes qui se sont occupés en dernier lieu de ce sujet; l'auteur arrive à ce résultat : qu'il faut considérer la partie cardiaque du vaisseau dorsal comme un seul appartement, ainsi que l'a déjà fait justement Réaumur.

» Il lui a été impossible de bien distinguer les trois membranes que MM. Straus et Newport distinguent dans les parois du vaisseau dorsal.

» Les ailes du cœur ne sont pas de nature musculaire. Elles forment une gaine autour du vaisseau, qui lui semble être la troisième membrane des auteurs et le sinus voisins de M. R. Owen.

» Sans oser le nier, l'auteur ne croit pas que le vaisseau dorsal se divise en avant comme le pensent MM. Bowerbank et Newport, ni qu'il y ait des rameaux dans tout le corps. Il pourrait y avoir de courtes ramifications à l'extrémité antérieure; le liquide injecté s'est toujours épanché au sortir du vaisseau.



» Il semble probable à l'auteur qu'il existe, outre le courant d'arrière en avant dans le vaisseau dorsal, d'autres mouvements ondulatoires en sens inverse, du moins chez l'insecte parfait. Il y aurait quatre courants principaux de ces ondes : un sous le vaisseau dorsal, un autre à la partie ventrale, sous la chaîne nerveuse, et deux le long des troncs latéraux de chaque côté. On verrait donc confirmées, comme le reconnaît l'auteur, les observations faites par Malpighi et Réaumur ; contrairement à ce que M. Carus a prétendu, la circulation serait plus complète chez des insectes parfaits que dans des larves.

» Nous aurions désiré que l'auteur se fût étendu davantage sur le corps mobile découvert par M. Behn dans les insectes hémiptères. Il reste là une petite lacune.

» L'auteur décrit et figure enfin avec plus de précision et de clarté, différentes dispositions anatomiques sur lesquelles les opinions n'étaient pas encore complètement arrêtées, et c'est à nos yeux un grand mérite. Rassembler tous les matériaux épars sur un point indécis, vérifier les faits acquis, et en modifier quelques-uns par des observations nouvelles et représenter le tout sur des planches fort claires et très-intelligibles, c'est équarrir une pierre de l'édifice sur laquelle on pourra avec assurance en placer de nouvelles. C'est là le caractère du travail soumis à notre examen.

» Le peu de temps que ce mémoire a été entre nos mains ne nous a guère permis que de le parcourir rapidement. Nous n'avons donc pas vérifié les citations, et nous n'avons pas cherché non plus à nous assurer par l'observation directe de l'exactitude de ces recherches. Mais le fini des dessins, l'exposition des faits et les soins minutieux dont il a fallu s'entourer pour commencer l'étude d'un sujet aussi délicat,



nous donnent la persuasion que ces observations ont été recueillies avec une consciencieuse attention.

» En résumé, ce mémoire est fait avec soin, si on met de côté le style et les digressions; il montre dans l'auteur un habile observateur et un naturaliste instruit, qui est au courant de la littérature ancienne et nouvelle. On voit aussi que l'auteur a l'habitude du microscope, qu'il sait fort bien éviter les causes d'erreur et qu'il y joint l'inappréciable avantage de représenter fort bien lui-même les objets. Le mémoire en effet est accompagné de trente figures fort bien dessinées.

» Si l'académie est dans l'usage de donner la médaille d'or à tout mémoire qui remplit les conditions que le sujet réclame, nous sommes d'avis d'accorder à l'auteur le grand prix. »

M. Wesmael, troisième commissaire, adhère aux conclusions des rapports précédents, en n'admettant toutefois l'impression du mémoire que comme conditionnelle; l'académie a décerné ensuite sa médaille d'or à M. Verloren, d'Utrecht, auteur du travail soumis à son jugement.

M. Verloren sera invité à revoir son mémoire avant l'impression, et à vouloir bien avoir égard aux observations de MM. les commissaires.

---

L'académie propose, pour le concours de 1845, les questions suivantes :

### CLASSE DES LETTRES.

---

#### PREMIÈRE QUESTION.

*Quel était l'état des écoles et autres établissements d'in-*

*struction publique en Belgique, depuis Charlemagne jusqu'à l'avènement de Marie-Thérèse? Quels étaient les matières qu'on y enseignait, les méthodes qu'on y suivait, les livres élémentaires qu'on y employait, et quels professeurs s'y distinguèrent le plus aux différentes époques?*

#### DEUXIÈME QUESTION.

*Faire l'histoire de l'état militaire en Belgique, depuis Philippe-le-Hardi jusqu'à l'avènement de Charles-Quint, en donnant des détails sur les diverses parties de l'administration de l'armée, en temps de guerre et en temps de paix.*

L'académie désire que le mémoire soit précédé, par forme d'introduction, d'un exposé succinct de l'état militaire en Belgique dans les temps antérieurs, jusqu'à la maison de Bourgogne.

#### TROISIÈME QUESTION.

Les anciens Pays-Bas autrichiens ont produit des juriconsultes distingués, qui ont publié des traités sur l'ancien droit belge, mais qui sont, pour la plupart, peu connus ou négligés. Ces traités, précieux pour l'histoire de l'ancienne législation nationale, contiennent encore des notions intéressantes sur notre ancien droit politique; et, sous ce double rapport, le jurisconsulte et le publiciste y trouveront des documents utiles à l'histoire nationale.

*L'académie demande qu'on lui présente une analyse raisonnée et substantielle, par ordre chronologique et de matières, de ce que ces divers ouvrages renferment de plus remarquable pour l'ancien droit civil et politique de la Belgique.*

QUATRIÈME QUESTION.

Les ducs et comtes qui ont régné dans l'ancienne Belgique, quelques évêques, des seigneurs et des corporations religieuses, ont battu monnaie tantôt au nom de leurs suzerains et au leur, tantôt en leur propre nom seulement.

*On demande vers quelle époque ils ont commencé, dans chaque localité, à battre des monnaies, tant en or qu'en argent, et comment ils sont parvenus à exercer ce droit.*

CINQUIÈME QUESTION.

*Quelles ont été, jusqu'à l'avènement de Charles-Quint, les relations politiques et commerciales des Belges avec l'Angleterre.*

SIXIÈME QUESTION.

*Comment, avant le règne de Charles-Quint, le pouvoir judiciaire a-t-il été exercé en Belgique? Quels étaient l'organisation des différents tribunaux, les degrés de juridiction, les lois ou la jurisprudence d'après lesquelles ils prononçaient?*

SEPTIÈME QUESTION.

*Faire un exposé raisonné des systèmes qui ont été proposés pour l'éducation intellectuelle et morale des sourds-muets; établir un parallèle entre les principales institutions ouvertes à ces infortunés dans les différents pays, en exposant les divers objets de l'enseignement, les moyens d'instruction employés, le degré d'extension donné à l'application de ces moyens dans chaque institution, et, enfin, déterminer, d'après un examen comparé de ces moyens d'enseignement, ceux auxquels on doit accorder la préférence.*

Par son arrêté du 7 juin 1845, le Roi, sur la proposi-

tion de M. Nothomb, ministre de l'intérieur, a bien voulu ajouter une somme de 600 francs au prix de l'académie, pour le meilleur mémoire en réponse à la question précédente.

## CLASSE DES SCIENCES.

---

### PREMIÈRE QUESTION.

*Étendre aux surfaces la théorie des points singuliers des courbes.*

### DEUXIÈME QUESTION.

*Exposer et discuter les diverses explications données jusqu'à ce jour sur les explosions des machines à vapeur.*

### TROISIÈME QUESTION.

*Exposer et apprécier les travaux des géomètres qui ont le plus contribué aux progrès de la mécanique céleste, depuis la mort de Laplace.*

### QUATRIÈME QUESTION.

*Examiner et discuter les théories qui ont été proposées jusqu'à ce jour pour expliquer l'origine de l'électricité voltaïque et le mode d'action des piles.*

### CINQUIÈME QUESTION.

*Faire la description des fossiles des terrains secondaires de la province de Luxembourg, et donner l'indication précise des localités et des systèmes de roches dans lesquels ils se trouvent.*

### SIXIÈME QUESTION.

Les nouveaux faits reconnus par M. Amici, relative-

ment à la formation de l'embryon dans les plantes, n'étant pas d'accord avec la théorie publiée sur le même sujet par MM. Schleiden, Wydler, De Martius et d'autres, l'académie désire un mémoire où ces observations soient discutées et où soient consignées de nouvelles recherches sur l'embryogénie végétale.

#### SEPTIÈME QUESTION.

*Exposer et discuter les travaux et les nouvelles vues des physiologistes et des chimistes sur les engrais et sur la faculté d'assimilation dans les végétaux. Indiquer en même temps ce que l'on pourrait faire pour augmenter la richesse de nos produits agricoles.*

L'académie demande que le travail soit appuyé d'expériences.

Le prix de chacune de ces questions sera une médaille d'or de la valeur de six cents francs. Les mémoires doivent être écrits lisiblement en latin, français ou flamand, et seront adressés, francs de port, avant le 1<sup>er</sup> février 1845, à M. Quetelet, secrétaire perpétuel.

---

#### PRIX EXTRAORDINAIRE

*de 5,000 francs accordé par le Gouvernement.*

L'époque d'Albert et Isabelle est remarquable dans l'histoire de la Belgique. Pour la première fois, le pays, ramené à l'unité, eut une administration nationale. Pendant cette période, il produisit une foule d'hommes distingués et exerça au dehors une puissante influence. L'académie

demande une *Histoire du règne de ces princes*. Ce travail devrait s'étendre jusqu'à la mort d'Isabelle.

On sent que ce n'est pas un simple mémoire qu'elle attend, mais un livre qui unisse au mérite du fond celui de la forme, et où le sujet soit traité dans toute sa plénitude, c'est-à-dire sous les différents rapports de la politique intérieure et extérieure, de l'administration, du commerce, de l'état social, de la culture des sciences, des lettres et des arts. Pour la complète intelligence des faits, l'ouvrage devra présenter, comme introduction, le tableau de la situation de nos provinces à l'avènement des archiducs.

Le travail des concurrents devra être remis avant le 1<sup>er</sup> février 1845.

L'académie propose dès à présent, pour le concours de 1846, les questions suivantes :

## CLASSE DES LETTRES.

—

### PREMIÈRE QUESTION.

*Il existe un grand nombre de documents écrits dans les dialectes de l'Allemagne et appartenant aux VII<sup>e</sup>, VIII<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles ; ils sont indiqués dans la préface de l'Althochdeutscher Sprachschatz de Graff, mais on ne connaît guère d'écrits rédigés dans la langue teutonque usitée en Belgique antérieurement au XII<sup>e</sup> siècle. On demande : 1<sup>o</sup> Quelle est la cause de cette absence de manuscrits belgico-germaniques ? 2<sup>o</sup> Quelle a été la langue écrite des Belges-Germains avant le XII<sup>e</sup> siècle ? 3<sup>o</sup> Peut-on admettre que les Niederdeutsche Psalmen aus der Karolinger-Zeit, publiés par Von der Hagen, le Heliand récemment mis au jour par*



*Schmeller, et quelques autres ouvrages, appartiennent à la langue écrite dont on faisait usage en Belgique?*

DEUXIÈME QUESTION.

*On demande de rechercher d'une manière approfondie l'origine et la destination des édifices appelés basiliques dans l'antiquité grecque et romaine, et de faire voir comment la basilique païenne a été transformée en église chrétienne.*

TROISIÈME QUESTION.

*Faire l'histoire de l'impôt en Belgique, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion française.*

L'académie désire qu'en répondant à cette question, on détermine les différentes espèces d'impôts, qui les frappait, et quel était le mode de leur perception?

QUATRIÈME QUESTION.

*Assigner les causes des émigrations allemandes au XIX<sup>e</sup> siècle, et rechercher l'influence exercée par ces émigrations sur les mœurs et la condition des habitants de l'Allemagne centrale.*

CLASSE DES SCIENCES.

---

Sur trois millions d'hectares de terre que renferme la Belgique, près de 500,000 sont encore incultes, spécialement dans la Campine et les Ardennes. Déjà de nombreuses expériences ont été faites dans ces provinces où les landes abondent.

*L'académie demande une dissertation raisonnée sur les meilleurs moyens de fertiliser les landes de la Campine et*

*des Ardennes , sous le triple point de vue de la création de forêts , de prairies et de terres arables.*

Le prix de chacune de ces questions sera également une médaille d'or de la valeur de six cents francs.

L'académie exige la plus grande exactitude dans les citations; à cet effet, les auteurs auront soin d'indiquer les éditions et les pages des ouvrages qu'ils citeront.

Les auteurs ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement une devise, qu'ils répèteront sur un billet cacheté, renfermant leur nom et leur adresse. On n'admettra que des planches manuscrites. Ceux qui se feront connaître, de quelque manière que ce soit, ainsi que ceux dont les mémoires seront remis après le terme prescrit, seront absolument exclus du concours.

L'académie croit devoir rappeler aux concurrents que dès que les mémoires ont été soumis à son jugement, ils sont déposés dans ses archives, comme étant devenus sa propriété, sauf aux intéressés à en faire tirer des copies à leurs frais, s'ils le trouvent convenable, en s'adressant à cet effet au secrétaire perpétuel.

---

## RAPPORTS.

---

*Mémoire sur les tremblements de terre ressentis en France et en Belgique, depuis le IV<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours (1845), par M. Alexis Perrey, prof. suppl. à la faculté des sciences de Dijon. Rapport de M. Quetelet.*

« L'étude de la physique du globe a fait sentir la nécessité d'énumérer et de classer avec ordre les grands phénomènes

que la nature manifeste de loin en loin, et particulièrement ceux que les sciences d'observation ne peuvent reproduire, pour en examiner tous les détails. Il importe alors de recueillir soigneusement les documents historiques que nous ont laissés nos prédécesseurs; c'est le seul moyen que nous ayons pour examiner si ces phénomènes ont des similitudes entre eux; s'ils sont influencés par les temps et les lieux; s'ils obéissent à des lois de périodicité; s'il existe des rapports de simultanéité entre ceux qui, pris isolément, sembleraient au premier abord ne dépendre d'aucunes causes communes.

» C'est ainsi que Mairan et quelques autres physiciens, dans le dernier siècle, s'occupèrent de la rédaction de catalogues des aurores boréales; ces utiles travaux contribuèrent à faire reconnaître plusieurs faits importants, et spécialement la concomitance qui existe en général entre ces phénomènes et les perturbations de l'aiguille magnétique.

» Chladni, au commencement de ce siècle, rendit également un service aux sciences, en dressant un catalogue des chutes d'aérolithes, d'après les historiens de différents pays et de différentes époques. Il dissipa les doutes qui existaient encore sur plusieurs circonstances remarquables relatives à ces phénomènes; et n'eût-il démontré que leur réalité, dont on doutait encore, il faudrait lui savoir gré de la patience qu'il mit à classer et à discuter tant de documents divers.

» Les succès obtenus par ces premiers essais, ont fait sentir le besoin de cataloguer de la même manière tous les grands phénomènes de la nature. Malheureusement ces travaux sont pénibles, et exigent une grande prudence pour ne pas confondre des choses essentiellement différentes, et sur lesquelles les récits des anciens observateurs laissent souvent beaucoup de vague.

» On conçoit que les tremblements de terre méritent une place toute spéciale dans de pareilles énumérations; aussi s'est-on occupé depuis longtemps de recueillir les renseignements qui les concernent. Ce n'est cependant que depuis le commencement de ce siècle, que l'on a commencé à les étudier d'une manière sérieuse. M. Alexis Perrey mérite, sous ce rapport, d'être particulièrement mentionné. Plusieurs de ses mémoires ont été accueillis par l'académie royale des sciences avec la bienveillance qu'ils méritent; l'auteur s'y est successivement occupé de rechercher leur loi de production dans différents pays, et il a cru reconnaître que les tremblements de terre sont plus fréquents pendant l'hiver et l'automne. Cependant ce caractère pourrait ne pas être général, comme il le trouve lui-même pour l'archipel des Antilles.

» Le mémoire qu'il a soumis à l'académie, ne concerne que les tremblements de terre ressentis en France et en Belgique, depuis le IV<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne. On conçoit qu'un semblable travail n'est point susceptible d'analyse, mais il est suivi de remarques où l'auteur discute judicieusement les principales conclusions qu'on peut déduire de ses tableaux.

» Nous aurions désiré que les sources eussent été citées au commencement du mémoire, et que M. Perrey se fût borné, dans le texte, à renvoyer à ces sources au moyen de lettres conventionnelles pour éviter une prolixité de citations, qui fatigue plus ou moins le lecteur.

» Il paraît que M. Perrey n'a pas eu connaissance de plusieurs catalogues qui auraient pu lui être fort utiles, et notamment l'ouvrage publié par M. Charles-E.-A. Von Hoff, à Gotha, en 1840; cet ouvrage écrit en allemand et intitulé : *Chronique des tremblements de terre*, est fait avec

beaucoup de soin et résume fort bien tous les travaux semblables faits antérieurement. M. Perrey a bien voulu me témoigner la confiance de s'en rapporter à moi pour les intercalations que je jugerais à propos de faire à son travail ; mais ces intercalations sont assez nombreuses pour exiger le complet remaniement des tableaux, et cette révision ne pourrait être faite avec avantage que par l'auteur même.

» J'ai en conséquence l'honneur d'inviter l'académie à remercier Monsieur Perrey pour son intéressante communication, et à l'engager à revoir et à compléter son travail, qui figurerait ensuite avec avantage dans le *Recueil des mémoires des savants étrangers.* »

Conformément à ces conclusions, auxquelles M. Crahay, second commissaire, avait adhéré, l'académie décide que des remerciements seront adressés à M. Alexis Perrey.

—

#### RAPPORT DE M. CRAHAY.

*Mémoire sur la cohésion des liquides et sur leur adhérence aux corps solides*, par M. Donny, préparateur de chimie à l'université de Gand.

« Plusieurs faits révèlent l'existence de la cohésion dans les liquides : la suspension des gouttes aux corps solides, la flottaison de corps sur la surface d'un liquide moins dense, l'emprisonnement de bulles de gaz au fond d'un liquide, l'adhésion de disques à la surface d'un liquide ou à d'autres disques avec interposition de liquide, etc., sont autant de phénomènes produits directement par l'adhérence des molécules de liquides entre elles, c'est-à-dire, par leur tendance à se maintenir à de certaines distances



mutuelles, nécessaires à l'équilibre entre l'attraction moléculaire et la répulsion due au calorique interposé. Les phénomènes capillaires sont également produits par l'attraction que les liquides exercent sur leurs propres parties, combinée avec celle qu'ils éprouvent de la part des solides. Mais un fait inconnu jusqu'ici, et que M. Donny vient de constater, c'est la grande énergie que montre cette force de cohésion lorsque les liquides sont privés de l'air absorbé dans leur intérieur. Il semble, d'après ses recherches, que la facile séparation des gaz d'avec les liquides aide puissamment à la désagrégation que des forces extérieures tendent à apporter dans la masse liquide. Une des expériences les plus remarquables, parmi celles décrites dans le mémoire, est celle où l'auteur a pu élever jusqu'à 155 degrés la température de l'eau privée d'air, avant qu'il y eût ébullition, et par conséquent où la force qui suffit pour produire l'ébullition du même liquide dans les cas ordinaires, a été triplée; d'où il suit que dans l'expérience citée, la cohésion de l'eau a été équivalente à deux atmosphères.

» Toutes les expériences décrites dans le mémoire témoignent de l'habileté de l'auteur. Elles confirment l'opinion très-avantageuse qu'on a eu l'occasion de se former de ses connaissances scientifiques par la pompe pneumatique qu'il a imaginée, et qui a figuré à l'exposition des produits de l'industrie nationale, en 1841.

» Je conclus à ce que l'académie vote des remerciements à M. Donny pour la communication de son beau travail, et qu'elle ordonne l'insertion du mémoire, soit dans le *Bulletin des séances*, soit dans le *Recueil des mémoires des savants étrangers*.

» Cette conclusion, toutefois, ne doit pas être considérée



comme une adhésion de ma part aux vues que l'auteur du mémoire croit pouvoir déduire de ses expériences , relativement à la théorie de l'ébullition. Suivant moi, les nouveaux faits mis au jour ne nécessitent pas de modification de cette théorie, pas plus que celle-ci n'a eu besoin d'être changée par le phénomène de *non-ébullition* que présentent les liquides quand ils sont projetés sur des plaques fortement échauffées. La cohésion du liquide a toujours dû être considérée comme un des obstacles qui , ainsi que l'adhérence aux parois du vase, l'influence des matières dissoutes, la pression de l'atmosphère, celle du liquide lui-même, exigent d'être surmontés pour qu'il y ait ébullition. L'un ou l'autre de ces obstacles peut, suivant les circonstances, changer d'intensité, sans qu'il en résulte de nécessité de modifier la définition ni la théorie de l'ébullition. »

Conformément aux conclusions de ce rapport et à l'avis de M. Plateau, second commissaire, ce mémoire sera inséré dans le *Recueil des mémoires des savants étrangers*.

*Molusques.* — Après avoir entendu ses commissaires, MM. Wesmael, Cantraine et Dumortier, l'académie a également ordonné l'impression du mémoire de M. Van Beneden, membre de l'académie, sur *l'organisation du genre Lagenella et les différents polypes bryozoaires qui habitent la côte d'Ostende*.

---

## LECTURES ET COMMUNICATIONS.

## PALÉOGRAPHIE. — HISTOIRE LITTÉRAIRE.

*Publius Victor* DE REGIONIBUS URBIS ROMAE. — *Petite chronique d'Italie*. — *Addition relative à la légende de Josaphat*. — *Suite des extraits et notices des manuscrits de la bibliothèque royale* ; par le baron de Reiffenberg.

Dans le dépouillement successif des manuscrits de notre grand dépôt littéraire, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de donner des extraits du *Liber Guidonis* (1). J'en tirerai aujourd'hui un traité emprunté à Publius Victor, sur Rome ancienne, et une petite chronique d'Italie depuis Héraclius jusqu'à l'année 1108, époque peu éloignée de celle où le manuscrit qui porte aussi la date de 1119 a été exécuté.

Le premier se trouve au feuillet 9 *verso* et la seconde est la fin d'une chronique qui commence à la création du monde, au *verso* du feuillet 57.

Publius Victor, que M. Bergeron ne nomme même pas dans son *Histoire analytique et critique de la littérature romaine*, a paru en 1568, chez Henri Étienne, dans le troisième volume du *Corpus historiae romanae scriptorum latinorum veterum* ; ainsi que dans la collection de Frédéric Sylburg, imprimée à Francfort en 1588. Son opuscule *De regionibus urbis Romae* ne doit pas être confondu

---

(1) Dans les *Bulletins de l'académie* et dans l'*Annuaire de la bibliothèque royale* pour 1844, pp. 99-151.

avec un autre sur le même sujet par un auteur anonyme, que Sylburg a mis au jour et que Pancirolle a placé à la tête de la notice des dignités de l'empire d'Occident. M. Panckouke a eu le bon esprit d'admettre Publius Victor dans sa bibliothèque latine, et M. L. Baudet l'a traduit à la suite de *Pomponius Mela*, de *Vibius sequester* et d'*Aethicus*. Paris, 1845, in-8°.

Guido offre un texte très-différent. Il retranche souvent, ajoute par ci par là, transpose les détails, change la phraséologie et varie surtout dans les chiffres. Le copiste est loin d'être toujours exact.

Cette dernière observation s'applique aussi à la petite chronique d'Italie qui vient après.

Quant aux retranchements de Guido, quelques-uns ont peut-être été dictés par les changements survenus dans Rome, depuis l'époque où Publius Victor a écrit, c'est-à-dire depuis Constantin.

Au moment où j'achève cette notice, je reçois deux brochures, nouvelles preuves de l'intérêt qu'inspire au monde érudit notre bibliothèque royale. M. Le Noble, en examinant avec attention le manuscrit où se trouvent des hymnes inédites d'Abailard, s'est aperçu que la lettre qui les précède surpasse en longueur le texte publié précédemment, et qu'elle est coupée en trois parties par les trois divisions adoptées pour les hymnes mêmes (1). En conséquence, il a complété cette épître et l'a fait imprimer dans son entier. De son côté M. L. Lersch de Bonn, qui a fait une courte apparition dans notre établissement, a mis à profit ce peu de moments

---

(1) *Bulletin du bibliophile belge*, n° 4, p. 198, n° 46.

et a copié dans les manuscrits n<sup>os</sup> 10083 et 9172, deux textes de Fabius Planciades Fulgentius, *De abstrusis sermonibus, seu expositio sermonum antiquorum*, qu'il a publiés avec tous les éclaircissements et les appendices que pouvait lui suggérer son profond savoir (1).

*Incipit liber de origine situque et qualitate Romanae urbis.*

Remus et Romulus duo fratres fuerunt et Romam sibi civitatem aedificaverunt. Deinde orta est contentio inter eos ex cuius nomine vocaretur civitas. Exierunt ergo in montem Adventinum ut ibi caperent augurium. Deinde a militibus Romuli interfectus est Remus. Hinc et Roma dicitur a Romulo conditori (*conditore*) suo.

*Incipit de septem montibus urbis Romae.*

Septem montes urbis Romae : Tarpeius, Esquilinus, Palatinus, Coelius, Aventinus, Quirinalis, Viminalis.

*De aquarum ductibus Romam rigantibus.*

Nunc nomina quorum usibus aeternae urbis aquae formarum constructionibus advectae sunt, indicemus.

Claudia inventa est et adducta a Claudio Caesare.

Marcia inventa est a Marco Agrippa.

Trajana inventa adductaque est a Trajano Augusto.

Tepula item a Marco Agrippa inventa, deducta est.

(1) *Bonn.*, H.-B. König, 1844, in-8° de xxiv et 100 pp. M. Marchal vient aussi, dans la séance de l'académie du 8 mai, de lire une notice sur un manuscrit précieux dont j'ai fait l'acquisition à Louvain, en 1842, et dont j'ai dit quelques mots dans les *Bulletins de la commission royale d'histoire*, t. VI, p. 40. Je renverrai pour ses conjectures sur l'auteur des miniatures à ce que j'ai avancé dans mes *Nouveaux souvenirs d'Allemagne*, I, 53, etc.

Alsiatina item inventa, perducta est a Claudio Caesare.

Alexandrina inventa perducta est ab Alexandro.

Virgo inventa perductaque ab Agrippa Caesare.

Drusia inventa perductaque est a Drusio.

Praeter haec repletur etiam indigenis nymphis, quae (quas) admiratur virgo. Aeneas (*Aeneas*) taliter Italiam dixit :

Nymphae, genus annibus (*omnibus*) unde est.

*Incipiunt regiones urbis Romae cum brevariis (breviariis) suis (1).*

REGIO PRIMA. *Porta Capena*; continet Aedem Honoris et Virtutis (2), Camoenas, Lacum Promethei et Vespasiani, Thermas Severianas et Commodianas, Aream Apollinis et Splenis (3) et Calles, Vicum Vitiorum (4); Aream Pannariam (5), Mutatorium Caesaris, Balneum Volani (6) et Mamertini; Aream Carsucae (7), Biclivium Abascantii (8) et Antiochiani, Aedem Martis et Minervae et Tempestatis, Fulmen Ammonis (9), Arcum divi veri Patricii (10), et divi Trajani et Drusi.

Vici X, aediculae X, vicomagistri XL novit (?) curatores II, insulae IIICCL, domos CXX, horrea XVI, balnea LXXXVII, lacus LXXXI, pistrina XX. Continet autem pedes IIICCXI (11).

REGIO SECUNDA. *Caelio monte*; continet Templum Claudii, Macellum Magnum, Lupanarios (12), Antrum Cyclopi, cohortes quinque vigilum, Castra peregrina, Caput Amitae (13), arborem sanctam, Domum Philippi, Victiliana (*Victilianam*) (14), Ludum Matutinum et Gallicum, Spoliarium (15) Samarium, Armamentarium, Micam auream.

(1) Tout ce commencement manque dans le texte de M. Baudet. (2) Vicus Honoris et Virtutis. (3) Spei. (4) Vicus Trium Ararum. (5) Area Pinaria. Cette leçon est probablement la bonne, il y avait en effet à Rome une famille consulaire appelée *Pinaria*. (6) Bolani. (7) Carsurae. (8) Balineum Abascantiani. (9) Almo Fluvius. (10) Parthici. (11) XIIICCXII. (12) Lupariae. (13) Africae. (14) Domus Vectiliana. (15) Spolium.

Vici VII, aediculae VII, vicomagistri XLVIII, curatores II, insulae IIIDC, lacus LXV, pistrina XV. Continet autem pedes IIIC (1).

REGIO TERTIA. *Isis et Serapis*; continet et Monetam, amphitheatrum quod capit loca CCLXXXVII (2), Ludum Magnum et Dacium (3), Domum Bruti (4) praesentis (5), Samum choracum (6), Lacum Pastrorum (*pastorum*) (7), Scholam Quaestorum et Caplatorum (8), Thermas Thicianas (9) et Trajanas, Porticum Libiae (10), Castra Misenatium.

Vici XII, aediculae XII, vicomagistri XLVIII, curatores II, insulas IIDCCLVII, domos CLX, horrea XVIII, balnea LXXX, lacus LXV, pistrina XVIII. Continet autem pedes XII CCCL (11).

REGIO QUARTA. *Templum Pacis*; continet Porticum Assidatum (*cassidatum*) (12), auro (13) Vulcani auream, Bucinum (14), Apollinem Sandalarium, Templum Telluris, Horrea Castraria (15), Vigilum sororum (16), Colossum altum pedes CCII (17), habens in capite radia (18) VII, singula pedum XXII (19), Metam sudantem, Templum Remi et Veneris, Aedem Jovis statoris, Viam Sacram, Basilicam Constantinianam, Basilicam novam et Pauli, Templum Faustinae, Forum Transitorium, Subura, Balneum Daphnidis (20).

Vici VIII, aedículas VIII, vicomagistri XLVIII, curatores II, insulas II DCC LVII, domos CXXXVIII, horrea XVIII, balnea LXV, lacus LXXXVII, pistrina XV. Continet autem pedes XIII.

REGIO QUINTA. *Esquilias* (21) *Conturri* (22) (*cum turri*); Lacum Orphei, et Macellum Luvani (*macellum Liviani*), Nymphaeum (*Nymphaeum*) divi Alexandri, cohortes II (23) vi-

(1) XIIIC. (2) LXXXVII. (3) Ludus Dacicus. (4) Domus Brytliana. (5) Praetura praesentissima. (6) Samium choragium. (7) Lacus pastoris. (8) Capulorum. (9) Titi Caesaris Augusti. (10) Porticus Livia. (11) XII CCCC L. (12) Porticus absidata. (13) Area. (14) Buccina aurea vel Buccinum aureum. (15) Chartaria vel Tastaria aut Testaria. (16) Sororium Tigillum. (17) Centum duo semis. (18) Radios. (19) Singuli viginti duorum semis. (20) Balineum Daphnidis. (21) Exquilina. (22) Turris et collis Viminalis. (23) Septem.



gilum, Ortos (*hortos*) Palatianum (1), Herculem Sillanum (2), Amphitheatrum Castronse (*amphitheatrum castrense*), Campum Viminalem, Subager (3) (*Subagrum*), Minervam medicam, Isidem patriciam.

Vicos XV, aedículas XV, vicomagistros XLVIII, curatores II, insulas III DCCCL, domos CLXXX, horrea XXII, balnea LXXV, lacus LXXXVIII, pistrina XV. Continet autem pedes XIII (4).

REGIO SEXTA. *Alta Semita*; continet Templum Salustii (5) et Serapis, Templum Florae, Capitolium antiquum (6), Statuam (*statuam*) Mamiri (7), Vela Moris, Templum Dei Quirini, Malani Punicum (8), Ortos (*hortos*) Salustianos, gentem Flaviam, Thermas Diocletianus et Constantinianae, Decem Tabernas, Gallianas albas (9), Aream Candidi (10), cohortes III vigilum.

Vicos XVII, aedículas XVII, vicomagistri (*vicomagistros*) XLVII, curatores II, insulas III CCC III, domos CXLVII, horrea XVIII, balnea LXXV, lacus LXXII, pistrina XVI. Continet autem pedes XV DCC (11).

REGIO SEPTIMA. *Via lata*. Continet autem Lacum Ganimedis (12), cohortes primorum (*primarum*) vigilum, Arcum novum, Niphaeum (*Nymphaeum*) Jovis, Aediculam Caprariam, Campum Agrippae, Templum Solis et castra (*castra*) (13), Porticum Gipsiani Constantini (14), Templum (*templa*) duo nova Spei et Fortunae, Equos Tiridati (15), regis Armeniorum, Forum suarium, Hortos (*hortos*) Largianos (16), Mansuetas (17), Lapidem Pertusum.

Vicos XV, aedículas... vicomagistri (*vicomagistros*) XLVIII, curatores II, insulas III DCCCV, domos CXX, horrea XXV, lacus LXXVI, pistrina XVI. Continet autem pedes XV DCC (18),

(1) Horti Planciani vel Plantiani. (2) Hercules Sullanus. (3) Sub aggere. (4) XV XC. (5) Salutis. (6) Votus. (7) Statua Mamuri plumbea. (8) Malum punicum. (9) Ad Gallinas albas. (10) Area Calidii. (11) XV DC. (12) Ganimedis. (13) Castra Gentiana aliter Gipsiana. (14) Porticus Constantini. (15) Tiridatis. (16) Horti Argiani. (17) Ad Mansuetos. (18) XII LXX.

REGIO OCTAVA. *Forum romanum magnum* ; continet Rostra III Gentium populi romani (1), Senatum, aureum equum Constantini (2), Atrium Minervae, Forum Caesaris Augusti, Nervae, Trajani, Templum divi Trajani et Columna (*columnnam*) Concidem (3), altam pedum CXXVIII, habente (*habentem*) intus gradus CLXXXV, fenestras XLV, cohortes VI vigilum, Basilicam Argentariam, Templum Conciadae (4) et Saturni, Umbilicum Romae, Templum Saturni et Vespasiani Titi, Capitolium, Miliarium aureum, Vicum Lugurinum (*Ligurinum*) (5), graeco Stadium, Basilicam Juliam, Templum Astrorum, Minervae et Vestae, Horrea Germanici, alia Agrippiniana, aquam cernentem IIII Scauros sub aede, Antrum Caci, Vicum Jugarium, Vicum unguentarium, Porticum Margarietarium (*Margaritariam*), Elephantum herbarium (6).

Vicos XXXIII, aediculas XXXIII, vicomagistri (*vicomagistros*) XLVIII, curatores II, insulas III CCCC LXXX, domos CXXX, horrea XVIII, balnea LXXXV, lacus CXX, pistrina XX. Continet autem pedes XIII LXVII (7).

REGIO NONA. *Circus Flammeus* (8). Continet stabula IIII, factionum VIII (9), Porticum Filippi, Minutias II (10), Veterem et Frumentariam, Criptam Balbi, theatrum in t. IIII, imprimis Balbi (11), quod capit loca XIDX (12), Pompei quod capit loca XXX LXXXVIII, Campum Martis trigarium (13), Ciconias nixas, Pantheon, Basilicam Neptuni, Matidies (14) et Marciani; Templum divi Antonii (15) et Columnam Coclidem (16), altam pedes CLXXV, habente (*habentem*) gradus intus CCIII (17) fenestras LVI; Thermas Alexandrinas et Agrippinas, Porticum Argonautorum (*Argonautarum*), Meleagriscum (18),

(1) Nostra populi Romani. (2) Equus aeneus Constantini. (3) Coclidem. (4) Concordiae. (5) Vicus Ligurum. (6) Elephantus herbarius. (7) XII DCCC LX. (8) Flaminius. (9) *Omittitur*. (10) Mimitia seu minutia. (11) Theatrum Balbi. (12) XXX XCV. (13) Campus Martis... Septa trigaria. (14) Macidii. (15) Antonini. (16) Cochlidae. (17) CCVI. (18) Meleagricum.

Isium (1) et Serapium (2), Minervam Chalcidicam, Divorum insula (*insulam*), Felides (3).

Vicos XXXV, aediculas XXXV, vicomagistri (*vicomagistros*) XLVIII, curatores II, insulas II DCCLXXXVIII, domos CXL, horrea XXV, balnea LXVI, lacus CXX, pistrina XX; continet autem pedes XXXII D (4).

REGIO DECIMA. *Palatium*. Continet et Casam Romuli, Aedem matris Deum, Apollinis, Samnisi (5), Pentapi lū (6), domum Augustianam et Tiberianam, Auguratoriam (7), Arcam palati novam, Aedem Jovis victoris, Domum Dionisii, Curia (*Curiam*) Veterem, Fortunam respicientem, Septizonium divi Severi, Victoriā Germanicianam, Lupercal.

Vicos XX, aediculas XX, vicomagistri (*vicomagistros*) XLVIII, curatores II, insulas II DCCXLII, domos LXXXVIII, horrea XLVIII, balnea XLIII, lacus XC, pistrina XX. Continet autem pedes XI DX.

REGIO UNDECIMA. *Circus maximus* qui capit loca CCCLXXXV. Continet autem templum Solis et Lunae, Aedem matris Deum, Jovis arboratoris (*arbitratoris*), trigeminam, Apollinem coelum respicientem, Herculem, Olivarium, Velabrum (8), Fortunium (9), arcum divi Constantini.

Vicos XVIII, aediculas XVIII, vicomag. XVIII, curat. II, insulas II DCL, domos LXXXLVIII, horrea XVI, balnea XV, lacus LXXXVIII, pistrina XVIII. Continet autem pedes XI D.

REGIO DUODECIMA. *Piscina Publica*. Continet Arcam Radicariam, Viam Novam, Fortunam Mammosam, Fidem Athenodariam (10), Aedem bonae Deae Subaxanae, Clivium Delfini (11), Thermas Antonianas, VII domos Parthorum, Campum Lanatarium, Domum Cilonis (12), cohortes IIII vigilum, Domum Carnificis (13), Privata Adriani (14).

---

(1) Iseum. (2) Serapeum. (3) Insula Philidii sive Phelidis. (4) XXX D. (5) Aedes Rhamnusiae. (6) Pentapylon Jovis arbitratoris. (7) Auguratorium. (8) Velabrum majus. (9) Aedes Partumni. (10) Isis Antenodoria. (11) Signum Delphini. (12) Chilonis. (13) Cornificii. (14) Hadriani.

Vicos XVII, vicomagistris XLVIII, curators II, insulas HCCCCLXXXVIII, domos CXIII, horrea XX, balnea XLIII, lacus LXXXVIII, pistrina XX. Continet autem pedes XI.

REGIO TERTIA DECIMA. *Aventinus*. Continet Arnulustrium (1), Templum Dianae et Minervae, Nymphacia, Thermas Syras et Decianus (*Decianas*), Doloceum (2), Privata Trajani, Map-pum auream Platonis (3), Horrea Galbae et Anicetiana, Por-ticum Fabarium (*Fabariam*) (4), Scala (*Scalam*) Cassei (5), forum Pistorium.

Vicos XXXV, aediculas XXXV, vicomagistri XLVIII, curato-res II, insulas II CCCCLXXXVIII, domos CLXII, horrea XXXV, balnea LXIII, lacus LXXXIII, pistrina XX; continet autem pedes XVIII (6).

REGIO QUARTA DECIMA. *Trans Tiberim*. Continet Gaianum, Frigianum, Naumachias et Vaticanum, Ortos (*hortos*) Domi-tianos, Janiculum, Molinas, Balneum Ampelidis, Prisci, Dia-nae, Statuam Valerianam, cohortem (*cohortes*) VII vigilum, Capud (*caput*) Gorgonis, Fortis Fortunae, Coriariam Septi-manam (7), Herculem Cubantem, Campum Brutianum (8) et Codetanum, Ortos (*hortos*) Gerae (9), Castra Lectoria-rum.

Vicos LXXXVIII, aediculas LXXXVIII, vicomagistri (*vico-magistros*) XLVIII, curatores III, insulas III CCCCV, domos et horrea XXII, balnea LXXXV, lacus CLXXX, pistrina XXIII; continet autem pedes XXXIII CCCXXXVIII (10).

Bibliothecas totius Romae urbis publicae viginti qua-tuor (11).

Abeliscos (*obeliscos*) totius Romae urbis VI; in lireo maximo duos, minor habet pedes LXXXVIII (12); major vero pedes

---

(1) Vicus Armilustri. (2) Doliolum. (5) Mappa aurea, Platanon. (4) Fa-braria. (5) Schola Cassii. (6) XVI CC. (7) Area Septimiana. (8) Campus Brut-tanus. (9) Getae. (10) XXX CCC LXXVIII. (11) Undetriginta (XXIX). (12) *Adde* semis.

CXXII (1); in Vaticano unum altum pedes LXXII; in Campo Martio unum altum pedes LXXII, in mausolaeo Augusti II altos singulos pedes XLIII (2).

(F)ontes octo, Ælius, Æmilius, Aurelius, Tarpeius, Palatinus, Esquilinus, Vaticanus, Janiculerisis (*Janicularis*).

(C)ampi octo, Viminales, Agrippae, Martis, Codetanus, Octavius, Pecuarius, Lanataris (3) (*Lanatarius*), Brumanus (4).

(F)ori undecim, Romanum, Magnum (5), Caesaris, Augusti, Nervae, Trajani Athenobardi (*Athenobardi*) (6), Boarium, Pistorum, Gallorum, Rusticorum.

(B)asilicae decem (7), Julia, Ulpia, Pauli, Vestiararia (8), Neptuni (9), Matidies (10), Martianes (11), Vascellaria (12), Foscellaria (13), Constantiniana.

(T)hermae decem (14), Trajanae, Ticianae, Agrippianae, Sirianae (15), Commodianae, Severianae, Antonianae (16), Alexandrinae, Dioclitianae (*Diocletianae*) et Decianae, Constantinianae.

*De aquis* quae XVIII (17), Trajana, Annia, Attica, Martia, Claudia, Herculea (18), Cerulea, Julia, Augustea, Appia, Argentiana, Ciminia, Sabatina (19), Aurelia, Dannata (*Dumnata*), Virgo, Tepula, Severiana, Antoniana, Alexandrina.

*De viis* quae XXVIII (20), Trajana, Appia, Latina, Laticana (21), Praenestina (*Praenestina*), Tiburtina, Salaria, Numentana (22), Flamminea, Æmilia, Claudia, Valeria, Annia, Auleria, Campana, Ostiensis Laurentina, Ardeatina, Setina, Tiberina, Quintia, Cassia, Gallica, Cornelia, Triumphalis, Patinaria, Asinaria, Ciminia.

(1) CXXXII. (2) XLII semis. (3) Lanatarius. (4) Bruttanus. (5) Romanum, quod dicitur Magnum. (6) Aenobarbi. (7) Undecim. (8) Vestini. (9) Neptunni. (10) Macidii. (11) Martiana. (12) Vastellaria. (13) Floscelli. (14) Duodecim. (15) Syriacae. (16) Antoninianae. (17) Viginti. (18) Herculanea. (19) Sabbatina. (20) Viginti novem. (21) Labicana. (22) Nomentana.



*Horum breviarium.* Capitolia duo , circi duo , amphitheatrum (*amphitheatra*) II , collossi (*sic*) II , columnae (*columnae*), coclides (1) II , macelli (2) II , theatrum (*theatra*) II (3) , ludi III (4) , maumachial..... (5) nymphaea XI , equi XXII (6) , Dei aurei LXXX , eburnei LXIII (7) , arcus marmorei XXXVIII (8) , aediculae CCCXXIII , vicomag. DCLXXIII , curatores XXVIII , insulae per totam urbem XLVI milia sexcentae duae , domus mille septingentae LXXXVII , horrea CCLXXXI.

Baenea DCCCCLVI , lacus I , puteos CCCLIII , officinae pistoriae CCLIII , lupanaria XLV , latrinae publicae CXLIII , cohortes praetoriae duae (9) , urbanae quatuor , vigilum VII (10) , similiter XXII quorum (*quarum*) sunt excubitoria XIII , vexilla comunia (*communia*) II , castra equitum singulariorum (11) II , peregrinorum , Misenatium , Ravenatium , tabelliorum (12) , lectio cariorum (13) , victimariorum , sulicariorum , mensae oleariae II CCC (14).

## II.

*Italiae chronicon ab Heracleonade, ann. 641, ad an. 1108.*

Heraclonas (*Heracleonas*) cum matre sua Martina II. Sergius et Pirrus episcopi Acesalorum heresim instaurandum (*instaurandum*) unam operationem in Christo , divinitatis et humanitatis una , volunt adfirmare contra Theodorum , episcopum Romae.

Constantinus , filius Eraclii mens. VII sequitur.

Constantinus , filius Constantini. Hic decaptus a Pauto sicut Eraclius , avus ejus , una et Martinus papa congregavit multos episcopos. Subanathematizavit illas hereses.

Constantinus , filius Constantini superioris regis. Saraceni

---

(1) Cochlides. (2) Macella. (3) Tria. (4) Quinque. (5) Quinque. (6) Equi aenei inaurati XXIV. (7) Equi eburnei XCIV. (8) XXXVI. (9) Decem. (10) Sex. (11) Singulorum. (12) Tabellariorum. (13) Lectariorum. (14) XXIV.



Siciliam invadunt et cum spoliis multis recedunt , anno Domini DCLXXXV. indiet. XIII.

Justinianus minor , filius Constantini. Saxorum (?) doctor Gutbertus. Liberius imperator.

Gisulfus , dux Langobardorum Beneventi Campaniam igne et gladio et captivitate vastavit cumque non erat qui ejus impetui resisteret , Johannes papa multos redemit.

Aripertus , rex Langobardorum , multas donationes ad ecclesias sedis apostolicae concessit.

Justinianus secundo cum Tiberio filio ann. VII. Constantinus; episcopus Romae , quem ille ad se fecit venire , cum honore suscepit ac dimisit.

Philippus primus. Hic ejectum de pontificato (*sic*) eumque abbatem fecit sui monasterii.

Anastasius tertius. Hic Philippi cum (*Philippum*) captum oculis privavit.

Luiprandus (*sic*) , rex Longobardorum et Karolus , rex Francorum.

Theodosius imperator primus. Hic Anastasium in bello vicit et presbyterum eum fecit.

Leo imperator. Saraceni cum immenso (*immenso*) exercitu Constantinopoli (*Constantinopolim*) venerunt. Tres annos civitatem obsidentes abscesserunt. Vulgarorum (*Bulgarorum*) gens , quae est super Danubium , bello (?) et inde victa (*victi*) refugiant.

Luidprandus , rex Langobardorum , audiens quia Saraceni depopulassent Sardiniam , misit et tulit ossa Augustini episcopi et transtulit ea cum honore in Papiam civitatem.

*Indic. VIIIII. In nomine Dni nostri Jhu Christi, Dei aeterni anno ab incarn. ejus DCXXXV.*

Rotharis rex regnavit ann. XVI et menses tres.

Rodoaldus rex. Filius ejus regnavit ann. XV et dies VIII. Anni Dni DCLXVI, indic. VIIII , quando obiit.

Godopertus , filius ejus , regnavit ann. I et mensibus III. Anni Dni DCLXVII , indic. XI , quando obiit.

Grimualdus regnavit ann. VIII. Ann. Dni DCLXXVI, indic. III, quando obiit.

Garipaldus, filius ejus regnavit mensibus III.

Pertharit regnavit ann. X. Ann. Dni DCLXXXV indic. XIII, quando obiit.

Cunipert, filius ejus, regnavit ann. III. Cum patre suo postea regnavit ann. XII. Ann. Dni DCXLVI, indic. XIII, quando obiit.

Liutpert, filius Cunipert, regnavit ann. II. Ann. Dni DCXC VIII indic. I, quando obiit.

Aripertus, filius Ragiperti, regnavit ann. XII. Ann. Dmini DCCXII, indic. XIII quando obiit.

Johannes papa. Apud Graecos Justinianus imperator regnabat.

Insiprand regnavit menses III.

Liutprand, ejus filius, regnavit ann. XXXIII. Ann. Dni DCCXLIII indic. XI quando obiit. Gregorius papa. Apud Graecos Anastasius papa regnabat.

Ilprald regnavit menses VIII.

Rachis, filius Ammoni, regnavit ann. V. Anni Dni DCC XVIII, indic. I, quando obiit. Zacharias pp. temporibus Leonis et Constantini imperatorum.

Aistulfus, frater ejus, regnavit ann. VIII. Ann. Dni DCCLV, indic. VIII, quando obiit. Stephanus papa et apud Graecos Constantinus secundus regnebat.

Donnus (*Dominus*) Pipinus venit, Longobardiam coegit eum (*ad suum*) jusjurandum. Erat namque indic. VII, ann. Dni DCCLVI.

Desiderius regnavit ann. XVII. Adrianus papa.

Tunc Karolus ejecit eum de regno. Erat namque indic. XI, et Italiam suo subjugavit imperio (1).

Causa fuit bellis quia papae facta rebellis,  
Perdunt Longobardi (*sic*), capiunt diademata Galli.

---

(1) En marge se trouve une tour crénelée sur laquelle est écrit, *Ravenna*.

Ann. Dni DCCLXXIII.

Karolus magnus imperator regnavit in Longobardia ann. XXXIII et in Francia regnavit ann. V. Antea , ann. Dni DCCCVI indic. XIII.

Pipinus , filius ejus , regnavit ann. VII et in Francia antea ann. XXV. Ann. Dni CCCXIII , indic. VI.

Lodovicus , filius ejusdem Karoli , regnavit ann. VIII. Ann. Dni DCCCXII , indic. XIII.

Lotharius imperator regnavit ann. XXVIII. Ann. Dni DCCCL , indic. XIII.

Lodoicus (*sic*) junior regnavit ann. XXV et in XXVI obiit , ann. Dni DCCC , LXXVII , indictione X.

Karolus de Francia regnavit ann. II. Ann. Dni DCCC LXXXIII (LXXIX) , indic. XII.

Karolus Magnus regnavit ann. Dni DCCCLXXXI , indictione XIII.

Karolus , frater ejus , divina favente clementia , regnavit ann. VIII ; antequam coronatus est Romae ann. II et post quam se coronavit regnavit ann. VII.

Anni (*anno*) Domni Berengarii et Widonis regnum (*regum*) primo , XII kal. april. in nocte parascevae luna XIII obscurata est in modum sanguinis. Anni Dni DCCC LXXXVIII , indic. VI.

Regnavit ipse Berengarius cum Guidone et Lamberto , filius (*filio*) Guidonis an. XXVIII antequam coronatus fuisset , et postea regnavit ann. VIII.

Rodulfus rex regnavit in Longobardia ann. III. Ann. DCCCC XXVI , indic. XIII.

Erectus fuit Ugo ad regem II non. Julii et regnavit ann. XXI. Anno praedicti Ugonis regis V , indic. III , VI id. April. electus fuit Lotharius , filius ejus , ad regem , et regnavit ipse Lotharius ann. XVIII et in XX obiit et erat indictione V , ann. DCCCC XLVII , kal. Jan. eadem indic. V.

Electus fuit Berengarius et Adalbertus , filius ejus , ad regem et regnaverunt insimul ann. XI.

Dum Franci , lamentabantur Romanis , ipsi sic responderunt :

Gallinae facti nobiscum plangite , Galli ,  
Nos patriam totam , vos dentam (*demptam*) flete coromam (1).

Octo (*Otto*) vero rex Romam perrexit ibique coronam accipiens totam Italiam suo subjugavit imperio , anno Dnicae incarnationis DCCCC LXI , indic. III ; et post ipsemet Otto magnus imperator regnare coepit et regnavit ann. XI ; in XII ann. Dnicae incarnationis DCCCCLXXII , indict. XIII. Hoc anno obiit Otto magnus imperator.

Et Otto secundus regnare coepit et regnavit ann. XI ; in XII obiit , anno Dnicae incarnationis DCCCC LXXXIII , indic. XI , hoc anno secundus obiit.

Et Otto tertius , filius ejus , regnare coepit et regnavit ann. XVIII ; in XX obiit. Signum Domini Ottonis serenissimi Caesaris. Signum Donni (Domni) Ottonis filii ejus piissimi regis (2).

Anno Dnicae incarnationis MXIV , indic. XI.

Henricus (*Henricus*) imperator coepit regnare in Italia et regnavit ann. XIII ; in quinto decimo obiit , anno Dnicae incarnationis MXXVIII , indic. XI.

Curradus (*Cunradus*) imperator coepit regnare in Italia et regnavit ann. XVIII , in XX obiit anno Dnicae incarnationis MXLVII , indic. XV.

Henricus imperator regnare coepit in Italia et regnavit annos VIII , in decimo obiit anno Dnicae incarnationis MLVI , indictione VIII.

Henricus imperator , filius Henrici , coepit regnare in Italia et regnavit annos quinquaginta et unum ; in quinquagesimo secundo obiit , anno Dnicae incarnationis MCVIII , indic. XV.

(1) *Ann. de la bibl. royale pour 1844*, p. 109.

(2) C'est la formule qui termine les diplômes de ces princes.

## III.

En recherchant les rapports de la légende de Josaphat avec la poésie romane (1), j'ai mentionné, entre autres, un texte en vers français, celui de Gui de Cambray, vu peut-être par M. Buchon au Mont-Cassin. M. Francisque Michel, en décrivant le manuscrit Cottonien Caligula, A, IX, donne l'extrait d'un autre texte, par le trouvère anglo-normand Chardri, texte que j'ai déjà cité d'après le même savant, mais sans dire que M. Francisque Michel en a publié deux fragments d'une certaine étendue, dans un autre travail littéraire (2).

2. *Ici commence la vie de saint Josaphaz..... fol. 192 1°.*

Ki vout à nul bien aentendre  
Par essample poet mult apprendre  
A dreite veie de salu....

Ce poëme finit au fol. 215 *recto* :

Ici finit la bone vie  
De Josaphaz, le duz enfant.  
A ceus ki furent escutant  
Mande Chardri saluz sans fin  
Et au vespre et au matin. Amen (3).

L'abbé de La Rue, qui consacre une notice à Chardri, ou Chardry, remarque aussi que Gui de Cambray, trouvère français, a mis en vers la vie de Barlaam et de Josaphat. « C'est lui, dit-il, qui nous apprend que cet ouvrage est

(1) T. X de ces *Bulletins*, n° 10.

(2) *Documents inédits sur l'hist. de France. Rapports au Ministre.* Paris, 1851, in-4°, pp. 186-190.

(3) Bibl. du Roi, n° 7595.

de saint Jean Damascène, et qu'il avait été porté en France par Jean, doyen de la cathédrale d'Arras (1).

L'abbé de La Rue s'autorise du témoignage de Huet (*Traité de l'origine des romans*) et de Baillet (*Vie des Saints*, vol. III, 27 nov.) pour révoquer en doute la légende de Barlaam et de Josaphat, suspicion qui s'établit suffisamment d'elle-même. Il ajoute que longtemps avant ces hommes érudits, Pierre Alphonse, dans son ouvrage intitulé *Disciplina Clericalis*, et Boccace, dans son *Décaméron*, ont placé sous d'autres noms, parmi leurs contes, l'histoire de Barlaam et de Josaphat, et que le premier de ces auteurs confesse qu'il avait pris cette prétendue histoire parmi les contes des Arabes.

—

*Notice sur l'étude de la langue grecque dans l'empire des Carlovingiens, et sur la miniature grecque d'un évangélaire latin, transcrit en Allemagne, pendant le second tiers du IX<sup>e</sup> siècle; par M. Marchal.*

Ce précieux et magnifique manuscrit, acheté en 1842, est coté 18725 de l'inventaire général, au catalogue de l'ancienne bibliothèque royale de Bourgogne; il est classé au répertoire de ce catalogue, titre troisième, chapitre premier, troisième division, parmi les évangiles en langue latine, page 109, etc.

Sur la première garde est attachée une note de M. Mone, l'un des érudits d'Allemagne qui connaît le mieux les manuscrits de l'ancienne bibliothèque de Bourgogne; M. Mone

---

(1) *Essais histor. sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères*, III, 127-150.



y fait remarquer que le texte doit être d'environ l'année 840, et que des glosses intercalaires très-anciennes, en langue allemande, augmentent le prix de cet ouvrage. *Insunt autem glossae germanicae, quae tum ob priscum sermonem, tum ob raritatem, praecipue opus hocce sane praestantissimum reddunt.* Telles sont ses expressions.

Une annotation, d'une écriture du XV<sup>e</sup> siècle, au feuillet initial, porte ces mots : *In sacrario Sci Victoris, ecclesiae Xanthensis.* Je n'ai pu m'assurer s'il y a entre autres un indice de cet évangile à la *Bibliotheca bibliothecarum* de Montfaucon.

Nous allons examiner ce manuscrit sous d'autres rapports que ses glosses germaniques. L'écriture, comme nous le démontrerons à la conclusion de cette notice, est du second tiers du IX<sup>e</sup> siècle. L'opinion, d'ailleurs prépondérante, de M. Mone est fondée. Ce volume fut transcrit vers le temps où Lothaire, fils de Louis le débonnaire, était empereur, où Charles le Chauve était roi de la France occidentale et où Louis le Germanique était roi de la France orientale. Ce volume est-il sorti de l'école grecque et latine d'Osnabrug, de l'école mère établie à Fulde, ou de celle de Corwey de Saxe (la nouvelle Corbie), toutes trois également florissantes pendant le IX<sup>e</sup> siècle? Je l'ignore. S'il ne provient pas d'une de ces écoles, c'est du moins l'ouvrage d'un calligraphe libraire, élevé selon leurs principes. Est-il transcrit d'après un texte très-ancien des évangiles, qui fut apporté à Echternach, dans l'Ardenne allemande, par saint Willibrord? C'est ce que je présumerai plus loin. Mais il n'y a point de doute que sa transcription et sa principale miniature ne soient d'un temps peu éloigné de l'époque où les nations germaniques furent totalement converties au christianisme. Cette époque est en synchro-

nisme avec le commencement de la renaissance des études littéraires et des beaux-arts en Occident , après la longue torpeur de l'intelligence humaine sous la dynastie des Mérovingiens. Notre opinion sur cette époque est expliquée plus amplement à l'histoire imprimée de la bibliothèque de Bourgogne.

C'est au règne de Charlemagne que l'on voit sortir ostensiblement et avec splendeur , l'œuvre de la renaissance. Alors la marche de l'intelligence humaine est redevenue progressive. C'est depuis Charlemagne , sans interruption jusqu'à nos jours , que de génération en génération , de siècle en siècle , le domaine conquis par l'intelligence humaine s'est agrandi , comme l'atteste le nombre qui n'a pas cessé de s'accroître des illustrations littéraires , scientifiques et artistiques , illustrations qui se sont continuellement succédé.

On doit cependant faire une remarque peu connue , c'est qu'avant que le dernier des Mérovingiens eût été séquestré dans un cloître , deux maires du palais , nés en Belgique et propriétaires terriens d'une partie considérable du sol de nos contrées , Pepin de Herstal et surtout le grand Charles Martel , son fils , avaient préparé le réveil de l'intelligence , qui eut lieu pendant les jours glorieux de Charlemagne : on s'en aperçoit par les hommes de capacité dont ils se sont entourés. C'est ainsi , mais dans des circonstances fort différentes , que Richelieu fut le précurseur du grand roi.

Je viens de dire que cette remarque est peu connue , parce que les chroniqueurs et les autres écrivains du VIII<sup>e</sup> siècle et même du IX<sup>e</sup> , étant généralement des personnes de l'ordre du clergé , ont fait ressortir principalement les œuvres pieuses de ceux qui gouvernaient la France.

Pour mieux constater le mérite de l'évangélaire manuscrit n° 18725 , sorti du *scriptorium* d'une des bibliothèques

germaniques, nous devons exposer quelques considérations sur la supériorité de l'état social du IX<sup>e</sup> siècle en Germanie, comparé au VIII<sup>e</sup>. C'était le résultat des moyens employés pour la propagation du christianisme chez les Germains dits transrhénans, relativement à la Gaule, et par l'établissement et la très-prompte prospérité des écoles germaniques. Les progrès des études, dans cette contrée, furent inhérents au progrès de la calligraphie, objet de cette notice.

On sait que pendant les derniers temps de la mairie de Pepin de Herstal et pendant la mairie tout entière de Charles Martel, deux insulaires de la Bretagne, saint Willibrord, et quelques années plus tard, saint Boniface, l'un et l'autre d'une naissance distinguée, et très-profondément instruits dans toutes les études profanes de leur siècle, vinrent en Belgique, passèrent le Wahal et le Rhin, et travaillèrent à la conversion totale des nations de la Frise, de la Thuringe, de la Bavière, etc. La postérité récompensa leur zèle infatigable, par leur canonisation.

Mais si le but de leur apostolat était la propagation de la foi, ils reconnurent que dans les cloîtres qu'ils fondèrent, il fallait instituer des établissements littéraires pour améliorer l'état social des néophytes. Ils furent encouragés dans cette entreprise par les maires du palais; ceux-ci prévoyaient que les études profanes pouvaient contribuer à soumettre à la domination française, tous les peuples de la Germanie.

Vers ce même temps où l'on travaillait à la civilisation de la Germanie, les relations avec le chef de l'église romaine, et par conséquent avec l'artistique Italie, devenaient plus fréquentes : elles étaient motivées sur un intérêt réciproque. Avant ce temps, comme on le voit surtout par le *Registrum*, ou correspondance du pape saint Grégoire le Grand, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, avec la reine Brunehault et

les évêques de l'église gallicane, il n'y avait eu que des relations d'intérêts spirituels. On s'était occupé uniquement du maintien de la pureté de foi. Mais il y eut d'autres intérêts au pontificat de Grégoire II, qui commence en l'année 715; le roi de Lombardie employait tous les moyens pour s'emparer de la ville de Rome, tandis que l'exarque de Ravenne, l'empereur d'Orient, son souverain et le patriarche de Constantinople, c'est-à-dire de la nouvelle Rome, tourmentaient par une politique iconoclaste, hostile et souvent violente, le chef de l'église, qui résidait dans l'ancienne et véritable Rome. Les fureurs de l'empereur Léon l'Isaurien avaient rendu cette position insupportable : invoquer le secours des maires du palais, en-deçà des Alpes, devenait indispensable.

Les deux apôtres des peuples d'au delà du Wahal et du Rhin avaient reçu la consécration épiscopale du souverain pontife, dans Rome : saint Willibrord, vers l'année 695, par le pape Sergius I, saint Boniface, en 725, par le pape Grégoire II, dont nous venons de parler. Grégoire II avait déjà envoyé en Germanie saint Corbinien, natif de Chartres, qui fut le premier évêque de Freisingen, en Bavière (voir les Bollandistes : 8 *septembris*). Il avait eu peu de succès.

On sait que saint Willibrord séjourna principalement à Utrecht, et que saint Boniface résidait vers la fin de ses jours à Mayence.

Quoique l'histoire n'ait conservé que peu de renseignements sur les travaux de ces deux apôtres, en ce qui concerne les études littéraires, on ne peut cependant douter qu'ils en aient fait un grand usage. « Ce sont leurs élèves, » disent les auteurs de *l'Histoire littéraire de France* (t. IV, p. 222), qui ayant adouci la férocité d'une grande partie des anciens Belges, des Germains, des Frisons, leur firent préférer l'amour des lettres à leur barbarie, et le

» christianisme à l'idolâtrie et aux superstitions païennes. »

Qu'il me soit permis d'ajouter une conjecture. Saint Willibrord et saint Boniface, instruits des connaissances de l'antiquité classique, comme nous l'avons démontré ci-dessus, ont vu les chefs-d'œuvre de la ville qu'Ammien Marcellin, auteur païen, quatre siècles avant eux, avait appelé la ville éternelle. Ces monuments et les écrits de cette même antiquité classique, dans la ville où ils furent en grande partie rédigés, doivent avoir agrandi le génie de ces deux apôtres de la foi. C'est le résultat de l'admiration que cette reine des cités, jadis maîtresse de tous les états du monde civilisé, a toujours inspirée aux hommes de génie qui l'ont visitée, quelle que soit la différence de leurs professions.

Saint Willibrord mourut en 758 ou 741, exerçant l'apostolat depuis cinquante années. Selon une chronique d'Echternach, qui est en la bibliothèque de Bourgogne, il avait fondé l'abbaye d'Echternach ayant le dessein, disent Martène et Durand, dans leur *Voyage littéraire de 1717*, p. 297, « d'y élever des missionnaires qui pussent le seconder » dans ses travaux apostoliques. » Les mêmes voyageurs diplomatistes font connaître que, selon toute probabilité, saint Willibrord y avait apporté de l'île de Bretagne, sa patrie, un évangélaire écrit en lettres anglo-saxonnes et corrigé, à ce qu'on prétend, sur l'original même de saint Jérôme. Le texte porte pour l'explicit : *Indictione VI post consulatum Basilii VC anno decimo septimo*. Cette date doit correspondre à l'année 559, car le consulat de Basilius, selon les fastes consulaires, est terminé avec l'année 542. L'indiction sixième correspond à 55 $\frac{8}{9}$  dans les tables chronologiques. Si ce texte est encore aujourd'hui réputé pour le plus authentique, à plus forte raison il devait l'être au IX<sup>e</sup> siècle. Il aura donc servi, soit en original, soit par une copie, à



la transcription de l'évangélaire 18725, qui est l'objet de cette notice.

Revenons à saint Boniface. Il avait fait un nouveau voyage à Rome en 752; le pape Grégoire III, qui venait de succéder à Grégoire II, l'autorisa d'établir des évêchés en Germanie, comme on peut s'en convaincre par le texte de ses agiographes au 14 mai.

En conséquence, il fonda les sièges de Wurtzbourg, d'Eichstätt, d'Erfurt. On sait qu'en 752, il conféra l'onction royale à Pepin le Bref. Cette solennité, comme le font observer les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, n'était pas une innovation. *Pipinus*, SECUNDUM MOREM FRANCORUM, *electus est ad regem et UNCTUS*, dit Réginon, cité par Dom Bouquet, V, 55. C'était incontestablement une preuve de la haute faveur dont jouissait saint Boniface dans les deux cours de Rome et de France. On ignore quelle participation politique il eut à cette grande et paisible révolution, qui investit les Carlovingiens du titre de roi.

Six années auparavant, c'est-à-dire en 746, il avait institué l'abbaye de Fulde. Ce monastère devint bientôt célèbre par une école littéraire qu'il y fonda, et qui paraît être la plus ancienne de la Germanie. La prospérité de cette école s'accrut considérablement au IX<sup>e</sup> siècle. Cette œuvre immortelle du saint apôtre, qui était également homme d'état et de lettres, sous la protection du prince, est la preuve que le prince connaissait l'avantage que la religion pouvait procurer pour la civilisation et l'industrie. Ne dit-on pas vulgairement que les abbayes de Belgique, y ont donné l'élan à l'agriculture de cette terre classique de l'économie rurale?

Le témoignage des auteurs de l'*Histoire littéraire de France* (t. IV), vient à l'appui de ce que j'ai avancé en ce



qui concerne l'école de Fulde. Les voyageurs diplomatistes Mabillon et Lannoy le disent aussi dans leur *Iter germanicum*, chapitre VIII, p. 40. *Schola Fuldensis, quo nullum fuit in Germania celebrius*. Ils disent un peu plus loin : *Eratque laus et memoria Fuldensium monachorum apud imperatores, reges et principes magno pretio, non solum propter sanctitatem vitae, sed etiam propter incomparabilem scientiam litterarum, quâ Fuldenses monachi, eo tempore, prae caeteris multum dicebantur eruditi*.

Environ quatre ans après que Charlemagne eut été proclamé empereur d'Occident, une autre école littéraire s'établissait par les soins de ce prince qui fondait un évêché et une autre colonie religieuse germanique, à Osnabrug. L'on y était dans l'obligation d'y enseigner également les deux littératures grecque et latine. Cette innovation est remarquable, quoique sous les Mérovingiens la langue grecque, importée dans les Gaules par l'antique influence commerciale des Marseillais, ne fût pas encore oubliée dans les contrées méridionales jusqu'à Lyon. Il y a des preuves nombreuses de ce que j'avance chez les Bollandistes. Le texte du capitulaire impérial de l'institution de l'évêché avec la double école d'Osnabrug a pour objet d'y former des hommes capables d'avoir des relations avec l'empire de Byzance, dont la frontière touchait à celle de l'empire Carlovingien. Voici la remarque d'Albert Crantz, qui se trouve dans l'itinéraire de Mabillon et Lannoy (pag. 44) : *Ut multo mercaretur, habuisse tunc se viros linguae graecae gnaros, quos Carolus Magnus opponeret legationi, quae ei tunc venerat ex Constantinopoli, ab Irene, regina et Nicephoro, patricio*.

Voici le texte même du capitulaire impérial qui sert de corollaire à toutes ces preuves. *Et hoc ea de causa statuimus quod in eodem loco Graecas et Latinas scholas, in perpetuum*

*manere ordinavimus, et nunquam clericos utriusque linguae gnaros ibidem deesse confidimus.* Datum 13 kal. Jan. anno IV, Imperii nostri, XXXVII regni nostri in Francia, atque XXXI in Italia. Actum in palatio Aquisgrani. (Voir Baluzius, *Capitularia Regum Francorum*, p. 418.)

Remarquons accessoirement que ce même empereur n'encourageait pas seulement la propagation des études grecques pour les relations extérieures de son empire, mais il encouragea aussi l'étude de la langue teutonique (*theodisca lingua*) pour soumettre la Saxe.

J'en ai autrefois donné plusieurs preuves dans des mémoires qui ont été imprimés en 1819, à Bruxelles, au journal littéraire intitulé : *Le Mercure Belge*. C'est dans ces mémoires que j'ai démontré, le premier, l'usage non interrompu des idiomes rustiques, tant wallons que flamands, depuis des temps antérieurs à la domination romaine jusqu'à nos jours, contrairement à l'idée vulgairement répandue d'une langue celtique imaginaire.

J'y ai établi, en désignant les localités, la ligne antique de séparation des deux idiomes, le wallon et le flamand, presque dans les mêmes limites où cette séparation existe encore actuellement, depuis Dunkerque et Gravelines jusqu'à Maestricht, et Aix-la-Chapelle d'un côté; depuis Calais jusqu'à Herve de l'autre. Plusieurs écrivains, d'après mon travail, ont eu la confiance d'adopter mon opinion depuis l'année 1819, que ces mémoires ont été publiés.

Sous l'empire de Louis le Débonnaire une troisième école littéraire devint la rivale de Fulde et d'Osnabrug par la fondation de l'abbaye de Corvey de Saxe, la Nouvelle-Corbie. Si une famille belge a remplacé les Mérovingiens dans la royauté, une personne de cette même famille en est le fondateur; c'est saint Adalard; il était neveu du roi

Pepin le Bref, et cousin-germain de Charlemagne et de Louis le Débonnaire. Il naquit très-certainement dans un des domaines Carlovingiens entre l'Escaut et la Meuse, mais on ignore, selon le témoignage des Bollandistes (2 Januarii, p. 95), si c'est aux environs d'Audenaerde ou près de Louvain. *Ex Uscia, oriundum esse prope Aldenardem, vulgo Huyse* (Bolland. loco citato). Les mêmes agiographes disent un peu plus loin : *Alibi lego Usciam fuisse Bethlemium, territorii Lovaniensis non obscurus pagus.*

Saint Adalard était très-instruit dans les belles-lettres, selon le témoignage de Molanus (*Natales SS. Belgii*, pag. 1<sup>a</sup>). *Erat acuti ingenii, divitis eloquentiae.* Il parlait avec une égale facilité les trois langues, latine, wallone et flamande. *Latina, gallica et teutonica.* Saint Adalard réunissait donc sous ce rapport, pour la prédication en Germanie, la même capacité que saint Willibrord et saint Boniface, anglo-saxons, ayant par conséquent le moyen de se faire comprendre des Germains, ce qui était très-difficile pour les Wallons ou Gaulois d'origine, tels que saint Corbinien.

Paschasius et Rathbertus sont les deux agiographes de saint Adalard ; le premier l'avait connu personnellement ; ils disent qu'il préféra l'état monastique aux plaisirs de la cour de Charlemagne. Il se retira et se distingua à Corbie en Picardie ; de là au Mont Cassin, dont le monastère détruit par les Lombards au VI<sup>m</sup><sup>e</sup> siècle, avait été récemment rétabli et augmenté en 718, par le même pape Grégoire II, qui consacra l'évêque saint Boniface.

Rappeler le souvenir du Mont Cassin, c'est remonter à l'origine des ateliers monastiques de librairie, car un des préceptes de la règle de l'ordre de saint Benoît, fondateur de ce cloître, prescrit en termes formels, ce genre de travail, qui nous a conservé les copies des plus précieux ouvrages classiques de l'antiquité profane.

Saint Adalard fut ministre du roi Pepin, fils de Charlemagne, en Italie. Il était par conséquent homme d'état, comme il était homme de lettres. Son administration est citée avec éloge dans sa biographie par Rathbertus : *Deposuit enim illico, in ingressu, omnem tyrannicam potestatem eorum, qui velut praedones iniqui, in populo furebant.* (P. 98, Bolland.)

Il fut en disgrâce pendant sept années entières sous l'empire de Louis le Débonnaire. En 825, il fonda près de Paderborn (*Fonte patris*) l'abbaye de Corwey, filiale de Corbie. Il y institua une école littéraire.

On ne doit donc point s'étonner des progrès de l'art de transcrire les manuscrits en Germanie, l'impulsion générale était donnée. L'on y était parvenu en très-peu de temps au même degré d'exactitude grammaticale et de pureté calligraphique, et même de beauté dans les ornements, que chez les Gaulois, alors appelés Francs, et chez les Italiens appelés Lombards.

Ce serait inutilement prolonger cette notice que d'entrer dans des détails sur les écoles littéraires de Prum, Hildesheim, Mayence et autres. Nous remarquerons seulement, en ramenant la question à la langue grecque et aux miniatures grecques en Germanie, qu'il nous faut démontrer que l'étude de cette langue était généralement répandue au IX<sup>m</sup>e siècle, parmi les hommes de lettres et d'état. Les preuves se trouvent aisément dans le quatrième volume de l'*Histoire littéraire de France*. Nous allons donner quelques indications parmi ceux qui connaissaient la langue grecque. Voici leurs noms :

Paschasius, abbé de Corbie, contemporain et agiographe de saint Adalard, comme nous l'avons dit : « Il est peu de ses écrits, ajoutent les auteurs de l'*Histoire littéraire*, pp. 288

et 311, où il ne fasse usage de la connaissance qu'il avait des langues grecque et hébraïque.

Saint Angilbert, aussi abbé de Corbie (p. 651).

Druthmar, moine de Corbie (p. 84).

Saint Anschaire, premier archevêque de Brême.

Scot Érigène, l'une des lumières de ce siècle. Il dédia au roi Charles le Chauve, protecteur des lettres à l'égal de Charlemagne, aïeul de ce prince, plusieurs ouvrages traduits du grec, tels que l'hiérarchie céleste de saint Denis l'aréopagiste (p. 425).

Saint Eric, abbé de S'-Germain d'Auxerre, qui dans ses ouvrages, aussi dédiés au roi Charles le Chauve, fait usage d'un grand nombre de mots grecs et même souvent de vers grecs tout entiers (p. 559). Anglome, moine de Luxeu (p. 154), etc.

Le diacre Florus, dont les auteurs de l'*Histoire littéraire de France* disent que le manuscrit était perdu, tandis qu'il nous semble que c'est le n° 9570, de l'inventaire de la bibliothèque de Bourgogne. Ce ne serait pas la première fois que des étrangers de la plus profonde érudition, n'auraient point connu, avant le règne de Marie-Thérèse, les richesses de la bibliothèque de Bourgogne, que cette bonne souveraine rendit accessible au public, en 1772.

Werembert de l'école de Fulde (p. 605). Ermeneric (p. 527), etc., etc.

On pourrait aisément augmenter cette liste des hommes de lettres parlant la langue grecque, en consultant les ouvrages les plus répandus; mais je me borne à faire remarquer, parmi les hommes notables d'état et d'église, les noms de Godescalc, d'une célébrité malheureuse à cause de ses opinions religieuses, Wahlafrid Strabon, Raban Maur de l'école de Fulde, Ratram de notre école belge de Lobbes



sur Sambre, et surtout Hincmar, dont les écrits latins approchent de la pureté cicéronienne.

Si la culture des lettres grecques était alors vulgaire, selon la volonté suprême de l'empereur, l'on doit en conclure que la peinture des miniatures dans le style grec, ait alors été pratiquée, mais elle est moins généralement répandue en Occident, que la littérature, malgré l'axiome : *Maxime græci librarii picturis et imaginibus quæ res ab auctoribus descripta nativis coloribus atque picturis representant*, dit Montfaucon, *Palæographia græca*, p. 7.

D'après tout cet exposé, l'on peut facilement expliquer que le manuscrit des évangiles, n° 18725, transcrit en Germanie, soit remarquable par une miniature qui doit être l'ouvrage d'un artiste grec.

Ce n'est pas moi qui ai reconnu le premier le caractère spécial de cette miniature, c'est M. le commandant Stengel, qui a visité ces jours derniers, l'ancienne bibliothèque royale de Bourgogne.

M. Stengel a copié lui-même, selon ma demande, pour la présente notice, cette miniature, qu'il a dessinée au simple trait. L'explication des couleurs est plus loin, en appendice.

C'est donc l'ouvrage d'un artiste grec, qui habitait la Germanie; on ne peut en douter, parce qu'elle est inhérente au codice; elle se trouve à la suite de l'*argumentum* et du *breviarium*, sur le verso du feuillet, portant ces mots au recto : *Explicit breviarium*.

C'est un artiste grec qui l'a composée, parce qu'alors tous les Occidentaux, sans exception, étaient de la communion latine. Le schisme de la communion grecque, dont la tendance fut donnée par le patriarche Photius, un peu plus tard, et qui ne fut consommé qu'au XI<sup>e</sup> siècle



par Michel Cérulaire , autre patriarche de Constantinople , n'existait pas encore.

On reconnaît cette différence entre des artistes peintres des deux communions au IX<sup>e</sup> siècle dans Rome même, sous les yeux du souverain pontife. On peut s'en convaincre entre autres, par les planches de l'ouvrage de Ciampini, *Monumenta vetera*. Il décrit au chapitre XXVII, p. 161, tome II, les mosaïques de l'église de Sainte-Cécile, bâtie à Rome en 820, par le pape Pascal I<sup>er</sup>. Ce souverain pontife avait ouvert dans Rome, un asile aux Grecs qui devaient fuir de l'empire de Byzance, pour avoir pris la défense des saintes images contre les iconoclastes. C'est peut-être un de ces artistes qui se réfugia en Allemagne et y composa, quelques années plus tard, entre 855 et 866, c'est-à-dire au second tiers du IX<sup>e</sup> siècle, la miniature dont le simple trait est joint à cette notice.

Tout porte à croire que ce ne fut pas un artiste latin de Germanie, parce que ce genre de miniatures grecques est de la plus grande rareté, tandis que les manuscrits du IX<sup>e</sup> siècle sont assez nombreux, mais en simple calligraphie.

Pour constater de quelle communion fut l'auteur, il suffit de voir la pose de la main droite du Christ donnant la bénédiction. C'est ce que M. le commandant Stengel me fit remarquer; je ne l'avais pas encore aperçu. Voici le texte de Ciampini sur la différence des deux bénédictions, selon le liturgies grecque et latine, d'après une mosaïque de l'église de Sainte-Cécile dont Ciampini donne le dessin.

*Subtus manu, Christus, mundi Salvator, veluti inter nubes stans adspicitur. Sinistra volumen obvolutum tenens, dextram elevatam in benedicendi actu ac pollicem cum annulari GRÆCO MORE, junctam extendens. Dixi GRÆCO MORE, quoniam Graeci in benedictione impartienda, annularem digitum cum pollice conjungunt.*

Ciampini décrit ensuite la bénédiction latine : *Pollicem, indicem et medium extendens*. On reconnaît plusieurs exemples de la bénédiction latine dans d'autres dessins du même auteur : *Monumenta vetera*, tandis qu'il ne s'y trouve qu'une seule mosaïque à la bénédiction grecque, ce qui prouve la rareté, même en Italie, de ce genre de productions d'artistes byzantins.

La différence du signe de la bénédiction des deux obédiences grecque et latine, ne se reconnaît pas seulement en Europe et en Asie, mais aussi en Afrique, dans l'Abysinie, qui est de la communion romaine. Je viens de remarquer cette différence sur un manuscrit abyssin rempli de magnifiques miniatures que M. Blondeel, consul général de Belgique, en Égypte, a rapporté de son voyage en Abyssinie.

Ce manuscrit est une histoire de l'archange saint Michel, qui est auprès de Dieu, selon les légendes orientales, ce que le premier visir est auprès du monarque. C'est saint Michel, selon ce manuscrit, qui conduisit Moïse et les Hébreux au passage de la mer Rouge, et qui fit engloutir l'armée de Pharaon. Sur les miniatures de ses nombreux miracles, il y a le même archange, le Christ, et d'autres personnages qui donnent la bénédiction, selon la liturgie latine, en élevant l'index et le médius.

Le dessin de la mosaïque de Sainte-Cécile, de la date de l'an 820, comme on vient de le dire, a une grande analogie avec le dessin de la miniature grecque de l'évangile latin-germanique n° 18725. « Cette miniature, dit M. le » commandant Stengel, dans une note qu'il m'a donnée, » offre un des exemples rares qui constatent la présence » des peintres grecs dans le nord-ouest de l'Europe, soumis aux rois Carlovingiens et à leurs successeurs. »

On verra au dessin ci-joint, que le Sauveur, roi de gloire, est assis au point culminant, sur un globe. Au-dessous de lui, sont les quatre évangélistes dans la pose de rédacteurs : ils sont reconnaissables par les quatre figures symboliques placées sur la tête de chacun d'eux, l'ange, le lion, le taureau et l'aigle. A leurs pieds sont les *scrinia* et d'autres ustensiles des calligraphes.

Le devoir nous prescrit d'ajouter ici le jugement porté sur cette miniature, par M. le commandant Stengel : « La » composition, dit-il, en est sagement ordonnée, bien » qu'un peu froide. Le dessin et la touche ont les qualités » et les défauts des œuvres byzantines de cette époque ; » une grande assurance de crayon, beaucoup de noblesse » dans les poses de certaines figures, comme dans le roi » de gloire, et des poses moins nobles, comme dans les » évangélistes ; une légèreté de touche admirable, mais » qui va jusqu'au laisser-aller du pinceau. En résumé une » facilité extrême, jointe à une négligence presque aussi » grande. »

Qu'il nous soit permis d'ajouter, la simplicité, la finesse et la légèreté des draperies, héritage de l'antiquité hellénique, précieusement conservé par l'école byzantine, transmis en Occident, comme on le voit entre autres au Campo-Santo de Pise en Italie, et au manuscrit inimitable qui appartenait à Jean, duc de Berry, et que, jusqu'à ce jour, j'ai pensé avoir été fait pour Venceslas, duc de Brabant. J'en donnerai une notice à la prochaine séance.

Les qualités qui distinguent les draperies ont été modifiées par l'école de David Aubert, qui le premier fut le chef de la bibliothèque de Bourgogne, fondée par le duc Philippe le Bon. Mais les draperies du XV<sup>e</sup> siècle sont quelquefois maniérées dans leurs poses ; on y voit plus d'art,

plus d'arrangement dans les plis et les ondulations ; mais ce n'est pas l'admirable simplicité hellénique.

Après cette digression sur la miniature , il faut dire quelques mots sur la calligraphie de l'évangélaire , pour constater que c'est une œuvre du second tiers du IX<sup>e</sup> siècle. M. Mone , nous le réitérons , fixe la date à l'an 840 , M. Stengel le croit un peu moins ancien.

Leurs opinions , qui diffèrent de quelques années , ce qui est beaucoup pour un travail d'une aussi grande rareté , se concilient aisément : nous allons voir que ce manuscrit , d'une des bibliothèques saxonnes-germaniques , est du second tiers du IX<sup>e</sup> siècle , c'est-à-dire de 855 à 866.

Est-il de la bibliothèque de Fulde , d'Osnabrug , de Corwey , ou de la bibliothèque d'un autre monastère d'Allemagne ? Je le réitère , c'est ce que j'ignore. Mais c'est incontestablement une écriture germanique. Je l'ai vérifiée en la confrontant avec la planche 55<sup>me</sup> du *Nouveau recueil de diplomatique* , t. III , p. 584

En effet , les lettres capitales , qui constatent mieux que les minuscules le siècle et la fraction du siècle , se rapportent à cette planche. Il y a *passim* dans l'évangélaire , plusieurs capitales isolées et même des lignes capitales entières , qui feraient honneur encore aujourd'hui à nos meilleurs fondeurs de caractères , par leur fermeté , leur régularité , leur grandiose.

Quant aux minuscules , on en trouve des échantillons à ladite planche 55 , t. III , p. 584 : descendons d'époque en époque pour y arriver.

On remarque à cette planche le septième genre , première espèce , qui commence : *Ik gihorta datseggendat sih* , etc. Les auteurs de ce recueil sont de l'opinion que c'est une écriture d'un saxon , instruit par saint Boniface à





**Evangeliaire de St Victor, à Santen. (IX<sup>me</sup> Siècle)**



la fin du VIII<sup>e</sup> siècle. Cet échantillon présente les bases du caractère du manuscrit 18725.

Passant à la seconde espèce du même septième genre, ayant pour paradigme : *Exemplar ex epistolis Hieronymi ad Eustochium*, monument de l'an 816; l'écriture se rapproche davantage du manuscrit 18725.

La troisième espèce : *De filio suo qui factus est*, est encore plus analogue, ainsi que la quatrième espèce. Ce sont bien évidemment des œuvres du second tiers du IX<sup>e</sup> siècle. Ainsi la date du manuscrit se trouve bien constatée.

Telles sont nos remarques sur le texte et sur la miniature grecque qui l'accompagne. Nous ne dirons rien d'une autre miniature antique, placée immédiatement à la suite de celle-ci. Elle est peinte sur vélin pourpre, ce doit être aussi un évangéliste, rédigeant son livre, comme on le voit par sa pose; mais le dessin et les couleurs sont tellement détériorées, qu'il n'y a pas de possibilité d'en reproduire une copie satisfaisante au simple trait.

---

#### EXPLICATION DES COULEURS.

Le fond est bleu de ciel à partir d'en haut, jusqu'à la moitié du globe; à partir de là il est vert clair jusqu'en bas; la bande du milieu est un peu plus foncée, et les animaux y sont peints en grisaille verte, encore plus foncée. — Les tuniques du sauveur et des évangélistes sont d'un blanc-bleuâtre; les manteaux des mêmes, sont roses. — Les cheveux et la barbe du premier sont foncés; les cheveux des évangélistes également. — On ne croit pas que le rond au fond ait été la lune, il est possible que ce soit un reste d'une goutte d'eau tombée sur la miniature. — Le globe est bleu clair plus foncé que le bleu du ciel du fond. — Le livre tenu par le roi de gloire est vermillon. Il nous semble que le Sauveur à les yeux élevés et en extase, mais la détérioration des contours n'a point permis de l'exprimer; il aurait fallu moderniser ce regard sublime et intellectuel, dont les traits sont d'une finesse plus sentie que perceptible.

— L'académie a voté des remerciements à M. le baron de Stassart, directeur sortant, qui a été nommé vice-directeur pour l'année 1844 à 1845.

— M. le baron de Gerlache, directeur pour 1844 à 1845, a ensuite fixé l'époque de la prochaine réunion au samedi 1<sup>er</sup> juin.

---

## OUVRAGES PRÉSENTÉS.

---

*Annales des universités de Belgique.* Année 1842. Bruxelles, 1843, 1 vol. in-8°. — De la part de M. le ministre de l'intérieur.

*La génération des connaissances humaines.* Par M. G. Tiberghien. Bruxelles, 1844, 1 vol. in-8°. — De la part du même.

*Catalogue des accroissements de la bibliothèque royale.* Troisième partie. Bruxelles, 1844, in-8°. — De la part du même.

*Annales des travaux publics de Belgique.* Tome II. Bruxelles, 1844, 3 exemplaires, in-8°. — De la part de M. le ministre des travaux publics.

*Annales de la société de médecine d'Anvers.* Année 1844, livr. de févr. et d'avril. Anvers, in-8°.

*Gazette médicale belge.* Deuxième année, 1844, n<sup>os</sup> 9 à 17. Bruxelles, in-4°.

*Compte rendu des séances de la commission royale d'histoire.* Tome VII, n<sup>o</sup> 2, et fin du tome VII; tome VIII, n<sup>o</sup> 1. Bruxelles, 1843-44, in-8°.

*Notions élémentaires des sciences naturelles et physiques.* Par M. Ch. Morren, 4<sup>e</sup> partie, botanique. Bruxelles, 1844, in-18.

*Documents relatifs aux troubles du pays de Liège, sous les*

*princes-évêques Louis de Bourbon et Jean de Horne, 1455-1505.* Publiés sous la direction de la commission royale d'histoire, par M. P.-F.-X. De Ram. Bruxelles, 1844, 1 vol. in-4°.

*De la situation de l'industrie du fer en Prusse (Haute Silésie).* Par M. A. Delvaux de Fenffe. Liège, 1844, in-8°.

*Histoire politique, civile et monumentale de la ville de Bruxelles.* Par MM. Alex. Henne et Alph. Wauters, livr. 80 à 90. Bruxelles, 1843, in-8°.

*Commentaire sur l'Edipe-roi de Sophocle.* Par M. A. Scheler. Bruxelles, 1843, in-18.

*Annales et bulletin de la société de médecine de Gand.* Année 1844, mois d'avril, 14<sup>e</sup> vol., 4<sup>e</sup> livr. Gand, in-8°.

*Bulletin de l'académie royale de médecine de Belgique.* Année 1843-44, tome III, n° 5. Bruxelles, in-8°.

*Les quatre fils Aymon.* Par M. Ferd. Henaux. Liège, 1844, in-8°.

*Rapport adressé à la députation permanente du conseil provincial de Liège, par la commission d'agriculture, sur le défrichement des landes et bruyères. — De la part de M. Morren.* Liège, in-8°.

*Notice sur un denier d'or inédit de l'empereur Uranius Antoninus.* Par M. De Witte. Paris, in-8°.

*Lettre à M. Th. Panofka sur une amphore de Nola.* Par le même. Paris, 1843, in-8°.

*Le géant Ascus.* Par le même. Blois, in-8°.

*Journal historique et littéraire de Liège.* Tome XI, 1<sup>re</sup> livr. Liège, in-8°.

*Annales d'oculistique.* Publiées par le Dr Fl. Cunier, 7<sup>e</sup> année, tome XI, 4<sup>e</sup> livr. Bruxelles, 1844, in-8°.

*Messenger des sciences historiques de Belgique.* Année 1844, 1<sup>re</sup> livr. Gand, in-8°.

*La revue synthétique.* Tome V, n° 1, janvier 1844. Paris, in-8°.

*Journal d'agriculture pratique et de jardinage.* 2<sup>e</sup> série, tome I<sup>er</sup>, n° 9 et 10. Paris, in-8°.

*Revue zoologique.* Par la société Cuvérienne, 1844, n° 2. Paris, in-8°.

*L'Investigateur, journal de l'institut historique.* 11<sup>e</sup> année, tome IV, 2<sup>e</sup> série, 115<sup>e</sup> et 116<sup>e</sup> livr. Paris, in-8°.

*Mémoires de la société royale des sciences, des lettres et des arts d'Arras.* Années 1829, 1833-36, 1838, 1840 et 1842. Arras, 1830-42, 8 vol. in-8°.

*Séances publiques de la société royale d'Arras.* Années 1822, 1824, 1825 et 1827. Arras, 1823-28, 4 vol. in-8°.

*Mémorial historique et archéologique du département du Pas-de-Calais.* Par M. Harbaville. Arras, 2 vol. in-8°.

*Journal de la société de la morale chrétienne.* 3<sup>e</sup> série, t. 1<sup>er</sup>, n° 4. Paris, 1844, in-8°.

*Mémoires de la société royale d'émulation d'Abbeville,* 1841 à 1843. Abbeville, 1 vol. in-8°.

*Archives du muséum d'histoire naturelle.* Publiées par les professeurs-administrateurs de cet établissement, tome III, livr. 4. Paris, 1843, 1 vol. in-4°.

*Observations faites dans les Alpes sur la température d'ébullition de l'eau.* Par MM. Peltier et Bravais. Paris, in-4°.

*Sur les phénomènes que présentent les corps projetés sur des surfaces chaudes.* Par M. Boutigny. Paris, in-8°.

*Lettre à M. Hase, sur le discours de Dion Chrysostome, intitulé : Éloge de la chevelure.* Par M. J. Geel. Leyde, 1839, in-8°.

*Geschiedenis der Godsdiensten, benevens derzelven leerstelsels en plegtigheden, bij alle volkeren der aarde, enz.* (door M. S. Polak). Amsterdam, 1843. Aflevering 1 tot 7, in-4°.

*Algemeene geschiedenis der wereld, van de schepping tot op den tegenwoordigen tijd* (door denzelfden). Amsterdam, 1841-43, 3 vol. gr. in-8°.

*Berigten en mededeelingen door het genootschap voor landbouw en kruidkunde te Utrecht.* 2<sup>de</sup> Aflevering. Utrecht, 1844, in-4°.

*Proef eener geologische kaart van de Nederlanden.* Door Dr W.-C.-H. Staring. Groningen, 1844, in-fol.

*Proceedings of the royal Irish academy*, for the year 1842-43, part VII. Dublin, 1844, in-8°.

*The numismatic chronicle*. Edited by John Yonge Akerman, april 1844, n° 24. London, in-8°.

*Proceedings of the royal society of Edinburgh*. 1841-42, nos 19 et 20, in-8°.

*Transactions of the royal society of Edinburgh*. Vol. XV, part 2. Edinburgh, 1842, in-4°.

*The journal of the royal asiatic society of Great Britain and Ireland*. Vol. VII. London, 1843, 1 vol. in-8°.

*Proceedings of the royal society*, 1843, nos 57 et 58. London, in-8°.

*Address of the most noble the marquis of Northampton, the president, read at the anniversary meeting of the royal society*. Nov. 30, 1843. London, in-8°.

*The council and fellows of the royal society*. 30<sup>th</sup> nov. 1843. London, in-4°.

*Philosophical transactions of the royal society of London for the year 1843*, part. 2. London, 1 vol. in-4°.

*Jahrbuch für praktische Pharmacie*, unter der Redaction von J.-E. Herberger und F.-L. Winckler. Band VIII, Heft 1 und 2. Landau, 1844, in-8°.

*Repertorium für Anatomie und Physiologie*, von G. Valentin. 3<sup>ten</sup> Bandes 2<sup>te</sup> Abtheilung. Bern und St-Gallen, 1843, in-8°.

*Annalen für Meteorologie und Erdmagnetismus*. Jahrgang 1843, 8<sup>tes</sup> Heft. München, 1843, in-8°.

*Göttingische Anzeigen*. 1<sup>ster</sup> und 2<sup>ter</sup> Band, auf das Jahr 1843. Göttingen, 2 vol. in-8°.

*Almanacco Areينو*, 1836-1842. Montepulciano ed Arezzo, 1835-1842, 6 vol. in-18.

*Storia degli antichi vasi fittili Arctini del Dott. A. Fabroni*. Arezzo, 1841, in-8°.

*Narrazione storica degli atti della società filarmonica Arecina*, in Arezzo (par le capitaine Oreste Brizi). Arezzo, 1841, in-8°.

*Memorie istoriche riguardanti la venuta di alti personaggi in Arezzo* (par le même). In Arezzo, 1842, in-8°.

*Sulle casse di risparmio, cenni del capitano Oreste Brizi, Aretino.* Firenze, 1841, in-8°.

*Osservazioni sulla milizia di Oreste Brizi, Aretino.* Lucca, 1839, in-8°.

*Atti dell' I. e R. accademia Aretina di scienze, lettere ed arti.* Vol. I. In Arezzo, 1843, in-8°.

---

ERRATA POUR LE BULLETIN N° 4.

---

|                                                |                         |
|------------------------------------------------|-------------------------|
| Page 272, ligne avant-dernière, <i>teror</i> , | lisez : <i>terror</i> . |
| — 273, — 18, <i>infuretum</i> ,                | — <i>infarcitum</i> .   |
| — ib., — 26, <i>puerperum</i> ,                | — <i>puerperam</i> .    |
| — 276, — 14. <i>halleces</i> ,                 | — <i>haleces</i> .      |
| — ib., — 25, <i>somptuariis</i> ,              | — <i>sumptuarius</i> .  |
| — 278, — 27, d' <i>air</i> ,                   | — d' <i>être</i> .      |
| — 279, — avant-dernière, <i>stampida</i> ,     | — <i>stampides</i> .    |

---



**BULLETIN**  
DE  
**L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES**  
ET  
**BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.**

1844. — N<sup>o</sup> 6.

---

*Séance du 1<sup>er</sup> juin.*

M. le baron De Gerlache, directeur;  
M. Quetelet, secrétaire perpétuel.

---

**CORRESPONDANCE.**

---

Le secrétaire annonce que la réunion des naturalistes scandinaves aura lieu à Christiania, du 12 au 18 juillet prochain.

M. le Ministre de l'intérieur écrit que le conseil communal de Tongres a consenti, sur sa demande, à ce que le fragment de la colonne milliaire romaine, découvert dans cette ville, soit déposé au musée de l'État.

L'académie reçoit plusieurs réponses à sa circulaire sur les antiquités nationales. Une de ces réponses, écrite par M. Flamont, curé et doyen de Pâturages, est accompagnée de trois médailles.

---

## LECTURES ET COMMUNICATIONS.

---

### ASTRONOMIE.

M. Quetelet rend compte des circonstances de l'éclipse de lune qui a été observée la nuit précédente. L'état du ciel était très-favorable, et a permis de suivre toutes les phases de cet intéressant phénomène.

|                                             |                                                     |
|---------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| Le premier contact avec l'ombre a eu lieu à | 9 <sup>h</sup> 26 <sup>m</sup> 22 <sup>s</sup> .    |
| Le commencement de l'éclipse totale         | » 10 <sup>h</sup> 29 <sup>m</sup> 17 <sup>s</sup> . |
| La fin de l'éclipse totale                  | » 11 <sup>h</sup> 46 <sup>m</sup> 22 <sup>s</sup> . |
| Le dernier contact avec l'ombre             | » 12 <sup>h</sup> 50 <sup>m</sup> 10 <sup>s</sup> . |

Ces résultats sont donnés en temps moyen de Bruxelles. L'occultation et la réapparition des principales taches de la lune ont également été observées par le directeur de l'observatoire et par MM. Liagre et Houzeau.

---

## BOTANIQUE.

*Enumeratio synoptica plantarum phanerogamicarum ab  
Henrico Galeotti in regionibus mexicanis collectarum ,  
auct. M. Martens et H. Galeotti.*

## APOCYNEÆ. JUSSIEU et ENDLICHER.

## I. TABERNÆMONTANA. L.

## 1. TABERNÆMONTANA MACROPHYLLA? Poir.

(Coll. H. Gal. N° 1590.)

Foliis oppositis breve petiolatis nitidis ovalibus subacutis ,  
nervis transversalibus parallelis, stipulis brevibus interpetio-  
laribus, pedunculis axillaribus cymosis infernè trifidis, floribus  
dichotomo-cymosis albis bracteatis, calyce 5-partito laciniis  
obtusis. — Folia 5-8 pollices longa, 2-4 pollices lata, corollae  
tubus 3-linearis apice paulum ampliatus, laciniis limbi oblon-  
gis obliquisque tubo corollae sublongioribus.

§. — Se trouve dans les bois humides de la colonie  
allemande de Mirador, près Vera-Cruz, à 5,000 pieds de  
hauteur absolue. Fl. blanches odorantes. Avril.

## 2. TABERNÆMONTANA?

(Coll. H. Gal. N° 1577.)

*Obs.* Specimen mancum. Foliis obovato-oblongis obtusiusculis nitidis in  
petiolum longè attenuatis, floribus dichotomo-corymbosis albis, corymbo  
multifloro, calycis laciniis obtusis.

§. — Se trouve dans les forêts de Chiltoyac, près de  
Xalapa, à 4,000 pieds. Fl. blanches. Mai.

II. NERIANDRA. *Alp. Dec. Prodr. T. 8.*5. NERIANDRA? AURANTIACA. *Nobis.*

(Coll. H. Gal. N° 1591.)

Frutex glaber; foliis alternis breve petiolatis oblongis nitidis coriaceis transverse venosis, pedunculis oppositifoliis subdichotomis multifloris, floribus fasciculato-umbellatis aurantiacis. — Calix parvulus 5-partitus eglandulosus laciniis ovatis acutis, corolla  $\frac{1}{2}$ -pollicaris hypocraterimorpha intus pilosa, tubo apice inflato, limbi quinquepartiti laciniis obliquis tubo duplo brevioribus, stamina 5 summo corollae tubo inserta inclusa; antherae subsessiles ovato-lanceolatae acuminatae in filum productae conniventes, stylus filiformis longitudine tubi corollae, stigma capitatum, ovaria duo glabra, fructus ignotus.

§. — On trouve cette belle plante au bord des rivières qui coulent dans le fond des ravins, près de Santiago de Huatusco (département de Vera-Cruz), surtout au Rio Xamapa, vers 5,500 à 4,000 pieds. Fl. orangées. Avril.

III. THEVETIA. *Jussieu et Endl.*4. THEVETIA LAURIFOLIA. *Juss.**Syn. Cerbera thevetia. L.*

(Coll. H. Gal. N° 1634.)

§. — Croît dans les bois et les taillis des régions chaudes atlantiques, près de Vera-Cruz (Consoquitla, Puente Nacional, etc.); dans la Chinantla (Oaxaca), de 500 à 2,000 pieds. Fl. jaunes-citron. Août.

IV. ECHITES. *L.*5. ECHITES SUAVEOLENS. *Nobis.*(An *Echites hypoleuca?* *Bentham.*)

Rosa de San Juan incollarum.

(Coll. H. Gal. N° 1593.)

Caule suffruticoso erecto pubescenti ramoso, foliis oppositis

subsessilibus integerrimis oblongis margine revolutis supra pubescentibus, subtus incano-tomentosis, pedunculis unifloris folio brevioribus, corolla magnâ hypocrateriformi tubo pubescenti-tomentoso, staminibus inclusis. — Radix longa fibrosa, folia 2-pollices longa, 5-6 lineas lata, tubus corollae sesquipollicaris, limbus diametro sesquipollicari, flos odoratissimus, albus.

5. — On trouve cette magnifique espèce dans les savanes à hautes graminées, et sur les versants rocaillieux des profonds ravins d'Arumbaro et de Jesus del Monte, près de Morelia de Michoacan, de 5,500 à 7,000 pieds. Fl. blanches très-odorantes. Juin-septembre.

6. *ECHITES LANUGINOSA. Nobis.*

(Coll. H. Gal. N° 1594.)

Caule erecto fruticoso, ramulis foliis et calyce molliter tomentoso-lanatis, foliis oppositis breve petiolatis subcordato-rotundatis integerrimis dense tomentosis, supra pallide viridibus subtus incanis, floribus solitariis breve pedunculatis axillaribus longissimis ochroleucis, staminibus inclusis. — Folia vix pollicaria, tubus corollae 2  $\frac{1}{2}$ -pollicaris.

5. — Croit sur les versants calcaires et schisteux du grand ravin de Mextitlan au NNE. de Mexico, à 6,000 pieds. Fl. jaunâtres. Septembre. Très-rare.

7. *ECHITES JASMINIFLORA. Nobis.*

(Coll. H. Gal. N° 1575.)

Caule fruticoso gracili pubescenti volubili, foliis oppositis breve petiolatis sagittato-cordatis lanceolatis acuminatis supra glabriusculis subtus molliter villosopubescentibus, petiolis villosis, racemis axillaribus pedunculatis folio longioribus, floribus hypocrateriformibus magnis calyce parvulo multum longioribus, staminibus inclusis, folliculis longissimis torulosis. — Affinis *Echiti torosae*, Jacq.; à qua foliis non lineari-lanceolatis differt. Flores pollicares lutei.

30. — Se trouve dans les taillis, près de l'Hacienda del Mirador (département de Vera-Cruz), à 5,000 pieds. Fl. jaunes et orangées. Juillet.

8. *ECHITES TUBIFLORA. Nobis.*

(Coll. H. Gal. N° 1579.)

Caule gracili volubili, foliis oppositis breve petiolatis cordato-lanceolatis acuminatis supra glabris, subtus cinereo-velutino-tomentosis, floribus racemosis reflexis subtubulosis, limbo brevi patenti laciniis obtusissimis, calyce glabro 5-partito corolla quadruplo brevior, folliculis binis gracilibus longis appressis.

30. — Se trouve avec l'espèce précédente. Fl. jaunes. Octobre.

9. *ECHITES GLAUDESCENS. Nobis.*

(Coll. H. Gal. N° 1582.)

Glabra, caule volubili, foliis oppositis petiolatis cordato-ovato-acutis subtus glaucis, racemis paucifloris pedunculatis axillaribus subsecundis folio longioribus, floribus racemosis pedicellatis infundibuliformibus, antheris inclusis. — Pedunculi elongati apice flores 3-4 racemosos gerentes, calycis lacinae lanceolatae parvulae, corolla  $1\frac{1}{2}$ -pollicaris infundibuliformis tubo  $\frac{1}{2}$ -pollicari, limbo magno subcampanulato laciniis rotundatis, squamulae 5 crassae hypogynae.

30. — Croît dans les bois et dans les taillis de la Sierra de Yavezia et du Cerro de San Felipe, près d'Oaxaca, de 6,500 à 7,500 pieds. Fl. jaunes. Juin.

10. *ECHITES CITRIFOLIA? HBK.*

(Coll. H. Gal. N° 1583.)

Foliis magnis breve petiolatis ellipticis acuminatis glaberrimis nitidis, pedunculis axillaribus bifidis racemiferis, floribus hypocrateriformibus. — Corollae tubus brevis  $\frac{1}{2}$ -pollicaris vix



calyce longior limbo explanato diametro 8-10-lineari, laciniis rotundatis, folia 6-8-pollicaria.

๕๐. — Croît au bord des rivières de la Chinantla (Oaxaca), à 5,000 pieds. Fl. jaunes rayées de brun. Juin. Rare.

**11. ECHITES LANATA. Nobis.**

(Coll. H. Gal. N° 1584.)

Caule fruticoso pubescenti, foliis sessilibus coriaceis obovatis acuminatis basi cordatis, supra dense pubescentibus subtus lanatis, racemis laxis axillaribus folio longioribus, floribus pedicellatis hypocrateriformibus, staminibus inclusis, calycis laciniis ovatis obtusis. — Flores subpollicares. — Species affinis *Echiti montanae*, HBK.; sed laciniis calycis latioribus glabriusculis differt.

Croît au bord de la grande rivière de Sola, à 20 lieues au S. d'Oaxaca, à 4,000 pieds. Fl. jaunes. Septembre.

**12. ECHITES ASPERA. Nobis.**

(Coll. H. Gal. N° 1587.)

Caule lignoso erecto pubescenti, foliis brevè petiolatis ovato-lanceolatis acuminatis suprâ hispidis subtus villosa-canescens, pedunculis brevibus bifloris, corolla hypocrateriformi limbi laciniis obovato-oblongis, calycis laciniis subulatis, staminibus inclusis, folliculis lineari-filiformibus canescenti-villosis. — Flores lutei  $\frac{3}{4}$ -pollicares.

๕. — Dans les bois humides du ravin du Rio de las Vueltas, près Don Domingillo (route de Tehuacan à Oaxaca). Fl. jaunes. Août.

**V. THENARDIA. HBK.**

**13. THENARDIA? SUAVEOLENS. Nobis.**

*Syn.* Siruqua incolarum.

(Coll. H. Gal. N° 1557.)

Foliis ovato-lanceolatis acuminatis glabris, caule ramoso

fruticoso volubili , pedunculis axillaribus ac terminalibus multifloris , floribus sub-umbellatis longè pedicellatis , pedicellis basi bracteolatis , corollae lobis tubo parum longiaribus.—Flores rosei odorem *vanillae* spirantes , semipollicares , stigma hirsutum , folia 2 pollices longa pollicem lata.—Affinis *Thenardiae floribundae* , *HBK.*; sed flores non albo-virescentes nec corolla tubo brevissimo rotata.

㊦. — Cette magnifique liane dont les fleurs roses répandent une délicieuse odeur de vanille , se trouve à Uruapan dans le Michoacan. Ce qui rend cette espèce remarquable c'est que les indiens ne connaissent qu'un seul pied de cette liane qui croit sur un énorme *Laurus* dans le village même. Aussi font-ils voir cette plante aux étrangers comme une curiosité , et ils en sont fort jaloux. Fl. roses. Août-septembre.

#### VI. HOEMADICTYON. *Lindl. et Alp. Dec.*

##### 14. HOEMADICTYON CONTORTUM. *Nobis.*

(Coll. H. Gal. N° 1588.)

Foliis petiolatis subcordato-ovalibus acuminatis supra pubescentibus subtus pubescenti-velutinis , floribus pedunculatis cymoso-congestis , cymis bifidis axillaribus folio longioribus , laciniis calycinis lineari-lanceolatis , corolla hypocrateriformi tubo elongato contorto laciniis limbi ovato-rotundatis subreflexis , antheris exsertis. — Corolla rubra subpollicaris.

㊦. — Croit dans les bois de Zacatepeque , près de l'Océan pacifique (département d'Oaxaca) , de 2,500 à 4,000 pieds. Fl. rougeâtres. Septembre.

#### VII. PRESTONIA. *R. Brown.*

##### 15. PRESTONIA SERICEA. *Nobis.*

(Coll. H. Gal. N° 1586.)

Caule fruticoso volubili villosa , foliis oppositis subsessilibus

subcordato-ovato-lanceolatis acuminatis suprâ villosis scabriusculis subtilis flavescenti-sericeo-tomentosis, pedunculis axillaribus corymbiferis folio minoribus fulvo-tomentosis, calycis 5phylli laciniis amplis cordato-ovatis acuminatis villosis, bracteis linearibus acuminatis, corollae hypocrateriformis tubo sericeo-villoso limbi laciniis obovatis, staminibus subinclusis appendicibus coronae nullis.—Affinis *Prestoniae mexicanae*, Andr.

2☉. — Croît dans les taillis sur le rivage de l'Océan pacifique (État d'Oaxaca). Fl. jaunes. Septembre.

#### ASCLEPIADEÆ. R. BROWN.

##### I. METASTELMA. R. Brown.

###### 1. METASTELMA SCHLECHTENDALII. Decaisne.

(Syn. M. parvidorum Schlecht.

(Coll. H. Gal. N° 1541.)

2☉. — Dans les bois et taillis de la colonie de Zacuapan, à 5,000 pieds. Fl. blanches. Août.

##### II. VINCETOXICUM. Endl.

###### 2. VINCETOXICUM SEPIUM. Decaisne.

(Coll. H. Gal. N° 1533.)

2. — Dans les haies de la Sierra de Yavezia (Oaxaca), à 6,500 pieds. Fl. blanches. Juin.

##### III. ROULINIA. Ad. Brogn.

###### 3. ROULINIA JACQUINI. Decaisne.

Syn. Cynanchum foetidum. HBK.

(Coll. H. Gal. N° 1538.)

2☉. — Dans les haies de Tehuacan de las Granadas et d'Oaxaca, à 5,000 pieds. Fl. blanches. Août.

##### IV. SARCOSTEMMA. R. Brown.

###### 4. SARCOSTEMMA CRASSIFOLIUM. Decaisne.

(Coll. H. Gal. N° 1529.)

2☉. — Dans les bois de Cuicatlan, Don Domingillo

(route de Tehuacan à Oaxaca), à 2,000 pieds. Fl. blanches odorantes. Août.

5. *SARCOSTEMMA CUMANENSE*. *HBK.*

(Coll. H. Gal. N° 1527.)

4. — Belle espèce qui entoure les arbres, près des côtes de l'Océan pacifique (département d'Oaxaca). Fl. blanches très-odorantes. Septembre.

6. *SARCOSTEMMA BICOLOR*. *Decaisne.*

(Coll. H. Gal. N° 1537.)

4. — Dans les taillis de Tehuacan de las Granadas, à 5,000 pieds. Fl. brunes et blanches. Août.

7. *SARCOSTEMMA ELEGANS*. *Decaisne.*

(Coll. H. Gal. N° 1534.)

4. — Croît dans la Sierra de Yavezia, le long des haies, de 6 à 7,000 pieds. Fl. brunes et blanches à odeur de vanille. Juin.

V. *ASCLEPIAS*. *L.*

8. *ASCLEPIAS LANUGINOSA*. *HBK.*

(Coll. H. Gal. N° 1510.)

4. — Sur les rochers et près des ruisseaux de la Misteca Alta (Peñoles), et de la Sierra de Yavezia, de 6 à 7,000 pieds. Fl. blanches. Novembre-avril.

9. *ASCLEPIAS GLAUCESCENS*. *HBK.*

(Coll. H. Gal. N° 1508.)

4. — Se trouve avec l'espèce précédente et dans les endroits humides, près d'Oaxaca, de 5 à 7,000 pieds. Fl. blanches. Juin-octobre.

10. *ASCLEPIAS CURASSAVICA*. *L.*

(Coll. H. Gal. N° 1511.)

5. — Au bord des ruisseaux et dans les endroits humides des régions chaudes et tempérées (Quiotepec, Xalapa,

de 2 à 5,000 pieds; Oaxaca, Tehuacan, de 4 à 5,000 pieds, etc.). Fl. rouges et jaunes. Juin-décembre.

**11. ASCLEPIAS SETOSA. Benth.**

*Syn.* Contrayerba incolarum.

(Coll. H. Gal. Nos 1506 et 1547.)

4. — Dans les savanes de Zacuapan, près Vera-Cruz, à 2,000 pieds, et dans les bois des ravins d'Arumbaro (Michoacan), à 5,500 pieds. Fl. blanches. Juin-août.

**12. ASCLEPIAS PRATENSIS. Benth.**

(Coll. H. Gal. N° 1549.)

4. — Dans les prairies humides, près de Morelia de Michoacan, à 5,000 pieds. Fl. blanches. Août.

**13. ASCLEPIAS OVATA. Nobis.**

(Coll. H. Gal. N° 1554.)

Caule suffruticoso erecto densè pubescenti, foliis oppositis subsessilibus ovatis acutiusculis basi rotundatis suprâ glabriusculis subtus pubescenti-villosulis, umbellis longè pedunculatis laxis multifloris axillaribus et terminalibus, corollae laciniis oblongis reflexis pedicelli dimidiam partem subaequantibus, cucullis gymnostegio stipitato subbrevioribus processu lineari falcato longiore, pedicellis pubescentibus pedunculo brevioribus. — Folia 2-3-pollicaria, pedunculi 1-1 $\frac{1}{2}$ -pollicares, pedicelli  $\frac{3}{4}$ -pollicares, flores albo-virescentes. — Affinis priori speciei, sed umbellis axillaribus longè pedunculatis, gymnostegio stipitato et villositate omnium partium praesertim diversa.

3. — Croît dans les forêts de chênes des montagnes de El Sabino, près d'Izmiquilpan, au N. de Mexico, à 6,500 pieds. Fl. blanc-jaunâtre. Septembre.

**14. ASCLEPIAS ROSEA. HBK.**

(Coll. H. Gal. Nos 1516 et 1542.)

4. — Dans les savanes arides, près de Zacuapan (Vera-Cruz), à 2,500 pieds, et sur les rochers porphyriques de

la Sierra de Yavezia (Oaxaca), à 6,000 pieds. Fl. rosées. Juin-décembre.

**15. ASCLEPIAS LINIFOLIA. HBK.**

(Coll. H. Gal. N° 1509.)

5. — Au bord des ruisseaux de la Misteca Alta (à l'O. d'Oaxaca), de 6,500 à 7,500 pieds. Fl. blanches. Avril.

**16. ASCLEPIAS LINARIA. Cav.**

(Coll. H. Gal. Nos 1515 et 1555.)

5. — Croît dans les prairies et endroits marécageux du grand plateau central (environs de Puebla, Mexico, montagnes d'Izmiquilpan), de 6,000 à 7,500 pieds, sur les rochers calcaires d'Acultzingo (route de Vera-Cruz à Tehuacan), à 6,500 pieds; enfin, sur les monts gneissiques de la Misteca Alta, à 7,000 pieds. Fl. blanches. Mai-décembre.

**17. ASCLEPIAS LONGICORNU. Benth.**

(Coll. H. Gal. Nos 1512 et 1543.)

2. — Dans les champs et dunes, près Vera-Cruz, et dans les plaines de Tehuacan et d'Oaxaca, à 5,000 pieds. Fl. blanches. Août.

**18. ASCLEPIAS MELANTHA. Decaisne.**

(Coll. H. Gal. N° 1514.)

*Obs.* Species insignis, flores atro-purpurei, cuculla in cornu longum subulatum patenti-recurvum producta.

2. — Cette belle et rare espèce croît dans les forêts de chênes et de pins du Cerro ou Pelado de San-Andres, dans la Sierra de Yavezia, à 8,000 pieds. Fl. noir-pourpre. Juin.

**19. ASCLEPIAS AURICULATA. HBK.**

(Coll. H. Gal. Nos 1507 et 1513.)

2. — Croît dans les forêts de Consoquitla, près de Zacuapan, à 2,000 pieds; dans la Chinantla (Oaxaca), à



Tonagua, vers 4,000 pieds, et à Juquila (cordillère occidentale d'Oaxaca), de 4 à 5,000 pieds. Fl. blanches. Mai-août.

VI. OXYPETALUM. *R. Brown.*

20. OXYPETALUM RIPARIUM. *HBK.*

(Coll. H. Gal. N° 1576.)

40. — Croît dans les haies de Mirador et de Zacuapan, près Vera-Cruz, de 2 à 5,000 pieds. Fl. jaunes. Juillet.

VII. GONOLOBUS. *Mich.*

21. GONOLOBUS ERIANTHUS. *Decaisne.* (Vide *Dec., Prodr.*, t. 8.)

(Coll. H. Gal. N°s 1519 et 1532.)

40. — Croît dans les bois de Mirador, à 5,000 pieds, et dans les haies, près de la rivière à Sola (Oaxaca), à 4,000 pieds. Fl. vertes et brunes. Juin-septembre.

22. GONOLOBUS TRIFLORUS. *Nobis.*

(Coll. H. Gal. N° 1539.)

Ramis pubescentibus, foliis cordatis ovatis et ovato-lanceolatis acuminatis utrinque pubescenti-pilosiusculis, pedunculis trifloris axillaribus petiolo brevioribus, pedicellis pedunculo longioribus, sepalis lanceolatis apice longe subulato-acuminatis pilosiusculis laciniis corollae ovato-lanceolatas glabras subaequantibus. — Flores magni virescentes immaculati, corona pentagona viridis. — Differt a priori specie, cui affinis, foliis subtus non tomentosis, sepalisque anguste lanceolatis elongatis nec tomentosis.

30. — Croît dans les bois de la Misteca Alta (département d'Oaxaca), à Peñoles, à 6,500 pieds. Fl. vertes. Avril.

25. GONOLOBUS STRIATUS. *Nobis.*

(Coll. H. Gal. N° 1558.)

Ramis petiolis pedunculis folisque pubescenti-hirtis, pedunculis subtrifloris petiolo vix longioribus, foliis profunde

cordatis ovatis acuminatis, sepalis lanceolato-linearibus acuminatis pilosis, corollae laciniis ovato-lanceolatis longe acuminatis extus pilosiusculis intus glabris calycem duplo superantibus. — Flores virides striati diametro pollicari, corona pentagona fusco-purpurea, folia 2-pollicaria petioli pollicares. Affinis *Gonolobo grandifloro*, Bot. Reg.

40. — Croît dans les bois de chênes des montagnes de El Sabino, près El Fajayuca, au N. de Mexico, à 6,500 pieds. Fl. vertes, rayées. Septembre.

24. *GONOLOBUS FUSCUS*. *Decaisne*.

(Coll. H. Gal. N° 1546.)

40. — Dans les ravins humides d'Arumbaro, près Morelia, à 4,000 pieds. Fl. brunâtres. Août.

25. *GONOLOBUS TINGENS*. *Decaisne*.

(Coll. H. Gal. N° 1559.)

40. — Se trouve avec le *Gonolobus striatus* Nobis. Fl. brunes et vertes. Septembre.

26. *GONOLOBUS CHLORANTHUS*. *Decaisne*.

(Coll. H. Gal. N° 1523.)

50. — Croît dans les bois de Xalapa, à 4,000 pieds. Fl. vert-jaunâtre, rayée. Mai.

27. *GONOLOBUS VIRESCENS*. *Decaisne*.

(Coll. H. Gal. N° 1552.)

40. — Croît dans les haies de San Pedrito, près Mextitlan (au NNE. de Mexico), à 4,500 pieds. Fl. verdâtres. Septembre.

28. *GONOLOBUS NEMOROSUS*. *Decaisne*.

(Coll. H. Gal. N° 1540.)

40. — Croît dans les bois de Peñoles (Misteca Alta, Oaxaca), à 6,500 pieds. Fl. vertes. Avril.

29. *GONOLOBUS GRACILIS*. *Decaisne*.

(Coll. H. Gal. N° 1531.)

40. — Croît dans les taillis de Sola (département

d'Oaxaca), au bord des ruisseaux, à 4,800 pieds. Fl. verdâtres et brunes. Septembre.

**50. GONOLOBUS LITTORALIS.** *Decaisne.*

(Coll. H. Gal. N° 1545.)

40. — Dans les taillis et sur les dunes du littoral de Vera-Cruz. Fl. verdâtres. Septembre.

**51. GONOLOBUS TRISTIS.** *Decaisne.*

(Coll. H. Gal. N° 1530.)

40. — Autour des arbres, au bord de la rivière de Yavezia, surtout à l'Hacienda del Socorro, à 6,250 pieds. Fl. verdâtres. Novembre.

**52. GONOLOBUS BARBATUS.** *HBK.*

(Coll. H. Gal. N° 1525.)

40. — Croît sur les dunes de la côte d'Oaxaca baignée par l'Océan pacifique. Fl. verdâtres. Septembre.

**53. GONOLOBUS NIGER.** *R. Brown.*

(Coll. H. Gal. N° 1522.)

40. — Dans les taillis du littoral de Vera-Cruz et de l'Antigua. Fl. noirâtres. Juin.

**54. GONOLOBUS CONGESTUS.** *Decaisne.*

(Coll. H. Gal. N° 1528.)

40. — Dans les bois de Juquila (près de la côte pacifique d'Oaxaca), à 5,000 pieds. Fl. brun-pourpré. Septembre.

**55. GONOLOBUS LANCEOLATUS.** *Decaisne.*

(Coll. H. Gal. N° 1518.)

40. — Dans les bois de la colonie allemande de Mirador, à 5,000 pieds. Fl. vertes tachetées. Juin.

**56. GONOLOBUS SIDAIFOLIUS.** *Nobis.*

(Coll. H. Gal. N°s 1520 et 1561.)

Caule petiolisque fulvo-hirsuto-pilosis, foliis longè petiolatis

amplis sinu angusto et profundo cordatis apice abruptè et longè acuminatis margine ciliatis supra pubescenti-hirtis subtus glabriusculis, pedunculis hirsutis petiolo multum brevioribus, calyce pubescenti-velutino corolla dimidio breviorè, sepalis elliptico-elongatis, corolla rotata plana laciniis ovato-rotundatis fuscis supra glabris atro-purpureo-reticulatis subtus hinc glabris hinc pubescenti-velutinis. — Petioli 8-10-pollicares, folia adulta subpedalia cordato-rotundata acuminata, inflorescentia et fructus ob specimina incompleta ignoti.

30. — Cette belle liane entoure les arbres les plus élevés des ravins de Mirador et de Zacuapan, à 2,000 pieds. Fl. rouge-orangé. Juin. Très-rare.

#### VIII. POLYSTEMMA. *Decaisne.*

##### 57. POLYSTEMMA VIRIDIFLORA. *Decaisne.*

(Coll. H. Gal. N° 1517.)

*Obs.* Habitus *Gonolobi*; sed corona staminea ligulis 5linearibus patulis purpureis, setis pluribus nigricantibus interpositis, donata.

40. — Dans les bois et taillis de Santiago de Huatusco, près Mirador, à 4,000 pieds. Fl. vertes et brunes. Août.

#### IX. BLEPHARODON. *Decaisne.*

##### 58. BLEPHARODON MUCRONATUM. *Decaisne.*

*Syn.* *Astephanus mucronatus Schlecht.*

(Coll. H. Gal. N° 1524.)

20. — Dans les bois de Mirador et de Zacuapan, à 5,000 pieds. Fl. blanches. Juillet.

##### 59. BLEPHARODON NERIIFOLIUM. *Decaisne.*

(Coll. H. Gal. N° 1535.)

5. — Croit au bord des rivières de la Chinantla à Joco-tepeque, à 2,000 pieds. Fl. brunes. Juin.

X. CHTHAMALIA. *Decaisne.*40. CHTHAMALIA PEDUNCULATA. *Decaisne.**Syn.* Xalayote (\*) incolarum.

(Coll. H. Gal. Nos 1548 et 7211.)

4. — Croît sur les rochers et dans les champs de Santa Maria, près Morelia de Valladolid, à 6,000 pieds, et dans les forêts de El Sabino (au nord de Mexico), où les habitants en mangent le fruit, qu'ils appellent *xalayote*. Fl. brun-jaune. Juin-septembre.

## GENTIANEÆ. JUSS. GRISEB.

I. GENTIANA. *Tourn.*1. GENTIANA SPATHACEA. *Willd.*

(Coll. H. Gal. N° 1481.)

Θ. — Croît dans les montagnes de la Sierra de Capulapan (cordillère orientale d'Oaxaca), de 5 à 7,000 pieds. Fl. bleues. Août.

2. GENTIANA LÆVIGATA. *Nobis.*

(Coll. H. Gal. N° 1481 bis.)

(*Cyane Ren.*) Caule erecto gracili simplici, foliis oppositis lanceolatis trinerviis laevigatis, floribus pedicellatis oppositis terminalibus bracteatis azureis, calyce scarioso campanulato subintegro denticulato, corolla infundibuliformi-campanulata, limbo decemfido lobis intermediis minoribus bi-vel trifidis, fauce imberbi. — Affinis *Gentianae spathaceae*, *Willd.*; sed foliis et bracteis angustioribus, calyce non spathaceo-fisso diversa.

Θ. — Croît avec l'espèce précédente. Fl. bleues. Août.

3. GENTIANA OVALIS. *Nobis.*

(Coll. H. Gal. N° 1483 bis.)

Caule adscendenti unifloro, foliis ovali-rotundatis subsessi-

(\*) Prononcez *Chalayote*.

libus approximatis trinerviis, flore terminali solitario sessili campanulato decemfido fauce nuda, calyce 5-7fido, lobis ovato-oblongis inaequalibus. Caulis pedalis, folia 3-10 lineas longa, 6-7 lineas lata, flos magnus campanulatus limbo erecto diametro subsesquipollicari.

☉. — Cette jolie espèce croit dans les bois du pic d'Orizaba, de 8 à 9,000 pieds. Fl. bleues. Septembre.

4. *GENTIANA CAESPITOSA*. *Nobis*.

(Coll. H. Gal. N° 1483.)

Caulibus caespitosis subprostratis adscendentibus unifloris, foliis oblongo-ellipticis coriaceis margine revolutis, flore solitario terminali subsessili campanulato decemfido fauce nuda, calycis laciniis linearibus elongatis, corolla magna caerulea.

*Obs.* Species haec proximè accedit praecedenti, a quâ foliis angustioribus laciniisque calycis linearibus differt.

☉. — Se trouve avec l'espèce précédente. Fl. bleues. Septembre.

II. *HALENIA*. *Griseb.*

3. *HALENIA LONGICORNU*. *Nobis*.

(Coll. H. Gal. N° 7166.)

Caule caespitoso adscendenti simplici folioso, foliis inferioribus petiolatis subspathulatis 3-5nerviis, caulinis subconnatis ovato-oblongis obtusis 5nerviis, floribus terminalibus subumbellatis, calycis laciniis oblongis obtusis corolla duplo minoribus, calcaribus incurvis deflexis divaricatis corollâ vix brevioribus. — Folia pollicaria, flores majusculi semi-pollicares flavi apice virescentes, lacinae corollae ovato-rotundatae obtusissimae. — Affinis *Swertiae Michauxianae* R. et Sc.

☉. — Croît dans les endroits humides des forêts de pins, chênes et arbousiers du Cerro de San Felipe, près d'Oaxaca, de 8,500 à 9,500 pieds. Fl. jaunâtres. Juin-septembre.



**6. HALENIA NUDICAULIS. Nobis.**

(Coll. H. Gal. N° 7220.)

Glabra; caule gracili subsimplici apice tetragono basi tantum folioso, foliis trinerviis spathulato-lanceolatis longè petiolatis, floribus terminalibus cymoso-umbellatis, cymis paucifloris bracteolatis, calcaribus incurvis corolla triplo brevioribus. — Folia  $\frac{1}{2}$ -1-pollicaria, petioli pollicares, caulis apice subramosus, involucri foliola lineari-subulata pedicellis inaequalibus minora, flores lutei 3-4 lineas longi, sepala oblonga corolla duplo minora. — Affinis *Haleniae multiflorae* Benth.

Θ. — Croît dans les forêts humides du haut pic d'Orizaba, de 9 à 11,000 pieds d'élévation absolue. Fl. jaunâtres. Août.

**7. HALENIA NUTANS. Nobis.**

(Coll. H. Gal. N° 7222.)

Caule erecto simplici subtetragono nudiusculo, foliis inferioribus obovato-oblongis in petiolum attenuatis, caulinis lanceolato-linearibus sessilibus, floribus solitariis oppositis nutantibus laxè subracemoso-spicatis, calcaribus gracilibus corolla triplo minoribus, sepalis spathulato-linearibus obtusis corolla duplo minoribus, petalis obovato-rotundatis obtusis. — Folia inferiora pollicaria petiolis semipollicaribus, folia floralia lineari-lanceolata pedunculis aequalia. — Affinis *Haleniae gracili* Griseb.

Θ. — Se trouve avec l'espèce précédente. Fl. jaunâtres. Août.

**8. HALENIA APICULATA. Nobis.**

(Coll. H. Gal. N° 7166.)

Caule humili subsimplici, foliis inferioribus oblongis 3nerviis longè petiolatis, caulinis sessilibus lanceolatis obtusiusculi subconnatis, floribus cymoso-umbellatis pendulis, calcaribus incurvis corolla duplo brevioribus, petalis ovatis obtusis apiculatis, sepalis oblongis obtusis corolla triplo minoribus,

cymad ensa multiflora.—Caulis 4-5-pollicaris, folia 1-1  $\frac{1}{2}$ -pollicaria, flores brevi pedicellati 5 lineas longi, lacinae corollae distincte apiculata.

Θ. — Se trouve avec l'*Halenia longicornu nobis* au Cerro de San Felipe, de 8 à 9,000 pieds. Fl. jaunâtres. Septembre.

### III. EXADENUS. Griseb.

#### 9. EXADENUS ALATUS. Nobis.

(Coll. H. Gal. N° 7221.)

Planta pusilla glabra; caule simplici erecto subalato nudiusculo, foliis radicalibus congestis subsessilibus oblongo-linearibus obtusis subtrinerviis caule duplo brevioribus, foliis floralibus linearibus oppositis, floribus axillaribus solitariis, pedunculis tetragonis alatis, calycis quadripartiti laciniis ovatis obtusiusculis corolla subrotata vix brevioribus. — Planta 3-4-pollicaris basi foliosa, apicep auciflora, corolla lutea 4-fida laciniis ovato-ellipticis.

Θ. — Se trouve dans les forêts et sur les rochers trachytiques du pic d'Orizaba, de 9 à 11,000 pieds. Fl. jaunâtres. Août.

#### 10. EXADENUS PAUCIFOLIUS. Nobis.

(Coll. H. Gal. N° 7219.)

Caule adscendenti gracili subaphyllo, foliis linearibus elongatis acutis semi-amplexicaulibus, pedunculis axillaribus geminis 1-3-floris, calycis 4-partiti laciniis linearibus acuminatis tubo corollae vix brevioribus, corollae subrotatae laciniis ovatis acuminatis. — Caulis pedalis vix ramosus, folia caulinea 1  $\frac{1}{2}$ -pollicaria, flores lutei parvi.

Θ. — Se trouve avec l'espèce précédente, de 9 à 12,000 pieds. Fl. jaunes. Août.

### IV. ERYTHRÆA. Renealm.

#### 11. ERYTHRÆA TENUIFOLIA. Nobis.

(Coll. H. Gal. N° 1478.)

Annua, glabra; caule 4gono alato, foliis lineari-subulatis

intermedio longioribus, floribus dichotomo-pedunculatis subaphyllis, corolla rosea subrotata lobis oblongis tubo duplo longioribus. — Flores  $\frac{1}{2}$  pollicares, antherae aurantiacae eleganter spiratim tortae. Affinis *Erythrae texensi* Griseb.; sed foliis angustioribus, corollae lobis multo majoribus differt.

☉. — On trouve cette belle plante sur le mont volcanique nommé Cerro del Coll, près de Guadalaxara, à 5,500 pieds. Fl. roses. Décembre. Rare.

12. *ERYTHRÆA PAUCIFLORA*. *Nobis*.

(Coll. H. Gal. N° 1482.)

Caule tenui angulato subsimplici erecto basi folioso apice nudiusculo ac parum ramoso, ramis unifloris, foliis inferioribus subspathulatis, superioribus lineari-lanceolatis acutis, corollae lobis ovato-oblongis subapiculatis, capsula ovoidea inflata. — Flores lutei, caulis  $\frac{1}{2}$ -pedalis.

☉. — Croît dans les bois du pic d'Orizaba, à 8 et 9,000 pieds. Fl. jaune-rosé. Septembre.

V. *URANANTHUS* *Benth.*

13. *URANANTHUS GLAUCIFOLIUS*. *Benth.*

*Syn.* *Chlora exaltata* *Grib.*

(Coll. H. Gal. N° 1480.)

*Obs.* Calycis profundè partiti laciniae lineari-subulatae elongatae planae. — *Habitus Chloaræ perfoliatae* *L.*

☉. — Croît aux bords du Rio Antigua, près Vera-Cruz. Fl. blanches. Juin.

VI. *ARENBERGIA*. *Gen. nov.* (\*).

*Car. gen.* Calyx campanulatus 5fidus *carinato-angulatus*, laciniis elongatis lineari-subulatis *carinatis* erectis, corolla hypogyna rotato-subhypocrateriformis marcescens limbi 5fidi

---

(\*) Diximus in honorem *Serenissimi ducis d'Arenberg* plantarum exoticarum in Belgio cultoris diligentissimi.

lobis oblongis tubo longioribus, stamina 5 summo corollae tubo inserta, *exserta*, antherae oscillatoriae *immutatae* longitudinaliter dehiscentes, ovarium marginibus introflexis semibiloculare, ovula juxta introflexos valvularum margines plurima minuta, stylus terminalis rectus exsertus staminibus longior persistens; stigma bilamellatum, lamellae obovato-rotundatae divaricatae marginibus revolutis; capsula oblonga subovoidea tubo corollae marcidiae scarioso oblecta. — *Habitus Chlorae.*

*Obs.* Ad tribum *Chlorae Griseb.* erat referendum genus nostrum nisi stylo in capsula matura persistenti ab illo recederit, itaque ad tribum *Lisiantheae Griseb.* pertinet. Differt ab *Erythraea* antheris immutatis, calyce campanulato, capsula oblongo-subovoidea; a *Callopisma Mart.* calyce campanulato 5-fido, staminibus 5; a *Chlora Gris.* calyce alato, capsula semibiloculare; a *Zygostigma Griseb.* stigmatibus non conglutinatis, corolla rotata; a *Lisiantho Aubl.* calyce carinato-alato.

#### 14. ARENERGIA GLAUCA.

(Coll. H. Gal. N° 1474.)

Annua. Caule tereti glauco erecto sub-3schotomo-ramoso, foliis ovato-oblongis connatis obtusis integerrimis glaucis sub-3nerviis, floralibus vel bracteis lineari-filiformibus, floribus dichotomo-paniculatis subcorymbosis, pedunculis angulatis, calycis laciniis carinatis ovatis apice subalato-attenuatis elongatis. — Flores pallidè rosei limbo 5partito laciniis lineari-lanceolatis  $\frac{4}{5}$ pollicaribus, capsula  $\frac{4}{5}$ pollicaris, antherae subrecurvatae.

*Obs.* Species haec *Lisiantho glaucifolio Jacq.* (ic. rar. tab. 55) proximè accedit; sed differt calyce alato, foliis internodio longioribus, floralibus lineari-filiformibus.

☉. — On trouve cette belle plante dans les forêts du Manantial, route de Vera-Cruz à Xalapa, dans la région chaude de la côte. Fl. roses. Mai.

#### VII. LISIANTHUS. L.

##### 15. LISIANTHUS CRASSICAULIS. *Nobis.*

(Coll. H. Gal. N° 7176)

Caule herbaceo crasso elato fistuloso tetragono alato, apice

subaphyllo, foliis oppositis amplis subconnatis obovato-lanceolatis acuminatis basi attenuatis margine membranaceo, panícula terminalis cymosa laxa dichotoma, calycis campanulati laciniis ovatis obtusissimis, corolla infundibuliformi calyce quintuplo longiore, laciniis limbi ovatis obtusis. — Flores pedunculati virescentes,  $1\frac{1}{2}$  pollicares; folia caulina ovato-lanceolata 3 pollices longa, 2-3 pollices lata; folia floralia ovata 2-3 pollices longa,  $1\frac{1}{2}$  pollicem lata.

24. — Cette belle plante croît dans les taillis et les savanes situées sur les versants des montagnes de Choapam, dans la Chinantla (Oaxaca), à 5,000 pieds. Fl. vertes. Juin.

#### VIII. LEIANTHUS. *Griseb.*

##### 16. LEIANTHUS NIGRESCENS. *Griseb.*

*Syn.* Lisianthus nigrescens. *Schlecht.*

(Coll. H. Gal. N° 1473.)

24. — Croît dans les bois peu épais, dans les savanes, et sur les rochers de Mirador et de Zacuapan, près Vera-Cruz, et dans toute la Chinantla (Oaxaca), de 2 à 5,000 pieds. Fl. noir-purpurin. Juillet.

#### IX. VILLARSIA *Vent.*

##### 17. VILLARSIA HUMBERTIANA. *HBK.*

*Syn.* Limnanthemum Humboldtianum *Griseb.*

(Coll. H. Gal. N° 1461.)

24. — Croît dans les marais et au bord des ruisseaux, près Vera-Cruz. Fl. jaunes. Juin-novembre.

#### SPIGELIACEÆ. *ENDL.*

##### SPIGELIA. *L.*

##### 1. SPIGELIA SPECIOSA. *HBK.*

(Coll. H. Gal. N° 1471.)

24. — Cette belle espèce, à grosses racines charnues,

croît dans les champs et sur les lisières des forêts , près de Peñoles à l'Hacienda del Carmen ( Misteca Alta ) , à 7,000 pieds. Fl. pourpres et vertes. Avril.

2. *SPIGELIA LONGIFLORA. Nobis.*

(Coll. H. Gal. N° 1477.)

Foliis obovato-oblongis acuminatis supra glabris subtus pilosiusculis, spicis terminalibus plurimis, corolla tubulosa gracili elongata subspiraliter torta, staminibus subexertis. — Corolla 2 pollices longa, vix 2 lineas lata, punicea, limbo vix ampliatus.

24. — On trouve cette espèce remarquable dans les environs de Regla, près Real del Monte, à 6,500 pieds. Fl. pourpres. Septembre.

3. *SPIGELIA PAUCIFLORA. Nobis.*

(Coll. H. Gal. Nos 1475 et 1479.)

Herbacea; caule hirtio subglanduloso, foliis ovatis subcordatis semi-amplexicaulibus nervosis integerrimis ciliatis supra glabris subtus piloso-hirtis, inferioribus obtusis subconnatis, superioribus acutis majoribus, spica terminali brevi secunda erecta 2-4-flora. — Corolla violacea tubuloso-infundibuliformis sesquipollicaris calyce triplo longior, calycis laciniae linearilanceolatae  $\frac{1}{2}$ -pollicares. — Affinis *Spigeliae scabrellae*, Benth.

24. — Croît dans les forêts des ravins d'Arumbaro, près des sources thermales, à 5,000 pieds, et sur les rochers de Santa Maria, village situé près de Morelia de Michoacan, à 6,000 pieds. Fl. violâtres. Juin-août.

*Notice sur un recueil d'anciennes chansons françaises*, par  
M. Willems.

Dans mes recherches qui ont pour but de rassembler les matériaux d'un recueil de chansons flamandes, que je me



propose de publier incessamment avec des mélodies, j'ai eu beaucoup de peine à reconnaître l'origine véritablement flamande de certaines productions de ce genre, en ce qui concerne la musique ou l'air, surtout depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, alors que la réforme religieuse, agitant les esprits de nos ancêtres, fit arriver de France beaucoup de mélodies étrangères, avec les psaumes de Marot. Plus tard, les troupes du duc d'Alençon nous en apportèrent encore d'autres; de sorte qu'avant la fin de ce même siècle, les joyeux couplets des poètes français eurent assez généralement la vogue en Flandre et en Brabant, tout comme aujourd'hui. Déjà en 1576 on avait commencé d'en imprimer un certain nombre à Anvers, sous le titre de : *Recueil et eslite de plusieurs belles chansons joyeuses, honnestes et amoureuses, parties non encore veues et autres, colligées des plus excellents poètes françois, par J. W. Livre premier*, un volume petit in-12 de 608 pages, que je n'ai pas eu le bonheur de rencontrer, mais que je trouve cité dans Brunet, sous le nom d'*Étienne Walcourt*, ainsi que dans le second volume du *Recueil de chants historiques français*, publié par Le Roux de Lincy, page 644.

La plupart de ces chansons françaises portaient l'empreinte d'une galanterie quelque peu excessive. Elles durent avoir beaucoup d'influence sur les mœurs de ce qu'on appelle la bonne société, en Belgique; car j'ai pu constater que nos dames flamandes, même les plus dévotes, les connaissaient. Elles les chantaient probablement, se montrant ainsi ferventes à l'amour de Dieu sans perdre de vue les plaisirs que l'on goûte à l'amour des hommes; témoin tous ces recueils de chants religieux qui ont été imprimés dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, tels que le *Geestelycken Leeuwercker* de G. Bolognino, le *Blyden Requiem* et autres,

dans lesquels on trouve des indications d'airs français très-érotiques, par exemple ceux-ci :

*Air* : Philis, cachez votre beau sein.

- » Qu'un baiser me semble doux.
- » Amour, puisque le feu de ta flamme divine.
- » Il n'est plus temps de faire résistance.
- » J'ayme la blonde et la brune.
- » Quand je vois ta gorge ouverte.
- » Dieux, que Bacchus a des charmes.
- » Que la débauche est délectable.
- » Nuict, agréable mère des plaisirs.
- » Que cette brune est parfaite.
- » Si c'est pour mon pucelage, etc., etc.

Un recueil de pareilles chansons est dernièrement tombé entre mes mains, et j'en ai fait l'acquisition. C'est un volume manuscrit de l'année 1608, de forme oblongue in-4°, contenant soixante-dix-huit feuillets, dont le texte, quant à la composition poétique, semble appartenir presque entièrement au XVI<sup>e</sup> siècle. Il a été écrit en Flandre ou en Brabant; du moins je le suppose; car des pièces y sont marquées comme devant être chantées sur des airs nationaux, tels que *le chant de Nassau* et *le chant de Fransken Floris*. D'autres portent en tête *Air de France*.

Comme ce volume, composé de 89 chansons amoureuses, parmi lesquelles il y en a de très-libres, contient quelque chose d'intéressant pour l'histoire littéraire, et même des morceaux compris dans une publication de l'académie, je me fais un devoir de le mettre sous les yeux de cette compagnie et d'en donner un léger aperçu.

Et d'abord je ferai remarquer qu'on y lit trois chansons qui se retrouvent dans les albums de Marie de Bekerke et d'Hélène de Mérode, notamment de celles qui ont été pu-

bliées par notre honorable confrère M. André Van Hasselt ,  
à la suite de sa dissertation couronnée sur l'histoire de la  
poésie française en Belgique, pages 502-510. J'en citerai  
les deux premières lignes :

1° Au feuillet 10, recto :

*Cruelle départie  
Malheureux jour!*

(Sept couplets; ainsi un de plus que dans le XIII<sup>e</sup> volume des  
*Mémoires couronnés de l'académie*, page 502.)

2° Au feuillet 24, verso :

*Benist soit l'œil brun de ma dame,  
Pour qu'y j'ay l'amoureuse flamme.*

(18 couplets au lieu des dix que donne M. Van Hasselt, pp. 508  
et 509.)

Il existe une chanson flamande commençant par les  
mêmes mots :

*Ghesegent sijn mijn liefs bruyn ooghen,*

et dont la musique, pour la partie de *superior* et de *bassus*,  
est imprimée dans le recueil *Den boeck der gheestelycke  
sanghen, Blyden Requiem*, Antw., 1651, p. 125.

5° Au feuillet 58, verso :

*Une jeune fillette  
De noble cœur.*

(Dix couplets. M. Van Hasselt n'en a fait imprimer que six,  
peut-être a-t-il fait choix des meilleurs seulement, p. 510.)

Beaucoup de variantes sont à signaler dans les deux  
textes; toutefois je ne crois pas devoir m'en occuper. Mais,  
ce qui s'y trouve de plus curieux à voir c'est que le premier

des trois morceaux dont nous venons de parler, commence par un couplet entièrement conforme au refrain d'une chanson généralement attribuée à Henri IV, roi de France. En effet, je lis dans mon manuscrit :

1.

Cruelle déparbye  
Malheureux jour !  
Que ne suis-je sans vie  
Ou sans amour !

2.

Que ne te puis-je suivre,  
Soleil ardent !  
Ou bien cesser de vivre  
En te perdant, etc.

Le commencement de la chanson de Henri IV, adressée à sa maîtresse, est comme suit :

Charmante Gabrielle,  
Percé de mille dards,  
Quand la gloire m'appelle  
Sous les drapeaux de Mars,  
Cruelle départie,  
Malheureux jour !  
Que ne suis-je sans vie  
Ou sans amour (1) !

Cette concordance nous permet de croire que le royal amant aura emprunté ce refrain à une chanson fort en vogue durant son règne et que Gabrielle d'Estrées affectionnait peut-être préférablement à toute autre. Je n'en doute

---

(1) Auguis, *les Poètes français avant Malherbe*, vol. VI, p. 5.

aucunement. On peut citer des milliers d'exemples de pareils emprunts faits aux airs vulgaires. Malheureusement pour la mémoire littéraire du poète souverain, ces quatre lignes étaient ce qu'il y avait de mieux dans sa composition.

Au verso du 55<sup>e</sup> feuillet de mon manuscrit se lit la belle chanson :

O nuict, jalouse nuict, contre moi conjurée,  
 Quy renflames le ciel de nouvelle clarté,  
 T'ay-je donc aujourd'huy tant de fois désirée  
 Pour estre sy contraire à ma félicité?

Peut-être est-ce la meilleure de toutes celles du XVI<sup>e</sup> siècle. J'en connais plusieurs imitations, même dans le volume qui nous occupe, et *jonker* Jacques Ymmeloot, seigneur de Steenbrugghe en Flandre, en parle avec éloge dans son ouvrage : *La France et la Flandre reformées, traictié enseignant la vraye méthode d'une nouvelle poésie françoise et thyoise, harmonieuse et delectable* (1) page 47, tout en se permettant d'y critiquer quelques *messéances* de rythme. « Quant à la chanson, dit-il, qui commence *O » nuict, jalouse nuict, contre moi conjurée*, etc., nous ne » sçavons qui en est l'auteur, mais bien souvent en nostre » jeunesse de l'avoir ouy chanter les dames mille fois, et » n'y avoit autre plus en vogue qu'icelle. »

La mélodie en est charmante : je la publierai dans le recueil de ma collection, avec la traduction flamande pour les trois premiers couplets, due au même seigneur de Steenbrugghe (elle en a quinze dans l'original).

---

(1) Traité fort curieux et extrêmement rare, imprimé en 1626 avec le *Triple meslange poétique latine, françoise et thyoise*, du même auteur, chez Jean Bellet, à Ipre, un volume in-4<sup>e</sup>, oblong.

Quant au texte français de ce morceau autrefois si répandu en notre pays, j'avais d'abord espéré, à raison même de cette grande publicité, signe ordinaire de l'indigénat, de pouvoir l'attribuer à quelqu'éminent poète de la Belgique; mais j'ai été bien déçu dans mon espoir en le retrouvant entièrement dans les œuvres de Philippe Desportes, abbé de Thiron, page 585 de l'édition imprimée chez Arnould Coninx, à Anvers, en 1596, et page 518 de l'édition de Rouen, de l'année 1611.

Enfin, au feuillet 45 recto, nous lisons une *Chanson de Madame la sœur du roy, sur ce chant : Je voudrois estre morte*. Sans aucun doute cette sœur du roi ne peut être autre que Marguerite de Valois, née le 14 mai 1552, sœur des rois de France, François II, Charles IX et Henri III, puis femme, mais femme bientôt répudiée de Henri IV. Elle s'est fait connaître par son extrême galanterie, et une dévotion non moins outrée pendant le temps de sa réclusion au château d'Usson (1), et mieux encore par des mémoires historiques d'une élégance peu commune, que je regrette de ne pas voir cités dans l'*Essai sur les meilleurs ouvrages écrits en prose française* de M. le comte François de Neufchâteau.

Cette chanson donc, composée probablement pour l'amant de la reine, d'Aubiac, je l'ai vainement cherchée dans toutes les collections d'anciennes poésies françaises à moi connues. Par ce motif, je terminerai ma présente notice en la reproduisant ici textuellement.

## 1.

J'ayme en ce village  
Ung jeune berger,

---

(1) Voir le dictionnaire de Bayle, à l'art. *Usson*.



Quy n'est point volage,  
Ny son cœur léger. Gay.  
Quoy que l'on luy porte envie  
Je l'ayme plus que ma vie.

2.

Il y est agréable ,  
De bonne façon ;  
D'autant plus amiable  
Qu'il est beau garçon. Gay.  
Quoy que l'on luy porte envie  
Je l'ayme plus que ma vie.

3.

L'amour est la flamme  
Quy brusla son cœur ,  
Embrasant mon ame  
De pareille ardeur. Gay.  
Quoy que l'on luy porte envie  
Je l'ayme plus que ma vie.

4.

Celles quy d'envie  
Me le vont blasmant  
N'auront en leur vie  
Ung pareil amant. Gay.  
Quoy que l'on luy porte envie  
Je l'ayme plus que ma vie.

5.

Je scay qu'il n'adore  
Que moy seulement ;  
Et moy qui l'honore ,  
On m'en va blasmant ! Gay.  
Quoy que l'on luy porte envie  
Je l'ayme plus que ma vie.

6.

Je scay que pour rien  
Ne voudroit changer  
Sa gaye bergère (1) ,  
Pour une aultre aymer. Gay.  
Quoy que l'on luy porte envie  
Je l'ayme plus que ma vie.

7.

Quoy que on le soupçonne  
D'aymer aultre part ,  
Je scay qu'à personne  
Son cœur ne départ. Gay.  
Quoy que l'on luy porte envie  
Je l'ayme plus que ma vie.

8.

Je scay bien qu'il n'ayme  
Que moy soubs les cieux ;  
Son amour extrême  
Se lit dans ses yeux. Gay.  
Quoy que l'on luy porte envie  
Je l'ayme plus que ma vie.

9.

Sy en ma présence  
A quelque aultre il rit ,  
Ce n'est qu'apparence ,  
Point ne la chérit. Gay.  
Quoy que l'on luy porte envie  
Je l'ayme plus que ma vie.

---

(1) Ceci ne rime pas avec *rien*. Il est probable qu'ici , comme aussi au 15<sup>e</sup> couplet , le copiste a mal copié.

10.

Je suis assurée  
De sa loyauté ;  
Il me l'a jurée,  
C'est la vérité. Gay.  
Quoy que l'on luy porte envie  
Je l'ayme plus que ma vie.

11.

Sy tost qu'il souspire  
Je fonds toute en pleurs ;  
S'il plaint mon martire  
Je plains ses douleurs. Gay.  
Quoy que l'on luy porte envie  
Je l'ayme plus que la vie.

12.

Las , je ne puis vivre  
Si je ne le vois ;  
Mon cœur pour le suivre  
S'absente de moy. Gay.  
Quoy que l'on luy porte envie  
Je l'ayme plus que ma vie.

13.

Parle quy voudrat !  
Jamais je n'auray  
Servant plus loyal.  
Plustost je mouray. Gay.  
Quoy que l'on luy porte envie  
Je l'ayme plus que ma vie.

14.

Vien donc , mon amy ,  
Approche de moy ;

Passe ton envie ,  
 Il ne tient qu'a toy. Gay.  
 Quoy que l'on luy porte envie  
 Je l'ayme plus que ma vie.

---

PALÉOGRAPHIE. — HISTOIRE.

*Suite des extraits des manuscrits de la bibliothèque royale.*  
 — *Ancien manuscrit de Priscien.* — *Vie de S<sup>t</sup>-Vulfilaïc.*  
 — *Lettre de Sismond sur le CHRONICON CENTULENSE.* —  
*Guillaume Wiltheim.* — *Catalogue des abbés de Saint-*  
*Vit.* — *Rit de la séquestration d'un lépreux dans l'an-*  
*cien diocèse de Trèves;* par le baron de Reiffenberg.

Le jésuite Alexandre Wiltheim , dont le souvenir est encore vivant parmi toutes les personnes qui , dans le Luxembourg , ont quelque sympathie pour les lettres , et dont M. le docteur Neyen a publié récemment l'ouvrage le plus important , entretenait une correspondance scientifique des plus étendues. Les immenses relations de sa société , sa réputation , ses amis , tout contribuait à le mettre au courant de ce qui se faisait de considérable dans le domaine de l'érudition. De là des recueils de toute espèce formés de pièces composées par A. Wiltheim lui-même ou qui lui étaient communiquées , des notes , des extraits , des transcriptions , etc. La bibliothèque royale en possède beaucoup , sinon la totalité , et déjà j'en ai tiré des morceaux importants , tels que de petites chroniques de Stavelot et de S<sup>t</sup>-Maximin de Trèves , un mémoire sur saint Vulfilaïc , etc. Ces extraits sont empruntés , sans exception ,

au t. I<sup>er</sup> des *Collectiones scriptorum minusculorum Alexandri Wiltheim*, n<sup>os</sup> 2105—2155.

Je vais encore en tirer quelques pages qui pourront intéresser les gens de lettres.

Mais d'abord je dirai , ne fût-ce qu'en faveur de M. Lindemann (1), que Wiltheim nous donne le signalement d'un manuscrit très-précieux d'un grammairien sur lequel il y aurait encore à faire un beau travail philologique. Je veux parler d'un Priscien de la bibliothèque de St-Maximin de Trèves dont je ne connais pas la destinée ultérieure.

Ce MS. fort ancien offrait ces lignes avant le *Prooemium* :

*Scripti ego Theodorus Dionysii V. D. memorialis sacri scrinii epistolarum et adjutor V. M. questoris in urbe Roma Constantinopolitana me. Kl. octob. indictione V, Olibrio V. C. Cons.*

En tête du sixième livre , on lisait :

*Incipit liber VI feliciter. Scripti ego Theodorus Dyonisii V. D. memorialis sacri scrinii epistol. et adjutor viri M. questoris S. pal. in urbe Roma Constantinopolitana, Olibrio viro C. C.*

A la fin du huitième livre on trouvait :

*Artis Prisciani viri disertissimi grammatici Cesariensis doctoris urbis Rome Constantinopolitane praeceptoris mei lib. VIII de verbo explic. feliciter. Incipit ejusdem lib. VIII de generali verbo, declinat. fl. Theodor. Dyonisii memorialis epistolarum et adjutor viri magni questor. S. P. scripsi artem Prisciani grammatici doctoris mei manu mea in urbe Roma Constantinopolit. die III id. Januarias, Mavortio viro consule, indictione quinta.*

---

(1) Éditeur du *Corpus grammaticorum latinorum veterum*, Lips., 1851 et suiv., in-4°.

Inscription qui diffère un peu de celle d'un manuscrit de Priscien de l'abbaye de S<sup>t</sup>-Laurent de Liège, ainsi que l'a observé Laevinus Torrentius.

Le livre douzième se termine par cette formule :

*Theodorus memorialis S. S. epistolarum et adjutor V. M. questoris S. P. I. scripsi manu mea in urbe Roma Constantinopol. Nonis februaryiis, Mavartio csule.*

Les indications du P. Wiltheim ne nous en apprennent malheureusement pas davantage.

Nos autres extraits consistent dans une vie fort courte de Vulfilaïc, celui-là même dont Grégoire de Tours nous a fait connaître aussi les terribles austérités. Vulfilaïc était lombard, et ces barbares, en renonçant au paganisme, semblaient transporter dans leur nouvelle croyance l'enthousiasme farouche, la sévérité impitoyable de leurs mœurs sauvages. Vulfilaïc, sous un climat rigoureux, s'établit en plein air au sommet d'une colonne, pour imiter saint Siméon d'Antioche; mais admirez la sagesse de l'évêque de Trèves ! en louant la piété de Vulfilaïc, il le rappelle à la modération, il ne veut pas qu'il soit si cruel pour lui-même, et lui montre qu'il est d'autres voies plus raisonnables qui mènent à Dieu. Grégoire de Tours nous avait déjà révélé ce fait si apostolique, et c'est une grande leçon pour les imaginations échauffées qui voient la perfection où elle n'est pas réellement, pour cet orgueil qui triomphe dans de fastueuses macérations.

Cette légende est suivie d'une lettre datée de 1649 et écrite par le docte jésuite Sirmond, relative au *Chronicon Centulense* qui a paru dans le tome IV du *Spicilegium* de Dachery. Paris, 1655-1677, in-4°.

Une autre lettre, de ces circulaires que les Jésuites envoient à la société pour l'informer de la mort des leurs,



contient une biographie de Guillaume Wiltheim, père d'Alexandre, et montre en lui l'alliance de la piété et de la science, du détachement du monde et du dévouement à l'humanité.

Vient ensuite un catalogue des abbés de St-Vit, qui peut servir à la rédaction de la *Belgica sacra*. Enfin quelques détails touchants, dans leur rude simplicité, sur les lépreux de l'ancien diocèse de Trèves. Ce mélange de cruauté et de pitié religieuse, cet exil désespérant prononcé au nom d'un dieu de charité, arrachent presque des larmes et font souvenir des pages admirables du comte Xavier de Maistre.

Je ne finirai pas ce court préambule sans ajouter deux mots à la remarque que je me suis permis de faire dernièrement sur les peintures des anciens évangélistes. M. F.-H. Müller, directeur de la galerie de S. A. R. le grand duc de Hesse, a donné dans ses *Beidraege zur teutschen Kunst- und Geschichtskunde durch Kunstdenkmale* (Leipz., 1857, in-4°, p. 45), le fac-simile d'une miniature représentant l'évangéliste St-Jean, d'après un évangélaire du XI<sup>e</sup> siècle, conservé dans le dépôt dont il a la surveillance. Cette miniature est presque identique avec celles de plusieurs de nos évangélistes, notamment celui de St-Jacques de Liège.

Qu'y a-t-il d'étonnant ? Il existait des types que les *miniaturistes* copiaient fidèlement et dont l'usage n'atteste pas toujours le temps ni le pays où le manuscrit a été exécuté. Quant aux symboles avec lesquels on a représenté les évangélistes, on se souvient que M. Peignot a écrit une dissertation sur ce sujet (1).

---

(1) *Notice sur un bas-relief représentant les figures mystérieuses et symboliques dont les quatre évangélistes sont ordinairement accompagnés, suivie de recherches sur l'origine de ces symboles.* Dijon, 1859, in-4° de 16 pp.

## I.

*Narratio Eberwini abbatis de S. Vulfilaico.*

Scribit de S. Vulfilaico Eberwinus abbas ad S. Martianum Treviris, A. C. 995, ut habet vetus MS Confluentinum vitae S. Magnerici per Eberwinum conscriptae. Scribit autem magna fide, nam ea quae aetatem suam antecedunt, conscribit iisdem prope verbis quibus Gregorius Turonensis, testis oculatus, usus est. Ea vero quae addit de translatione S. Vulfilaici, sunt res gestae quibus aliquam partem coram ipse venit Eberwinus, testis etiam proinde oculatus. Eberwino igitur et Gregorio, reor nemo potentior ad testandam Vulfilaici sanctitatem adduci poterit.

De memorato autem superius ex Italia viro (de S. Vulfilaico sermo fuerat) cujus et ipse Magnerici temporibus vitae et conversationis fuerit, libet ut dicamus. Hic etenim vir genere Longobardus, nomine Wolfilaicus, cum adhuc puer esset, audita fama bonarum virtutum S. Martini, cum primum se pro amore Dei in illis Galliarum partibus contulisset, B. Aredio abbati, cujus superius mentionem fecimus, discipulo S. Nicetii, connivens, et in ejus monasterio conversatus est, a quo et ecclesiastice instructus, sanctarum scripturarum notitiam meruit, ita ut eas assidue meditando et legeret et scriberet. Cujus etiam optimae conversationis et sanctitatis imitator effectus, jejuniis, vigiliis et orationibus indesinenter vacabat, et elemosynas faciebat. Jam vero proficiente aetate, cum quadam vice (1) cum eodem abbate Turonis venisset, et ad sepulchrum S. Martini orasset, parum pulveris de eodem sepulchro sibi pro benedictione collegit, et ad collum suspendit; quod monasterio revertens (2) cum detulisset, ita pulvis in capsula (3)

---

(1) *Die* ?

(2) *Alias reversus.*

(3) *Alias capsella.*

in qua inerat (1), crescere coepit ut foras scaturiret; quo viso miraculo amplior ei erga patrocinium S. Martini amor excrevit. Deinde ad Magnericum episcopum veniens, locum in territorio urbis Trevericae expetit, in monte qui non longe ab Epolino (2) castro octo millibus distat, in cuius cacumine oratorium nec non habitaculum proprio labore construxit, sed et columnam sibi statuit, secundum quod Simeonem, sanctum illum Antiochenum, legimus fecisse; in qua cum grandi cruciatu sine ullo pedum perstabat tegmine. Itaque cum hyemis tempora advenissent, ita glaciali rigore urebatur, ut unguis pedum ejus vis algoris excuteret, et in barba ejus congelata dependeret. Cibus ejus et potus erat parumper panis et oleris ac modicum aquae. Reperit tamen ibi Dianae simulachrum quod adhuc ex fece gentilitatis supererat, quodque a stulto rusticorum populo colebatur. Verum ubi ad eum ex proximis villulis multitudo confluere coepit, praedicabat jugiter, nihil esse Dianam, nihil esse simulachra, vana esse prorsus et diabolica omnia quae colebantur. Flexit Domini misericordia mentem rusticam, ut scilicet relictis idolis Dominum sequerentur. Quadam autem die convocatis his qui secum erant fratribus, cum simulachrum illud immensum tentarent evertere, facta difficultate (nam super ipsum antiquus hostis sedebat), orationi incubuit, rogans ut virtus illud divina destrueret. Et surgens ab oratione, immisso fune simulachrum illud ad terram diruit, quod malleis comminuendo in pulverem redegit. Ilico autem malitia Diaboli apparuit. Nam statim antequam vir Dei cibum acciperet, ita totum corpus ejus repletum est pustulis, ut nullus in eo inveniretur locus vacuus. Ingressus itaque solus ecclesiam ad orationis virtutem confugit, et coram sancto altari nudum se exposuit, acceptaque ampulla, quam de basilica S. Martini secum detulit, omnes artus sui corporis oleo sancto

---

(1) Alias erat.

(2) Alias *Evosino*.

perunxit, moxque sopori se contulit. Circa medium vero noctis, cum ad cursum solito reddendum surrexisset, ita sanum se reperit, ut nullius in corpore ulceris vestigia invenire potuisset. Ex uno apparet ulcera illa immissione diabolica viro Dei inflicta, sed curatione angelica divinitus fuisse sanata. Ecclesiam autem, quam aedificavit, ut diximus, episcopo sacrans, Beati Martini aliorumque sanctorum reliquiis illustravit, secumque nonnullos illuc fratrum aggregavit. Ipse deinde in magna contritione, carnis (1) maceratione, Deo serviens, in praedicta columnae suae statione permansit. Ad quem cum, ex more visitationis gratia, venisset episcopus, videns cum tanto labore cruciari et pene corpore debilitari, compassus ejus doloribus ad viam illum discretionis revocat, atque ab hac statione desistere utiliter suadet. « Non enim, inquit, aequa est via quam sequeris; nec Simeoni Antiocheno, qui in columna stetit, comparari poteris, nec cruciatum hunc te ferre loci permittit positio, quia videlicet magnam regio illa persaepe dicitur hyemem sustinere. » Descendere itaque eum et cum fratribus quos secum aggregaverat, commanere jubet, majus hoc, id est communiter vivere, aliosque instruendo et aedificando lucrari, utilius esse approbans (2). Quam jussionem licet moleste suscipiens, quia tamen incongruum valde visum est praeceptis non obedire pontificum, descendit et cum fratribus quos aggregaverat, ambulabat, cibumque improbat, praecavens autem episcopus ne iterum ad stationem illam rediret, iterum laboriosa et humanis in experta viribus praesumeret, quodum die eum ad alium locum destinans, operarios interim venire fecit, qui praedictam columnam incidentes ad terram eliserunt finemque stationi illisimul et praesumptioni fecerunt. In crastinum homo Dei reversus et columnam destructam reperiens, satis aegre tulit, sed, meliore via usus, cum fratribus

---

(1) Alias *carnisque*

(2) Alias *approbat*.

deinceps se contulit , multisque post hac clarus virtutibus in pace quievit , sepultusque est in eodem loco , in ecclesia quam ipse aedificavit , in qua multa apud ejus memoriam referuntur crebro miracula. Nostris namque temporibus , cum locus idem ex antiquitate esset neglectus , contigit ob incuriam ut quadam die incendium pateretur ; cumque ecclesiam et omnia in circuitu ejus absumeret , moesti cives deturbari de B. viri reliquiis coeperunt , quia eas velut fracto loculo detectas antiquitas reliquerat. Et ecce sedato igne diligenter intuentes , ossa S. viri ab hac ustione intacta reppererunt (1) et ita illuosa ac si nullum locus ille incendium esset perpressus , impletumque est quod de sanctis. Psalmista ait : *Custodit Dominus omnia ossa eorum , unus ex eis non conteretur.*

Oh hanc ergo causam , et maxime quia solitarius erat locus , visum est Domino venerabili Egeberto , Trevirorum episcopo , ut ossa S. viri ad alium transferrentur locum , in memoratum videlicet castrum , quatenus ibi majori cum reverentia et custodia reliquiae sanctae haberentur. Inito itaque consilio cum ex eodem loco praesente episcopo et clericis (2) et monachis aliaque populi frequentia , deportarentur , euntibus illis , cum jam fluvium processissent (3) , larga super nos (4) repente pluvia descendit : sed ut tanti viri meritum Dominus ostenderet , per omne quod a praedicto loco ad castrum tendebatur spatium , cum nequaquam imber cessaret , super sancti viri feretrum nec una pluviae gutta cecidit , ita ab illa inundatione protectus , sicut a supradicta fuerat ignis laesione defensus. Et haec de tanto viro dicta sufficiant.

(1) *Alias reperiunt.*

(2) *Alias vel.*

(3) *Forte praeterissent* , ut habet codex Rubrae Vallis.

(4) *Alias eos.*

## II.

*Lettre de J. Sirmond à A. Wiltheim*, sur le CHRONICON  
CENTULENSE.

REVERENDE PATER IN CHRISTO.

Pax Christi.

In codice Petaviano post longam expectationem spes nostra nos fefellit. Ubi enim ejus copia facta est, deprehendimus in membranis illis, vetustis sane et antiquis, aliud nihil contineri praeter originem primam et foundationem monasterii et ecclesiae S. Richarii. Integrum chronicum et historiam abbatum Centulensium nactas aliquando quidam e nostris, breve in compendium redigerat (*sic*). Inde quae de Elizachare (1) habebat, ipso annuente, descripsi et his literis inclusi, si quid forte usui esse possit Reverentiae vestrae. Mitto etiam una excerptum quiddam ex historia edita archiepiscoporum Senonensium, ex qua hausisse crediderim auctorem *Galliae christianae* paucula illa quae habet de coenobio et ecclesia S. Maximini. Non video quid amplius expectare hac de re liceat. Amolonis epistola ad Gothescalcum mirifice placuit: neque haec sola in illo codice, sed et alia etiam luce, opinor, non indigna. Utinam haberemus quibus hoc Reverentiae vestrae beneficium et alia plurima compensarentur. De vita Joannis Gorziensis, quam ad Mussipontanos nostros pervenisse jam pridem litteris suis Reverentia vestra testata est, nullum hucusque verbum ab illis factum est; nec conjicere possum quae causa silentii. Reverentiae vestrae precibus et sanctis sacrificiis me unice commendo. Parisiis die 28 Junii 1649.

R. V.

*Servus in Christo,*

JACOBUS SIRMONDUS.

---

(1) Neuvième abbé de St-Richer.



## III.

*Lettre circulaire sur la mort du P. Guillaume Wiltheim.*

RDE IN CRTO P.

Pax ejusdem.

Hodie 26 Martii felix pascha et transitum ad meliorem vitam, uti speramus, invenit, omnibus ecclesiae sacramentis rite munitus, carissimus nobis in Christo P. Guilielmus Wiltheim.

Agebat aetatis annum 42, initae societatis 24, a professione quatuor votorum octavum; quanto tempore in societate vixit, variis in locis varia obivit munera, non minore significatione virtutis quam ingenii laude. Graecas litteras, poeticam, rhetoricamque in hac provincia docuit annos quinque, theologiam audivit Duaci et Ingolstadii; philosophiae triennalem cursum explicuit Friburgi Brisgoiae. Inde ad nos reversus docuit in hoc collegio Theologiam moralem annis tribus. Sodali-  
tatem Parthenicam virorum litteratorum bis rexit, aliquot annorum intervallo. Concionator ad populum fuit ordinarius; ad rusticos dixit saepius. Ita erat ad omnia societatis munera promptus aptusque, ut quam lubenter ea susciperet, tam bene perfecteque omnibus satisfaceret. Itaque tum domesticis tum externis carus admodum fuit, atque ejus jacturam utrique magno moerore prosequuti sunt. Magno redimendam dixerunt, si redimi posset.

Tanta erat in eo scientiarum omnium et historicae antiquitatis cognitio, ut eo nomine admirationi esset; tantus vero animi candor ac simplicitas, ut omnium animos sibi conciliaret. Res eas quae inani splendore vulgi oculos perstringunt, ipse adeo contemnebat, ut eum contemptum non tam studio acquisisse videretur, quam a natura atque a Deo accepisse. Erant praeterea in eo virtutes omnes, sed eae magis eminebant quae cum societatis instituto magis conjunctae sunt, et quae votis

religiosis continentur. In cultu corporis ac vestitu , in supellectilium cubiculi paupertatis se studiosum semper ostendit. Imaginum , rosariorum , numismatum recularumque id genus post mortem repertum prorsus nihil ; cumque historiarum commentariis quos posteritati parabat , continenter occuparetur , saepe res gravissimas scribebat in studiosorum thematis , ut parceret chartae. Ea de re tanquam de inutili parcimonia monitus a familiari quodam suo , respondit ante se idem facitasse Bellarminum , aliosque gravissimos societatis nostrae patres.

Obedientiae vero ac reverentiae erga superiores illi ipsi testes sunt quibus eam exhibebat , fatenturque fuisse excellentem atque omnibus numeris absolutum. Frater ejus germanus , hujus urbis graphiarius , cum extremum ei vale per quempiam nostrorum diceret ac sibi benedici ab eo postularet , nihil tam justis precibus impetravit , donec intellexit aegrotus , bona venia superioris , licere sibi fratris benedictionem impetiri.

De ejus castitate supervacaneum est multa scribere , angelica fuit. Raro cum sororibus germanis loquebatur ; rarissime cum aliis mulieribus ; nunquam cum ulla , nisi abjectis ac defixis in terram oculis. Qui a puero ipsum noverunt , constanter referunt ipsum jam tum in tenella aetate muliebrem ornatum odisse , fugisse conspectum. Jam caeterarum virtutum quae a societatis religioso potissimum requiruntur , illustria huic collegio reliquit exempla. Temporis summam semper rationem habuit , ne qua ejus pars absque fructu efflueret.

Agebat vitam inter libros , nunquam legendo scribendove defessus : atque id studium non ad inanem oblectationem , sed ad proximi salutem ac Dei majorem gloriam referebat. Id ita esse ex chartula in ejus cubiculo inventa , compertum est , in qua scripserat sibi propositum esse de humilitate , de patientia , deque Dei gloria promovenda examen particulare facere. Et vero id illi propositum fuisse vedetur non recens sed antiquum et crebro repetitum , in quo tantum profecisse ejus omnis vita declarat. Nemo illum de re ulla conquaerentem audit , nemo unquam iratum vel offensum vidit , ne leviter quidem. Fere-

bat aliorum defectus non modo patienter , sed etiam cum tanta caritate ut si quae colloquia de eis misceri sentiret , ea vel silentio sopiret , vel alio illato sermone compesceret.

Morbi dolores et insomnes noctes aequissimo semper animo tulit , ac , sui oblitus , Christi morientis cruciatus interea meditabatur. Quare subinde a patre spirituali rogatus quid animo volveret , respondit se processiones obire cum Christo , et jam ad tribunal id , quod nominabat pervenisse. Nec mortem magis timuit , quam horruit morbum. Expetivit illam potius ac palam professus est cupere se jam nunc mori , nisi forte vitam protrahendo melior esset evasurus. Cuidam impensius se consolavit , dixit se non modo ab omni tristitia liberum esse , verum etiam superabundare gaudio.

Humilitatem ejus noverunt omnes cum quibus vixit , inter quos vixit ut agnus , sine felle , sine fastu , vir tamen magni animi. Incessus , verba , facta , omnia sui ipsius contemptum prae se ferebant. Ejus virtutis hoc extremum dedit specimen. Confortabatur ipsum sacerdos noster ut fidenti animo mortem expectaret , multis videlicet operibus piis ac virtutibus paratam inventurum in coelum viam. At ille : « Ego vero , inquit , mi pater , de illis meritis ne cogitare quidem volo. » Quin etiam religioni ducebat ac humilitati jure minime putabat convenire , sanitatem recuperare miraculo. Allatae sunt decumbenti reliquiae S. Maximini , quem sanctum praecipuo amore prosequabatur , cujus etiam historiam meditabatur. Hunc suppliciter ac pie veneratus est ac sacrum ejus caput suo capiti applicari voluit. Alias cum de aliis quoque sanctis invocandis mentionem fecisset non nemo , respondit haec jam praestita esse , se Dei voluntatem praestolari nec cupere sanari miraculo.

Omitto quae ad fraternam caritatem spectant , ut extremum hoc attexam de divinae gloriae studio. Hujus propagandae studio ac saluti animarum procurandae cum nondum sacris initiatus esset , impetravit ab admodum R. P. N. potestatem ad Sinas proficiscendi cum P. Trigaultio ; jamque parentibus

valedixerat, itineri se daturus, nisi aliud rescriptum Roma abeuntem detinuisset. Ita profectio quidem illa impedita est, animus vero pro Deo et proximo laborandi minime est retardatus. Quamvis enim plerumque domesticis studiis occuparetur, tamen ubi se offerebat occasio, e musaeo prosiliebat in civitatem, in agrum, ad concionandum civibus, rusticis, ad solandos pauperes, visitandos, juvandos morientes. Atque hisce operibus mortem sibi bonus pater videtur accersivisse. Cum enim in pagum excurrisset militum injuriis adeo afflictum, ut mortui multi cum aegris eodem strato decumberent, alii ad valvas templi jacerent insepulti, ipse et moribundorum confessiones excepit, et mortuos terrae suis manibus mandare jovit. Itaque non modico pedore hausto domum reversus, sororem, virginem Deo devotam, invenit gravi affectam morbo: cui cum animam agenti aliquot noctibus praesto fuisset, eadem febris correptus est, nec deinceps ulla arte vel somnus illi reconciliari potuit, vel morbus repelli.

Dolemus eum virum immatura morte nobis ereptum esse, cujus opera maxime hoc collegium indigebat: gaudemus eum ita vixisse ut merito sperare debeamus ejus animam in coelo degere. Si quid tamen humani naevi inter tot virtutes illi adhaesisset, R. V. pro eo consueta societatis suffragia dignabitur suis indicare meque suis SS. sacrificiis commendatum habere. Luxemburgi, 26 Martii MDCXXXVI.

Scripta per R. P. Lud. Rombault, tum studiorum Luxemburgi praefectum. Nae audita epistola R. P. Petrus Halloix, defuncto olim amicus, ob res litterarias, maxime graecas, dixit: « Pater Guilielmus vitas SS. contexebat; atqui ipsiusmet vita, ut sancti et magni viri, conscribenda foret. »

R. V.

*Servus in Christo,*

JOANNES PETRI.

IV.

*Cathalogus abbatum Sancti Vitoni.*

1. Humbertus electus anno Dni 952.
2. Adelmarius.
3. Adelardus.
4. Ermenricus.
5. Rothardus.
6. Lambertus.
7. Fingenius.
8. Richardus electus 1005, obiit 1046.
9. Valerannus electus 1046, ob. 1060.
10. Grimoldus electus 1060, ob. 1078.
11. Rodulphus electus 1078, ob. 1089.
12. Laurentius electus 1089, ob. 1138.
13. Segardus electus 1138, ob. 1142.
14. Cono electus 1142, ob. 1178.
15. Richerus electus 1178, resignavit anno sequenti.
16. Allestanus junior (1) (?) eodem anno 1179 electus et mortuus.
17. Allestanus senior (2) (?) electus ann. 1179, resignavit 1183.
18. Thomas, 1187.
19. Hugo, 1196.
20. Stephanus, 1197.
21. Ludovicus frater Alberti exi Vird., 1238.
22. Guillelmus, deinde abbas Sti Mansueli, post hunc vacavit abbatia per octo annos.
23. Radulphus, 1267.
24. Joannes, 1281.

---

(1) *Senior.*

(2) *Junior.*

25. Thiericus, 1291. Post hunc eligitur Gerbertus, sed successit
26. Philippus d'Orne.
27. Hugo de Remy, ob. 1303.
28. Baudotus de Facuy (?) ob. 1305.
29. Nicolaus Marlet, ob. 1316.
30. Symon de Nanceio, ob. 1318.
31. Theobaldus de Bazailles, ob. 1319.
32. Errardus de Bazailles, ob. 1349.
33. Raymundus d'Athie.
34. Gerardus de Vauldenay, 1353, ob. 1381.
35. Joannes Destain, 1382.
36. Henricus de Passavant, ob. 1417.
37. Reginaldus Paillardel, ob. 1417.
38. Stephanus Burgensis, ob. 1452.
39. Joannes de Aianæio (Nanceio), ob. 1462.
40. Guillelmus Cardinalis.
41. Antonius des Guerres.
42. Matheaus de Dompmane.
43. Gerardus.
44. Ludovicus.
45. Waricus, ob. 1509.
46. Gobertus, 1542.
47. Nicolaus a Lotharingia.
48. Carolus a Lotharingia Archiep. Remens.
49. Toussanus Hossi.
50. Carolus a Lotharingia.
51. Nicolaus Psalmaeus, episc. Vird.
52. Nicolaus Boresmard, episc. Vird.
53. Carolus Cardinalis Vaudemontan, episc. Vird.
54. Nicolaus Boucher, episc. Vird.
55. Erricus a Lotharingia episc. Vird.
56. Carolus a Lotharingia, episc. Vird.
57. Franciscus a Lotharingia episc. Vird.



## V.

*Modus ejiciendi seu separandi leprosos a sanis in diocaesi  
Trevirensi.*

In primis enim leprosus vestibus habitu solito existens, in domo sua adventum presbiteri ituri ad domum ipsius et ad ecclesiam ducturi, sic expectet : presbiter indutus superpellicio et stola, cruce praecedente et populo sequente, progrediatur ad domum infirmi, alloquatur eum et demonstret quod per hanc infirmitatem corporalem sanitatem animae et domum salutis aeternae, benedicendo et laudando Deum omnipotentem patienterque tolerando, consequetur. Presbiter leprosum aqua benedicta respersum ducat ad ecclesiam, cruce praecedente, et presbiter deinde infirmo et parochianis a longe sequentibus cantet : *Libera me, Domine*, etc.

In ecclesia vero, ante altare summum, devote missam audiat, qua finita debet confiteri in ecclesia et non amplius, deinde stet leprosus ante portam, aspergat eum salutari aqua benedicta et recommendet populo, et modo praedicto cum cruce, vexillo, luminaribus ad domum in qua morari debet deducendus est, cantando : *Libera me, Domine*, etc., quo idem pervento sacrae scripturae utendo documentis (videlicet : *Memorare novissima tua*, etc., unde Augustinus : *Facile contemnit omnia qui se semper cogitat moriturum*) presbiter palea terram super quemlibet pedem ejus projiciet dicendo : *Sis mortuus mundo, vivens iterum Deo*. Et eum consolans et in patientia eum corroborans verbis Isaia de Domino nostro Jesu Christo dicendo : *Vere languores nostros ipse tulit et dolores nostros ipse portavit et reputavimus eum quasi leprosum percussum a deo et humiliatum*, dicatque : *si infirmitatis corporalis causa se patientia Christo assimilaverit, profecto sperare potes quod spiritu cum Deo laetaberis. Hoc tibi concedat altissimus, in libro vitae scribens te cum fidelibus, amen.*

NOTA. Antequam intret domum suam debet habere tunicam et caliges de grisio , sotulares proprios videlicet simplices , et suum signum , clamitellas , unum caputium et unam togam , duplicia lintheamina , unam hus clam ? , unum intrusorium ; unam corrigiam , unum cultellum et unam scutellam , domus enim debet esse parva , unus puteus (*unum puteum*) , unum cubile ornatum lintheaminibus , auriculare , unam arcam , unam mensam , unam sedem , unum luminare , unam paleam , unum potum et alia necessaria.

NOTA. Missa celebrabitur in exclusione ejusdem ad libitum presbyteri aut infirmi , sed tamen consuetum est dicere introitum : *Circumdederunt me gemitus* , etc.

*Sequuntur inhibitiones verbis latinis.*

1. Praecipio tibi nunquam intrare in ecclesias , in forum , in molendinum , in furnum et in societates populorum.

2. Praecipio tibi nunquam lavare manus tuas nec etiam alia tibi necessaria in fontibus neque in rivulis cujuscunque aquarum , et si vis bibere , hauries aquam cum tuo basillo vel alio vase.

3. Item defendo ne de caetero vadas sine habitu leprosi , ut cognoscaris ab aliis , et noli decalceatus intra domum tuam ire.

4. Commendo tibi ne tangas rem aliquam quam volueris emere , in quocunque loco fueris , nisi cum quadam virga vel baculo , ut cognoscatur cujus generis sis.

5. Item commendo tibi ne de caetero intres tabernas vel alias domos , si velis vinum emere , vel quod tibi datur fac illud ponere in tuo busillo.

6. Item praecipio tibi ne commiscearis alicui mulieri nec tuae coniugi.

7. Item praecipio tibi , eundo per itinera , alicui tibi obvianti et interroganti ne respondeas , nisi prius fueris extra iter sub vento , ut non de te male habeat ; etiam quod non de caetero vadas per strictum vicum , ne obvies alicui.

8. Item praecipio tibi , si necessiter urgeat te per quoddam pedagium , supra aquam vel alibi , ut non tungas stipites vel instrumenta mediantibus quibus transieris , ni prius tuas imposueris chirotecas.

9. Item commendo tibi ne tangas infantes atque juvenes , quicumque sint , vel aliis de tuis bonis dederis.

10. Item praecipio tibi ne de caetero comedas vel bibas in societatibus hominum , nisi cum leprosis , ut scias quando morieris , in domo tua sepultus eris (nisi fuerit , de gratia praecedente petita , in ecclesia).

---

#### ARCHÉOLOGIE.

#### *Lutte d'Hercule et de Triton; peinture de vase expliquée par M. Roulez.*

Les vases peints représentant Hercule luttant avec un dieu marin existent en assez grand nombre depuis les fouilles de Vulci. La plupart ont été décrits, mais quelques-uns seulement se trouvent publiés. M. Gerhard, à l'occasion de la publication de l'un de ces monuments, a dressé une liste de tous ceux qui sont connus (1); il manque toutefois à cette liste une hydrie de la collection Pizzati, dont la planche ci-jointe reproduit le dessin. Le fils d'Alcmène couvert de la dépouille du lion et ayant son carquois sur l'épaule, est à cheval sur son adversaire qu'il étreint entre ses bras vigoureux. Celui-ci est figuré sous la forme d'un être humain dont le corps se termine par en bas, à partir de la poitrine, en une large queue de poisson, cou-

---

(1) Voy. *Auserlesene Griech. Vasenbilder*. Th. II, s. 95. fog., not. 12.

verte de grandes écailles et se repliant sur elle-même. Son front est ceint d'une couronne, et une barbe très-longue et touffue ombrage son menton. On a attribué d'abord (1) à cette divinité marine le nom de Nérée, ce célèbre devin que, malgré ses refus et ses diverses métamorphoses, Hercule força à lui découvrir la demeure des Hespérides (2); et même après l'apparition de trois vases à inscriptions où le dieu marin est appelé *Triton* (3), on n'a pas moins continué à croire qu'il s'agissait toujours de la même divinité et du même fait mythologique (4). Mais M. Gerhard (5) a revendiqué dernièrement pour toutes les représentations analogues, le nom de Triton écrit sur les vases susmentionnés, et rejeté celui de Nérée, par la raison d'abord que ces compositions n'offrent aucune trace des transformations à l'aide desquelles le fils de Pontus cherche à se soustraire aux exigences d'Hercule, et ensuite par le motif plus concluant encore, que, sur quelques-unes, Nérée assiste sous la forme humaine à la lutte entre le dieu-poisson et le héros thébain.

Pour expliquer la défaite de Triton par Hercule, le savant archéologue de Berlin a mis en avant deux hypothèses. Il suppose en premier lieu, que, d'après une version diffé-

(1) Voy. Millingen, *Ancient unedited monuments*, I, p. 29. Panofka, *Antiques du cabinet Pourtalès*, p. 68. De Witte, *catalogue Durand*, n° 299 svv.

(2) Apollodore, II, 5, 11.

(3) Ηερakλεος, Τριτωνος : Gerhard, *Berlins antike Bildwerke*, I, n° 697 ; Ηερakλες, Τριτων : Brøndsted, *A brief descript. of greek vases*, n° VII ; Ηερakλεες, Τριτων, Νερευς : De Witte, *Catalogue étrusque*, n° 84.

(4) Voy. De Witte, *Catalogue Beugnot*, n° 51, et *Étude du mythe de Géryon*, p. 71.

(5) *Auserles. Gr. Vasenb.*, s. 96.

rente de la tradition suivie par tous les auteurs parvenus jusqu'à nous, ce serait de Triton et non de Nérée que le fils d'Alcmène aurait voulu apprendre où étaient les pommes des Hespérides. Nous savons positivement que Triton rendit des oracles aux Argonautes (1), et d'ailleurs le talent de divination constitue un caractère particulier des divinités marines (2). La seconde hypothèse consiste à voir dans les représentations en question non pas une simple lutte dans le but d'obtenir une révélation, mais un combat sérieux entre Hercule et Triton, considéré comme personnification de la mer. En effet, Euripide, dans une de ses tragédies (3), fait allusion à une victoire d'Hercule sur la mer, et la compte au nombre des douze travaux du héros. C'est à cette dernière explication que M. Gerhard accorde la préférence. Tout en reconnaissant qu'elle est aussi savante qu'ingénieuse, j'avoue cependant qu'elle me paraît moins vraisemblable que la première.

Remarquons que sur le vase publié ici la composition est réduite à sa plus simple expression, c'est-à-dire qu'elle n'offre que les deux adversaires aux prises; tandis que, sur d'autres monuments, des Néréides, quelquefois Nérée et Neptune sont présents à la lutte. Tous ces personnages désirent ou favorisent la victoire du dieu marin; Hercule au contraire reste isolé. Cet isolement n'a rien d'étonnant alors que le héros ne court aucun danger sérieux, comme cela a lieu dans le cas où il veut forcer Triton à un aveu. Mais dans ces rudes combats qui lui sont comptés pour des travaux, les divinités qui le protègent ne peuvent pas l'aban-

(1) Herodot., IV, 179. Apollon. Rhod., IV, 1562.

(2) Cf. Panofka, *Musée Blacas*, p. 62.

(3) *Hercul. fur.*, 397.



donner à l'influence funeste de celles qui lui sont défavorables. Telles me paraissent avoir été les idées qui ont constamment guidé les artistes anciens. Aussi je pense qu'on pourrait citer fort peu d'exemples où Hercule se trouve seul, sans compagnon, en présence d'un ennemi appuyé par une divinité supérieure, comme l'est ici Triton par Neptune.

Si par les considérations précédentes j'admets que le sujet de notre vase, ainsi que des peintures analogues, a rapport à une variante de la fable connue de Nérée, le même motif doit m'empêcher d'attribuer à cette même fable de Nérée la représentation qui décore une amphore de la collection Durand possédée aujourd'hui par M. Panckoucke (1), bien qu'on y lise l'inscription NEPEΥς. Car, outre que l'adversaire d'Hercule n'a rien qui le fasse ressembler à Nérée, figuré partout ailleurs sous la forme d'un vieillard aux cheveux blancs (2), le fils d'Alcmène est accompagné de Minerve, tandis qu'une autre femme se tient debout derrière son antagoniste. Je pense, en conséquence, qu'il convient de revenir au nom d'Antée donné d'abord à ce dernier (3) et de regarder l'inscription comme le résultat d'une erreur de celui qui l'a tracée (4).

Les anciens dépeignent Triton comme un être moitié homme moitié poisson (5), et l'on croirait qu'Apollonius de Rhodes avait devant les yeux une représentation semblable à la nôtre quand il a fait cette peinture du dieu-marin (6).

(1) Publiée par M. Gerhard, *Auserl. Gr. Vasenbilder*, Taf. CXIII.

(2) Voy. Gerhard, *ibid.* s. 96, not. 18.

(3) De Witte, *Catalogue Durand*, n° 505.

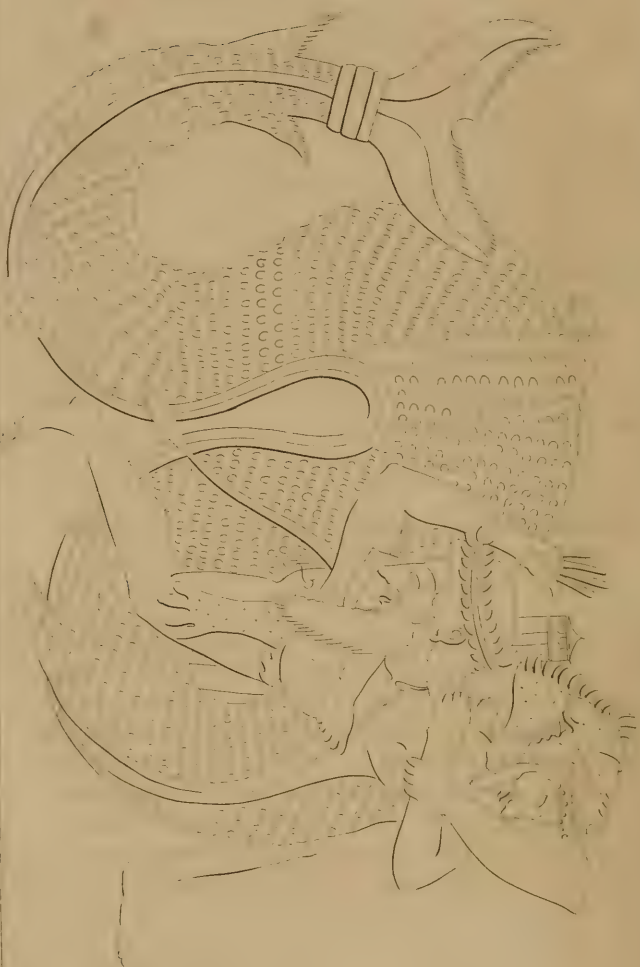
(4) Le même soupçon se trouve déjà exprimé par M. Gerhard lui-même, *ibid.*, s. 101.

(5) Voy. seulement le scholiaste de Lycophron, 54. 886. 892.

(6) *Argonautic.*, IV, 1610 sqq.







Herpule et Triton.

..... Δέμας δὲ οἱ ἐξ ὑπάτοιο  
 Κράτος ἀμφὶ τε νῶτα καὶ ἰξύας ἔστ' ἐπὶ νηδὺν,  
 Ἀντικρὺ μακάρεσσι φυὴν ἔκπαγλον ἔϊκτο·  
 Αὐτὰρ ὑπαὶ λαγόνων δίκραιρά οἱ ἔνθα καὶ ἔνθα  
 Κήτεος ὀλκαίη μηχανέτο. . . . .

La couronne de laurier que le peintre de notre vase a donnée à Triton et dont on rencontre ailleurs plusieurs exemples, semble faire allusion au don qu'il avait de connaître l'avenir.

Au-dessus de cette peinture principale de l'hydrie, règne une frise que j'ai jugé inutile de reproduire par un dessin. Au milieu de la composition s'avance Bacchus barbu et couronné de lierre. Il est vêtu d'une tunique recouverte d'un manteau et tient dans la main droite un céras. Aux deux extrémités du tableau on voit deux satyres séparés du dieu par deux ornements en forme d'œil.

---

*Notice sur un livre d'heures qui appartenait à Jean le Magnifique, duc de Berry, frère de Charles V, roi de France; par M. Marchal.*

Un des plus beaux manuscrits sur vélin et à miniatures de l'ancienne bibliothèque royale de Bourgogne, est indiqué sous les nos 11060 et 11061, à l'*Inventaire général*. C'est un livre d'heures de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ou du commencement du XV<sup>e</sup>, et qui paraît être, sous le rapport des miniatures, l'un des plus précieux de l'Europe entière. Ce que j'avance n'est pas une exagération. Ce volume, totalement achevé, ce qui est assez rare, est aussi complet, aussi bien conservé, que s'il venait de sortir des ateliers du calligraphe et du dessinateur.

J'ai pensé jusqu'à présent, que ce livre d'heures avait été fait pour Wenceslas, duc de Brabant et de Luxembourg, qui mourut en 1585 et qui était frère de l'empereur Charles IV. C'est sous le nom de ce Wenceslas que je l'ai indiqué à l'*Inventaire général*; mais je viens de reconnaître qu'il a été fait par ordre de Jean, duc de Berry, frère de Charles V, roi de France. J'ai constaté cette erreur, en faisant la révision de l'inventaire général et des autres parties du catalogue.

Jean le Magnifique, duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou, était fils de Jean, roi de France, qui, à l'imitation de Philippe de Valois, père et prédécesseur de celui-ci, avait inspiré à sa famille, pour le progrès de la civilisation, le goût de la bibliographie. Jean, duc de Berry était bibliophile comme deux de ses frères le roi Charles V, fondateur de la bibliothèque du Louvre, et le duc Philippe le Hardi, qui jeta les fondements de la bibliothèque de Bourgogne, devenue un des ornements de l'Europe depuis le règne de Philippe le Bon, et dans laquelle il y a plusieurs manuscrits de la bibliothèque du Louvre et de celle du duc de Berry. Nous indiquerons en appendice à la présente notice, les manuscrits signés de la main de ces deux princes et qui se trouvent en la bibliothèque de Bourgogne, indépendamment d'autres que nous soupçonnons provenir de leurs librairies respectives.

Jean, duc de Berry, était oncle du malheureux roi Charles VI. Il avait épousé en 1560, à l'âge de 20 ans, Jeanne d'Armagnac, dont j'ignore la date du décès. Il épousa, par un second mariage, à l'âge environ de 50 ans, Jeanne de Boulogne et d'Auvergne, en 1589, selon le témoignage de l'*Histoire générale de Languedoc*, t. IV, p. 594. Il donnait à cette seconde femme le surnom d'Oursine, comme

nous l'expliquerons plus loin. Tous ces détails, en grande partie fort connus, doivent être réunis pour l'explication de ce qui va suivre. Je dois y ajouter que le roi Jean, son père, avait épousé Bonne de Luxembourg, sœur de l'empereur Charles IV et de Wenceslas, duc de Brabant et de Luxembourg et que la maison impériale de Luxembourg, protégeait les lettres à l'égal de la branche royale de Valois. Ce n'était donc pas extraordinaire que ce beau manuscrit eût été fait pour Wenceslas. Mais la chronologie s'y oppose, car si nous allons reconnaître le surnom d'Oursine sur toutes les miniatures de ce manuscrit, sans exception, si Jean épousa en 1389, Jeanne, sa seconde femme, à laquelle il donnait ce surnom, si Wenceslas mourut le 7 décembre 1385, il y a impossibilité que ce volume ait été fait pour ce dernier, ou lui eût été donné.

Enfin, nous devons dire que Jean, duc de Berry, mourut le 15 juin 1416, à l'âge très-avancé de 76 ans.

Mon erreur d'avoir attribué la possession primitive de ce livre d'heures à Wenceslas, est provenue d'une annotation qui est sur les six premiers feuillets que l'on trouve avant le texte. Elle est en langue latine, d'une très-belle écriture de la fin du règne de Marie-Thérèse, mais sans signature. Nous présumons qu'elle a été rédigée vers l'année 1772, à l'époque où plusieurs savants rétablirent les anciens catalogues des imprimés et des manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne, d'après ceux de 1577 et de 1751, pour la rouvrir au public.

Cette annotation commence par l'indication des diverses parties du texte, qui sont : l'office de la Vierge, quelques litanies, les sept psaumes de la pénitence, l'office de la Sainte Croix, l'office des morts. Ces détails sont aussi nécessaires que les précédents, pour ce qui va suivre. Il y a,

après cette table, une liste raisonnée des miniatures que l'annotation attribue avoir été faites pour le duc Wenceslas. Elles sont au nombre de vingt; elles sont paginales, c'est à dire de la grandeur de la page entière, selon une nomenclature que nous avons dû inventer et qui se trouve détaillée au résumé historique du catalogue publié en 1842.

Nous devons expliquer collectivement les trois premières de ces miniatures; nous parlerons ensuite sommairement des dix-sept autres.

Le dessin au simple trait de la première de ces trois miniatures n'a pu être publié avec la présente notice à cause de la grandeur de son format. Celui de la seconde, qui est l'ouvrage de M. de Brou, dessinateur de Mgr. le duc d'Arrenberg, est publié depuis l'an 1842 au premier volume du catalogue. Ces deux miniatures doivent être posées en regard l'une de l'autre; la seconde est la contre-partie indispensable de la première. Nous allons le démontrer.

La première renferme pour objet principal, le portrait du possesseur primitif de ce livre d'heures. J'appelle iconisme ce genre de miniature, très-commun aux anciens manuscrits, du mot grec et latin *icon*, *iconis*, portrait. Ce possesseur primitif n'est pas un Wenceslas, comme le dit l'annotation, mais un personnage ayant le nom de Jean, comme on va le prouver. Il a une robe blanche, avec un camail et un latielave d'hermine ducale. Il est en profil et à genoux devant un prie-dieu. Il est très-chauve, ses cheveux sont blanchâtres, il a l'apparence d'un homme de cinquante ans au moins, ce qui se rapporte à l'année 1589 ou 1590, comme nous l'avons dit. Sa pose est en adoration devant la madone tenant l'enfant Jésus qui est sur l'autre miniature.

Le prie-dieu est recouvert d'un tapis d'étoffe blanche : on y voit le dessin du livre d'heures que nous décrivons.



On ne peut en douter à cause de l'incipit : *Domine, labia mea aperies*, qui est le même que celui du texte. Les tranches du livre sont d'or, telles qu'on les voit encore aujourd'hui. Les fermoirs, qui n'existent plus et qui étaient en forme de boucle à lanières, étaient d'or. La reliure actuelle, de soie noire, est très-mutilée par la vétusté; elle a été faite sans doute pendant le règne de Charles-Quint; d'autres reliures semblables étant incontestablement de cette époque, aussi glorieuse pour la Belgique en général que pour la bibliothèque de Bourgogne en particulier; je l'ai démontré au catalogue.

Derrière le duc de Berry sont deux personnages qui ont chacun la tête entourée d'une auréole matte. Ce sont les deux saints Jean. Celui qui est le plus avancé est saint Jean-Baptiste; il tient dans les bras l'agneau pascal, *agnus Dei*, qui est tourné vers la madone de l'autre miniature. L'agneau a l'auréole de la divinité, c'est-à-dire renfermant la croix de feu. Derrière cette auréole est une hampe d'émail de gueules, supportant la bannière de saint Jean-Baptiste, précurseur du Messie; elle est bifide et d'argent à la croix de gueules; cette hampe est sommée de la croix pattée d'or.

Ce personnage étant incontestablement saint Jean-Baptiste, c'est le patron du possesseur primitif de ce volume, Jean, duc de Berry. Ni ce saint Jean-Baptiste ni l'autre patron, dont nous parlerons plus loin, ne ressemblent en aucune manière, par le costume, à saint Wenceslas, qui était duc de Bohême et que l'église reconnaît pour martyr, parce que, le 28 septembre 936, il fut détrôné et assassiné par son frère, qui était païen et ennemi du christianisme.

L'agneau pascal, ou en style héraldique plus vulgaire, le mouton, est l'emblème armorial de la ville de Bourges, capitale et séjour de prédilection du duc Jean de Berry. On

voit le même emblème de l'agneau pascal auréolé, avec la hampe et la bannière de saint Jean-Baptiste, sur plusieurs monnaies du Berry, frappées à la fin du XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle. On en retrouve le dessin et la description aux ouvrages numismatiques de Tobiesen Duby, publiés en 1786 et 1790, et tout récemment aux planches de l'histoire monétaire du Berry, publiée en 1842, par M. Pierquin de Gembloux. Sur la plupart de ces monnaies il y a : *JOH. DUX* (*Joannes Dux*). Ces agnelets ou moutons étaient fort répandus dans le commerce.

Plusieurs empreintes des armoiries, tant anciennes qu'actuelles de Bourges, portent trois moutons : 2,1, ce qui n'est pas un problème héraldique, mais une vérité très-connue, malgré la facétie inventée depuis le règne de Henri IV, des prétendues armes de Bourges, facétie dénuée de toute vraisemblance.

L'autre personnage divin, placé derrière le duc de Berry, le soutient en signe de protection, par la main droite appuyée sur la robe de ce prince. Il porte sur l'épaule droite une croix alignée et lisse; ce n'est pas une croix de saint André, qui serait formée de deux cotices en sautoir aigu. Ces cotices de saint André, ou bâtons noueux, seraient de gueules. Il y en a de nombreux exemples aux supports des armoiries de Bourgogne, dans toutes les provinces des Pays-Bas.

Ce personnage qui porte la croix, est donc saint Jean l'évangéliste, qui accompagna le Sauveur au Calvaire. Les deux saints Jean sont donc les patrons du duc de Berry.

Les trois robes, le tapis et la fourrure, sur laquelle se trouve l'hermine, sont en blanc, ou pour mieux dire le dessinateur a laissé le vélin à découvert. Le lainage de l'agneau est légèrement moutonné bleuâtre. Les têtes des

trois personnages, les pieds, les mains sont coloriés au naturel, mais d'une transparence qui laisse voir le fond de parchemin.

L'or, sévèrement apposé aux auréoles, à la tranche et aux fermoirs du livre, fait ressortir la blancheur de tous ces fonds et l'admirable simplicité des contours au simple trait à peine ombré.

Le travail est tellement franc et pur, qu'on distingue partout le fruste du vélin, même entre les rides des têtes et jusque dans les yeux. Les ondulations des draperies sont aussi diaphanes que simples et légères.

On blâmera peut-être, après avoir admiré la perfection des trois têtes, le contour des mains et surtout des pieds, mais ce faux goût est un sacrifice que le dessinateur de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle devait faire à la mode de son temps; car dans tous les temps, comme nous l'avons démontré au catalogue, la mode vient entraver le progrès. Une considération plus grande doit être ajoutée : l'anatomie était alors mal connue, parce que les lois défendaient la dissection. Il n'y avait pas comme aujourd'hui, les méthodes graduées des principes académiques de dessin du corps humain. D'ailleurs, dans des temps beaucoup plus modernes, on voit le même défaut, entre autres au célèbre tableau de Rubens, qui représente saint François d'Assise épouvanté, réclamant l'indulgence du Christ armé de la foudre, qui va frapper la perversité humaine. Ce tableau admirable est au musée de Bruxelles.

Que de temps il a fallu au dessinateur de cette miniature pour l'inventer, la coordonner et en harmoniser la composition, avant de la poser sur le vélin; que de talent, de fermeté il a fallu, pour l'exécuter. C'est ainsi que des vers de Racine, tellement simples que chacun se croirait capa-

ble de les improviser, ont été métamorphosés un grand nombre de fois, avant d'être écrits.

Mais ce qui est un nouvel objet d'admiration, et en termes artistiques un tour de force, c'est le repoussoir ou fond gouaché à fleurages gros bleu sur bleu, qui est tellement délicat et nuancé qu'il faut la plus grande attention pour en analyser les détails à peine visibles. Il y a impossibilité de le reproduire au simple trait : c'est par ce motif que M. de Bron n'a point dessiné cet iconisme pour le catalogue.

Cette miniature est un des chefs-d'œuvre de l'art du dessin ; les figures et leurs accessoires ne sont guère que des traits à peine ombrés, un fond admirable les fait détacher et ressortir, c'est tout au plus si les chairs sont colorées ; cependant le teint de bistre des personnages est vigoureux. Michel-Ange, cent cinquante ans plus tard, aurait-il mieux fait ?

Ce n'est pas moi qui exprime cette opinion, je l'ai entendu souvent dire par des artistes du plus haut mérite, tant régnicoles que des autres contrées du monde, qu'on me pardonne cette expression, car des Américains du Nord et des Mexicains ont admiré ce chef-d'œuvre ; ils ont tous déclaré qu'il fallait une longue étude au talent le plus transcendant, pour rivaliser avec ce travail. Nous ne trouvons de rivalité que dans la miniature d'Hoeftnagel d'Anvers, faite en 1570 ; nous en parlerons une autre fois.

Le pendant de cet iconisme est la madone placée en regard ; elle est assise sur un trône d'ivoire ; elle reçoit, pour l'enfant Jésus qui ne s'interrompt pas d'allaiter, en tenant de la main gauche, le sein de sa mère, l'adoration du duc de Berry ; l'enfant le regarde du coin de l'œil, car il est sur l'autre miniature, sous la protection des deux saints Jean. La madone tient aussi de la main gauche, l'extrémité d'un rouleau

dont les circonvolutions passent derrière l'enfant , celui-ci écrit sur ce *volumen* , telle est l'expression véritable et antique de la forme des rôles de comptabilité féodale , comme il y en a beaucoup dans les dépôts d'archives. Serait-ce , selon les idées pieuses du XIV<sup>e</sup> siècle , le livre de vie , sur lequel s'inscrivaient les actions des hommes ? J'ignore si c'était l'intention du dessinateur , mais très-certainement les actions du duc de Berry n'étaient point sans tâche. Ses avilissantes concussions pendant son gouvernement du Languedoc pour les rois son frère et son neveu ; ses agents criminels , tels que Bethisac , qui ne purent échapper au dernier supplice ; ses intrigues , pendant sa régence , après la mort de son frère , pour s'emparer de la totalité du pouvoir , terniraient totalement sa mémoire , si la protection qu'il accordait aux beaux-arts et aux belles-lettres n'avait été un palliatif de tous ses vices et un moyen noble de faire usage des trésors acquis par les moyens les plus ignobles. Certes , notre Wenceslas , duc de Brabant , malgré de nombreuses inconséquences chevaleresques , lui est bien supérieur ; celui-ci était d'ailleurs un zélé protecteur des lettres et littérateur lui-même , comme Jean , duc de Berry , son cousin-germain.

Revenons au dessin de la seconde miniature : même blancheur des draperies , même fermeté , pureté , simplicité dans les contours. Le coloris rosé des chairs de la madone et de l'enfant a une telle délicatesse , que l'on aperçoit dans les traits et jusque dans les yeux , comme à la miniature précédente , le fruste du vélin ; c'est un contraste sublime avec les chairs bistrées de l'autre miniature.

La blancheur de l'ivoire des pilastres d'accotements du trône est rehaussée par les tentures des coussins brodés d'or sur écarlate.



Le fond, que j'appelle angélique, paraît d'abord être formé de hachures au vermillon. On doit regretter que l'impression de la gravure de M. de Brou n'ait pu le reproduire qu'en noir, ce qui en fait perdre la magie. Ce fond de vermillon, c'est-à-dire de couleur de feu, lorsque l'œil de l'observateur s'accoutume à le remarquer un certain temps, est reconnu peu à peu pour l'orchestre céleste des anges. D'un côté de ce chœur d'harmonie est la partie instrumentale; on y voit des instruments à corde, à vent et des cymbales; de l'autre côté est la partie vocale; les anges y tiennent des rouleaux où sont inscrits les hymnes : *Gloria in excelsis*, *Hozanna*, *Lætare*, etc.; au-dessous de l'orchestre, derrière le trône de la madone, d'autres anges innombrables sont, de tous côtés, en adoration devant l'enfant Jésus.

A quel degré de perfection poétique et artistique est arrivé le dessinateur, pour avoir comprimé toute cette composition de traits et de demi teintes en vermillon, de manière à produire l'illusion de la métamorphose des hachures, en un ciel ouvert au fond du tableau! Est-ce l'ouvrage d'un artiste italien précurseur de Raphaël d'un siècle entier? est-ce celui d'un des artistes français qui travaillaient aux librairies du roi Charles V? est-ce d'un artiste belge, nourri des études italiques? car au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle, les savants des républiques lombardes étaient continuellement en relation avec les Flamands et les Brabançons, tels que Pétrarque, Villani, Brunetto-Latini, et tant d'autres italiens illustres qui ont séjourné dans nos contrées. Je le présume d'un artiste italien.

Comme il n'y a ni signature, ni chiffre d'artiste, on ne peut en reconnaître l'auteur. Mais il vivait très-certainement plus de deux générations avant l'époque appelée la renaissance par les flatteurs des Médicis, époque qui ap-



partiendrait avec autant d'équité à notre Philippe-le-Bon, dont le règne immortel commence plusieurs années avant les Médicis. La vraie renaissance, j'ai essayé de le démontrer dans une précédente notice, commence au siècle de Charlemagne.

La troisième miniature réunit la composition des deux précédentes, c'est-à-dire que Jean, duc de Berry, protégé par ses deux patrons, est en adoration devant l'enfant Jésus tenu par la madone assise sur un trône; l'enfant donne la bénédiction à ce prince. Le fond est un chœur angélique, dessiné au carmin, comprimé dans le genre de la deuxième miniature. Le duc a un manteau écarlate : le blanc du parchemin ne domine plus. Cette miniature serait un chef-d'œuvre, si elle n'était éclipsée par les deux premières.

Plusieurs artistes qui ont vu ces deux iconismes m'ont assuré qu'il y avait la plus grande ressemblance du portrait avec la statue du duc de Berry, qui est à Bourges.

Nous venons de démontrer que le possesseur primitif de ce livre d'heures était appelé Jean, et qu'il était investi de la dignité ducale. Il faut en constater la spécialité et l'époque approximative. Nous y parviendrons par l'encadrement de toutes les vingt miniatures. On y trouve la répétition : 1° des mêmes armoiries placées aux quatre coins ou angles; 2° par le chiffre V E; 3° par un ours; 4° par un cygne blessé au cœur.

1° Sur les deux admirables et premières miniatures, les armoiries du sommet de chacun des quatre angles de l'encadrement, sont d'azur aux fleurs de lis sans nombre, à la bordure engrêlée de gueules. Ces armoiries sont des ducs de Berry du sang royal de France. Sur les dix-huit autres miniatures, les mêmes armes n'ont que trois fleurs de lis. Nous devons en conclure qu'elles sont du commencement

du règne de Charles VI, car on sait qu'à cette époque les trois fleurs de lis furent insensiblement substituées aux fleurs de lis sans nombre.

J'ai recherché sans succès les lettres royaux qui ordonnent ce changement. Je n'ai rien trouvé, ni dans les ordonnances des rois de France, ni dans l'immense recueil héraldique du père Anselme, ni dans d'autres ouvrages. Je présume que ce changement du sceau royal aura été fait par une simple convention. Voici mes inductions :

Sous le roi Charles V, il y avait encore, en 1572, les fleurs de lis sans nombre; on ne peut en douter, parce que le manuscrit 9555 de la bibliothèque de Bourgogne qui appartenait à ce roi, porte, après l'explicit, une note de son écriture, datée de cette même année. La voici : « Ce livre » des moralitez et des moches à miel est à nous; finiez, » translater, escrire et parfaire, l'an M. CCC. LXXIJ. » Il y avait la signature du roi Charles, elle a été effacée au grattoir, très-probablement en 1794, lorsque ce manuscrit fut, par ordre des représentants du peuple français, transporté de Bruxelles à Paris, car alors on effaça au charbon, à d'autres manuscrits, la tête de Philippe-le-Bon; c'était immédiatement après le régime de Robespierre; mais une partie des lettres et du paraphe a repoussé. Ce manuscrit est indiqué au tableau ci-après. On y voit au-dessous de la première page, l'écusson de France aux fleurs de lis sans nombre. Elles sont gardées par deux lions en repos, emblèmes adoptés spécialement par Charles V (on sait que les autres Valois prenaient généralement les anges pour supports de leurs armes), comme on le voit aussi aux MSS. des ducs de Bourgogne, branche cadette des Valois; mais après l'année 1574, le roi Charles V avait l'intention de n'admettre que trois fleurs de lis, comme on l'apprend par

la préface de Raoul de Presles, traducteur français de la Cité de Dieu, par S<sup>t</sup>-Augustin. « Et si vous portez, dit-il au roi, » les armes de trois fleurs de lis en signe de la bénoite Trinité. » Je transcris ce passage du magnifique manuscrit 9015 qui est de la même époque. On y voit à l'iconisme, l'écusson aux trois fleurs de lis; cet écusson paraît sortir du ciel.

Cependant cet usage n'était pas général; je n'ai point vu de diplômes de la fin du règne de Charles V. On peut facilement le vérifier aux archives royales de France.

Au texte des monuments de la monarchie française par Montfaucon, il y a (t. III, p. 40) l'intercalation d'un grand dessin paginal qui représente l'entrevue à Paris, du même roi Charles V avec l'empereur Charles IV, le 4 janvier 1577 (1578). Les fleurs de lis de l'écusson de France y sont sans nombre. Il est vrai que ce changement se remarque à un grand dessin du sacre de Charles VI, à Rheims, le 4 novembre 1580; mais très-certainement ce dessin est beaucoup plus moderne que la date de l'événement, dès lors il ne peut rien constater. Il est dans le même ouvrage des monuments de la monarchie française par Montfaucon, t. III, p. 74. Il est copié, dit ce même auteur, d'une tapisserie qui était en la chapelle impériale à Bruxelles, ce qui signifie la cour brûlée en 1751. J'y remarque au-dessus du trône royal l'écusson de France aux trois fleurs de lis, mais je remarque aussi que parmi les douze pairs de France qui assistent à cette solennité, ceux qui ont des armoiries fleurdelisées à leurs écussons, les portent sans nombre. J'en tire la conséquence que c'est seulement plusieurs années après le sacre de Charles VI, qu'on adopta généralement pour le roi et les princes, l'écusson aux trois fleurs de lis.

J'en conclus que si Wenceslas mourut en 1585; si Jean,

duc de Berry, se remaria en 1589 avec Jeanne qu'il appelait son Oursine, comme je l'ai dit, le manuscrit a été fait après 1589.

Personne ne pourra admettre l'opinion que ces armoiries sur le manuscrit soient de Bourbon, comme le porte l'annotation ci-dessus aux premiers feuillets du volume qui attribue ce livre à Wenceslas : *Eligerat prisca Borbonidum familia*, à cause de Béatrix de Bourbon, mère de Wenceslas. Cette erreur est évidente. Bourbon ancien portait : D'or au lion de gueules, à l'orle à huit coquilles d'azur. Bourbon porta ensuite : De France au péri de gueules pour brisure. Ce péri ou bâton, placé au milieu du champ, n'est certainement pas l'engrêlure ou l'entourage.

Une autre preuve se trouve à la miniature vingtième et dernière du manuscrit. Elle est placée en regard du commencement de l'office des morts. Outre les quatre écussons aux trois fleurs de lis, aux quatre angles droits du cadre, il y a dans le dessin, un catafalque entouré de prêtres qui récitent l'office. Ce catafalque est bordé de six écussons de France aux trois fleurs de lis. A la lettrine miniaturée qui est en regard, il y a un cadavre devant lequel un évêque, reconnaissable par la crosse et la mitre, récite des prières ; cet évêque a une chape fleurdelisée de France, sans nombre.

2° La seconde de nos quatre remarques qui se fait sur tous les vingt encadrements sans exception, est le monogramme composé des lettres superposées V, E : ce chiffre est reproduit au moins deux fois sur les deux grands côtés à chaque encadrement. L'auteur anonyme de l'annotation latine croit y reconnaître les lettres initiales du nom de Wenceslas. C'est de là sans doute que provient l'erreur que moi-même j'ai longtemps suivie. Il dit : *Paginis 10<sup>a</sup> et 11<sup>a</sup> Wenceslaus, comes Luxemburgensis, junior et adhuc dum*

*domicellus, medius inter sanctum Joannem Baptistam et beatum Andream apostolum sub praesidio B. M. V. confugit.* Il ajoute un peu plus loin : *In utroque singularum iconum reperitur litterarum V et E implexus. Implexus ille το Wenceslas denotat, et quidem per simplex V, juxta imitam temporum illorum orthographiam.* La lettre E se trouve donc superposée à la lettre V comme je l'ai dit, ce qui serait Wenceslas selon l'annotation.

Nous ferons observer au contraire, qu'aucun des écrits contemporains, ni même les écrits exacts des modernes, soit diplomatiques, soit historiques, en latin, en français, en flamand, en allemand, ne porte le nom de Wenceslas par un V simple, mais par un W (double W). Ce serait aussi irrégulier que pour les mots Wilhelm, Wallon, Wandelbert et d'autres; mais nous ferons aussi observer que l'orthographe latine admet V pour la lettre U moderne. Autrefois on l'appelait U consonne. Le monogramme V E devant se prononcer U E, ne signifie pas Wenceslas, mais Ürsine, qui est le mot Oursine.

Nous l'avons dit au commencement de cette notice, Jean, duc de Berry, épousa par un second mariage, en 1589, Jeanne de Boulogne et d'Auvergne; il l'appelait son Oursine. Tous les historiens sont d'accord sur la devise qu'il adressait à sa femme : *Ursine le tems venra.* Cette devise cachait l'idée séditeuse, que le temps viendrait où il serait roi de France, après les désordres du malheureux règne de Charles VI. Il y a, encore une fois, impossibilité d'adapter cette devise au règne vigoureux de Charles V avant 1580.

5° et 4° La troisième et la quatrième remarque ne laissent aucun doute sur le mot Oursine, car à tous les vingt encadrements, sans aucune exception, il y a près du monogramme V E, un ours tantôt muselé par un ruban de



gueules, tantôt couché sur des fleurs de lis, tantôt supportant l'écusson élevé de Berry aux fleurs de lis sans nombre, ce qui est une preuve qu'en 1589, après son second mariage, les trois fleurs de lis n'étaient pas encore rigoureusement héraldiques. On verra pour la quatrième et dernière remarque, à tous les encadrements, au côté supérieur et au côté inférieur, un cygne blessé au cœur. La blessure est une tache de sang, qui est saillante sur la blancheur du plumage. Qui ne reconnaît point là un emblème de la seconde femme du vieux bibliophile, remarié en 1589? On ne peut douter par conséquent de l'explication phonétique des mots : ours, cygne; c'est ce qu'en style trivial on appelle le rébus du mot Oursine.

En résumé, ce volume est évidemment plus moderne que l'année 1589, c'est-à-dire qu'il a été confectionné après la mort de Wenceslas, duc de Brabant, décédé en 1585, et n'a, par conséquent, jamais pu lui appartenir, soit par confection, soit par donation.

Nous regrettons de ne pouvoir excéder les bornes d'une notice pour décrire les 17 admirables miniatures qui suivent les trois premières que nous avons expliquées. Elles ont pour objet l'histoire du Nouveau Testament, depuis l'Annonciation jusqu'à la sépulture de Jésus-Christ et son entrée aux Limbes. On voit ici le Christ y portant la bannière de saint Jean-Baptiste, patron du duc de Berry.

Mais nous devons nous arrêter sur la scène raphaëlique (qu'on me permette cette expression), du *Stabat Mater* à la miniature du Calvaire, en voici la description sommaire :

La mère du Sauveur tombe évanouie, tandis que sur la plupart des peintures, elle est debout, en regardant son fils. Ici son visage est décoloré. Saint Jean s'efforce de la soutenir. Deux saintes femmes viennent la secourir; une



d'elles la tenant dans les bras, lève les yeux vers le Christ, qui la regarde la tête penchée et qui paraît achever de prononcer ces mots : *voilà votre fils*. Derrière ce groupe sont des bergers, ceux qui, sans doute, assistèrent à la naissance du Christ. De l'autre côté du crucifix, sont les exécuteurs de son supplice. Il y a un grand désordre parmi eux, dans le mouvement qui les agite de diverses manières. Un d'entre eux, au premier plan, lève impérieusement la tête et la main; sans doute il ordonne au Christ, qu'il regarde, de se taire.

La miniature suivante est la descente de croix. On s'aperçoit aisément que Rubens l'a consultée avant de composer un de ses chefs-d'œuvre, qui est l'ornement de l'église cathédrale d'Anvers.

Il y a, par annexe à ce volume, une sainte face peinte sur cuir, dans le style bysantin du XIV<sup>e</sup> siècle; c'est un chef-d'œuvre d'un autre genre. L'auteur de l'annotation dit : *Pagina 8<sup>a</sup> effigies Salvatoris nostri J.-C. juxta prototypum Venetiis asservatum, sed temporis diuturnitate ac frequenti frictione prorsus obsoleta.*

Nous terminons cette notice en donnant le tableau des manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne, qui portent la signature de Charles V et de son frère le duc de Berry, selon l'indication faite ci-dessus.

*Indication des manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne ,  
revêtus des signatures du roi Charles V et de Jean, duc de  
Berry, son frère.*

| SÉRIÉ<br>de l'inventaire<br>actuel de la bi-<br>bliothèque de<br>Bourgogne. | NOMS DES AUTEURS<br>et<br>INTITULÉ DES OUVRAGES.                                                                                                       | Observations.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                             | <i>Bibliothèque du Louvre<br/>ou de Charles V, roi de<br/>France.</i><br>—                                                                             | <i>Remarque : Aucun des volumes ci-contre ne<br/>se trouve ni à l'inventaire de la bibliothèque du<br/>Louvre, publié par M. Barrois, ni à l'inventaire<br/>de la bibliothèque du duc de Berry, décédé en<br/>1416, les donations étant antérieures à la redac-<br/>tion de ces deux inventaires.</i><br>—                                                                                                                                                                                         |
| 9507                                                                        | THOMAS CANTIMPRÉ.—Li-<br>vre du Bien universel,<br>selon la considération<br>des Mousches à miel,<br>transcrit par Henri du<br>Trevon, en l'ann. 1572. | C'est le n° 138 du catalogue publié<br>par M. Van Praet, en 1836 (pag. 34).<br>On lit après l'explicit l'annotation sui-<br>vante de l'écriture de Charles V, roi de<br>France :<br>« Ce livre de moralite et dez mochez<br>» a miel est à nous.<br>» Finiez, translater, escrire et par-<br>faire, l'an M. CCC. LXXIIJ. »<br>La signature du roi est mal effacée;<br>on voit seulement le reste du paraphe :<br>je présume qu'elle aura été détruite dans<br>le temps de la république française. |
|                                                                             | <i>Bibliothèque de Jean, duc<br/>de Berry, etc., frère du<br/>roi Charles V.</i><br>—                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 9555                                                                        | S <sup>r</sup> GRÉGOIRE. — Dialo-<br>gues (XIV <sup>e</sup> et dernier<br>tiers siècle).                                                               | On lit au dernier feuillet : « Ce livre<br>» est à Jehan, fils de roy de France, duc<br>» de Berry et d'Auvergne, conte de Poi-<br>» tou et d'Auvergne. (Signé) JEHAN.<br>» Ledit monseignr de Berry l'a donné<br>» à monseignr de Bourgogne. »                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 9542                                                                        | Le chevalier LATOUE. —<br>Enseignem <sup>ts</sup> à ses filles<br>(XIV <sup>e</sup> d/3 siècle).                                                       | Au feuillet initial il y a la signature<br>de Jean, duc de Berry.<br>Au dernier feuillet il y a : « Ce livre est<br>» au duc de Berry et d'Auvergne, conte<br>» de Poitou et d'Auvergne. »<br>(Signé) JEHAN.                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 9555                                                                        | Le Mirouer des Dames et<br>autres livres (XIV <sup>e</sup> d/3<br>siècle).                                                                             | Au feuillet initial il y a : « Ce livre est<br>» au duc de Berry. » (Signé) JEHAN.<br>La même indication avec la signature<br>se retrouve au feuillet final. Il y a en ico-<br>nisme le portrait de Jeanne d'Evreux,<br>femme du roi Charles IV, dit le Bel,<br>grand'tante de Jean, duc de Berry.                                                                                                                                                                                                 |

— M. le directeur, en levant la séance, a fixé l'époque de la prochaine réunion au samedi 6 juillet.

---

## OUVRAGES PRÉSENTÉS.

---

*Bulletin de l'académie royale de médecine de Belgique.* Année 1841-1842, n° 4 ; année 1843-1844, tome III, n° 6. Bruxelles, in-8°.

*Belgisch museum.* 1844, 1<sup>ste</sup> aflevering. Gent, in-8°.

*Monographie des orchidées mexicaines.* Par MM. A. Richard et H. Galeotti. Paris, in-4°.

*Rapport sur le travail des enfants et la condition des ouvriers dans la province d'Anvers.* Par MM. Berchem, C. Broeckx et F.-J. Mathyssens, rapporteur. Anvers, 1844, in-8°.

*Recherches sur la vie et les travaux de quelques imprimeurs belges établis à l'étranger, pendant les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.* Par M. P.-C. Van der Meersch. I. Gérard de Lisa de Flandria. Gand, 1844, in-8°.

*Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacologie, publié par la société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles.* 2<sup>e</sup> année, cahier de mai 1844. Bruxelles, in-8°.

*Dictionnaire de morale, choix de pensées et de maximes extraites des meilleurs écrivains.* Par M. Henri Logé. Bruxelles, 1844, 1 vol. in-12.

*La revue de Liège.* 5<sup>e</sup> livr., 13 mai 1844. Liège, in-8°.

*Annales et bulletin de la société de médecine de Gand.* Année 1844, mois de mai, XIV<sup>e</sup> vol., 5<sup>e</sup> livr. Gand, in-8°.

*Annales de la société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre.* Tome II, 2<sup>e</sup> série, nos 1 et 2. Bruges, 1844, in-8°.

*Essai d'étymologie philosophique, ou recherches sur l'origine*

*et les variations des mots qui expriment les actes intellectuels et moraux.* Par M. l'abbé Chavée. Bruxelles, 1844, 1 vol. in-8°.

*Journal historique et littéraire de Liège.* Tome XI, livr. 2. Liège, in-8°.

*Mémoires de l'académie royale de Metz. Lettres, sciences, arts, agriculture.* Années 1821 à 1822; 1822 à 1823; 1826 à 1843. Metz, 1822-1843, 22 vol. in-8°.

*Académie royale de Metz. Exposition des produits de l'industrie, de l'agriculture et de l'horticulture du département de la Moselle, ouverte à Metz, du 5 au 25 septembre 1843.* Metz, 1844, in-8°.

*Faune ornithologique de la Sicile.* Par M. Alfred Malherbe (de l'île de France). Metz, 1843, 1 vol. in-8°.

*Journal de la société de la morale chrétienne.* 3<sup>e</sup> série, tome I<sup>er</sup>, n<sup>o</sup> 5. Paris, 1844, in-8°.

*Bulletin de la société géologique de France.* 2<sup>e</sup> série, tome I<sup>er</sup>, feuilles 14-18. Paris, 1843-1844, in-8°.

*Bibliothèque de médecine et de chirurgie pratiques, représentant en relief les altérations morbides du corps humain.* Par le docteur Félix Thibert. Paris, 1844, 1 vol. in-8°.

*Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque communale de la ville d'Amiens.* Par M. J. Garnier. Amiens, 1843, 1 vol. in-8°. — De la part du conseil municipal de la ville d'Amiens.

*Annales academiae Lugduno-Batavae annorum 1815-1840.* Lugd. Batav. et Hagae Comit., 1817-1842, 25 vol. in-4°.

*Het instituut of verslagen en mededeelingen.* Uitgegeven door de vier klassen van het koninklijk Nederlandsch instituut van wetenschappen, letterkunde en schoone kunsten, over den Jare 1842, n<sup>os</sup> 2-4; over den Jare 1843, n<sup>os</sup> 1-2. Amsterdam, 1843, 5 broch. in-8°.

*Over het onmatig gebruik van sterken drank, en de middelen om hetzelfde te keer te gaan.* Door A.-W.-F. Herckenrath. Utrecht, 1843, 1 vol. in-8°. — De la part de la société provinciale des arts et sciences d'Utrecht.

*Het gebruik en misbruik der geestrijke dranken.* Door H.-M. Duparc Utrecht, 1843, in-8°. — De la part de la même société.

*Geschiedenis der joden in Nederland.* Door M. H.-J. Koenen. Utrecht, 1843, 1 vol. in-8°. — De la part de la même société.

*Algemeene geschiedenis der wereld.* Door M. S. Polak, 2<sup>de</sup> deel, bladz. 1-360. Amsterdam, 1844, in-8°.

*The annals and magazine of natural history.* Vol. XII, n° 78. London, in-8°.

*A theory of the structure of the sideral heavens.* Part the first. London, 1842, in-4°.

*Ueber Granit und Gneuss, vorzüglich in Hinsicht der äusseren Form, mit welcher diese Gebirgsarten auf der Erdsfläche erscheinen.* Von Leopold von Buch. Berlin, 1844, in-4°.

*Isis. Encyclopädische Zeitschrift.* Von Oken, 1844. Heft I-III. Leipzig, in-4°.

*Annalen der Staats - Arzneikunde.* Herausgegeben von Schneider, Schürmayer und Hergt. 9<sup>ter</sup> Jahrgang, 1<sup>stes</sup> Heft. Freiburg im Breisgau, 1844, in-8°.

---





